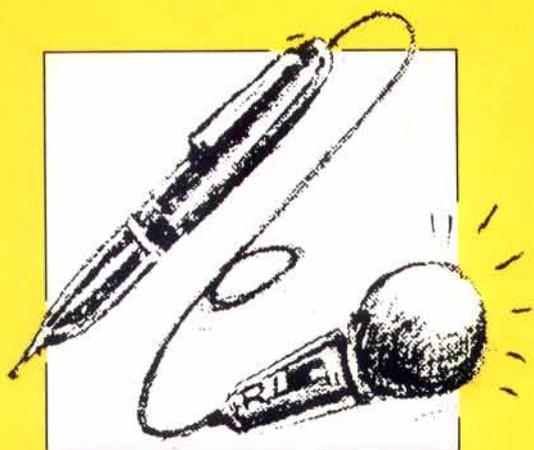


RADIO - LOMÉ

ORSTOM

Yves MARGUERAT et Tichtchékou PELEI

Si lomé m' était contée...



Tome II

Presses de l'Université du Bénin (Lomé)

République Togolaise
Ministère de la Communication
et de la Culture
Radio - Lomé

Institut Français de
Recherche Scientifique pour le
Développement en Coopération
Mission ORSTOM de Lomé

Yves MARGUERAT et Tchitchékou PELEI

“SI LOME M’ETAIT CONTEE...”

Dialogues avec les vieux Loméens

Tome II

PRESSES DE L’UNIVERSITE DU BENIN (LOME)

© Presses de l'UB, Lomé 1993
BP 1515 Lomé
ISBN 2 - 909886 - 11 - 5
© UB et ORSTOM, Lomé

INTRODUCTION

Avec ce deuxième volume de “Si Lomé m’était contée...” (sur les quatre prévus), nous continuons notre promenade en zigzag dans les souvenirs des vieux Loméens. Nous retraçons avec eux les manières de vivre et de travailler, les comportements, les sensibilités, les peines et les joies quotidiennes des citadins d’autrefois dans toute leur diversité : grands bourgeois lettrés, hardis commerçants (ou commerçantes), artisans si fiers de leur métier, étrangers d’horizons lointains implantés de longue date, amateurs de sport... Quelques-unes des facettes qui composent le visage ancien de cette ville, que tous ont aimée.

Par rapport aux entretiens relatés dans le premier volume, ces dialogues sont désormais ciblés avec davantage de précision : un métier, une activité, une communauté ethnique, un quartier... Cette tendance se confirmera dans les volumes suivants, afin de balayer -sans ordre précis mais méthodiquement- tout ce qui fait la vie de la cité.

Ces interviews ont, pour la plupart, été enregistrées au début de l’année 1988. Depuis, la mort nous a ravit plusieurs de nos interlocuteurs. Leur témoignage en est d’autant plus précieux, et plus émouvant. On connaît la fameuse formule d’Amadou Hampaté Ba : “Chaque vieillard qui meurt, c’est une bibliothèque qui brûle”. Voici au moins quelques pages que nous aurons pu soustraire à l’oubli.

Yves Marguerat

UN VILLAGE DANS LA VILLE : BE ET SES TRADITIONS

M. Etsè AMEDON
(né en 1944 à Bè)
haut fonctionnaire,
député de Bè

M. Amèdon, haut responsable du ministère des Sociétés d'Etat et de l'Industrie, député de Lomé, est natif de Bè, d'une famille ancienne. Nous allons donc parler avec lui de ce quartier et de son histoire. Ce quartier très particulier a été un village ; il est maintenant intégré dans la ville, mais en gardant sa spécificité. Sa fondation est l'objet de plusieurs récits plus ou moins contradictoires, qui font partie des traditions d'origine de la ville de Lomé.

- *Q - Pouvez-vous nous résumer ce que vous avez entendu dire à ce sujet ?*

- Les Bè, d'après les traditions, sont venus de Notsé. Ils étaient parmi les peuples qui ont quitté la grande muraille de Notsé (1). L'histoire nous dit qu'une bonne partie a pris directement le chemin vers la côte ; ils n'ont pas eu à s'arrêter en chemin et ils sont venus directement à Lomé, pour habiter l'ancien Zongo, à l'emplacement actuel de la BTCL. Ils ont vécu là-bas pendant longtemps, jusqu'au moment où (toujours d'après la légende) il y a eu un évènement malheureux. Un enfant d'une des familles de Lomé est mort au cours d'une guerre (qui a eu lieu probablement avec des gens venus de l'est), enfant qui était le fils unique d'une mère. Celle-ci, désespérée, avait empoisonné le seul puits qui existait alors. Elle y a mis un régime de noix de palme : chaque fois qu'un grain tombait, quelqu'un devait mourir. Et cela a duré longtemps. On a finalement découvert le stratagème, et les gens ont pris peur : une bonne partie de la population a fui pour aller se réfugier à l'emplacement de Bè. Disons plus précisément : au quartier Adjrométi, qu'on appelait à l'époque Adélato (2). Cela signifie que la population a fui pour aller se réfugier auprès de ceux des siens qui étaient chasseurs dans ce coin de la forêt, où ils sont restés pendant longtemps. Mais une partie n'a pas pu s'arrêter là-bas ; elle

(1) Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, vraisemblablement. On sait que les traces de cette enceinte d'argile (d'une dizaine de km de circonférence) sont toujours visibles.

(2) «Quartier des chasseurs».

a pris le chemin de Togoville, vers Ekpui, pour aller fonder là-bas un village. Donc ce sont ceux qui sont restés à Bè, à l'emplacement actuel de Bè-Adjrométi-Adélato, qui ont, pratiquement, fondé Bè.

- Q - Ça, c'est l'une des versions de la tradition. Si elle a un fondement historique, cette guerre avec les gens venus de l'est (le RP Kwakumé⁽³⁾ parle de Dahoméens) se situe dans la période de grands troubles qui va, en gros, de 1660 à 1740. S'il s'agit effectivement de Dahoméens, ceux-ci ont envahi cette région en 1736-1737. C'est probablement à ces événements historiques-là que le récit fait allusion, ce qui nous situe donc au début du XVIII^e siècle, à moins qu'il s'agisse tout simplement d'une de ces guerres qui ont entouré la naissance du royaume de Glidji, ce qui pourrait nous placer à la fin du XVII^e siècle.

Un autre élément que les gens doivent avoir en mémoire pour comprendre ce récit, c'est la géographie du milieu naturel à l'époque : le littoral où nous sommes était couvert d'une forêt épaisse, qui a aujourd'hui totalement disparu, sauf les deux tronçons de forêt sacrée de Bè. Il faut concevoir que la ville actuelle, naguère entourée de cocoteraies, avait à l'origine, comme paysage naturel, une forêt opaque, difficile à franchir. Le site de Bè est une «cachette»⁽⁴⁾ où les gens allaient se réfugier dans cette atmosphère de guerres, pendant ce siècle où la région était ravagée par des conflits très violents.

- En effet, la population qui avait fui l'emplacement du Zongo était venue se réfugier là-bas, et le nom de Bè a pris sa signification à partir du moment où tout le monde venait y chercher refuge. Oui, c'est une «cachette», un lieu caché, où il faut tout faire pour ne pas être aperçu. C'est-à-dire qu'on demandait à tout le monde qui venait là-bas de faire comme s'il était dans une cachette. Il y avait beaucoup d'interdictions, à l'époque : pas de tam-tam, pas de coups de fusil ! On ne devait pas siffler après 18 heures, par exemple... Ce nom de «cachette» a pris encore plus de signification quand d'autres populations sont venues rejoindre celles qui étaient là. Il faut vous dire que avec le temps, il y a eu effectivement beaucoup de gens qui sont venus rejoindre les premiers, pas les mêmes au niveau clanique, mais venus seulement là-bas pour chercher refuge.

- Q - De fait, on a un peuplement composite, et chaque groupe a sa tradition qui le situe en premier. Disons, pour simplifier, que l'autre groupe fondamental, ce sont des Adja, qui ont la même origine primitive que les Ewé, Tado⁽⁵⁾, mais sans être passés par Notsé : ils sont venus par la vallée du Mono et ensuite par la lagune, et ils ont véhiculé avec eux le culte très particulier du dieu Nyigblin.

Pouvez-vous nous parler de ce culte ?

(3) Premier prêtre togolais (1892-1960), auteur d'une histoire des Ewé en 1948.

(4) Signification originelle du mot «Bè».

(5) A environ 100 km au nord d'Aného. Les Fon et les Gun du Bénin en proviennent également, d'où l'unité culturelle et la parenté linguistique du sud du Togo et du sud du Bénin.

- Un féticheur nommé Agodo était venu de l'est, avec ses coreligionnaires. Ce sont eux qui ont installé le Nyigblin. La forêt sacrée est le lieu de *Togbi Nyigblin*(6), qui en fait était, d'après ce qu'on dit, composé de trois divinités, mais je ne peux pas m'avancer plus. Il y aurait trois divinités qui sont adorées en un seul *Togbi Nyigblin* : il y a peut-être le python, Nyigblin lui-même, et également d'autres fétiches... Chaque divinité a sa population de tutelle, c'est-à-dire les gens qui sont venus installer ces divinités. Il y a donc le quartier d'Agodo, avec celles que les gens y ont installées, et le quartier Dangbipé, c'est-à-dire qu'ils y sont venus avec leur divinité «*Dangbi*», le Python. Ces deux quartiers sont ceux où les gens sont venus effectivement installer, en même temps que leurs assises sociales, leurs divinités, qui sont devenues les divinités de tout Bè. A l'époque, c'est le féticheur qui, par sa loi, attire la population, parce que ce féticheur est capable de traiter les maladies, d'envoyer le malheur ou le bonheur sur toute la population... C'était sous les lois de ces féticheurs que vivait toute la population. Donc, ce sont ceux qui sont venus de l'est qui ont fondé le quartier Agodo et le quartier Dangbipé, et qui ont installé leurs divinités, qui sont devenues celles de toute la population de Bè.

Je vous ai dit que, à l'origine, ceux qui avaient fui l'emplacement du quartier actuel de la BTCl, pour venir s'installer à Adélato, sont toujours restés groupés. Ce sont les Bè en tant que tels. Ils ont fondé le quartier Adjrométi et, à partir d'Adjrométi, le quartier Hedjé, puis le quartier Apéyéomé. Ils sont tous de la même souche. Il paraîtrait que, bien avant l'installation des divinités de ces quartiers, un groupe est encore reparti d'Adjrométi pour aller rejoindre l'emplacement originel, mais ils se sont arrêtés en route, à Amoutivé.

Donc actuellement, si l'on fait l'analyse clanique des Bè, le quartier Adjrométi est le «quartier-mère» ; c'est de là qu'est même sortie la population fondatrice d'Amoutivé (qui a cependant reçu aussi d'autres apports). Il y a aussi le quartier Apéyéomé, dont une bonne partie de la population est venue d'Adjrométi, et le quartier Hedjé, qui, au départ, était confondu avec le quartier Adjrométi. Ce sont des quartiers-frères. C'est à partir de ces deux quartiers surtout que sont nés Agodo, Apéyéomé et Amoutivé. Sont issus du quartier Agodo les quartiers Dangbipé et Agodogan. Le quartier Agodogan est formé de gens qui étaient venus d'ailleurs se faire soigner chez le féticheur Agodo ; quand ils ont eu la vie sauve, on leur a dit de rester là, à côté : les «Agodogan» sont ceux qu'Agodo avait traités et sauvés ; il y a là une population composée des gens venus d'Aného, du Bénin et de bien d'autres lieux...

- Q - Pour mieux situer ces lieux pour nos auditeurs, Agodogan, Agodo et Dangbipé sont les quartiers qui sont au centre, autour de la forêt sacrée. Hedjé et Adjrométi sont à l'est, le long et surtout au-delà de la rue goudronnée (l'avenue Pa-de-Souza). Apéyéomé se trouve à l'autre bout à l'ouest, et donc entoure les quartiers adja, ce qui laisse penser qu'il est plus récent -«Apéyéomé» veut dire,

(6) Togbi, Togbui, Togbé = Ancêtre, grand-père.

n'est-ce pas ? , «la nouvelle maison»-, un quartier postérieur aux deux noyaux initiaux (adja au centre et éwé à l'est). Qu'en est-il du quartier Bassadji, où il y a un autre noyau villageois qui se distingue encore assez bien ?

- Oui. Bassadji est une excroissance du quartier Apéyéomé. C'est-à-dire que, quand Apéyéomé a grandi et qu'il n'y avait plus d'emplacement, des gens sont partis s'installer plus à l'ouest -«dans le petit jardin», comme on peut le traduire- où sont venus encore d'autres gens. La population s'est accrue vers là parce que, à l'époque, il y a avait une forte mobilité : un père pouvait avoir beaucoup de femmes ; une fois qu'une femme à des enfants, elle peut repartir chez les siens (peut-être à Aflao ou Agoényivé, n'importe où...), pour revenir après avec l'enfant. Il arrivait également que le grand-frère de la femme vienne trouver asile chez le mari de sa soeur, et s'installe à Bassadji... Bassadji a donc reçu une partie de la population d'Apéyéomé, puis d'autres qui sont venus d'Aflao ou d'Agoényivé, mais de souche bè, peut-être des neveux ou des nièces des Bè... Bassadji, étymologiquement, c'est «le dépôt», c'est-à-dire un jardin (7) où l'on fait tout, où les gens pouvaient aller mettre n'importe quoi... Bassadji est donc un sous-quartier qui, avec l'évolution, est devenu aussi un quartier. Originellement, Bè ne comprend que six quartiers, sept avec Amoutivé, et même huit avec Bassadji... Mais, jusqu'à présent, la tradition ne reconnaît pas Bassadji comme un vrai quartier de Bè.

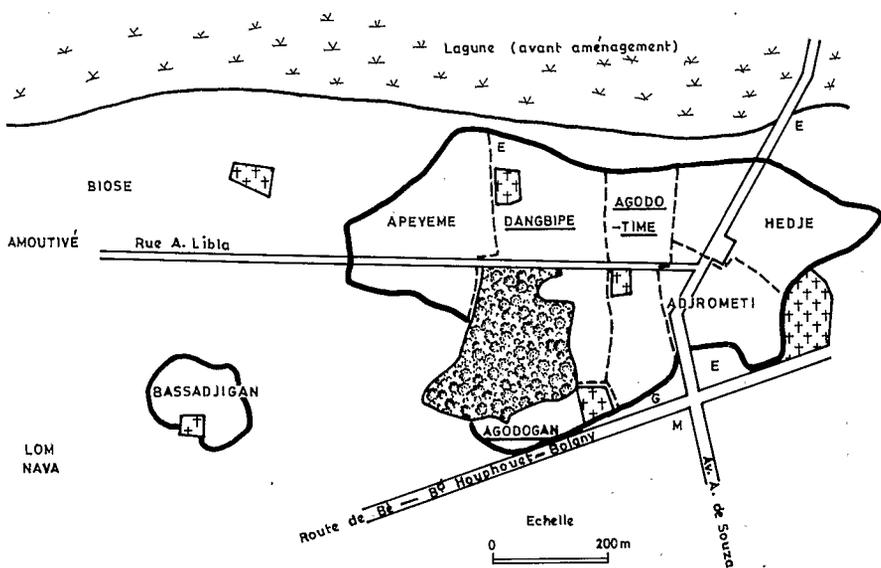
- Q - Si j'ai bien compris, les gens de Bè utilisaient un territoire de culture très étendu, qui était tout le plateau qu'on appelle aujourd'hui Tokoin. Il y avait là une série de hameaux qui, dépendaient de Bè. Pouvez-vous nous situer ces hameaux ?

- Le plateau, l'arrière-plateau à Bè, c'était les champs de Bè. Chacun allait là-bas cultiver ses champs. Par la suite, le besoin se faisait quand même sentir d'y installer un petit hameau et de faire déplacer toute sa famille pour occuper ce lieu, à tel point que, à partir de là, il y a eu de nombreux petits hameaux construits, qui venaient chacun d'un quartier donné. Ces distinctions étaient fondamentales. Quand on venait de Hedjé, on l'appelait «le hameau sortant de Hedjé». Par exemple, «Bè-Hedjé-Kpota» ; c'étaient des gens venus de Hedjé qui sont montés à «Kpota» pour le former. Il y avait également un «Kpota» qui appartenait à Adjrométi, un «Kpota» pour Apéyéomé, et on devait les différencier. «Kpota», cela veut dire «en haut», sur le plateau...

Traditionnellement, Bè avait trois sortes de champs. Il y avait le «petit champ», qui est proche de la maison familiale, disons du lieu de résidence. Il y a le «champ moyen», qui est à -au plus- trois ou quatre kilomètres, et le «champ lointain», qui est à huit, dix ou douze kilomètres. C'était une tradition, une habitude pour tout le monde. Ces champs étaient exploités de façon simultanée. Le petit

(7) Jardin de case, enrichi de tous les déchets de la maisonnée.

LES QUARTIERS DE BE



Quartiers:

HEDJE Origine éwé } (Selon K. Agbétiafa)
 AGODOTIME Origine adja }

Limites des quartiers
 (Selon J. Riveleis)



Habitat villageois repérable
 dans le tissu urbain actuel (Selon E. Antheaume)
 (par la photographie aérienne
 de 1973)



Forêt sacrée



Cimetière

== Voirie actuelle

E.

Ecole

M. Marché

G. Ancienne gare

K. Lagune

champ, c'était juste à côté : chaque matin, quand on se lève, on peut aller rapidement voir ce qui se passe dans ce champ, surtout dans la grande saison des pluies. Les terrains fertiles étaient très loin du lieu de résidence, jusqu'à une douzaine de kilomètres. On allait là-bas dans la saison des pluies : selon qu'elle s'annonce intéressante ou pas, on doit faire plus ou moins d'efforts... On va au grand champ pour cultiver de vastes espaces, si bien que, comme il y a une grande distance entre le lieu de résidence et ce champ, on préfère alors s'installer carrément là-bas. Dans une famille, sur cinq enfants, il y en aura deux qui préféreront s'installer aux champs lointains plutôt que de rester au village, même si, à l'époque, les fils étaient totalement dépendants du père jusqu'à l'âge du mariage. Avant cet âge, tout ce qu'ils faisaient, toutes leurs activités étaient faites pour leur père ; ils cultivaient les champs pour leur père et ils n'avaient aucun revenu propre. Sauf au moment où il n'y avait pas des travaux de champs : ils s'adonnaient alors aux activités de tressage de paniers de roseaux ou à l'installation de poulaillers, qui pouvaient leur procurer des revenus propres. Mais en dehors de cela, les champs qu'ils cultivaient appartenaient à leur père d'une façon intégrale, jusqu'à ce que, un jour, le papa leur trouve une femme à épouser. A partir de ce moment-là, on leur trouve un emplacement pour construire et un champ à cultiver. Autrefois, jusqu'à leur mariage, les fils travaillaient pour leur père, de façon systématique.

- Q - Quand le père vieillit, y a-t-il un de ses fils qui reste avec lui et qui reprend l'exploitation familiale à sa mort ?

- Oui ! C'est l'aîné qui prend la suite de l'héritage. L'aîné, qui est resté avec son père, deviendra le chef du lignage.

- Q - Et les cadets ? Que deviennent-ils quand ils accèdent à la maturité (c'est-à-dire assez tard : vers une trentaine d'années, je pense) ?

- Oui, mais le partage de l'héritage a aussi des règles bien précises. Ce n'est pas parce que vous êtes l'aîné que vous devez tout faire de façon indépendante, que vous devez vous approprier de façon indéfinie tout l'héritage. Pendant le temps où les cadets sont encore jeunes, vous pourrez gérer les biens du lignage, mais ensuite il y a répartition de l'héritage. Celui-ci se fait par femmes épousées : si votre père a eu cinq femmes, il y a cinq parts. Si vous êtes le seul enfant d'une femme, vous avez plus d'héritage que ceux de l'autre femme qui a eu quatre enfants. Le principe est donc clair et simple : la répartition se fait par femme épousée.

- Q - A Bè, vous ne connaissez que l'héritage patrilinéaire, du père au fils ? Vous ne connaissez pas l'héritage de l'oncle au neveu ?

- Si ! Jusqu'à une époque récente, c'était plutôt l'héritage d'oncle à neveu.

- Q - C'est-à-dire du frère de la mère au fils de sa soeur ?

- Parfaitement.

- Q - Ce qu'on appelle l'héritage matrilinéaire...

- Oui, c'est cet héritage qui avait prévalu pendant longtemps. C'est peut-être, ou probablement, avec l'arrivée des Blancs - enfin, avec l'entrée en contact avec la civilisation des Blancs - que les choses ont évolué autrement. A un moment donné, on constate que les deux principes jouent. C'est qu'on a, en plus de l'héritage du père, une partie de l'héritage matrilinéaire qui vient s'y ajouter. Donc avant, on héritait plutôt de l'oncle au neveu, mais à partir d'un certain moment, on a fait le mélange des deux.

- Q - Dans votre famille, par exemple, au niveau de votre grand-père, savez-vous s'il a hérité de votre arrière-grand-père ou de votre arrière-grand-oncle ? Est-ce que vous en avez gardé le souvenir ?

- Oui. Mon père, précisément, a reçu une partie de l'héritage de son oncle et une partie de son père. Mais ce qu'on nous a dit, c'est que l'héritage était proportionnel à l'intensité de l'activité du fils : si l'enfant travaillait beaucoup, on pouvait peut-être fermer les yeux et lui donner encore, même une fois qu'il s'est marié, puisque les terres étaient inoccupées (à l'époque il n'y avait pas beaucoup de population). Donc, dans ces grands espaces, il était donné à tout le monde de cultiver comme il pouvait. Il y avait une limite globale pour la famille, mais l'enfant qui travaillait beaucoup pouvait recevoir beaucoup de terres.

- Q - Il y avait donc une prime au travail ?

- Oui, il y en avait une pour les enfants les plus courageux.

- Q - Pour revenir aux problèmes de peuplement de ce qui est aujourd'hui l'agglomération de Lomé, peut-on dire qu'il y avait plutôt les aînés qui restaient à Bè et les cadets qui allaient fonder des hameaux sur le plateau de Tokoin ? Ou bien est-ce moins clair que cela ?

- Je pense que c'était plutôt l'inverse : c'était plutôt les aînés qui quittaient leur père pour aller s'installer très, très loin, sur l'emplacement que leur père leur avait indiqué pour travailler, peut-être dans l'espoir de ne pas porter ombrage aux cadets qui montaient, qui grandissaient, et aussi pour avoir une certaine autonomie.

- Q - Ce n'était donc qu'à la mort du père que l'aîné revenait à la maison familiale ?

- Oui, c'est à la mort du père que l'aîné revenait à la maison familiale. On a dit qu'il avait aussi l'héritage matrilinéaire : à certains moments, des neveux quittaient carrément leur père et leur mère pour venir s'installer chez l'oncle. On a constaté que des gens sont partis d'Aflao pour venir à Bè tout juste parce que leur oncle se trouvait à Bè, et vice versa, à tel point qu'actuellement il y a eu brassage dans les populations. Si l'on veut discuter de la propriété foncière, on peut trouver

des gens d'Aflao qui ont des droits de regard sur des propriétés de Bè, et vice versa, parce que, à un moment donné, l'héritage de l'oncle au neveu a joué. Certaines fois, c'est l'oncle qui peut aller chercher son neveu, parce qu'il est malade et que personne ne s'occupe de lui (car, autrefois, c'était l'oncle qui devait s'occuper de son neveu). Il va le chercher chez ses parents et il l'installe chez lui, pour s'occuper de lui et lui donner un lopin de terre à travailler. Et quelquefois l'enfant ne le quitte plus : il reste, il s'installe chez son oncle et il devient alors membre de cette famille. Il peut avoir aussi des terres, qu'il gère à sa guise.

- Q - Pour ce plateau dit aujourd'hui de Tokoin, pensez-vous que les propriétés de divers quartiers de Bè étaient complètement enchevêtrées, ou est-ce qu'il y avait des territoires relativement bien délimités, qui ont donné les quartiers d'aujourd'hui ? Pouviez-vous avoir côte à côte quelqu'un d'Adjrométi et quelqu'un de Bè-Apéyéme, et puis, plus loin quelqu'un de Dangbipé ?

- En fait, il avait des parties bien délimitées, justement parce que les quartiers se transportaient littéralement sur les territoires occupés. L'on ne peut pas avoir un Adjrométi qui chevauche ou qui intercepte un Hedjé, par exemple. Pour ce qui concerne les champs, il y a tout un bloc de territoire qui appartient à Hedjé, qui est exploité par les gens de Hedjé, et à côté, on peut trouver un bloc de territoire exploité par Adjrométi. Mais de l'autre côté, on peut avoir encore Hedjé. C'est des pans entiers, et non des parcelles de terrains enchevêtrés les unes dans les autres. Il y avait un découpage en quartiers ruraux, qui est devenu largement celui des quartiers urbains d'aujourd'hui. Ces quartiers ruraux se prolongeaient pratiquement jusqu'à Agoènyivé et à Kélégougan (8), qui avaient leurs propres champs autour d'eux.

- Q - J'ai trouvé indiqué, dans un texte vieux d'un siècle, un village de «Biossé», qui devait se situer à peu près à l'emplacement de l'Université du Bénin actuelle (alors qu'il y a maintenant un quartier Biossé à Amoutivé). Il était autrefois fameux par ses fabricants de fétiches et de poteries. Avez-vous le souvenir d'un quartier Biossé de l'autre côté de la lagune ?

- Je n'ai pas souvenir de ce quartier vers l'Université du Bénin, mais je sais qu'il y a un Biossé qui est entre Bassadji et Amoutivé, un quartier qui s'appelle aussi Sopé, dont les habitants ont leurs répondants -en termes de quartiers ruraux- à Massouhoin, au PK 9 (9) en allant à Agoènyivé, tout juste après Lomé II. Il y a là-bas un quartier que les gens habitent encore actuellement, et qui s'appelle Massouhoin. C'est une bonne partie des gens de Massouhoin qui habitent actuellement Sopé. On peut faire correspondre ces quartiers ruraux aux quartiers fondamentaux qui existent à Bè : il y a une délimitation claire et nette. Par exemple, si on prend Atchégou (10), il est fondamentalement rattaché à Hedjé, et le quartier

(8) Sur le rebord de la large vallée marécageuse de Zio, au nord et au nord-nord-est de Lomé.

(9) Point kilométrique (mesuré à partir de la gare de Lomé).

(10) Ou Atiégo, au nord-est, au bout de la piste de l'aéroport.

d'Adakpamé(11) à Adjrométi. Il y a une partie de Tokoin qui est rattachée à Adjrométi, une partie à Hedjé et une autre à Apéyéomé. Quand on va vers Kélégougan, qui est rattaché à Amoutivé, ce n'est pas seulement un découpage administratif, c'est que les populations de ces quartiers - ceux qui sont partis fonder ces quartiers ruraux : Kélégouvi et Kélégougan- sont venus d'Amoutivé. Mais après, avec l'arrivée des colons et le découpage administratif, on a tout fait pour que ces quartiers ruraux coïncident avec les cantons, c'est-à-dire pour que ces quartiers appartiennent aux mêmes cantons. Par exemple, si l'on prend le canton de Bè, les sept quartiers et les quartiers ruraux qui leur correspondaient appartiennent au même canton, et ainsi de suite...

- Q - *J'ai trouvé un texte de Hugo Zöller, l'un des premiers explorateurs du Togo, qui vient à Bè en 1884(12). Il décrit un village dont il dit clairement qu'il est bien différent de ce qui se voit ailleurs : les cases y sont rondes (alors que traditionnellement les cases éwé sont quadrangulaires), avec des toits coniques qui se terminent en pointe. Avez-vous gardé le souvenir ou vous a-t-on parlé de ces cases rondes qui auraient survécu à Bè jusqu'à une époque relativement récente ?*

- Dans leur majorité, les cases de Bè à l'époque coloniale étaient des cases quadrangulaires, sauf dans les quartiers qui étaient autour de la forêt sacrée. A l'époque, il y avait une délimitation précise de Bè : il y avait une ligne imaginaire qui partait de Kpéhénou jusqu'à la lagune, qui coupait la rue Amémaka-Libla(13) et qui continuait jusqu'à la lagune. A l'est de cette ligne, c'est Bè, Bè dans son sens originel de «cachette», en ce sens que cette portion de territoire doit respecter les coutumes et les interdictions des rois de la forêt sacrée. A l'ouest de cette ligne, c'est Amoutivé (et une partie de Bassadji) qui sont ainsi hors de ces interdits qui disaient de ne pas jouer de tam-tam, de ne pas siffler au-delà de 18 heures, de ne pas construire de cases en tuiles ou tôles, par exemple, mais des cases rondes couvertes de paille, pour marquer le passage à proximité avec la forêt sacrée. Donc il y avait, en effet, à cette période que vous citez, ces traditions de construire comme les maisons fétiches, en signe de sacré : on respectait les formes qui étaient en vigueur dans la forêt sacrée. A ce moment-là, la forêt était immense (actuellement, elle s'est beaucoup rétrécie) ; la forêt avait beaucoup d'espace et les maisons qu'on rencontrait auprès de la forêt sacrée étaient peut-être les maisons de ceux qui patronnaient les fétiches de la forêt : donc ils devaient en respecter les formes, comme cet explorateur l'a bien observé.

- Q - *Donc, pour résumer, on avait un village à la population composite, ouverte sur l'extérieur par les échanges matrimoniaux, mais vivant très renfermée sur ses activités agricoles et sur ses convictions religieuses, et notamment ne participant*

(11) A l'est, derrière la raffinerie de pétrole.

(12) «Le Togo en 1884», in «Les chroniques anciennes du Togo» n°1, Lomé, éditions Haho, 1990, 216p.

(13) Seul axe routier de Bè, qui relie Amoutivé à l'ouest à la rue Pa-de-Souza à l'est.

guère au système commercial qui était très dynamique sur la côte depuis le début du XVIII^e siècle. Donc une société de gens qui viennent de tout le monde des lagunes, depuis Aflao jusqu'à Togoville, et qui a su se maintenir intacte jusqu'à l'époque coloniale...

- Oui ! C'était une population qui était très renfermée sur elle-même, parce qu'elle avait ses coutumes à respecter. Il faut dire que la population de Bè, -les Bè autochtones- avait des alliances avec les populations (pas seulement des alliances: des affinités de parenté) avec les populations de Togoville, de Lébé, d'Ekpui... Effectivement, la population de Togoville, à un moment donné, a eu une prééminence de droit sur les populations de Bè, et les terres qui étaient à Bè étaient gérées par les chefs de Togoville, ou par le chef qui devenait le plus fort, le chef qui était respecté par tout le monde. Toute la région était centrée sur Togoville ; donc, de ce fait, son chef avait autorité sur les terres jusqu'à Bè. Cette histoire a posé problème à l'époque où les Allemands avaient déclaré d'utilité publique les terrains sur lesquels ils voulaient planter leurs cocotiers : les chefs de Togoville venaient jusqu'à Bè pour vendre les terrains, parce qu'ils estimaient que ça leur appartenait. Et on a mis le holà -c'était à l'époque du fameux titre foncier 255 (14)- pour mettre fin aux prétentions des gens qui venaient depuis Togoville pour vendre les terrains ici.

Les terrains de la bande côtière n'intéressaient guère les Bè en tant que tels, parce qu'ils n'étaient pas fertiles. Les gens qui venaient du Ghana (de l'ancienne Gold Coast), qui étaient des pêcheurs (15), s'installaient librement sur cette côte, mais ils demandaient quand même l'autorisation au chef, qui existait avant eux. Les Bè n'avaient pas considéré ces terrains comme des terres utiles : ils préféraient partir fonder de petits hameaux à Tokoin, et même vers le Zio, pour pouvoir y cultiver la bonne terre.

Je crois que, à cette époque, la forêt était encore dense. Elle a diminué petit à petit. Quand il y avait la forêt, une bonne partie de la population s'adonnait également à la chasse. Mais quand la forêt a diminué, beaucoup sont partis s'installer sur les terres fertiles pour cultiver. Donc, effectivement, le peuplement de la bande côtière par d'autres a été facilité, parce que les Bè eux-mêmes ne trouvaient pas d'utilité à y venir. C'est seulement avec l'introduction du cocotier que certains Bè se sont repliés sur cette bande, pour en prendre des parties et y mettre des cocotiers. Il y a des familles entières venues du Ghana qui ont occupé les lieux, quelquefois même de façon libre, sans aucune contrainte de la part des Bè.

*
* * *

(14) Immatriculé en 1927 par le chef Aklassou (il couvrait tout l'est de Lomé, de la savonnerie jusqu'au port). Dans les années 1950, il a été (et il est toujours) violemment contesté par les gens d'Adjrométi.
(15) Venu du pays anlo (les plus maritimes des Ewé, à la fois habiles commerçants et hardis piroguiers), à l'ouest de Lomé, jusqu'à l'estuaire de la Volta.

- Q - Ce monde des gens de Bè, qui pêchait en lagune, chassait en forêt, cultivait sur le plateau en terre de barre, et qui était une fédération de quartiers, avait-il une structure politique ? Existait-il vraiment une unité politique ? Y avait-il un vrai chef, ou est-ce que c'était uniquement les principaux féticheurs - et en particulier les prêtres de la forêt sacrée- qui dirigeaient la communauté ?

- Au départ, avant l'arrivée de ces fétiches à Bè (d'après la légende : je me limite seulement à ce qui est plausible), l'organisation sociale était la suivante : l'aîné de la famille demeurait le chef du groupe, et chaque famille délégait son chef au conseil des notables.

Puisqu'il y avait des familles qui étaient venues avant d'autres, peut-être y avait-il certains notables qui étaient, disons, des «notables-en-chef»... A l'occasion des guerres, ces notables étaient en même temps chefs de guerre, car ceux-ci étaient recrutés par famille : actuellement, il y a des rités, des pratiques rituelles, autour des «togbi-zikpi» (16) et des «awa-zikpi» (17) (c'est-à-dire des trônes de guerre) qu'on respecte encore. Dans une famille, ce trône passe en succession de fils en fils. Il y a des groupes de familles qui vénèrent un même trône (on peut en trouver qui sont vénérés par une dizaine de familles). Ça veut dire que, à l'époque, le chef appartenait à une famille donnée, mais qu'il y avait des familles vassales, ou alliées, qui vénéraient le même trône. Donc, ceux qui réfléchissent peuvent savoir que, au début, il y avait un chef de guerre, et que c'est son trône qu'on vénère jusqu'à présent.

- Q - Y avait-il, comme chez les Anlo, une division entre «aile droite», «aile gauche», «avant-garde», «arrière-garde» : une organisation sociale à base militaire, inspirée par l'armée ashanti ?

- Oui, c'est ça !

- Q - Cela existait à Bè ?

- C'était la même pratique : les Anlo et les Bè faisaient tous partie de la diaspora éwé venue de Notsé, donc les pratiques ashanti étaient entrées également dans les habitudes des Bè (18). Je me rappelle que, lors d'une manifestation à Aflao, on nous a dit qu'effectivement, les gens avaient organisé le contrôle de leur canton en s'inspirant du schéma que vous venez de citer. Cela veut donc dire que cela existait effectivement. Je doute que, à quatre kilomètres de distance, les Bè n'aient

(16) Trônes de chefs (tabourets à cinq pieds, relevés sur les côtés, symboles du pouvoir dans cette partie de l'Afrique). Voir leur influence sur l'architecture moderne ci-dessous, dialogue n°3.

(17) Awa = guerre, Zikpi ou Zikpi = trône. (Le w se prononce ici comme deux v, comme dans «éwé», et non à l'anglaise).

(18) Les influences ashanti n'ont pu s'exercer qu'aux XVIII^e et XIX^e siècles, bien après l'épisode de Notsé (XVI^e s. ?). Les Anlo étaient traditionnellement alliés aux Ashanti, du Ghana central. Les Bè, non. Mais le canton d'Aflao servait d'intermédiaire, au propre comme au figuré.

pas été également organisés de la même façon. Les Bè étaient surtout des chasseurs, ils étaient pacifiques, mais ils organisaient également des expéditions punitives jusque vers Tsévié, ou vers le Bénin... Avant, les Bè étaient également des guerriers. On ne peut pas dire qu'ils aient toujours été pacifiques.

- *Q - En effet, dans le récit de la guerre de 1784 que nous a laissé le Danois Isert(19), il mentionne un contingent de Bè dans l'armée venue de Glidji et Aného pour encercler les Anlo, attaqués en même temps à l'ouest par l'armée des Danois et de leurs alliés d'Accra et de la Volta. Et, au début du XVIII^e siècle, les Bè s'étaient battus contre cette invasion venue de l'est...*

- A cette époque, c'était le «sauve qui peut», pour avoir beaucoup de revenus, ou bien beaucoup d'autres choses... Chacun faisait des expéditions militaires, et les Bè y participaient aussi.

- *Q - Revenons à Bè en temps de paix. On avait donc un conseil des notables principaux, surtout des anciens des familles les plus puissantes, les plus vénérables. Mais y avait-il aussi une autorité supérieure unanimement reconnue ?*

- D'après ce qu'on nous a dit, il y avait une autorité supérieure par quartier. Par exemple à Hedjé, il y avait un chef historique, qui transmettait son pouvoir de père en fils. A Adjrométi également il y avait un chef, le «notable-en-chef», peut-on dire...

- *Q - En 1910, les Allemands créent une chefferie de canton à Bè, et intronisent ainsi Aklassou Ier. Sur quelles traditions pouvaient-ils s'appuyer pour avoir choisi celui-ci plutôt qu'un autre ?*

- La chefferie moderne, la chefferie institutionnalisée par les Allemands, n'était pas celle qu'on avait respectée jusque-là. C'est celui qui était allé parmi les premiers au contact avec les colonisateurs, ou bien que toute la population avait délégué pour être l'interprète, l'interlocuteur avec les colonisateurs, qui, finalement, a été nommé chef. On ne peut pas dire que les colonisateurs ont entériné une situation de fait : ils ont créé de toute pièce une chefferie et, finalement, tout le monde lui a voué allégeance, jusqu'à présent. Mais, à côté de la chefferie moderne, il y avait également et toujours le grand chef *avéto*, c'est-à-dire le chef-prêtre, le prêtre de la forêt sacrée. Il faut faire une distinction entre la forêt sacrée et les gens qui habitent la terre. Nous distinguons le chef de la forêt sacrée et les chefs de terre, qui sont les chefs de la population «normale». La population n'habite pas la forêt sacrée, mais les lois sont légiférées par les prêtres de la forêt sacrée, et exécutées par les chefs de terre. Donc, s'il s'agit des fétiches, il y avait une allégeance du chef de terre au chef de la forêt sacrée ; mais si on veut parler des affaires de la cité, des affaires civiles, le prêtre de la forêt sacrée est sous la loi du chef de terre.

(19) Paul E. Isert : «Voyages en Guinée et dans les îles Caraïbes» (édité par N. Gayibor), Paris, Karthala, 1989, 269 p.

- Q - Où situez-vous ce personnage qu'on appelle fionovi(20), qui était, si j'ai bien compris, le frère cadet ou le neveu de l'avéto, le grand-prêtre de la forêt, et qui était le gestionnaire de ses biens ?

- Le fionovi, en fait, c'est celui qui détient la réalité du pouvoir, les pratiques, les us et coutumes de la forêt sacrée... Par exemple, quand le prêtre de la forêt sacrée vient à décéder, c'est le fionovi qui assure l'intérim pendant un temps relativement long, qui fait tout, toutes les pratiques. Et c'est ce fionovi -enfin, la communauté, ou bien le conseil des fionovi-qui va introniser ensuite le nouveau grand-prêtre. Celui-ci est un prêtre, avec tous les pouvoirs mystiques, qui reste là, dans la forêt ; toute la pratique est faite par les fionovi, qui sont entourés d'autres adeptes (masculins et féminins).

- Q - Sur le premier plan qui a été fait de Lomé (il remonte à 1891), il est indiqué que les terres qui sont aujourd'hui le quartier Béniglato appartiennent à «Fionovi de Grand-Bè», c'est-à-dire que les Allemands(21) ont pris pour un nom propre, pour un individu, ce qui était un titre, et cette fonction plutôt religieuse est donc devenue une propriété foncière. En 1911, il y a eu un arbitrage par les fonctionnaires allemands (dont une traduction en français se trouve à la Conservation foncière) sur le partage de ces terres dont vous disiez il y a un instant qu'elles n'avaient autrefois pas de valeur -les sols sablonneux du cordon littoral- et qui commencent à en avoir à ce moment-là, parce qu'on les plante en cocotiers. Cet accord de 1911 partage ce qui est, grosso modo, tout l'est de la ville d'aujourd'hui entre Aklassou, chef depuis 1910, qui reçoit l'actuel titre foncier 255 et la cocoteraie de Souza, et les «héritiers de Fionovi», auxquels cet arbitrage attribue la zone où est situé le port actuel. Est-ce que, de nos jours, il existe encore une famille «Fionovi» qui serait les descendants, les héritiers de ce «Fionovi» de la fin du XIX^e siècle, dont les Allemands avaient fait le premier chef administratif, le premier «yovofio» (22) de Bè.

- A ma connaissance, non ! Je n'ai pas d'informations concernant cette famille Fionovi. Ce que je sais, c'est que le prêtre de la forêt sacrée a des tuteurs ; ce sont peut-être ces tuteurs qu'on appelait autrefois Fionovi.

Pour être intronisé prêtre de la forêt, il y a tout un long processus. Il faut d'abord que vous soyez choisi par le fétiche. Ce n'est que dans les populations des villages comme Lébé, Aflao, Djagblé, Togoville, que le fétiche choisit celui qui sera le prêtre. Après ce choix, ce prêtre va passer un long temps à Togoville. Ensuite,

(20) Fio : chef, novi : petit-frère.

(21) En particulier le premier administrateur de Lomé, Richard Kūas (1889-1894), qui décrit dans ses mémoires «Fionovi, chef temporel et spirituel de Grand- et Petit-Bè», comme un personnage habile, pseudo-magicien, qui essaye (en vain) de manipuler l'Allemand, puis se rallie à lui à condition que celui-ci respecte les apparences de son prestige auprès de la population (texte à paraître dans les Chroniques anciennes du Togo).

(22) Chef pour les Blancs («Yovo»).

environ trois ans après (23), il fait la remontée vers la forêt de Bè. Ce prêtre peut être de n'importe quelle famille : on ne peut pas dire que le prêtre de la forêt sacrée de Bè appartient à une famille donnée en tant que telle et, par conséquent, il en est de même pour le fionovi : à chaque prêtre de la forêt correspond un fionovi. C'est ce qu'il faut comprendre. Mais, en même temps, il faut dire aussi que la famille originelle, celle qui a amené ces fétiches à Bè, continue de jouir de la prérogative d'introniser le grand-prêtre. Ce sont les gens de cette famille qui connaissent la coutume, la pratique ; ce sont eux qui l'intronisent, qui lui communiquent son pouvoir de chef. Peut-être, à l'époque, le prêtre de la forêt sacrée a-t-il vécu pendant longtemps, et ce fionovi a-t-il eu le temps, à ce moment où les terres prenaient de la valeur, avec l'arrivée des Allemands, de s'approprier une partie de cette terre... Parce que le fionovi, effectivement, avait un pouvoir supérieur même au chef traditionnel, qui est le chef d'un lignage donné, d'une famille donnée. Le fionovi impose sa loi parce qu'il est proche des fétiches ; donc, s'il veut s'approprier un terrain, on ne peut le lui refuser (d'autant plus que cette partie des terres n'intéressait personne).

La gestion des terres, à l'époque, revenait au chef de famille, c'est-à-dire à l'aîné ; à l'intérieur de ça, tout le monde pouvait cultiver, mettre en valeur n'importe comment ; mais la terre n'appartenait pas individuellement à qui que ce soit. On ne peut pas posséder en propre le terrain que l'on cultive : «Ça, ce sont les terrains appartenant à Hedjé ; cette partie appartient à la famille Amégan: il y a son fils Akakpo qui cultive...», et ainsi de suite. On ne peut pas dire d'emblée qu'il y ait une grande portion de terrains qui appartient à telle ou telle famille...

- Q - C'est ce qu'on appelle un droit d'usage : quand vous cultivez, c'est à vous, et après, quand on cesse d'utiliser, cela retombe dans le lot commun.

- Oui ! Voilà ! Pendant longtemps, il y avait seulement un droit d'usage sur les terrains. C'est avec le temps où l'on a commencé à les vendre, et que tout le monde a voulu s'approprier ces terrains. Sinon, c'était seulement un droit d'usage : une fois que vous ne cultivez plus, on vient vous demander si vous pouvez donner ça à cultiver à votre frère ou bien à vos neveux. S'ils le cultivent pendant longtemps, c'est eux qui ont le droit dessus. Au moment où les terrains ont pris de la valeur, ils sont devenus la propriété de ceux qui les cultivaient. C'est pour ça qu'il y a, actuellement, énormément de problèmes fonciers à Bè. Parce que, à l'époque, c'était seulement un droit d'usage ; mais avec l'arrivée des colons, avec l'arrivée des spéculations sur les ventes de terrains, tout le monde a voulu délimiter une propriété bien à lui, et ça a vite abouti à d'énormes difficultés (non seulement à Bè, mais partout ailleurs dans la bande côtière, voire dans le Région maritime...). Ce fionovi étant peut-être, plus malin que les autres, a pu vouloir s'approprier une partie de terres, et espérer rétrocéder ça à des gens qui cherchaient à s'installer là, à l'époque.

(23) L'ethnologue Albert de Surgy a démontré qu'il s'agit en fait d'un cycle compliqué luni-solaire ; l'avéto «règne» 33 lunaisons dans la forêt sacrée de Togoville, puis 44 dans celle de Bè.

Très fréquemment, les colonisateurs, qui ignoraient tout de la réalité sociale du pays qu'ils envahissaient, croyaient sur parole les premiers qui se présentaient à eux en disant : «C'est moi le chef», «c'est moi qui possède», «c'est moi qui suis le roi»... et, du coup, ils entérinaient comme ça des renversements extrêmement importants. Sans vouloir faire -faute d'éléments précis- une analyse détaillée des chefferies, il faut resituer ces chefferies à partir de l'époque allemande. Beaucoup n'existaient pas avant : les chefferies antérieures n'étaient que des chefferies traditionnelles : le pouvoir de commander, le pouvoir de conduire les guerres, le pouvoir de guérir... S'il y avait un féticheur qui était fort pour guérir, il était chef... J'ai dit tout à l'heure qu'il y avait des chefferies traditionnelles par quartier, et même pour chaque famille. C'est le conseil des chefs, qui constituait le sommet de la pyramide de l'organisation sociale. A partir de la colonisation, les Allemands ont voulu moderniser cette organisation sociale, et d'abord avoir un interlocuteur unique, au lieu de beaucoup de représentants claniques...

*
* *

- Q - Revenons, si vous le voulez bien, aux caractères originaux de ce vieux village de Bè. Le plus remarquable, n'est-ce pas ?, c'est cette forêt sacrée, qui existe toujours au centre de Bè. Mais elle n'est pas la seule.

- Non, en effet. Il y a deux forêts sacrées : la grande forêt sacrée, en face de Dangbipé, que tout le monde connaît, et également une petite forêt sacrée près de la savonnerie de Bè(24). Ces forêts ont des fonctions différentes : elles sont utilisées alternativement par les prêtres régnants, les avéto. Car ceux-ci se succèdent l'un à l'autre selon trois «règnes» : il y a le règne d'*Akplaka*, puis le règne d'*Agboli*, enfin le règne de *Togbo*.

- Q - C'est-à-dire que les divers avéto portent successivement ces trois noms, chacun à son tour ?

- C'est ça ! Chaque nom correspond à un règne. Par exemple, quand c'est la période d'*Agboli*, celui qui s'appelait *Koffi* ou *Kokou* auparavant et qui devient prêtre s'appellera *Agboli*. Quand *Akplaka* décède dans la grande forêt de Dangbipé, celui qui va lui succéder, *Agboli* ira dans la petite forêt de la savonnerie. Après *Agboli*, on revient à la grande forêt avec le règne de *Togbo*, puis ce sera à nouveau *Akplaka*. (Ce sont les *Agboli* qui vivent dans la petite forêt).

(24) Toutes deux de quatre ou cinq hectares, mais la seconde a perdu la moitié de sa surface en quinze ans du fait de l'invasion des ordures sur sa périphérie. La savonnerie est une petite usine créée en 1956 à l'extrémité orientale de la cocoteraie d'Augustino de Souza.

- Q - Actuellement où est l'avéto, et comment s'appelle-t-il ?

- Akplaka est décédé en 1980. Nous sommes dans la période intérimaire. On va introniser prochainement Agboli.

- Q - Cette petite forêt à l'air d'être passablement laissée à l'abandon, et les gens du quartier semblent ne pas avoir grand respect pour elle : ils vont y déposer leurs ordures.

- Effectivement. Avant que ce prêtre régnant ne vienne, il est probable que nous la réaménagerons, qu'on clôturera et qu'on assainira un peu les lieux... Actuellement, c'est l'abandon, parce que l'autre a dû régner pendant longtemps : Akplaka, qui vient de décéder, a eu une longue durée (25), ce qui a fait qu'on ne s'est pas occupé de cette forêt-là depuis très longtemps. Auparavant, les règnes étaient courts : trois à quatre ans. Ça permettait de s'occuper alternativement d'une forêt, puis de l'autre. Aussi longtemps qu'Akplaka a vécu, on a laissé l'autre à l'abandon. Agboli va venir maintenant ; il faudra donc qu'on réaménage cette petite forêt pour qu'il puisse s'y installer.

- Q - Est-ce qu'on a gardé en mémoire le nombre des Akplaka, Agboli et Togbo qui ont déjà régné ?

- Oui, mais moi, personnellement, je ne peux pas les donner, car je n'ai pas fait de recherche dans ce sens (26).

- Q - Autre caractère majeur du vieux Bè, c'est la présence de la lagune. Quel était le rôle de la lagune dans l'économie et dans la mythologie du vieux Bè ?

- La lagune jouait un rôle très important : économique, culturel, rituel, social... D'abord la lagune était intimement liée à la forêt sacrée : c'est par la lagune d'ailleurs, en suivant son cours, que les prêtres quittent Togoville pour venir dans la forêt sacrée de Bè. Il y a différentes étapes : on passe par Togoville, on vient à Amédéhouévè (27), on vient autour de Baguida, puis on arrive à Bè. Le passage se fait la nuit. Si le jour vous surprend, il faut vous cacher ! Vous continuerez la marche la nuit prochaine. Quelquefois, pour des liaisons très rapides, ou bien si le prêtre veut correspondre avec ses tuteurs à Togoville, il peut prendre la pirogue et aller chercher des instructions et des décisions à Togoville, puis revenir : tout ça se passe toujours pendant la nuit.

(25) Une douzaine d'années, chose tout à fait anormale, et qu'on a su interrompre...

(26) Selon A. de Surgy, le dernier avéto (1967-80) était le 15ème. Le cycle entre les intronisations étant en théorie de 19 ans, l'institution remonterait donc au début du XVIIIème siècle ou à la fin du XVIIème siècle. Le prochain avéto devrait être intronisé au plus tôt en 1999.

(27) A l'embouchure du Zio dans le lac Togo.

La lagune sert également à nourrir la population de Bè, qui ne pouvait pas exploiter la mer. Les Bè n'étaient pas des pêcheurs, mais il y avait quand même la possibilité, à des moments donnés (28), de prendre du poisson dans la lagune. La date de la prise des poissons était réglée par les fétiches de la forêt sacrée : ce n'était pas à longueur d'année qu'on pouvait pêcher dans la lagune de Bè.

Il y a donc une période où l'on interdit la pêche, et pendant laquelle on fait des cérémonies dans cette lagune. Il y a la fête qu'on appelle *Montazan*, la fête qui coïncide avec les prémices : on vient vers la lagune, on fait des cérémonies, et on prend un peu d'eau de la lagune qu'on emporte vers la forêt sacrée. Ce n'est que le jour où l'on lève l'interdiction sur la lagune que vous allez pêcher. Si on l'a interdit et que vous y allez quand même, vous allez effectivement prendre des poissons ; mais les gens racontent que, une fois que vous les avez mis dans vos marmites, vous préparez, vous coupez,... et ce sont des pythons que vous coupez ! C'est la légende qui raconte ça : vous voyez bien que ce sont des poissons que vous prenez et que vous allez préparer, mais ce sont des pythons que vous allez couper...

- Q - Ce qui est un affreux sacrilège...

- Oui ! C'est une affaire sacrée... Il faut aller rapidement dans la forêt sacrée pour faire les cérémonies de purification, sinon vous décédez ! Les Bè vivaient autrefois de la forêt, ou plutôt des forêts (car la bande côtière aussi était une forêt), où l'on chassait, et de la lagune. Ces forêts avaient un rôle économique pour les Bè. La lagune était aussi une voie de communication entre les populations-soeurs : auparavant, la lagune allait jusqu'en pays anlo et, de l'autre côté, passait jusqu'au Bénin (29) ; cette lagune était une voie navigable, une voie de communication entre différentes populations qui sont des populations-soeurs des Bè. Les Anlo, à l'époque, avaient presque les mêmes rituels : Togbi-Nyigblin était à l'époque adoré par tout le monde depuis Togoville jusqu'à Anloga.

- Q - Oui, mais c'est un Nyigblin inverse : la cité d'Anloga adore un Nyigblin mâle et belliqueux, alors que celui de Togoville est pacifique et féminin : deux aspects complémentaires d'une même réalité...

- C'est ça ! Il paraît, effectivement, qu'il y a deux Nyigblin, il y a le Nyigblin mâle, qui est à Togoville...

- Q - Non, à Anloga, au-delà de Keta...

(28) A la fin de la saison sèche, où l'eau et de très nombreux poissons se concentrent au fond de quelques mares. Il est bien sûr de sage gestion écologique de ne pas pêcher avant : ce serait tuer la poule aux oeufs d'or.

(29) Il n'y a pas de jonction hydrographique entre le système lagune de la Volta (dont la lagune de Lomé est l'extrémité orientale) et celui du lac Togo. Mais on pouvait facilement porter des pirogues de Baguida ou de Dévégo à la vallée du Zio.

- Oui, c'est le Nyigblin femelle enfin qui est ici... Dans tous les cas, il avait le même rituel.

Avant, la lagune de Bè constituait donc une voie de communication, et elle nourrissait la population de Bè en poissons. Il paraît que, quand les chasseurs allaient chasser et qu'ils revenaient bredouilles, cette lagune faisait des miracles. On raconte qu'une fois, un chasseur qui avait fait sa prière, et qui revenait bredouille d'une chasse, passa par la lagune : il y a trouvé une antilope prise dans la boue, et plein de poissons tout autour ! il a dit que la lagune lui a donné en même temps une antilope, qu'il était parti chercher et qu'il n'avait pas trouvée, et des poissons, qu'il n'avait pas cherchés. C'est pourquoi il y a un cri pour les Bè, un cri de ralliement ! «*Ba de pi, ba de akpa!*» : «La boue a pris l'antilope, la boue a pris du poisson». Il a suffi de tendre la main dans la boue pour prendre l'antilope et les poissons : d'où «*Ba de pi, ba de akpa*». La lagune était nourricière et bienfaitrice pour les Bè, comme on le voit dans le cas de ce chasseur, parti perdre une journée en brousse et qui trouve dans la lagune ce qu'il avait cherché en vain là-bas. Donc la lagune avait une importance capitale pour les Bè.

Au-delà de ce rôle économique et social, la lagune participait au rite ; il paraît que l'eau de la lagune servait à faire beaucoup de choses, qu'on ne peut pas citer ici. A certains moments, il y avait des problèmes : beaucoup de maux, des maladies endémiques... Il suffisait qu'on vienne dire ça à la lagune -il y a une façon de la dire- et on pouvait arriver à circonscrire ces maux. Il y a donc beaucoup de légendes qui se rapportent à cette lagune, à tel point que, actuellement, quand on a assaini cette lagune, les gens superstitieux ont pu dire que, si les maladies revenaient, elles ne pourraient plus être éradiquées par la même magie qu'autrefois... Pour quelqu'un qui est traditionnaliste, il peut dire que l'assainissement de la lagune va, peut-être, amener plus de maux que de bien à la population de Bè.

- Q - Heureusement, ça n'a pas été le cas ! Il y a une autre singularité de Bè, c'est d'avoir gardé quand même ses fétiches, ses bokono (30), ses couvents, d'être resté dans le monde moderne un pôle religieux qui attire les gens, non seulement de toute la ville, mais même du reste du pays.

- Oui, c'est ce que l'on peut constater à Bè, c'est frappant ! Moi-même, je suis souvent surpris de voir ça... Quand vous contemplez les concessions de l'extérieur, vous avez l'impression d'une certaine exigüité : vous vous sentez un peu à l'étroit. Mais vous entrez dedans : il y a de grands espaces, où l'on peut même organiser des fêtes, des réjouissances, des tam-tams pour les fétiches... Dans chaque famille (pour autant que cette famille puisse s'identifier par rapport aux autres), on garde une concession avec, à l'intérieur, une grande cour pour pouvoir vaquer à toutes ses activités-là. C'est bien là l'originalité de Bè. Je tiens à le confirmer : chaque famille de Bè a toujours gardé un espace pour ses activités de fétiches et ses réjouissances ancestrales.

(30) Devins.

- Q - C'est-à-dire pour les réunions populaires, que ce soit dans un contexte religieux ou non ?

- C'est ça. Par exemple, tous les fétiches qui existent ont leur emplacement, où tout le monde converge le moment venu pour fêter...

Ce qui est peut-être contradictoire avec le fait que la jeunesse moderne n'a pas d'emplacement, pas de lieux publics, si ce n'est à côté de la cour d'Aklassou, au domicile du chef de canton : il y a là une grande place pour tout le monde, la seule place qui existe actuellement pour tout Bè. Si on devait refaire, repenser les concessions de Bè, on pourrait dégager de grands espaces pour les activités socio-éducatives.

*
* * *

- Q - M. Amèdon, je voudrais que nous parlions maintenant des transformations de Bè à la période coloniale. Pouvez-vous nous raconter ce qui s'est passé dans les années 1920, 1930, 1940 ? Comment est-ce que ce vieux Bè villageois, paysan, ouvert sur la lagune et sur la forêt, se transforme progressivement en quartier urbain ?

- Disons que, entre 1900 (peut-être quinze ans après la présence allemande) et 1930, il y a eu, me semble-t-il, une intense urbanisation ou «modernisation» de Bè. Certains fils qui s'adonnaient uniquement aux champs ont été attirés par l'éducation ou par des activités salariales dans le secteur moderne, par exemple les chemins de fer. (Je me rappelle que mon grand-oncle a travaillé dans les chemins de fer (31) jusqu'à sa retraite ; il est décédé en 1963, à 90 ans). Donc beaucoup de fils de Bè se sont intéressés aux activités salariales, sans pour autant abandonner les activités agricoles. Cela veut dire qu'ils consacraient entièrement leur temps libre, leurs week-ends, aux champs. Il y en a même qui ont été à l'école allemande.

- Q - Quand a-t-on créé une école à Bè ? Est-ce dès l'époque allemande, ou bien les gens de Bè devaient-ils aller en ville, à Lomé ?

- Les gens de Bè allaient à Lomé. Mon père, qui est né en 1900, était en 1926 employé à la CFAO. Il m'a dit que les aînés qui l'avaient précédé avaient appris l'allemand. Lui, il les avait entendu parler ; aussi connaissait-il certains mots allemands... C'étaient ses aînés de 10 à 15 ans qui avaient fait l'école allemande. Actuellement, il existe encore un membre de ces générations : vous pouvez aussi aller l'interroger sur cette période ; c'est M. Torko Zoglo (32) ; il est plus âgé que

(31) A partir de 1904, la ligne Lomé-Aného passé par Bè, en marge des vieux quartiers (le petit poste de police qui fait face au marché en est l'ancienne gare).

(32) Alors chef d'Aguiarkomé, décédé peu après cet entretien. M. Torko avait effectivement fait une double scolarité complète, en allemand puis en anglais. Il n'avait pas eu le courage d'en recommencer une troisième en français.

mon père, très âgé, et il vit actuellement dans le quartier Aguiarkomé. Donc, à l'époque, à côté des activités champêtres, beaucoup de gens de Bè voulaient travailler dans les chemins de fer, dans les PTT, etc.

- Q - Votre père avait-il cessé d'habiter Bè ? Vivait-il la semaine à Lomé et à Bè le week-end ?

- Non, il partait de Bè pour aller travailler à Lomé ; il faisait les cinq kilomètres tous les jours...

Il y avait seulement certaines routes qui existaient. La route de Bè qu'on a tracée maintenant en a repris l'emplacement. Il y avait la lagune à traverser : il n'y avait pas de pont sur cette lagune et on a mis des ordures, beaucoup d'ordures, pour pouvoir faire un passage à gué. Et pour mon père, par exemple, qui habitait Bè-Kpota, il devait passer à gué pour aller à Lomé, ou bien il longeait la lagune pour aller vers l'actuelle route d'Amoutivé (il y avait un passage là-bas) ; il traversait Amoutivé pour aller à la CFAO (l'actuelle CFAO : l'emplacement n'a pas changé)(33).

- Q - Le boulevard Félix-Houphouët-Boigny existait-il déjà, le long de la voie ferrée ?

- Oui, il existait déjà. Cette voie existait depuis longtemps : 1904-1905... Mais ce n'était pas une voie carrossable. C'était seulement la voie ferrée, avec une voie piétonne qui la longeait jusqu'à Baguida.

- Q - Le chemin normal pour aller de Bè à Lomé, c'était dont de passer par Amoutivé, par ce qu'on appelle aujourd'hui la rue Amémaka-Libla ?

- Oui, par la rue Amémaka-Libla, qui rejoint ensuite la route d'Amoutivé. De l'autre côté, le long de la voie ferrée, il y avait seulement une voie piétonne. Ceux qui allaient à vélo pouvaient passer par là, parce que c'était des pistes bien faites quand même, mais qu'on ne pouvait pas prendre en voiture.

- Q - Pour rejoindre la mer depuis Bè, il y a une rue qui tranche aujourd'hui en diagonale sur le quadrillage du quartier. Elle passe devant l'église Marie-Reine de Bè pour aller à peu près à l'hôtel de la Paix.

- Oui. Cette rue existait. C'est elle qui reliait Bè au reste du monde, à la mer. Effectivement, il y avait aussi l'activité des femmes qui allaient à la mer pour acheter du poisson.

(33) Angle avenue du 24-Janvier/avenue de la Nouvelle-marche, à Assvimé.

- Q - Quelles étaient les infrastructures sociales de Bè ? A partir de quand y a-t-il eu une école, une mission ?

- L'école de Bè, qu'on appelle officiellement «école de Bè-gare», a été créée en 1949 sous sa forme actuelle. Mais dès 1930-1932, il y avait des écoles de quartiers, sous des apatams. Même à Bè-Kpota, au niveau du cimetière actuel, un peu en retrait, il y avait déjà une école en 1933 ; on y enseignait jusqu'au CP1 et CP2 (on y mélangeait le vernaculaire et le français). On formait quand même les gens, mais ça s'arrêtait peut-être au CP2. Vers Bassadji, il y avait également des écoles qui existaient bien avant l'école officielle de Bè-gare : dès 1930-1932 ; mais c'étaient essentiellement des écoles confessionnelles. Après y voir fait ses CP1 et CP2 ou CE1, on allait à la petite mission ou à la grande mission.

- Q - Vous-même, avez-vous fait partie des premières générations à entrer à l'école officielle de Bè-gare ?

- Je suis sans doute de la cinquième génération de cette école, que j'ai fréquentée du CP1 jusqu'au CM2.

- Q - Est-ce qu'il y avait déjà des missions, des églises implantées à Bè, ou ces populations adeptes du fétichisme étaient-elles rétives à toute christianisation ?

- Dès les années 1930, comme je l'ai dit, il y avait des missionnaires à Bè, et beaucoup de Bè s'étaient déjà convertis. Contrairement à ce qu'on a dit, les Bè ont réalisé un bon équilibre entre l'animisme et la religion chrétienne. On n'était pas contre les missionnaires, on n'était pas contre la religion chrétienne, mais on était jaloux des traditions qui, fatalement, débouchaient sur l'animisme. Donc il y a eu symbiose, une symbiose entre la tradition et les religions. On ne peut pas dire que les Bè étaient foncièrement fétichistes : il y en a beaucoup qui se sont convertis. Mais une fois converti, on n'oubliait pas les pratiques coutumières, qui, jusque là, ne signifient pas une lutte contre la religion chrétienne.

- Q - Et quand a-t-on créé un dispensaire à Bè ?

- Le premier dispensaire était celui d'Amoutivé. Il a été créé dans les années 1950. Quand j'étais à l'école officielle de Bè-gare, c'est là-bas que les élèves malades allaient se faire soigner.

- Q - Le marché actuel de Bè date aussi des années 1950, n'est-ce pas ?

- Le marché actuel de Bè existait dans les années 1940, puisque avant même que je n'aie à l'école, ce marché existait, et il était très fréquenté. Ce marché doit avoir été créé autour des années 1945.

- Q - Et avant, y avait-il un petit marché par quartier ?

- Ça, je ne saurais l'affirmer ! Je crois que, effectivement, il y en avait par quartier, puisqu'il y a des endroits où l'on fait les grandes manifestations de réjouissances : il se peut que, sporadiquement, on ait utilisé ces endroits. Les jours de la semaine étaient consacrés aux travaux champêtres, avec une période où on se repose. Ces journées de repos pouvaient être consacrées à des échanges de marchandises. Mais pour un marché moderne, c'est dans les années 1940. Auparavant, oui, un marché sauvage, tout juste pour échanger des marchandises, cela existait peut-être au niveau de chaque quartier, à ce qu'on appelle les «hlonko»(34), les grandes places publiques.

- Q - Quand vous étiez petit garçon et que vous alliez à cette école de Bè-gare, à quoi ressemblait le vieux village ?

- Fondamentalement, ce qui a changé depuis cette époque, c'est seulement le bâti. On a repris certaines constructions, on les a démolies, on a construit à la place en dur, parce que, progressivement, le voile du mythe de Bè s'est dégradé, le voile est parti... Là où l'on ne devait pas couvrir les maisons en tôle, on le fait actuellement. C'est seulement depuis cette époque que les choses ont changé. J'ai commencé ma scolarité en 1953, mais auparavant je quittais déjà Bè-Kpota pour venir à Bè-Hedjé, pour y moudre le maïs.

- Q - Y avait-il déjà une bonne route pour passer la lagune ?

- Non, juste un sentier ! C'est à cette époque, en 1949-50, qu'on a créé une bonne route, chargée de latérite.

La forme actuelle de Bè n'a pas fondamentalement changé. Je peux affirmer que, depuis 1900, les quartiers, les sinuosités, les concessions sont restés tels quels... C'est seulement le bâti qui s'est modernisé. Au fond, Bè n'a que deux rues : la rue Pa-de-Souza (nord-sud) et la rue Amémaka-Libla (est-ouest).

- Q - A propos, qui était Amémaka Libla ?

- D'après ce que j'ai cru apprendre, c'était un neveu des gens de Bè, qui était venu d'Aflao et s'était adonné aux activités commerciales. Il a donc été mis en contact avec le secteur moderne, ce qui fait qu'il a laissé un souvenir : il a été un grand bienfaiteur. Tout le monde l'accepte comme tel par consensus.

- Q - Pour avoir donné son nom à une rue, il devait avoir eu une grande notoriété ?

(34) Grande place où l'on procède aux jugements publics.

- Il avait fait peut-être beaucoup à Bè et à Amoutivé, puisqu'il était un neveu des gens d'Amoutivé et de Bè. Il était probablement venu d'Aflao, d'après ce qu'on m'a dit. Il habitait Amoutivé, dans une maison à étages près du marché.

- Q - Et comment s'est passée l'électrification de Bè ?

- Avec beaucoup de réticences, parce que cela contrevenait aux interdits de Bè. Alors Bè a dû attendre vingt-cinq ou trente ans, jusqu'en 1958-60, où l'on a pu équiper les rues principales. Mais on constatait que, mystérieusement, certains secteurs, près de certains fétiches, restaient éteints la nuit. Est-ce que quelqu'un enlevait les ampoules ? Je ne sais pas...

Mais quand beaucoup d'étrangers sont venus habiter à Bè, eux, ils voulaient la lumière dans leur maison. Petit-à-petit, les Bè s'y sont mis aussi. Disons : au milieu des années 1970.

Il y a encore des fétiches qui nous posent des problèmes : quand on a goudronné la rue Pa-de-Souza, il a fallu déplacer le fétiche «*Doulegba*», le «*protecteur du peuple*». Les gens ont attribué à cela la cause de beaucoup de morts et de problèmes : on a dû récemment le remettre à sa place.

*

* *

- Q - Revenons à Bè vers 1950. C'était le début de la construction des maisons autour du marché de Bè, le début du lotissement de la grande cocoterai de Souza ?

- Dans les années 1950-51, M. de Souza (35) a voulu lotir son domaine, et il a eu droit à une levée de boucliers des Bè. La chose s'est politisée et, finalement, il a eu gain de cause, puisque l'opposition des Bè n'a pas pu réussir : sur le plan politique, de Souza était le patron(36), il était le plus puissant. Les Bè disaient : «*Nous ne vendons pas les terrains: c'est interdit chez nous. Un terrain qu'on vous a donné, on ne le vend pas ! D'ailleurs, ce terrain nous appartient...*» Ils avaient oublié que cela avait été déclaré d'utilité publique par les Allemands, qui ont même eu à faire un titre foncier sur ce domaine avant de le céder à de Souza.

- Q - Il faut rappeler à nos auditeurs qu'Augustino de Souza a racheté en 1924 cette cocoterai, qui était un domaine privé allemand, celui de la firme Wallbrecht, domaine saisi comme «*bien ennemi*». Toutes ces propriétés saisies ont été vendues aux enchères en 1924, au titre des dommages de guerre que l'Allemagne devait à la France. Donc Augustino de Souza avait acheté celle-ci, pour une assez forte

(35) Augustino de Souza (1887-1967), dit Pa (= Papa) de Souza, alors l'homme le plus riche de la ville.

(36) Il était le président du Comité de l'Unité Togolaise.

somme. Ce que je ne sais pas, c'est comment et de qui Otto Wallbrecht, ce commerçant allemand, avait acquis ces 570 hectares, vers 1910, pour en faire cette cocoteraie. Il avait un titre foncier allemand ; c'est le numéro 501 du «Grundbuch».

- Je ne sais pas non plus comment il l'avait obtenu. Il paraît que toute la zone avait été décrétée d'utilité publique par les autorités allemandes, en sachant qu'il s'agissait, encore une fois, de cette zone de forêt côtière que les Bè ne cultivaient pas, qui était sans intérêt pour eux. C'est sur ce domaine que les Allemands ont planté des cocotiers. Dans les années 1950, ces terrains, qui n'avaient pas de valeur, se sont mis à valoir cher, et, du coup, les gens de Bè ont été furieux de voir qu'on vendait les terrains. Ils ont donc essayé de s'y opposer, mais en vain.

- Q - A ce moment-là, le lotissement est, je crois, assez rapide. Est-ce que vous vous rappelez avoir vu, d'année scolaire en année scolaire, les quartiers entre Bè et l'océan se bâtir ?

- Oh, oui ! En 1953, quand nous étions à l'école officielle de Bè-gare, la plantation en face était un terrain vague. Il n'y avait que des cocotiers, qui dépérissaient d'ailleurs : c'était déjà la maladie de Kaïnkopé (37) qui frappait. Nous, les enfants, nous allions là-bas cueillir des noix de coco pour les manger. Quand il y avait les séances de travaux pratiques, c'est là qu'on allait couper les branches de cocotiers pour tresser les «paillassons» (38). Le lotissement doit s'être situé autour de 1955-56. C'est à cette période qu'il y a eu des achats massifs de terrains. Les gens se sont installés très, très rapidement. Effectivement, à cette époque, les premiers fonctionnaires et les premiers salariés du secteur public au Togo avaient conscience de la nécessité d'avoir leurs «chez» (39). Quand ces terrains ont été mis en vente, beaucoup de gens qui ont acheté à des prix -surtout comparés aux prix d'aujourd'hui !- très très bon marché : 50 000 à 60 000 F, et ainsi de suite...

- Q - Alors ces nouveaux habitants ont des enfants ; ils les mettent à l'école, et vous, les petits garçons de Bè, vous voyez arriver ces enfants d'«étrangers». Est-ce que cela s'est bien passé, ou bien y a-t-il eu certaines réactions de rejet de vrais enfants de Bè vis-à-vis de ces émigrants qui venaient de Lomé, c'est-à-dire de très loin ?

- Non ! C'est plutôt le contraire. Il y avait vraiment intégration totale entre les Bè et ces «étrangers». A l'époque, il n'y avait même pas de distinction entre les gens riches et les gens pauvres. Bien sûr, les noms de certaines familles impressionnaient : de Souza, Santos, Amarin... (J'avais des amis qui étaient Amarin). Visiblement, ils étaient plus aisés, mais cela ne complexait en rien les Bè, parce qu'il y avait une émulation ouverte : c'était l'école qui était l'objectif que nous nous

(37) Maladie à virus qui détruit la palme des cocotiers. Observée dans les années 1944-50 à Kangnikopé, près de l'actuelle raffinerie («Kaïnkopé»), elle a ensuite proliféré sur toute la côte. Elle est inguérissable : il faut replanter en variétés résistantes.

(38) Nattes en palmes de cocotier tressées, servant surtout à dresser des clôtures.

(39) «Chez soi», sa maison personnelle.

fixions tous. La seule hiérarchie était celle des rangs que nous occupions à l'issue des examens.

- Q - Donc les querelles entre leurs pères et les Bè (furieux que l'on vende ce qui avait été leurs terres ancestrales) ne se répercutaient pas sur les enfants ?

- Non, non ! Cela ne se répercutait pas ainsi, parce que, si tu es premier ou deuxième à l'examen, celui qui est quarantième ne peut pas t'impressionner, quelle que soit le nom de sa famille, ou bien sa fortune. Entre 1940 et 1960, dans ces années-là, seule comptait l'émulation pour l'éducation. Donc il n'y avait pas ce problème des familles...

- Q - Dans ces années 1955, quand vous quittez votre école pour vous diriger vers Lomé, est-ce que le long du chemin, il y avait déjà des bâtiments de façon continue, ou est-ce que vous traversiez beaucoup de champs et de cocoteraies avant d'atteindre la ville ?

- Pendant les grandes vacances, quand il n'y avait plus d'école, nous nous adonnions à la fabrication des paillassons, que nous vendions. Nous les transportions depuis chez nous jusqu'à Lomé. (Mais nous n'allions pas jusqu'au quartier des Yovo (40) : nous nous arrêtons au Zongo). Nous traversions Apéyéomé, Bassadji, Amoutivé... Avec de la chance, on pouvait vendre les paillassons déjà à Apéyéomé ; sinon on allait à Amoutivé, ou on continuait jusqu'au Zongo (à l'emplacement de l'actuelle BTCI), qui était occupé par les Haoussa. Il était conçu selon les habitudes de l'époque : il n'y avait pas de constructions en dur, sauf de rares constructions qui appartenaient peut-être à des fonctionnaires ou bien à des agents du secteur salarié.

Donc nous traversions des cocoteraies ; on s'arrêterait même quelquefois pour monter et décrocher des noix de coco. La forêt sacrée diminuait petit à petit, mais, tout autour, il y avait beaucoup d'activités. On allait même se cacher dans cette forêt pour jouer aux billes, ou à n'importe quel jeu... Seule la rue Amémaka était recouverte de latérite : elle n'était pas bitumée, mais c'était carrossable. On ne passait pas par là, car, si on passait par cette rue, généralement on ne pouvait pas vendre les paillassons. Il fallait prendre les ruelles, celles qui passent entre les maisons, les sentiers qui traversent les concessions, et l'on tombait sur des cours, à l'intérieur des maisons... En avançant, on vendait les paillassons progressivement, au cours de notre trajet.

C'était donc un gros village, qui allait jusqu'au Zongo. C'est progressivement, à partir des années 1952, 53, 54, qu'il y a eu des artisans du secteur moderne, de grandes menuiseries, qui se sont installées à leur compte, qui ont fait que la physionomie a changé à partir du Boulevard circulaire.

(40) Blancs, c'est-à-dire au quartier administratif.

Prenons Doulassamé, Amoutivé, Bè-Biossé : tout ça, c'était le même schéma de bâti : des maisons construites soit en banco, soit avec des paillassons ou avec des claies. Il était rare de rencontrer des maisons couvertes en tôles, même très loin de la forêt sacrée, d'ailleurs...

- *Q - Dans ces années-là, le vieux Bè avait donc encore une allure de village ?*

- Oh oui ! Jusqu'aux années 1955, Bè était toujours un gros village ! Il y avait aussi les quartiers Akodesséwa, Ahligo..., des quartiers qui n'étaient pas peuplés comme actuellement. C'étaient des champs, même si le maïs ne poussait pas sur le sable. Il y en avait qui faisaient des efforts pour produire de l'arachide, du haricot, même de l'*efio* (41)...

- *Q - A cette époque, il y avait déjà des pêcheurs sur la côte, n'est-ce pas ?*

- Oui. C'est un groupe qui s'est installé vers 1870 ou 1880. Ce sont des pêcheurs venus du Ghana qui ont occupé la bande côtière, ce qui est actuellement Ablogamé n° 1 et Ablogamé n° 2 (42). Certains de ces gens étaient déjà venus vers 1850. Il y a un vieux qui est mort là-bas tout dernièrement là (le père de l'ancien haut-commissaire, M. Wogomebou) : il s'est installé là probablement autour des années 1850. Ce vieux prêtait allégeance au chef de Bè.

- *Q - Sous quelle forme ? En lui amenant du poisson régulièrement ?*

- Oui, il lui amenait du poisson. On l'appelait aussi pour participer à toutes les décisions, et, lui, il envoyait des messages, des instructions à la population qui était sur la bande côtière.

- *Q - Et vous, les petits garçons des années 1950, alliez-vous vous baigner dans la mer, ou cet océan vous apparaissait-il comme trop dangereux ?*

- Non, non, nous allions à la mer. C'était une distraction. On allait même quelquefois aider les pêcheurs à tirer les filets.

- *Q - Avec la permission de vos parents ?*

- (*Rire*). La plupart du temps, on avait fui ! C'était à l'issue d'une fugue, sans dire un mot aux parents... En général, on était déjà grands. On allait tout juste pour contempler. C'était peut-être à l'âge de 15 ou 16 ans qu'on découvrait la mer pour la première fois.

(41) *Souchet* (plante aquatique de la famille des papyrus) comestible. Pour les botanistes : *Cyperus esculanta*.

(42) Ils forment toujours un village de pêcheurs près de l'hôtel Sarakawa, apparentés à ceux de Kodjoviakopé (cf tome I, dialogue n° 17).

- Parce que vous veniez de très loin ?

- De Bè-Kpota, ça fait cinq kilomètres pour aller à la mer ! Mais nous avions de la famille là-bas : j'y avais ma «petite mère» (43). Quand on allait là-bas, il y avait de grandes bandes de cocotiers à traverser pour aller voir la mer, et même y entrer carrément, puisqu'il y avait des amis qui se baignaient ; alors nous aussi, nous y allions. Si on ne savait pas nager, on attendait qu'on nous montre. La première fois, j'ai eu un très mauvais souvenir : j'ai été ballotté par la mer parce que je ne savais pas nager, et ce sont mes amis qui ont dû m'aider à en sortir.

C'était vraiment un beau paysage quand on arrivait pour la première fois sur la côte pour aller voir la mer. C'était très beau, mais la spécialité de la mer appartenait à ceux qui venaient du Ghana. Il y a une période où l'on nous interdisait d'y aller ; nos parents faisaient tout pour que nous n'y allions pas, parce que, à cette période, on disait que les enfants disparaissaient. On ne savait pas pourquoi : il paraît qu'on faisait disparaître des petits enfants là-bas -peut-être !- pour inciter les fétiches à permettre de prendre beaucoup de poissons...

- Q - C'était quelle époque de l'année ?

- Je crois que c'était entre juillet et septembre.

- Q - Au moins, c'est ce que pensaient les gens : même s'il n'y avait aucune réalité à cela, ils en avaient peur. Ainsi interdisait-on aux enfants d'aller à l'océan à cette époque, qui est d'ailleurs celle où la mer est la plus poissonneuse, mais aussi celle où les vagues sont les plus dangereuses.

- C'est ça !

*
* *

- Q - A partir des années 1955, le vieux Bè se transforme donc progressivement, commence à se rebâtir en dur et tôles. Combien de temps a-t-il fallu pour qu'on ait le paysage actuel, où les maisons de Bè ne se distinguent plus par leur forme ou par leur type de construction du reste de la ville ?

- Si on avait laissé au seul développement endogène de Bè de transformer le bâti, cela n'aurait pas été possible dans la période qui a connu ces transformations. C'est que, à partir de 1955, il y a eu une forte spéculation foncière : les gens ont loti massivement. Déjà à partir de 1950, le ton avait été donné par de Souza, et tous les Bè ont commencé à lotir leurs terrains et à les vendre.

(43) Tante.

- Q - Quels terrains leur restait-il alors ? Les terrains du plateau ?

- Oui, les terrains du plateau, et aussi les terrains du «petit champ». J'ai dit qu'il y avait trois types de propriétés à Bè : le petit champ, le champ moyen et le grand champ. Ils ont commencé à lotir même le petit champ, juste aux alentours du village. Ils ont loti et vendu, et, avec les produits de la vente, ceux qui avaient la conscience de se moderniser ont transformé leur bâti. Il y en avait d'autres, bien sûr, qui utilisaient ces revenus pour autre chose, mais, par effet d'imitation, quand même... Si, au premier lot vendu, on n'a pas réalisé la transformation de sa concession, ce sera peut-être au deuxième lot, parce que son voisin a fait quelque chose que l'on n'a pas fait. On vend, et on achète des tôles, du ciment, pour construire enfin de façon moderne... Donc, c'est à partir de ces années où l'on vendait les lots que, progressivement, Bè a changé: fondamentalement entre 1955 et 1970.

- Q - Quinze ans pour moderniser Bè, c'est rapide, très rapide...

- Oui !

- Q - Pour vous, à Bè-Kpota, quand ont commencé la modernisation, la vente des terrains, la construction de nouvelles maisons ou la reconstruction des anciennes ?

- C'est à la même époque. D'ailleurs, à Bè ancien, le vieux «Grand-Bè»(44), c'est des quartiers serrés, étriqués : il n'y avait même pas d'emplacements à vendre. C'est ceux qui habitaient dans le Grand-Bè qui venaient à Bè-Kpota pour faire des lotissements et vendre : à Bè-Kpota, depuis le collège Saint-Joseph jusqu'à Adakpamé, les propriétaires de ces espaces habitaient Bè. Ce n'est pas à Bè qu'ils lotissaient. Actuellement, on peut voir que Bè n'a pas d'infrastructures : les concessions étant contiguës, il n'y a pas de place pour faire quoi que ce soit. Il y a des placettes pour les réjouissances, mais les concessions sont tellement rapprochées qu'on ne pouvait pas vendre. C'est après avoir vendu ces espaces qui constituaient leurs champs, qu'il n'y a plus de terrains, maintenant, même si certains s'évertuent encore à vendre...

- Q - C'est ce que vous avez appelé les champs moyens, n'est-ce pas ? Les champs proches étaient Bassadji, à la périphérie même de Bè ?

- Non, non ! Les champs proches, c'était à Bè-Kpota, de l'autre côté de la lagune. Les champs moyens c'était au-delà : Noukafou, Wuiti, Togo-2000 presque, derrière l'aéroport ; et les champs lointains, ce sont ceux qui longent le Zio, par exemple. Donc les premiers lotissements ont porté sur les petits champs autour des concessions, et notamment à Bè-Kpota et Amoutivé-Kpota (quand je dis Bè-Kpota, c'est au sens large). Après, on a continué les lotissements par les champs

(44) Distingué au début du siècle du «Petit-Bè» (= Amoutivé).

moyens : vers le lycée de Tokoin, derrière le camp RIT, près de la SOTED (nous appelons ces lieux Dougoumé), à Forever-Week-end (45), Noukafoou, et ainsi de suite... Les grands champs, c'est Hédzranawoé, Kélégougan, Massouhoin..., jusqu'à la limite d'Agoènyivé.

- Q - Tout ceci a dû avoir une répercussion fondamentale sur Bè, bien que difficile à saisir : ces gens, qui étaient des paysans, ont progressivement vendu tous leurs champs. Que sont-ils devenus ? Comment ont-ils continué à vivre une fois l'argent de la vente de terrains investi (que ce soit en construction ou en funérailles) ?

- C'est le problème social numéro 1 des Bè actuellement ! Le processus a quand même duré quelque temps. J'ai dit que, de 1955 à 1970, on a vendu les petits champs, puis les champs moyens. Entre 1970 et 1985, il y en a qui ont valorisé les champs lointains. A cette époque où les terrains ont coûté le plus cher, où la spéculation a été la plus vive, il y a des terrains qui se sont vendus à un million de francs, 1 500 000, et ainsi de suite ! Sinon, autrefois, c'était vendu à 50 000, 80 000, 90 000...

Ça correspond peut-être au niveau de l'inflation qui a eu lieu depuis cette époque. Cette période a correspondu à la phase d'un certain développement des gens de Bè en tant que tel. Il y a une bonne partie qui avait déjà un métier : c'étaient des maçons, c'étaient des artisans... Progressivement, il y a eu une substitution de l'activité artisanale à l'activité champêtre : c'est le cas d'une bonne partie de la nouvelle génération des Bè, parce que les anciens (ceux des années 1950) n'avaient déjà plus les rênes du pouvoir en 1975-80. Ce sont leurs enfants qui sont venus les remplacer pour ces lotissements-là, mais ces enfants, en même temps, avaient appris un métier. C'est-à-dire que, même s'ils vendaient leurs terrains, ils pouvaient s'adonner aussi à d'autres activités. Mais pour ceux qui n'ont rien appris, une fois qu'ils ont fini de vendre... Il y en a qui vont acheter des terrains à Adétikopé (vers Tsévié) pour aller faire de l'agriculture, parce que, si jamais vous vendez un lot à un million, vous pouvez acheter là-bas facilement dix hectares pour 300 000 à 400 000 francs... C'est ça qui fait que ceux qui s'y ont pris correctement n'ont pas perdu : ils ont vendu, mais ils ont pu récupérer un capital, qu'ils sont partis investir ailleurs, dans des champs à Tsévié et au-delà.

- Q - Avec l'obligation d'aller résider du côté de Tsévié et de ne pouvoir revenir à Bè qu'à la morte-saison des travaux agricoles, ou pour les fêtes ?

- C'est ça. D'ailleurs, il y en a beaucoup qui y ont effectivement émigré, parce que, à Bè, dans les quartiers centraux, il n'y a plus de place. Parce que vous avez des enfants, beaucoup d'enfants (la moyenne, c'est cinq enfants par famille) sur les petites concessions anciennes. Car c'étaient de petites concessions, où les cases sont contiguës ; il y avait surpeuplement. C'est donc une bonne chose que

(45) Du nom d'un ancien dancing des années 1970-80, le long de la route d'Atakpamé.

d'aller acheter des terrains à Tsévié et d'émigrer carrément, avec une partie de la famille, et de laisser l'autre partie à Bè, peut-être pour y continuer le reste des activités.

- Q - Sont-ils nombreux, les gens qui ont gardé une activité agricole ? Par exemple, dans votre famille, avez-vous des proches, des cousins, qui sont restés agriculteurs et qui ont pu éventuellement se déplacer vers l'intérieur ?

- Oui, il y en a dans ma famille (au sens large du terme, côté tantes et oncles). Il y en a qui ont quitté, qui sont actuellement à Adétikopé, et ainsi de suite... Sinon, pour ma propre famille, nous avons encore une partie de nos propriétés, au-delà de Togo-2000, qui n'est pas encore lotie.

- Q - Et qui est encore cultivée ?

- Qui est cultivée par ma mère, actuellement, ainsi que mon frère aîné, et d'autres qui sont venus demander des terres parce qu'il y en a encore assez. On cultivera jusqu'à ce que, d'ici un ou deux ans, nous lotissions et vendions.

- Q - Et vous mettez ainsi votre mère à la retraite ?

- Eh oui...

- Q - Le gros des gens de Bè a donc dû se reconverter à l'artisanat ?

- Oui, c'est ça.

- Q - Est-ce qu'il y a des professions qui paraissent particulièrement privilégiées à Bè ? Les gens sont-ils plutôt maçons, plutôt soudeurs, plutôt charpentiers, ou est-ce qu'on fait n'importe quoi ?

- Statistiquement, je crois que, à Bè, il y a davantage de maçons ; ensuite les menuisiers ; après les ferrailleurs, les mécaniciens, et ainsi de suite...

- Q - A côté de Bè même, à Kpéhénou, Lom-Nava, Bassadji..., ce sont les quartiers où il y a la plus forte proportion d'artisans de la ville, n'est-ce pas ?

- Oui, assurément.

*
* *
*

- Q - Puisque nous avons avec nous un homme qui fait partie des responsables, on ne va pas seulement évoquer le passé. Monsieur le député, parlons aussi de

l'avenir de Bè. Comment le voyez-vous ? Qu'est-ce que l'on peut faire pour améliorer la condition urbaine de Bè ?

- Nous avons mis en place, à Bè, un Comité de développement, parce que nous savons que Bè, dans Lomé, c'est une «île». Quand on voit Bè, le Grand-Bè, le Bè originel, il est toujours demeuré ce qu'on connaît depuis longtemps, alors que, tout autour, il y a une modernisation : Bè-Kpota a été vendu à des gens qui sont venus acheter et qui l'ont mis en valeur, et ainsi à Noukafou, à Wuiti, à Amoutivé-Kpota... Tout autour de Bè ancien, tout est modernisé, alors que Bè-même est toujours un îlot qu'il faut développer. Actuellement on a donc mis en place un Comité de développement de Bè, qui reçoit des appuis techniques de beaucoup d'ONG ; le CONGAT (46) nous appuie fortement.

- Q- Il y a eu des réalisations intéressantes à Hedjé, n'est-ce pas ?

- Oui, on y a mis en place une latrine communautaire. A l'issue des débats et des questions qu'on leur a posées, les gens ont choisi de faire une latrine communautaire, qui est maintenant opérationnelle. Elle est gérée par un comité, mis en place par le Comité de développement de Bè.

- Q- Il y a aussi un très joli petit abri de terre stabilisée, à côté de la station-service, du bord de la lagune.

- On a également fait des adductions d'eau ; on a mis des bornes-fontaines au moins en quatre points, si mes souvenirs sont exacts (47). Il y a un programme qui continue : on fera encore beaucoup de choses. Actuellement, l'UNICEF a fait une campagne de vaccination à Bè, qui a sensibilisé la population à l'hygiène, à la salubrité... On vient d'inaugurer la maternité (48), qui entre également dans ce programme.

A l'origine, le Comité voulait aussi bousculer les concessions, essayer de les grouper pour tracer d'autres voies, d'autres issues, parce que, actuellement, il n'y a que la rue Amémaka-Libla et la rue Pa-de-Souza qui traversent Bè tout entier. Ça pose des problèmes pour le développement de cette partie de Lomé. Par exemple, supposez quelqu'un comme moi : je suis à Bè-Kpota, j'ai une voiture, mais on a construit quelque chose sur mon emplacement pour des locataires, et je ne peux plus amener ma voiture là-bas, il y a pas d'espace pour cela. Ce problème se pose pour tout le monde, pour nous tous qui sommes de Bè, qui avons un pied-à-terre à Bè-originel, même si nous habitons à Baguida, à Hédjranawé, ou n'importe où...

(46) *Coordination des Organisations Non-gouvernementales Agissant au Togo.*

(47) *Plusieurs autres ont été placées depuis.*

(48) *De l'hôpital secondaire de Bè, près de la poste, rue Augustino-de-Souza, aménagé par la Coopération allemande.*

- Q - *Qu'est-ce que vous entendez par un «pied-à-terre» ?*

Chaque famille a son pied-à-terre, même si elle est très loin. S'il y a une manifestation, si on dit qu'on va se réunir à Bè, il faut qu'on retrouve son pied-à-terre. Actuellement chacun en a : celui qui n'en a pas, il n'est pas bè ! En fait, si l'on va voir quelqu'un à Baguida et dit qu'il est de Bè, il faut lui poser la question de savoir de quel quartier de Bè il vient, de quelle famille, et où il peut loger. Donc si quelqu'un n'arrive pas à dire le quartier d'où il vient, il n'est pas bè... Car, avec le temps, il y a eu une population composite à Bè : il y a des gens qui sont venus d'Aného, du Bénin, de n'importe où, après la formation des quartiers. Ceux-là n'ont pas de pied-à-terre à Bè même. J'ai parlé d'Agodo, de Dangbipé, d'Agodogan : ce sont des quartiers qui font partie des quartiers fondamentaux de Bè. Après la formation de ces quartiers originels, ceux qui sont venus après ne peuvent plus se dire bè, parce qu'ils n'ont pas de pied-à-terre, alors qu'un Agodo est un Bè.

- Q - *La terre à Bè a donc une valeur religieuse, une valeur très spéciale, puisqu'elle est l'ancrage des vrais autochtones de Bè.*

- Oui !

- Q - *Et vous croyez qu'on peut tailler là-dedans des routes pour y faire passer des voitures ?*

- C'est l'idée qu'on avait eu à l'époque... Enfin, on a demandé aux experts d'étudier comment on peut tailler sans bousculer trop de gens. C'est une étude très difficile ; on n'a pas encore pu y arriver. Mais si l'on demande à de vrais experts de nous étudier la question, il suffirait seulement de réduire une concession de quelques trois mètres sur le côté, l'autre aussi de trois mètres... Puisque j'ai dit que, à l'intérieur de chaque concession, on trouve de grands espaces.

- Q - *Mais qui sont utiles socialement.*

- Oui, ils sont utiles socialement. Il suffit seulement d'empiéter un peu sur ces espaces pour faire des rues.

- Q - *Faites très attention ! Vous savez, dans les villes historiques d'Europe, tout ce qu'on a pu détruire pour faire passer l'automobile, et combien on le regrette maintenant... Ce qu'il faut, c'est d'essayer de maintenir les voitures à l'extérieur des vieux centres et d'y réserver des voies piétonnes. Ça peut très bien se concevoir à Bè, où la population, on l'a dit, est surtout composée d'artisans. Donc peu de gens ont des voitures, et il n'est pas nécessaire de quadriller l'espace urbain de larges avenues.*

- Non, mais cette nécessité nous a été presque imposée parce qu'il faut mettre à la disposition des Bè des latrines publiques.

- Q - Oui, ça, c'est un problème essentiel !

- Il faut de même permettre à chaque Bè, s'il en a la possibilité, d'installer une fosse septique, même à l'intérieur de l'ancien Bè. Il faut que les véhicules puissent circuler pour venir faire les vidanges. C'est dans cette optique qu'on a pensé, entre temps, qu'on pouvait peut-être arranger la voirie.

- Q - Pour améliorer la situation sanitaire des Bè ?

- Actuellement, ce qu'on veut faire, ce n'est pas de tout bousculer. On va faire ce qu'on peut faire, voir les points qu'on peut desservir de façon optimale. Bien sûr, on ne va pas détruire Bè : c'est quelque chose qui nous tient à cœur ! Mais on va essayer de concilier deux choses : l'héritage culturel et la nécessité d'un certain modernisme, dont il faut aussi faire bénéficier les gens de Bè. Il ne faut pas oublier qu'actuellement l'ancien Bè n'est plus habité en totalité par les seuls Bè. Il y a d'autres populations, des étrangers qui sont venus en location... J'y ai des maisons que j'ai louées : c'est à des Haoussa. Moi-même, je suis à l'extérieur de Bè ; j'ai seulement un endroit où l'on vient faire les cérémonies. Donc, en fait, l'«île de Bè» dont je parle est maintenant habitée en majorité par des étrangers. Beaucoup d'autochtones sont partis habiter ailleurs, parce que, quand ils ont vendu les terrains, il y en a beaucoup qui ont eu des revenus pour se construire des maisons à l'extérieur, à Hédjranawoé, Forever, Noukafou, Bè-Kpota, etc.

- Q - Et la forêt sacrée, que devient-elle dans votre plan de modernisation ?

- On veut également moderniser la forêt. On ne va pas la détruire : on veut l'aménager, comme un endroit qui soit agréable à vivre. On pense à la clôturer, pour qu'il n'y ait pas une agression trop sauvage de l'extérieur. Nous voulons garder cet endroit sain : c'est un sanctuaire que nous devons maintenir.

- Q - Avant l'aménagement de la lagune, vous aviez de graves problèmes d'inondation. Je crois que la plus grande de ces inondations a été celle de 1962. A ce moment-là, Bè avait les pieds dans l'eau, n'est-ce pas ?

- Oui, il y avait des inondations des deux côtés de la lagune (sauf à Bè-Kpota, où l'altitude arrête l'inondation). A l'époque, ça avait été catastrophique par endroits, surtout vers Amoutivé et Hanoukopé... Effectivement l'assainissement de la lagune (49) a apporté un énorme mieux-être à ces populations.

- Q - Mais il y a encore des insuffisances en adductions d'eau potable, en électricité, en drainage des eaux pluviales...

- Oui, et c'est lié à la structure des concessions de Bè.

(49) Dans les années 1975.

- Q - C'est la difficulté d'aménager un vieux village en vrai quartier urbain sans le défigurer, sans le dénaturer...

- Voilà !

- Q - Je pense que, avec des gens qui connaissent bien leur quartier et ses traditions, vous saurez trouver des solutions qui seront adaptées aux réalités de demain.

- On va y veiller. C'est à quoi s'est attelé le Comité de développement de Bè, qui est à pied d'oeuvre pour aider à transformer cette «île», qui, à côté de Lomé, reflète une tradition séculaire. Il faut permettre à cette partie de Lomé d'accéder elle aussi à la modernité. C'est cela, l'objectif de notre Comité.

LA POLICE AUTREFOIS (1)

M. Emmanuel BLUCKTOR

(né en 1921 à Zowla, préfecture du Lacs)
officier de police en retraite

M. Blucktor a commencé sa carrière de policier en 1942, et l'a terminée en 1977. Il a eu donc une très longue fréquentation de la police, à Lomé surtout, mais aussi dans les villes de l'intérieur. Nous allons évoquer avec lui cette facette de la vie de Lomé, qui n'est pas un aspect ordinaire -c'est le moins qu'on puisse dire-, mais pour lequel nous avons la chance de disposer aujourd'hui d'un interlocuteur compétent.

- Q - M. Blucktor, comment s'est faite votre entrée dans la police, il y a près d'un demi-siècle ?

- Le 17 octobre 1942, j'ai été reçu, après un concours, au titre de «policier auxiliaire». C'était pendant la guerre (2). Nous étions au nombre de 10. Notre rôle consistait en des patrouilles toutes les nuits, à la recherche des tracts que les gaullistes jetaient dans les rues du quartier européen. La plupart du temps, ces gaullistes venaient dans la nuit depuis Accra, par la frontière d'Aflao. Le pays vivait encore, en ce temps-là, sous le régime Pétain. Le commissariat de police était alors dirigé par les premiers gendarmes arrivés à Lomé. Le premier cadre de police était celui des «inspecteurs auxiliaires». Ils étaient recrutés sur titre parmi les diplômés du cours complémentaire, la seule école secondaire de l'époque.

Plus tard, on a organisé des concours pour recruter les autres auxiliaires de la police. Le premier recrutement d'agents de police a eu lieu en 1944. Le directeur de l'époque se nommait monsieur Eudé ; il était directeur de la Sûreté nationale.

(1) Emission réalisée grâce à la bienveillante compréhension de M. Komlan Agbétiafa, alors ministre de l'Intérieur.

(2) Jusqu'au débarquement allié en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942, l'AOF et le Togo étaient restés fidèles au régime du maréchal Pétain, à Vichy, tandis que les «Français libres» du général de Gaulle cherchaient à les rallier au camp des Alliés en guerre contre l'Allemagne nazie.

Il y avait à ses côtés M. Marty, qui, lui, était affecté au commissariat de police. Les «policiers» d'alors étaient en fait en majorité des éléments venus en détachement des corps de gardes-cerle (c'est-à-dire les gardiens de préfecture actuels). Ils étaient installés au camp de la Gendarmerie actuel, et ils étaient mutés à la police. C'étaient des anciens combattants, dont quelques-uns étaient des Béninois. Les nouveaux agents de police étaient sous les ordres de ces anciens, pour l'apprentissage du métier.

- *Q - Quand a-t-on commencé à recruter des jeunes lettrés ?*

- En 1944.

- *Q - Et vous-même, vous faisiez déjà partie de ces jeunes lettrés ?*

- J'étais recruté, moi, avec le titre de policier auxiliaire. Ces policiers auxiliaires étaient affectés, comme je vous l'ai dit, à des tâches tout à fait précises, c'est-à-dire la recherche des tracts la nuit. Entre-temps, j'ai été affecté au bureau du commissaire comme secrétaire, étant donné que je savais taper à la machine à écrire.

- *Q - Y avait-il longtemps que l'on recrutait ainsi des policiers auxiliaires, ou bien avez-vous été la toute première génération ?*

- Oui, nous avons été la toute première. Nous étions au nombre de 10.

- *Q - Combien y avait-il de policiers en titre à l'époque, pour la ville de Lomé ?*

- Il n'y avait que des anciens combattants qu'on avait détachés à la police.

- *Q - Combien étaient-ils, à peu près ?*

- Une trentaine.

- *Q - Comment étaient-ils encadrés ?*

- Ils étaient encadrés par leurs gradés. Parmi eux, il y avait des adjudants, des sergents-chefs... C'était ceux-ci qui s'occupaient de leur encadrement. Ensuite, il y a eu les inspecteurs auxiliaires, qui étaient les adjoints du commissaire. Ils s'occupaient de l'établissement des procès-verbaux, tandis que les agents s'occupaient de la surveillance de la ville.

- *Q - Il y avait donc un commissaire français ?*

- Oui, il y avait un commissaire français, sous lequel travaillaient les Africains.

- Q - La police n'existait-elle qu'à Lomé, ou les autres villes de l'intérieur en avaient-elles aussi ?

- La police n'existait qu'à Lomé. Dans les cercles, ce n'est que peu avant la guerre de 1939 qu'il y avait eu quelques affectations, mais ce n'était pas une police tout à fait assurée : juste un inspecteur auxiliaire de police, qui jouait le rôle de commissaire dans un cercle (3).

- Q - Quelle était la criminalité, à Lomé, dans ces années 1940-1942 ?

- La plupart du temps, c'étaient des vols, qui se commettaient la nuit, par des gens qui venaient surtout de Gold Coast. La frontière était quelque peu perméable, et les gens venaient souvent de là pour commettre des vols, la nuit.

- Q - Est-ce que c'étaient des vols importants, ou de simples voleurs de poules ?

- Oh ! C'étaient des vols importants : ils cambriolaient les maisons, ils emportaient tout ce qui leur tombait sous la main !

- Q - Et qu'est-ce qu'ils en faisaient ? Ils repartaient en Gold Coast avec leur butin ?

- Oui, ils repartaient en Gold Coast pour le revendre.

- Q - Venaient-ils avec des véhicules ?

- Ils venaient toujours à pied. Des fois, en groupe...

- Q - Et il n'y avait pas une garde à la frontière suffisamment efficace pour les intercepter ?

- Vous savez, la frontière ici est très perméable... Il suffit d'aller par exemple jusqu'à Noépé pour trouver des chemins permettant de venir à Lomé. Ils ne venaient donc pas directement : ils transitaient dans les villages avant de venir commettre leurs vols à Lomé.

*
* *

- Q - Je reviens à ces tracts gaullistes. Etait-ce très fréquent ? Est-ce que vous en avez effectivement trouvés ?

- Oh oui, on en trouvait... Je vous parlais tout à l'heure de 1942. En 1943, quand le régime Pétain a basculé (4), les histoires de tracts ont diminué d'intensité.

(3) Division administrative qui regroupait plusieurs préfectures actuelles.

(4) Le ralliement de l'AOF à de Gaulle a été réticent et progressif (il faut attendre en fait le début de 1943). Le premier gouverneur du Togo vraiment gaulliste sera Noutary, début 1944.

- Q - Pensez-vous qu'ils étaient nombreux, à Lomé, les gens qui souhaitaient un changement de politique vis-à-vis de l'Allemagne ?

- Vous parlez des gaullistes ?

- Q - Oui.

- Ah oui, ils étaient nombreux ! On les trouvait dans l'administration, et même dans les maisons de commerce. Je me rappelle que l'ancien directeur de la SCOA, M. Troselli, avait été arrêté par les gendarmes pour avoir crié : «Vive de Gaulle». A ce moment-là, le contrôle était assez sévère. Ça se passait entre Européens.

- Q - Ce n'était qu'une affaire de Blancs, ou bien les Togolais étaient-ils concernés ?

- Il y a quelques Togolais aussi qui s'en étaient mêlés. On en a même arrêté quelques-uns, qu'on a envoyés à Dakar. Ce n'est qu'après, quand les choses ont changé, que ces messieurs-là sont revenus (5).

- Q - D'après les gens que vous connaissiez (vous étiez un très jeune homme à l'époque, mais vous étiez quand même à l'écoute de la population), pensez-vous que la population de Lomé avait des préférences : soit le maintien du gouvernement en place, soit l'arrivée des gaullistes, soit le retour des Allemands ? Ou est-ce que les gens disaient : «De toutes façons, on n'y peut rien ; ce n'est pas la peine de faire des rêves» ?

- Les gens n'avaient pas de préférence pour tel ou tel groupe, que ce soit gaulliste ou pétainiste : ce sont tous des Européens. Mais seulement, il y avait quand même quelques messieurs qui profitaient de la situation pour changer avec les changements qui arrivaient...

*
* * *

- Q - Comment était organisée la police dans les années 1945 ?

- Il y avait un commissaire, qui était secondé d'auxiliaires qu'on appelait les inspecteurs de police. Ce n'est que plus tard qu'on a créé les cadres : commissaires, officiers et gradés de police. D'autres changements sont intervenus. Sur le plan du service, on a ainsi créé la police du réseau.

- Q - Pouvez-vous nous préciser ce que c'était ?

- La police du réseau ? C'est un commissariat qui ne s'occupe que des affaires concernant les chemins de fer. Par exemple, s'il y avait un accident sur la

(5) En novembre 1942, Sylvanus Olympio fut arrêté en même temps que six Français et interné avec eux à Djougou (nord du Dahomey). Ils furent libérés quelques semaines plus tard.

ligne de Kpalimé, d'Atakpamé ou d'Aného, c'est ce commissaire-là qui était chargé de l'enquête. S'il y a des filouteries (c'est-à-dire des petits vols dans le train), si quelqu'un a pris le train sans avoir payé le billet, c'est lui qui l'arrête et l'amène au commissariat pour régler l'affaire. Donc c'est ça, la police spéciale du réseau.

Il y avait ainsi le commissariat même, les sections, la voie publique (ou la police routière), ensuite la police spéciale judiciaire, qui a son commissariat à Ablogamé. A la Sûreté même, vous avez la police de l'immigration : c'est un service qui s'occupe de la délivrance des passeports, de la surveillance de l'aéroport et des frontières...

- Q - Tous ces services existaient-ils déjà en 1945-50, ou se sont-ils multipliés après ?

- C'est bien après. Le service de l'immigration existait, mais son rôle ne consistait qu'en la délivrance des passeports. Ce n'est qu'à partir de 1950 qu'il y a eu des améliorations, et que le service s'est étendu, qu'on a créé d'autres sections...

- Q - Et on a dû, je pense, recruter en grand nombre ?

- Ah oui, il y a eu des recrutements concernant presque tous les cadres : les agents de police, les officiers, et les commissaires aussi. Et puis, il a fallu former tous ces gens-là. Alors on a créé une école de police, qui existe actuellement dans la concession même du ministère de l'Intérieur. Autrefois, c'étaient des gendarmes français qu'on nommait commissaires de police de la ville.

- Q - Où était le commissariat lui-même ?

- Le commissariat de la ville a changé souvent de bâtiment (6). On a d'abord commencé, en 1942, dans un petit bâtiment des Chemins-de-fer, dans les rails, en face du ministère des Affaires étrangères. Par la suite, le bâtiment étant trop petit, on nous a affecté un autre bâtiment qui se trouvait dans la concession de la Voirie. Peu après, on a quitté cette maison pour un autre bâtiment d'à côté, là où se trouve actuellement la préfecture du Golfe.

- Q - A quelle époque ?

- En 1945 ou 1946, après la guerre...

- Q - On avait construit un bâtiment pour en faire le commissariat, ou bien il existait déjà ?

(6) A l'époque allemande, il y avait un poste de police place Köhler (futur jardin Van-Vollenhoven), à l'emplacement de l'actuelle agence Air Afrique. Entre les deux guerres, le commissariat était, semble-t-il, dans la vieille Eiserneshaus (la «Maison de fer»), un bâtiment métallique monté à Aného-Zébé en 1888, puis démonté et reconstruit à Lomé en 1897, avec le transfert de la capitale (à l'emplacement de l'actuel ministère de l'Intérieur).

- C'était un vieux bâtiment (7), un logement sans occupant... Alors on en a fait un commissariat. Il était sous des badamiers, qu'on appelle en éwé *Aziti*. C'est ainsi que, quand quelqu'un faisait du mal et qu'on l'arrêtait, on disait : «On va vous emmener à *Azitimé*». Le mot est resté pendant longtemps. Quand quelqu'un se conduisait mal, dans la rue ou même à la maison, on disait : «Fais attention ! Si tu continues, on va t'emmener à *Azitimé* !»... C'est là que la police a démarré avec les nouveaux agents. On est resté là pendant assez longtemps, après la guerre.

- Q - Quel était le gros des activités de la police ?

Les agents travaillaient en groupes, la nuit comme le jour. Ceux qui travaillent le jour étaient chargés de la propreté de la ville, c'est-à-dire qu'il y avait une section d'hygiène qui, le matin, circulait dans les rues : si vous n'avez pas balayé devant votre maison, on vous arrête ! C'est cette habitude qui est restée depuis longtemps : si Lomé est propre, cela est dû à ce système de balayage (8). Les divagations d'animaux étaient vraiment interdites : il y avait un groupe chargé d'arrêter les animaux et de les conduire à la fourrière. Vous preniez une contravention avant de retirer votre bête ! C'était, en quelque sorte, une police municipale. Les contraventions, il y en avait de toutes sortes, comme les embarras de la voie publique, ou même, la nuit, vous deviez sortir avec une lanterne au-delà de minuit. Si vous y êtes sans lanterne, on vous arrête et vous conduit à la police, où l'on vous garde jusqu'au lendemain matin pour vérification d'identité.

- Q - Mais les rues étaient éclairées ?

- Pas toutes ! Il y en avait quelques-unes qui étaient éclairées, mais la grande majorité ne l'était pas. C'est pour éviter l'opération de ces gens-là qui venaient du Ghana, la plupart du temps, qu'on a institué ce système de vérification d'identité. Chez nous, dans le temps, personne n'avait de pièces d'identité ; alors, pour vérifier, on vous conduit là, on vous garde durant la nuit, et le lendemain matin on vous demande :

- «Monsieur, où est-ce que vous habitez ?

- Je suis à Nyékonakpoè, je suis à Kodjoviakopé...»

Et un agent vous conduit jusque dans votre maison pour vérifier si, vraiment, vous êtes de cette maison-là... Si les gens attestent que, oui, vous êtes de cette maison, on vous reconduit à la police pour vous relâcher ensuite là-bas.

- Q - Quand la circulation automobile est-elle devenue suffisamment compliquée pour qu'il y ait besoin d'une police pour cela ?

- Tout ça s'est passé après la guerre. Avant, il n'y avait pas de taxis : il n'y avait que des véhicules à deux roues, qui transportaient les marchandises des

(7) *À l'origine (1901), direction des travaux du wharf; puis il a appartenu aux chemins-de-fer allemands.*

(8) *Imposé dès l'époque allemande : chacun est responsable de la moitié de chaussée qui fait face à sa parcelle.*

femmes. Ce sont ces chariots à deux roues, qu'on appelle *kékévi*, qui aidaient les gens à transporter les marchandises. Leur circulation aussi devenait de plus en plus encombrante, et on a décidé de les rayer du trafic. C'est à ce moment que les taxis ont commencé à circuler (9). Par la suite, il y a eu une multiplicité de véhicules, et on a décidé de créer une police routière.

- Q - *C'est-à-dire vers les années 1955 ?*

- On peut situer les faits, dans leur vrai contexte, en 1960, c'est-à-dire quelques mois avant la proclamation de l'Indépendance.

- Q - *Dans les archives du conseil municipal, il y a un arrêté de 1947 ou 1948 qui dit qu'il faut quand même permettre aux véhicules de circuler ; donc on va augmenter les vitesses maximales : les voitures particulières pourront aller jusqu'à 30 km/heure et les camions jusqu'à 20 km/heure (rires), c'est-à-dire que la circulation devenait folle : avant, ça devait être 15 km/heure ! (rires) Est-ce qu'il y avait des brigades ou des policiers cyclistes pour rattraper un contrevenant qui faisait du 35 km/heure ?*

- (rire). Vous savez, pour diriger une ville, il y a toujours des problèmes...

Pour parler de la vitesse en ville, c'était très simple. Avant, il n'y avait pas beaucoup de véhicules. Ce n'est qu'au moment où la circulation devenait de plus en plus difficile qu'on a organisé la police routière. Je vous ai parlé de la «voie publique», de la «section des accidents», de la «brigade routière». C'est des choses qui n'existaient pas. C'est la densité de la population, les difficultés que procurait la circulation qui ont motivé la création de ces sections. Grâce à leur fonctionnement, les problèmes ont quelque peu diminué d'intensité.

- Q - *Quand sont apparus les premiers feux rouges à Lomé ?*

- Les feux rouges ? Je ne me rappelle pas exactement de la date. Mais ça doit être à partir de 1965, par là... Il n'y a pas longtemps qu'on a mis les feux rouges : ce sont des choses qui n'existaient pas autrefois...

*
* *

- Q - *Lomé connaît une rupture très importante à partir de ces années 1945-47, où elle se met à s'accroître rapidement, avec de nouveaux quartiers très étendus en surface.*

- C'est exact ! A partir de 1945, il y a eu un changement parce que les gens de Lomé aimaient construire. Il y avait des terrains vagues, par exemple Adoboukomé, Doulassamé... Ce sont ces quartiers qui ont été créés par la suite. Avant, c'était la brousse ! Le gouvernement avait décidé d'élargir les surfaces parce qu'il y avait trop

(9) Dans les années 1955-58. Voir tome III.

de promiscuité dans les habitations. C'est à ce moment-là que les gens ont commencé à construire. Ce n'était pas facile. On a commencé d'abord avec des briques non cuites. Par la suite, ceux qui possédaient un peu d'argent le faisaient en briques cuites.

- Q - Pour vous, le service de police, habitué à une ville qui s'arrêtait au Boulevard circulaire, vous vous retrouvez ainsi avec une ville qui en dix ans avait doublé de surface, qui allait jusqu'à Gbadago, jusqu'à Kpéhénou... Ça a dû poser des problèmes d'organisation. Quand s'est-on mis à créer de nouveaux commissariats ?

- En effet, quand on a constaté que la ville s'étendait, on a décidé de créer de nouveaux commissariats. C'est ainsi qu'on a commencé d'abord par le premier arrondissement : le premier commissariat de quartier a été celui du 1er arrondissement.

- Q - Toujours à l'endroit où il est maintenant, en face du cinéma Rex ?

- Oui, toujours au même endroit. Puis le II^e arrondissement, sur la route de Kpalimé. Après le II^e, on a créé un III^e, sur la route de Bè... On considérait la densité des quartiers. Par exemple le 1er arrondissement s'occupait du quartier des affaires, là où il y a les magasins. Le II^e prenait tout le quartier de Nyékonakpoè. Le III^e maintenant s'étendait vers Bè, dans les cocoteraies... Ce n'est qu'après qu'on a créé un IV^e, qui se situe à Tokoin.

- Q - Ils ont donc été créés dans l'ordre de leur numéro ?

- Oui, c'est ça : dans l'ordre de leur numéro.

- Q - Est-ce que vous avez à peu près en tête les dates approximatives ?

- Non, mais je sais que tout ça a commencé en 1960, 61, 62,... ainsi de suite.

- Q - Donc après l'Indépendance ?

- Oui, après l'Indépendance.

- Q - De quand date le bâtiment actuel du commissariat central ?

- Je vous ai dit que le commissariat se trouvait à *Azitimé*. A ce moment-là, le service de la Sûreté se trouvait dans le bâtiment derrière l'Éditogo, au rond-point de la prison (10).

- Q - Celui où se trouve aujourd'hui l'OCCGE ?

(10) Ancien logement administratif de l'époque allemande, place des Nations-Unies, occupé maintenant par l'Organisme Commun de lutte Contre les Grandes Endémies (OCCGE).

- Oui. Plus tard, on a déménagé de là pour occuper le bâtiment qui est maintenant celui du service de la Main-d'oeuvre.

- *Q - Après 1954, après le transfert de l'hôpital ? (11) .*

- C'est ça, après le transfert de l'hôpital. Plus tard, on a construit le premier hôtel de police, pour regrouper tous les services de la police.

- *Q - Est-ce ce qu'on appelle le commissariat central de nos jours ?*

- Non, c'est la Sûreté nationale (12).

- *Q - A quelle époque l'a-t-on construite ? Avant ou après l'Indépendance ?*

- L'Indépendance, c'était en 1960, mais avant, vous savez, il y avait eu une période d'autonomie, de 1958 à 1960. C'est à ce moment-là qu'on a commencé la construction. On a occupé le bâtiment, je crois, en 1960. Alors le commissariat a déménagé d'*Azitimé* pour venir occuper le rez-de-chaussée, et la Sûreté le premier étage. Ainsi, tous les services étaient regroupés dans cet bâtiment-là, d'où son nom d'hôtel de police.

C'est plus tard, à cause de l'agrandissement de la ville, qu'on a décidé d'affecter un autre bâtiment au commissariat central. On lui en a trouvé un devant le grand carrefour de la Gendarmerie. C'est là qu'il est actuellement.

- *Q - Depuis les années 1965 ?*

- Depuis les années 1965, oui.

- *Q - C'est à ce moment que l'on a construit la fontaine lumineuse pour aménager ce carrefour, n'est-ce pas ?*

- C'est ça. Alors le commissariat a déménagé de la Sûreté pour venir occuper ce nouveau bâtiment.

*
* *

- *Q - En 1942, vous étiez à peu près 40 à faire la police à Lomé. En 1960, combien y avait-il de gens pour s'occuper de la ville ?*

- Je n'ai pas fait de statistiques, mais on était assez nombreux. Vous aviez d'abord des commissaires de police (on avait permis aux Africains d'accéder à ce grade). Alors, on a eu comme ça des commissaires de police, des officiers de police et des officiers de police-adjoints, et puis des gradés de police... Le corps était bien étoffé ; il y avait assez de personnel pour s'occuper des affaires.

(11) Cf. tome I, dialogue n°13.

(12) Avenue G. Pompidou, en face de la polyclinique.

- Q - Quels ont été les premiers commissaires togolais ?

- Si mes souvenirs sont exacts, on a eu MM. Deckon, Akpokli, Fumey, Dossouvi,... et j'en passe.

- Q - Avant l'Indépendance ?

- Non, après ! Avant l'Indépendance, les commissaires étaient des Européens ; ceux qui accédaient à ce grade étaient des citoyens français. Ce n'est qu'après qu'on a permis aux Togolais d'y accéder.

- Q - Parmi ces commissaires français d'avant l'Indépendance, est-ce qu'il y en a qui vous ont laissé un souvenir spécial, soit particulièrement positif ou particulièrement négatif ?

- Ces commissaires européens étaient, pour la plupart, des gendarmes. C'était des gens qui étaient très à la hauteur ; ils travaillaient très bien. Ce n'est qu'après eux qu'il y a eu d'autres commissaires en titre, comme M. Pauc, qui a travaillé au commissariat central pendant longtemps, avant de partir au moment de l'Indépendance.

- Q - Quels étaient les rapports du commissariat avec le gouverneur ?

- Les rapports du commissariat étaient plutôt avec le maire. En ce temps-là, la police était, en quelque sorte, une police communale, et les rapports du commissaire d'antan étaient avec le maire. Quant au gouverneur, il n'avait pas de main-mise sur la police. S'il a quelque chose à faire faire, il le demande au maire. Il y avait eu à l'époque plusieurs maires : Fréau par exemple (13), Mermet (14), Domissy (15), et bien d'autres encore que j'oublie. Ils étaient tous des administrateurs des Colonies affectés à Lomé et nommés maires de la ville. Ils étaient en même temps commandants de cercle : Lomé faisait partie du cercle de Lomé, et le maire en était le commandant. C'étaient tous des administrateurs, des Européens...

- Q - A quand remonte le départ du dernier français maire de Lomé ?

- En 1959, peu avant l'Indépendance. La mairie occupait le bâtiment du Centre culturel français (16).

- Q - Et le bâtiment actuel du ministère de la Justice ? Il paraît qu'il a aussi joué le rôle de mairie.

(13) Janvier 1933 - mars 1935 (administrateur-maire en tant que chef de la subdivision).

(14) Décembre 1952 - décembre 1954.

(15) Juillet 1955 - juillet 1957.

(16) Jusqu'en janvier 1963. En 1959, c'est Sylvanus Olympio qui devient officiellement maire de Lomé, en déléguant la fonction à ses adjoints, le Dr Akakpo, puis le Dr Fiadjoe.

- Oui, cette maison a été la mairie, le bureau du maire. Tous les services étaient groupés en bas, et son logement était au premier étage (17).

- *Q - Y alliez-vous souvent ?*

- Quand j'étais secrétaire du commissaire, on m'envoyait souvent à la mairie présenter les gens qu'on arrêtait pour les contraventions diverses, tels que embarras de la voie publique, jets d'eaux sales sur la voie publique, divagations d'animaux... C'est moi qui amenais ces gens à la mairie pour les faire payer. Je dressais d'abord un petit rapport, un procès-verbal, qui consistait en la prise de leur identité, plus le motif de leurs infractions. Quand le procès-verbal est terminé, le commissaire le signe et me charge de conduire les gens à la mairie. Là, le secrétaire Lawson Baragbo percevait les amendes.

- *Q - Vous parlez de «jets d'eaux sales dans les rues» ?*

- Ces eaux sales concernaient les habitants du quartier africain, parce que le quartier dit aujourd'hui administratif était le quartier européen : un quartier propre, très soigné. Il y avait devant chaque concession une poubelle. Tous les matins, il y avait un service de la voirie qui passait devant toutes ces maisons pour ramasser les ordures ménagères qu'on déposait. Mais ce n'était pas pareil dans les quartiers africains, où les gens se permettaient de jeter à la rue, quand ils avaient fini de faire la cuisine, leurs écaillés de poissons, tous leurs détritrus, devant leur maison... C'était défendu parce que ça donnait des relents qui n'étaient pas acceptables, et, finalement, on a décidé d'enrayer tout cela. La patrouille passe et quand elle trouve de l'eau sale devant votre maison, alors tout de suite, que ce soit le propriétaire ou n'importe qui qu'on trouve devant la maison, hop ! on le conduit au commissariat ! Et ça se faisait tous les jours...

- *Q - A quand remonte la prise en main de cette lutte par le service d'Hygiène ?*

- Le service d'Hygiène existait, et il faisait aussi son travail, mais, lui, à l'intérieur des maisons : les agents d'Hygiène entrent dans les maisons voir s'il n'y a pas d'immondices, d'eau sale où peuvent se trouver des larves de moustiques... Quant aux policiers, ils s'occupent de la rue.

- *Q - Revenons aux premiers commissaires togolais. Quel souvenir gardez-vous de M. Deckon ?*

- J'étais son secrétaire : j'ai beaucoup travaillé avec lui. C'était à la période de l'Indépendance. Il occupait une maison au carrefour du Boulevard circulaire et de la rue d'Amoutivé (18). Comme c'était le début de l'Indépendance, il a voulu

(17) A partir de 1934. Bâtiment construit en 1930-31 par l'armateur anglais Elder-Dempster, qui quitte le Togo au plus fort de la crise économique et vend l'immeuble à la toute jeune municipalité (créée en janvier 1933).

(18) Carrefour qui a gardé son nom dans la toponymie populaire.

montrer de quoi il était capable, et il a déployé beaucoup de zèle, surtout dans la poursuite des petits voyous, qui abondaient à ce moment-là, surtout à la gare routière. On montait des opérations, on pourchassait ces petits voyous-là... On constituait une bande assez solide, et puis on les chassait vers la mer. On réussissait à les prendre, mais ceux qui savaient nager réussissaient à échapper à nos mailles. Mais on montait la garde et, quand ils étaient fatigués, (*rire*), ils revenaient et on les arrêtait ! (*rire*). C'est ce qui se passait... Deckon, c'était un monsieur qui s'occupait vraiment de son travail. J'ai longtemps travaillé avec lui, avant d'être affecté à Dapaong, en 1962.

- *Q - D'où le nom de «Deckon» laissé à ce quartier d'Amoutivé ?*

- Non, ce n'est pas Amoutivé ; c'est juste ce carrefour, qui est à côté de sa maison.

Il était devenu presque l'ennemi n° 1 pour les petits voyous. Aussi, quand il arrivait avec sa voiture, les voyous chantaient et disaient :

«Elemi tchatcha - Deckon lémi tchatcha

Elemi tchatcha - Deckon lémi tchatcha» (19)

Chaque fois qu'il passait dans la rue, on lui envoyait ces colibets-là (*rires*).

- *Q - Et «Vénovito» (20), son numéro deux ?*

- *Vénovito* était en quelque sorte son adjoint, le chef du peloton, le gradé des gardiens de la paix. Mais son vrai adjoint était un officier de police, monsieur Sognigbé David.

- *Q - On nous a parlé d'un Européen de la voirie qui ordonnait de casser les clôtures des maisons qui n'étaient pas en dur (21). Est-ce que vous avez entendu parler de lui ? Comment opérait-il ?*

- Ce sont des choses qui se sont passées bien avant mon arrivée à Lomé. On en parlait, mais c'était plutôt un agent voyer. Il y avait aussi, dans cette période, un autre commissaire qui faisait un peu de boucan, M. Ginet, que les gens appelaient aussi *Vénovito*. C'est après Ginet qu'on a trouvé un autre *Vénovito*, en la personne du brigadier de police Gbadoé Michel.

*
* * *

- *Q - Sur cette vingtaine d'années que vous passez ici avant d'être affecté dans l'intérieur du pays, en 1962, est-ce que vous avez eu le sentiment qu'il y a eu une transformation de la criminalité à Lomé ? Est-ce qu'il y a eu des périodes plus difficiles et des périodes plus calmes ?*

(19) Expression trop ordurière pour être traduite ici.

(20) «Le Jumeau» (en mina Venavi).

(21) Cf. tome I, dialogue n° 2.

- Sur le plan judiciaire, les transformations ont été peu apparentes. Quand il y a eu assez de personnel, les vols ont diminué ; les crimes crapuleux étaient rares. L'importance qu'on a donné au corps a permis de bien travailler, de bien contrôler la ville. Il se produisait rarement des vols importants.

- Q - Qu'est-ce que vous avez gardé comme souvenir de ce que racontaient vos anciens de la police, ceux d'avant 1942, avant le moment où vous y entrez ?

- A cette époque, la police n'existait vraiment que de nom. Le personnel, comme je vous l'ai dit, était constitué d'anciens combattants : ce n'était pas des agents de police, même si on les appelait policiers. Ce n'est qu'après, quand on a fait des recrutements, que l'embryon même de la police a été constitué. Dans le temps, avec ces anciens combattants, quand on leur demandait d'aller attraper celui-ci ou celui-là, rien à faire ! Il va le faire, et vous le ramener ! Ils étaient peu nombreux, mais très débrouillards, très volontaires : ils faisaient bien leur rôle. Actuellement, le personnel est assez étoffé : chacun a son rôle à jouer ; avant, il y avait cumulé des fonctions.

- Q - Il y a aussi, je pense, que, dans une ville qui devait avoir 30 000 habitants en 1945, tout le monde se connaissait : les voleurs devaient être répertoriés un par un ?

- Oui, justement, les gens se connaissaient. C'est pourquoi je dis que les voleurs ne venaient que de l'extérieur. Les vols à la maison n'étaient que de petits larcins, par quelques mauvais garçons.

- Q - Et quand on les attrapait, qu'est-ce qui se passait ?

- Ah, quand on les attrapait ? Mon vieux, c'est du boucan ! Dans les rues tout le monde court après eux, et on chante :

*«Woléo égbé !
Eboa medi-o !» (22) (rires)*

On les amène jusqu'au commissariat, et il y a un attroupement monstre ! Quand on arrête un voleur, quelqu'un qui a volé par exemple un porc ou une chèvre, on lui colle la chèvre au cou et on l'amène au commissariat, tout le monde le suit... Et nous avons peine à renvoyer les curieux ! Il y avait également des grandes personnes : ce n'étaient pas seulement les enfants... Le vol est quelque chose de regrettable. Alors, quand on commet un vol, on devient hors-la-loi. Les voleurs, dans ce pays, n'avaient pas d'amis comme ils en ont maintenant, comme ils sont acceptés aujourd'hui. C'étaient des bannis, en quelque sorte...

- Q - Aviez-vous beaucoup de récidivistes ?

- Oui ! Vous savez, dans tous ces gens-là, il y a des récalcitrants, il y a des gens pour qui la vie, c'est le vol ! Il y a des gens qu'on arrête et, après la prison, on

(22) «On t'a eu aujourd'hui ; ton gri-gri ne t'a pas protégé» (comptine enfantine).

les retrouve encore. Je me rappelle : nous avons arrêté un voleur, on l'a condamné, il a fait sa prison, il a été libéré, et trois jours après, il a été arrêté... Il ne faisait que ça pour vivre. C'était une période où, vraiment, les gens ne se rendaient pas compte de ce qu'ils devaient faire comme hommes ; ils se contentaient de peu...

- Q - *Il y avait un voleur très réputé dans le temps : Agbadjaka. Avez-vous entendu parler de lui ? A quelle époque sévissait-il à Lomé ?*

- Il s'appelait plutôt Akpatchaka. C'était un voleur de grands chemins. Il avait une organisation formidable, il opérait un peu partout. Il n'hésitait même pas à commettre des meurtres pour réussir son coup. Tout cela se passait pendant que j'étais encore jeune (encore élève). On disait de lui qu'il opérait avec des amulettes : il faisait dormir ceux de la maison où il allait voler. Alors, quand il arrivait, tout le monde était en sommeil ; il réussissait son coup et repartait sans être inquiété. C'est après que les gens se réveillaient et se rendaient compte de ce qui s'était passé... Mais on a réussi à l'avoir un jour. Il avait commis des vols et il était allé se reposer, croyant qu'il était en sécurité. Un groupe de gardes-cercle (je crois du cercle d'Anécho) a réussi à le pourchasser ; comme il s'enfuyait, ils ont été obligés de tirer des coups de feu, et ils ont réussi à l'abattre. C'était un vrai bandit de grands chemins ; il opérait tantôt au Togo, tantôt au Dahomey, surtout dans les pays limitrophes...

- Q - *Depuis, au cours de l'exercice de votre métier, vous n'avez plus rencontré de voleurs de ce calibre ?*

- Non, on a rencontré des voleurs, mais pas de ce calibre, parce que, lui, il était vraiment un grand bandit... Il paraît que son organisation avait même opéré ici, à Lomé, chez un riche Libanais d'alors, qui s'appelait Nassar. Il avait réussi à s'enfuir, et on n'avait arrêté que ses complices.

- Q - *Quand c'étaient des voleurs étrangers et qu'ils avaient purgé leur peine de prison, vous pouviez les expulser et contrôler qu'ils ne reviennent pas ?*

- S'il était confirmé que c'était un étranger, quand il avait fini sa peine, eh bien, on le conduisait à la frontière, et on le larguait : il n'avait qu'à se débrouiller... Ce n'était pas tellement organisé que, quand quelqu'un a fini sa peine, on puisse le confier à la police de son pays. Très souvent, les postes de la frontière avaient une sorte de *no man's land*, et c'est sur ce *no man's land* que vivaient les voleurs. Alors, quand vous les arrêtiez et que vous les ameniez à la frontière, ils revenaient dans leur *no man's land*. Mais, très souvent, comme ils étaient connus et que la population n'était pas dense, ils étaient vite repérés s'ils revenaient à Lomé.

- Q - *Il y a un nom attaché à la police à Lomé : «kpvito». Pouvez-vous nous expliquer d'où il vient ?*

- Quand on a fait le recrutement des nouveaux agents de police, comme je vous l'ai dit, leur équipement consistait à un bâton blanc de police. C'est ce bâton-

là qu'ils avaient à leur ceinture, d'où ce nom *kpovito*, c'est-à-dire «les gens qui portent le bâton blanc».

- Q - Pourquoi l'a-t-on supprimé ?

- Je ne sais pas ! (*rires*). On a supprimé le *kpovi* peut-être parce qu'il y en avait eu une mauvaise utilisation, de ce *kpovi*... (*rires*).

*
* *
*

- Q - Je voudrais revenir à une période plus ancienne, avant votre entrée dans la police. D'après ce qu'ont pu vous raconter vos anciens quand vous êtes arrivé, comment est-ce que ça fonctionnait autrefois ?

- Vous savez, il y a eu d'abord une époque de transition, c'est-à-dire que, après la guerre, les Anglais ont résidé ici (23). Avec la police anglaise, ce n'était pas pareil. Pour eux, si vous arrêtez un voleur, il faut qu'il y ait assez de preuves avant de le conduire à la prison. Ainsi très souvent les gens, n'ayant pas de temps à perdre, tapaient les voleurs, puis ils les relâchaient... Quand les Français sont venus, ils ont quelque peu organisé le service. Ainsi, quand on arrêtait un voleur, on le mettait dans une voiture laissée par les Anglais, qu'on appelait *number five*. Cette voiture circulait dans les principales artères et les gens accouraient pour reconnaître celui qui avait commis un vol. C'est cette voiture, *number five*, qui faisait les patrouilles la nuit : quand vous étiez devant votre maison et que vous voyiez les phares d'une voiture, alors c'était sûr que c'était *number five* ! Tout le monde rentrait rapidement dans sa maison et fermait sa porte. Ainsi, à partir de minuit, Lomé était calme comme un cimetière.

- Q - Vous nous avez dit tout à l'heure que, parmi ces policiers (ou ces anciens combattants qui faisaient fonction de policiers), il y avait des Béninois (Dahoméens, à l'époque). Est-ce que vous avez le sentiment que les gens les considéraient comme les défenseurs de l'ordre et de la tranquillité, ou est-ce qu'ils étaient perçus comme des étrangers dont qu'il fallait se méfier ?

- Ah non ! On ne les considérait pas comme des étrangers ! Cette histoire d'étrangers n'est venue qu'après les changements survenus après la guerre. Avant, ils étaient acceptés ; il y en a qui avaient des maisons ; bon nombre se sont mariés à des femmes d'ici et ils ont eu des enfants. Il n'y avait pas de discrimination entre eux et nous. Parmi eux, il y a de braves messieurs. Gbadomé (*Venovito*), il était du nombre : c'était un Dahoméen lui aussi, qui a travaillé ici jusqu'à sa retraite.

- Q - Au début des années 1930, il y avait comme commissaire de police français à Lomé un personnage assez controversé, qui s'appelait Rehart, d'origine allemande. C'est lui qui a eu à faire face aux journées d'émeute de janvier 1933. D'après les témoins de l'époque, et les historiens qui ont travaillé depuis sur ce

(23) Août 1914- septembre 1920.

problème (je pense à l'étude de Mme Silivi d'Almeida)(24), son rôle est controversé. Il semble, en fait, qu'il ait fait des maladroites, qui ont provoqué l'émeute. Certains l'ont soupçonné d'être un traître, un agent des Allemands. J'ai posé la question à Robert Cornevin(25), qui m'a dit que, pendant la seconde guerre mondiale, Rehart a participé à la Résistance. Donc il n'a certainement jamais été un agent conscient de l'Allemagne, mais il avait commis beaucoup de maladroites. Quel souvenir avait-on gardé de ce monsieur, quand vous êtes entré dans la police ?

- On parlait encore de lui comme d'un fin limier : il réussissait bien les affaires. Mais pour ce qui est de sa situation politico-administrative, je ne sais pas grand'chose... Je sais tout simplement que c'est un monsieur qui s'occupait de son travail. On savait aussi qu'il était de souche germano-française.

- Q - Mais non ! C'était un vrai Allemand, de la région de Cologne, mais qui avait fait la guerre du côté français, dans la Légion étrangère : il avait choisi la France.

- Les gens ont dit que c'était un agent secret pendant la guerre, qui avait travaillé pour les Français bien qu'étant Allemand. Et que c'était pour le remercier qu'on l'avait envoyé ici.

- Q - Après la première guerre mondiale, certains Français ont essayé de faire des manoeuvres en Allemagne pour provoquer l'indépendance de la région de Cologne, et lui était de ces agents français qui avaient essayé de faire éclater l'unité de l'Allemagne. Ce qui fait qu'il a été obligé de s'enfuir, et qu'il est devenu citoyen français ensuite. C'est certainement une histoire très curieuse et très originale.

- Quand il est venu, vous savez, le petit peuple, lui, a trouvé en lui un brave monsieur qui faisait bien son travail. Ce n'est qu'après, quand il est rentré, que nous avons appris que son retour n'a pas été agréable du tout, qu'il avait perdu la confiance de bien des gens et qu'il avait fini ses jours dans le dénuement... Mais au fond, quand il était ici, on ne se rendait pas compte de ça : pour un Togolais, il y avait quand même toujours une différence avec un Européen. On ne cherchait pas à savoir qui était ce monsieur ; on savait seulement que c'est le commissaire ; on ne s'intéressait pas à lui dans les autres domaines. Après les événements de 1933, il y a eu beaucoup de changements ; même le gouverneur qui était ici, Monsieur de Guise, avait été balayé : on l'a liquidé de son poste...

- Q - Et non seulement on l'a limogé, mais on a supprimé le poste de commissaire de la République au Togo en le confiant au gouverneur du Dahomey...

- Ah oui. Il y avait une crise. Alors on a dit que le Togo était trop petit : il fallait le jumeler avec le Dahomey. C'est ainsi qu'on a envoyé bien des fonctionnaires au Dahomey. Mais ça n'a pas duré : on a été obligé de revenir au système

(24) Voir : «La révolte des Loméennes (1933)», Lomé, NEA, 1992, 166 p.

(25) Célèbre historien du Togo (voir tome III).

ancien. Ce changement est dû en quelque sorte aux événements de 1933, mais il est aussi dû à la crise financière qui sévissait en ce moment-là. On ne voulait pas liquider les fonctionnaires, mais comment faire ? Alors, on les a envoyés au Dahomey. Ceux qui veulent y aller vont y aller, et ceux qui ne veulent pas, ils feront ce qu'ils veulent... Il y avait alors ici un administrateur délégué qui faisait fonction de gouverneur. Mais jusque-là, la police, comme je vous l'ai dit, n'avait pas de personnel spécialisé.

- Q - Autrefois, on parlait de «milice». Quelle différence y avait-il entre police et milice ?

- La milice, c'était les mêmes éléments qu'on affectait au commissariat de police ou dans les cercles. Ceux qui sont envoyés dans les cercles sont appelés des gardes-cercle. Quand ils sont au camp, on les appelle des miliciens. Ce sont ces miliciens qui s'occupaient de tout, de la police ou de la garde des prisons. C'était en quelque sorte des militaires. Ils faisaient tout, comme les gendarmes d'aujourd'hui. Leur équipement consistait en une culotte et une chemise kaki, et un petit calot également kaki. On ne portait pas des chaussures comme aujourd'hui, mais des samaras (une sorte de nu-pieds). Il y avait aussi un ceinturon sur lequel on plaçait le bâton de police, c'est-à-dire ce bâton blanc qu'on appelait le *kpovi*.

- Q - Il n'y avait rien pour protéger les mollets ?

- Il n'y avait pas de bas, en ce temps-là. C'est quelques années plus tard qu'on a commencé à utiliser les bas et les chaussures noires. On a juste essayé d'avoir une tenue kaki sans casquette (on utilisait un calot). Ce n'est qu'après la guerre qu'on a décidé de rénover les tenues, et on a doté alors la police d'une tenue toujours kaki, mais avec des bas, une paire de chaussures, avec le baudrier évidemment... Les gradés portaient les pantalons à la place de la culotte.

*
* *

- Q - Monsieur Blucktor, parlons maintenant un peu de vous, si vous voulez bien. Quand avez-vous commencé vos études, et où ?

- J'ai commencé mes études dans mon village, à Zowla, et je les ai finies à Lomé. Après ces études, je suis entré chez le géomètre d'Alméida, où j'ai appris à taper à la machine, avant d'être engagé au commissariat de police.

- Q - Un géomètre qui s'occupait de dactylographie ?

- Dans le temps, on faisait un peu de tout... Il avait son bureau de géométrie et, à côté, des élèves dactylographes. Les parents payaient entre 20 et 25 F. A la sortie on ne payait rien : on organisait juste une petite fête, au cours de laquelle les parents achetaient des boissons pour la libération. Si vous ne trouviez pas du travail, vous restiez avec lui pour l'aider à faire ses travaux, et c'est quand vous aviez trouvé une place quelque part que vous quittiez son bureau. Moi, par exemple, avant de le

quitter, j'ai passé un examen à la CFAO (26), et on a voulu m'envoyer en Guinée. C'est au moment de préparer mon passeport, à la Sûreté, que j'ai vu un avis de concours. Et je me suis dit : «Je vais essayer, et si ça réussit, je vais abandonner le projet de Conakry». C'est comme ça que j'ai été recruté...

- Q - Et vous pensez toujours avoir fait le meilleur choix ?

- Ah oui ! J'ai fait le meilleur choix, parce que ça m'a permis de rester au pays. Avec le temps, j'ai suivi des concours internes, qui m'ont finalement amené au grade que j'ai eu avant de partir en retraite. Et aussi, ça m'a permis de connaître la France, parce que, avec ces concours, j'ai été envoyé à l'école de police en France. Je peux dire que ça a été une bonne chose...

- Q - M. Blucktor, vous habitez le quartier de Kpéhénou. C'est un quartier qui s'est constitué dans les années 1950. Est-ce à ce moment-là que vous y êtes venu ?

- Non, je ne suis pas à Kpéhénou, mais plutôt à Lom Nava, un peu au nord du quartier Kpéhénou.

- Q - Lom Nava, ça fait référence à l'extrême éloignement de ce quartier par rapport au centre ville, n'est-ce pas ? (27)

- Oui ! Lom Nava dans le temps était un quartier éloigné. Quand vous arriviez au niveau de l'église d'Amoutivé actuelle, il n'y avait rien comme autres quartiers au nord... Celui qui a construit ce quartier était un menuisier, qui avait son atelier au bord de la route. Ainsi, il invitait les gens à venir commander des meubles, et il disait en plaisantant : «Je suis très loin, mais ceux qui m'aiment peuvent venir me voir...» C'est ça qui a donné le nom du quartier Lom Nava : «Si vous m'aimez, venez me voir» (28). Quant à Kpéhénou, dont vous parlez, il fait partie des nouveaux quartiers. Il s'étend du III^e arrondissement jusqu'au marché de Bè.

- Q - Pourquoi l'appelle-t-on Kpéhénou ?

- On avait fait un poteau pour situer le quartier. Ce poteau était badigeonné en blanc ; alors ceux qui désignaient leurs habitations disaient : Je suis à Kpéhénou, c'est-à-dire là où il y a le poteau blanc. C'est d'où est venu le nom de Kpéhénou (29). Je crois même que ce poteau existe encore, au niveau d'un bar qu'on appelle «Better Bar». Il y a encore la borne, mais on ne la blanchit plus. Vous avez Kpéhénou n° 1, qui se situe à l'ouest de la borne, et Kpéhénou n° 2, qui se situe à l'est.

- Q - Et quand vous y êtes-vous installé ?

(26) Compagnie Française de l'Afrique de l'Ouest, l'une des plus importantes des maisons de commerce.

(27) Cf. tome I, dialogue n°3.

(28) Mot-à-mot : «qui aime vient» ou «si tu m'aimes, viens».

(29) Mot-à-mot : «là où est la pierre blanche». Selon d'autres sources, il s'agissait d'une borne kilométrique le long de la voie ferrée Lomé-Aného.

- Je me suis installé là en 1960 seulement. Avant, j'habitais le quartier de l'avenue des Alliés (30), non loin de la place de Libération.

- Q - Quand vous vous installez à Lom Nava, est-ce que le quartier était déjà bien peuplé, ou y avait-il encore beaucoup de terrains vacants ?

- Il y avait encore de terrains vides, ce n'était pas tellement peuplé... Ce n'est qu'après que tous les terrains se sont remplis. Actuellement, il n'y a plus de terrains libres.

- Q - Combien payait-on un terrain dans les années 1960 à Lom Nava ?

- Ça allait jusqu'à 100 000 et quelques francs.

- Q - Une forte somme ?

- C'était une forte somme, puisque en ce temps-là, entre 1950 et 1960, les salaires n'étaient pas élevés comme aujourd'hui. Pour avoir un terrain, il fallait se serrer la ceinture ! Dans le cas contraire, ceux qui voulaient avoir une maison assez rapidement s'adressaient alors au Crédit du Togo (31). Mais pour éviter les frais à payer par la suite, d'autres préféraient construire doucement leur maison, avec beaucoup de temps... C'est ainsi que, moi, j'ai mis au moins cinq ans pour faire ma maison.

- Q - Combien gagnait un policier en 1942 ?

- Ah, je ne me rappelle pas ! Ce n'était pas une somme énorme, pas une somme colossale ! (rire) Mais, quand même, ça nous permettait de vivre, parce que les choses étaient proportionnelles à ce qu'on gagnait. Par exemple, j'avais acheté une bicyclette (je ne me rappelle plus de la date exacte) à 5 000 francs à la SCOA, une jolie bicyclette Peugeot. Vous voyez ? C'était une forte somme pour une bicyclette (rires)...

- Q - A cette époque, comment est-ce qu'on se mariait, et quelles étaient les conditions ?

- Les gens se mariaient selon leur gré. Vous choisissiez votre épouse au sein d'une famille. Si vous êtes chrétien, vous faites un mariage à l'Eglise et, au besoin, à l'état-civil. Mais, en principe, vous deviez donner une dot à la famille avant que la femme vous rejoigne.

- Q - Quel était à peu près le montant de cette dot ?

- Ça consistait en une douzaine de boissons, avec six pièces de pagne et un peu d'argent. Je ne peux pas vous dire le montant exact.

(30) Aujourd'hui avenue du 24-Janvier.

(31) Créé en 1957, devenu en 1967 la Banque Togolaise de Développement.

- Q - Est-ce que c'est une somme relativement difficile à réunir pour un jeune homme ?

- Non, ce n'était pas une somme difficile à réunir. On arrivait à le faire facilement. Il y a des gens qui se mariaient sans donner de dot. Mais ce sont des mariages qui, très souvent, ne duraient pas, parce que la femme se révolte : elle se sent en quelque sorte lésée parmi ses camarades, et elle cause des troubles au sein de la famille. Ce qui fait que tout le monde essayait de faire des efforts pour obtenir une dot, pour être en paix vis-à-vis des règlements familiaux. Cela valait mieux pour tout le monde, n'est-ce pas ?

L'ARCHITECTURE ET LA CONSTRUCTION

M. Alicide Désiré «Bouloutou» DA SILVA
(né en 1930 à Lomé)

et son frère

M. Simplicie Yves Akoété DA SILVA
(né en 1933 à Porto-Novo, Bénin)

Maintenant, nous allons parler urbanisme, architecture et construction avec M. Da Silva, qui a marqué le paysage de Lomé en construisant un certain nombre de ses bâtiments importants, comme le palais de Justice, l'Université, la direction du Port, et bien d'autres... M. Da Silva, qui a été le premier architecte togolais, est issu d'une vieille famille de maçons de Lomé. Vous êtes donc l'un des héritiers de cet ancien art de bâtir qui a tant marqué la ville.

- Q - Voulez-vous nous raconter un peu cette tradition familiale de la construction ?

Dans ma famille, on était tous des constructeurs. Mon grand-père, Da Silva Jacintho (surnommé «Gongobiagba» -c'est-à-dire «grand comme l'autruche», en yoruba- parce qu'il mesurait plus de deux mètres) était un maçon revenu jeune du Brésil avec sa mère, à la mort de son père. Il était venu rechercher sa source à Lomé. Il fut l'un des premiers qui ont débroussaillé la ville. La maison de mon grand-père se trouvait à l'emplacement de la maison Gonçalves, sur l'avenue de la Libération, à côté de la maison familiale des Amarin. C'était un maçon qui travaillait seulement à la construction des églises. Il avait construit la première chapelle de Lomé (1), celle qui existait avant la construction de la cathédrale (2) ; il a été ensuite demandé pour construire l'église d'Agoué, au Bénin, puis il est revenu construire l'église d'Aného (3), celle qui s'ouvre sur la plage et qui malheureusement n'est plus

(1) Dès 1892-93, à l'emplacement de l'actuel supermarché «Hollando».

(2) 1901-1902.

(3) Construite en 1898. (Le clocher-porche, face à la mer, date des années 1925).

utilisée aujourd'hui à cause de la dégradation de la côte. Après Aného, il partit construire l'église de Ouidah, où il mourut en 1927. Ses apprentis sont allés ensuite construire l'église d'Adéta... La tradition familiale continue, car mon fils aussi est architecte.

- Q - Dans quels quartiers avez-vous passé votre enfance ?

- Quand j'étais jeune, mon père, Da Silva Jacintho Sadissou, habitait Wétrivikondji, le «Quartier des Etoiles», un quartier de fonctionnaires, puis à Nyékonakpoè, là où se trouve actuellement l'hôtel Hahodikpè. C'était là notre maison, qu'on appelait «Villa Elysée», au bord du Boulevard circulaire, à côté de la maison du menuisier Gbadoé, qui avait donné son nom au quartier : «Gbadoékomé». Il n'y avait que de rares maisons, disséminées dans la brousse. En face, là où il y a aujourd'hui l'UTB et le CENETI, c'était un terrain vague, sablonneux, clairsemé de touffes d'herbes, jusqu'au Service vétérinaire, près de la Radio actuelle.

Mon père travaillait au Tribunal de Lomé, comme chef du bureau du secrétariat. Il était très connu dans les milieux judiciaires de ce temps.

Ma mère habitait Agbadahonou, dans la maison de son père, Olympio Epiphanio. C'étaient là les premiers quartiers de Lomé, où sont installées les plus vieilles familles : celles de souche «brésilienne», comme les Olympio, les Pereira, les Gonçalves, les d'Almeida, etc. (C'étaient des familles de commerçants, qui étaient venus installer des comptoirs sur la côte togolaise.) Il y avait des Anlo venus de la Gold Coast, comme les Anthony, les Tamakloé, les Fiadjoe, Blagogee, Mensah Frantz, Acolatsé, etc. Il y avait aussi les Nago (4) : des Yoruba venus d'Agoué (5) comme les Aguiar, les Pinto, comme aussi des Adjigo (par exemple, les Bruce).

- Q - Cette ville où vous étiez petits garçons n'avait pas beaucoup évolué entre l'époque allemande et la seconde guerre mondiale, n'est-ce pas ? Pourriez-vous nous décrire Lomé dans les années 1935-45 ?

- La ville de Lomé de ce temps-là n'était pas développée. C'était un tout petit Lomé, limité par l'ancien Boulevard circulaire, au niveau de la pharmacie Lawson Viviti (6) et au niveau de l'ancien Zongo, où se trouve maintenant la BTCL. Au niveau de la pharmacie Viviti, c'était la brousse ; une anecdote disait qu'une personne était allée dans cette brousse pour y faire ses besoins et qu'un chasseur avait tiré dessus, croyant que c'était un animal sauvage... Cette anecdote circulait dans le vieux Lomé, comme celle du fou Ayivi Dankpo, qui disait : «*Ayivi Dankpo élé agbé, baba du nkaméné*», c'est-à-dire «Ayivi Dankpo est vivant, mais il a le visage mangé par les termites (7)». Il y avait un autre fou qui vivait aussi au même

(4) Voir ci-dessus, dialogue n° 11.

(5) République du Bénin, à quelques km à l'est d'Aného.

(6) Pharmacie d'Hanoukopé, à l'angle du Boulevard circulaire et de l'ancienne avenue du Champ-de-course. Le quartier Hanoukopé (ancien champ de course des Allemands) a commencé à être loti par l'Administration en 1928.

(7) Il avait le nez arraché.

endroit (au niveau de l'actuelle caisse d'épargne), appelé Zoklivi... En ce temps-là, dans les années 1940-45, il y avait aussi à Wétrivikondji un gros monsieur qui était de la Perception et qu'on appelait «Ayivi-l'Impôt». Il était bien connu comme l'homme le plus gros de la ville. Tout le monde, nos parents, les personnes âgées et surtout les fonctionnaires, avaient une peur bleue d' Ayivi-l'Impôt, d'abord parce que sa masse les impressionnait, et aussi parce qu'il était intraitable, incorruptible. Quand il passait, on ne pouvait rien faire pour lui échapper. Les agents d' Ayivi-l'Impôt harcelaient les gens (8) : ils venaient les attraper au collet à 5 heures du matin, au saut du lit ! C'est ce gros monsieur qui allait à bicyclette qui faisait si peur aux gens de la ville de Lomé... A l'époque on donnait des petites cartes (9), comme on en donnait aux paysans, des cartes qui changeaient de couleur avec les années. Il fallait circuler en ville avec sa carte en poche, parce qu'on pouvait à tous moments vous réclamer cette carte d'impôt. Alors vous la sortiez pour témoigner que vous avez été un bon citoyen, que vous êtes en règle avec l'Etat...

- Q - On ne demandait pas la carte d'identité, on demandait la carte d'impôt ?

- La carte d'identité n'existait pratiquement pas. Pour avoir une carte d'identité, il faut d'abord une définition de la nationalité togolaise, et cela n'existait pas, en ce temps-là. On était un sujet français ou un indigène. L'indigène n'avait pas de titre à porter sur lui pour montrer qu'il est de Lomé ou Togolais, ou qu'il est sujet français ; il n'avait rien. S'il en avait besoin, dans certains cas, on pouvait lui en donner. Par exemple, moi, quand je suis parti en France en 1946 : mon passeport, ce n'était qu'un bout de papier que le gouvernement colonial m'a donné à ce moment-là.

- Q - Quels sont vos souvenirs de l'architecture de Lomé à cette époque ?

- Lomé est une ville qui a été construite sur un plan allemand. C'est une moitié de circonférence avec trois flèches bien connues : les routes de Kpalimé, d'Atakpamé et d'Aného. Ici, à Kodomé (10) c'était un endroit où le frère de mon grand-père, Octaviano Olympio, faisait des briques en argile. C'est avec ces briques qu'on a construit la plupart des vieilles maisons de Lomé.

A l'époque qu'il y avait aussi beaucoup de maisons coloniales en bois, par exemple le Kaiserhof (11), là où il y a aujourd'hui la BTCI, rue du Commerce, devant la BIAO (celle-ci était d'ailleurs la seule banque à Lomé). Le Kaiserhof était une jolie maison en bois. Il y avait à côté le cinéma Archambeau (12) et, en face,

(8) Les années 1944-45, celles de l'«effort de guerre», ont effectivement correspondu à une brutale aggravation de la pression fiscale au Togo.

(9) Comme reçu des impôts de capitation (appelés alors «taxe civique»).

(10) A Tokoin-Ouest, tout près de la frontière du Ghana, juste sur le rebord du plateau, au-dessus de la lagune.

(11) Belle construction d'époque allemande (1903), qui servit d'hôtel de luxe dans les années 1910, puis, à l'époque française, sous le nom d'Hôtel de France. Détruit vers 1955. Voir dialogue n°15.

(12) Maurice Archambeau avait racheté ce terrain en 1944 ; il en céda la partie sud en 1954 à une banque, ancêtre de la BTCI, le reste en 1971 au boulanger Roger Souper. Le terrain et le bâtiment ont l'une des histoires plus complexes de la ville.

le «Lady Store», un magasin de mode de la UAC pour jeunes filles et pour dames. D'autres bâtiments avaient aussi un étage en bois : la maison Anthony, rue du Grand-marché (à côté du magasin «l'Aiglon»), la vieille école protestante de la rue d'Alsace-Lorraine (13), le commissariat de police de l'époque, à l'emplacement de la préfecture du Golfe...

Bien sûr, il y avait également de beaux bâtiments en pierre, comme l'ancien palais de Justice ou l'actuel ministère de la Justice.

À l'époque française, les travaux publics et l'architecture étaient exercés par les «Voies et bâtiments» des Chemins-de-fer, qui faisaient tout (14). La direction générale des Chemins-de-fer était dans le bâtiment actuel du ministère des Affaires étrangères (15). C'était eux qui construisaient ; à part eux, il n'y avait rien.

- Q - Comment étaient les constructions dans le vieux Lomé populaire ?

- S'il faut vraiment parler des premiers quartiers populaires (en dehors de Wétrivikondji, qui est un quartier particulier, où l'habitat a été fait par l'Etat), des quartiers construits par les Africains -les «indigènes», comme on le disait au beau temps colonial-, c'était Anagokomé, Aguiarkomé,... C'étaient des petites maisons, avec des portails décorés... C'étaient des copies des maisons des Portugais (16), des Espagnols... Le salon était au milieu, et les chambres se distribuaient autour. Le maître de maison était là, au milieu...

- Q - Cette architecture dérivait en effet du baroque portugais que l'on voit au Brésil. Est-ce que déjà, à ce moment-là, les maisons étaient entourées de murs avec ces porches qui sont si caractéristiques de Lomé ?

- Absolument !

- Q - À l'époque allemande, c'était plutôt des clôtures en bois ou des haies végétales (17). Donc vous avez vu construire ces murs et ces porches ?

- Il faut voir ces clôtures et ces porches d'entrée, qui étaient vraiment des merveilles ! Il en existe encore, avec des sculptures (des chiens, des lions), des inscriptions : «Ave Maria», des dictons, des ceci ou des cela... Si quelqu'un avait le temps de relever tous ces porches qui sont en train de disparaître, il ferait vraiment une architecture de la ville de Lomé. Ces porches qui caractérisaient une personnalité, une manière de vivre, qui disaient quelque chose, c'était la carte de visite, le monument, l'art...

(13) Aujourd'hui rue Aniko-Pallako à Kokétimé. Ecole construite en 1910, malencontreusement rasée en 1990.

(14) À l'inverse de l'époque allemande, où il y avait des architectes officiels («Baumeister») à Lomé.

(15) Construit en 1928.

(16) Du Brésil, d'où les anciens esclaves reviennent sur la côte entre 1835 et 1885.

(17) Avec quelques porches monumentaux pour les enceintes des factoreries européennes.

- Q - C'était donc une création des années 1930 ?

- C'était une création des années un peu avant 1930, parce que moi, je suis né en 1930, et ça existait déjà.

- Q - Et comment étaient les toitures ? Quelle était la proportion de tôle, la proportion de chaumes sur ces maisons des années 1935 ?

- Des chaumes ? Moi, je n'ai pas vu de chaumes (18). C'était toujours des tôles ! Les Allemands ont introduit beaucoup de tôles. Du moins après, parce que, avant, c'était du bitume, des cartons bitumés. Il faut voir les maisons comme la UAC, la John-Holt (19)... : c'était très bien. C'était du papier sur lequel on mettait du goudron, du sable de la plage et du goudron, et cela ne s'en allait jamais.

- Q - Ce papier bitumé devait être terriblement chaud. La couleur noire devait absorber le soleil ?

- Non, l'air était très frais. On mettait le papier bitumé, du goudron, puis on mettait du sable de la plage. On recommençait trois ou quatre fois. Non, ce n'était pas chaud.

- Q - Qui construisait ce vieux Lomé ? Des maçons comme votre grand-père ?

- Oui, c'étaient les maçons venus, comme mon grand-père, du Brésil, d'Agoué, ou bien de Baguida, ou de Keta, en Gold Coast.

- Q - Combien étaient-ils ? Y avait-il une corporation des maçons ?

- Oh, ils n'étaient pas nombreux... Non, il n'y avait pas de corporation.

- Q - Ces maçons étaient-ils simplement des poseurs de briques, ou est-ce que c'étaient aussi eux qui concevaient la maison, sa décoration ?

- C'étaient des poseurs de briques..., mais aussi des sculpteurs et des décorateurs.

- Q - Alors, qui concevait le plan de la maison ?

- C'est le propriétaire qui concevait son plan (20).

(18) Ils ont été interdits dès l'époque allemande, à cause des risques d'incendie, et remplacé par du carton bitumé («Dachpape», en allemand). La tôle date surtout de l'époque française.

(19) Grand bâtiment construit en 1910, rue du Commerce, qui existe toujours, mais la toiture à fortes pentes a été remplacée par une terrasse et de lourds acrotères dans l'axe de la façade.

(20) L'administration française avait aussi élaboré quelques plans-types très simples, de deux à quatre pièces, que l'on retrouve dans les dossiers des Archives nationales du Togo. Mais on ne sait rien de l'accueil qu'ils ont reçus de la part des Loméens.

- Q - Prenons un exemple : cette maison très curieuse, rue d'Amoutivé, qui a été longtemps la pharmacie Lorne ; elle a un style tout à fait particulier. Qui l'avait construite ?

- La pharmacie Lorne ? C'était «Kingsway»...

- C'était un bâtiment anglais, une maison de commerce, et tout le monde la connaissait sous le nom de «Kingsway». Aujourd'hui encore, certains l'appellent sous ce nom, ils ne l'appellent plus maison Lorne. C'est une architecture coloniale du même style que l'ancien palais de Justice, les colonnades, tout cela... C'est fait comme dans ces bâtiments anglais, français et allemands, selon les trois colonisations que nous avons subies (21).

- Q - Pour rester dans les bâtiments monumentaux, coloniaux, il y a une série très jolie : c'est le palais de Justice (devenu ensuite la Fondation Eyadéma), le ministère de la Justice, le bâtiment de la STMP (22), de l'autre côté du wharf, qui ont une unité de style : le style d'Afrique du Nord, en réalité. Savez-vous qui a construit tout cela ? D'où venaient les plans de ces bâtiments de pur style «hispano-mauresque» ?

- Ce sont les Français qui ont tout construit, parce qu'il n'y avait rien avant leur arrivée sur ce bord de mer. Si on veut parler des grands bâtiments, c'était seulement sur la rue du Commerce, avec les grands magasins. A part là-bas, il n'y avait rien.

- Q - Mais dans ces années 1926-28, qui faisait les bâtiments coloniaux ? Qui choisissait les plans ? Qui les élaborait ?

- C'était le gouvernement. Plus exactement, le service des «Voies et bâtiments».

- Q - Y avait-il un architecte à Lomé qui les dessinait ou est-ce que l'on prenait des plans tout faits venus d'ailleurs ?

- On prenait des plans venus d'ailleurs (23).

- Q - Ce qui fait qu'ils pouvaient être jolis, mais pas tout à fait accordés au style du pays...

(21) Le bâtiment, construit en 1924 par Moïse A. Lassez, qui avait vécu longtemps en Gold Coast, est en fait inspiré du grand hôpital «Korle-Bu» d'Accra (1922). Après avoir été la première pharmacie privée du Togo, dans les années 1950, le bâtiment a abrité un centre culturel britannique après l'Indépendance, puis, de nos jours, des sociétés commerciales.

(22) Par la suite Delmas-Togo. Bâtiment construit en 1929. Le palais de Justice est de 1926, l'actuel ministère de la Justice de 1930-31. On peut y ajouter la «maison commune» (1925), remplacée en 1961 par l'actuel ministère de la Jeunesse et des Sports, et la direction des PTT (1930), totalement défigurée (actuel ministère des Droits de l'Homme).

(23) Vraisemblablement du Ministère des Colonies, lui-même approvisionné en plans standards par les architectes et urbanistes d'Afrique du Nord (en particulier les équipes remarquables réunies au Maroc par Liautey).

- Absolument ! Même pour la peinture. C'est l'Administration qui vous dira s'il faut peindre en blanc ou en jaune. En blanc, parce que cela empêche la maison d'être chaude, en jaune parce que c'est moins salissant : c'est la couleur de notre sol...

- *Q - Vous parlez des bâtiments officiels ou des bâtiments populaires ?*

- Des bâtiments officiels surtout.

- *Q - Quelle peinture utilisait-on à l'époque ?*

- La chaux, qui venait de Tokpli (24) depuis l'époque allemande. Aujourd'hui on ne l'exploite plus.

- *Q - Donc la ville était toute blanche ?*

- Toute blanche pour la partie administrative, plutôt jaune ou rouge pour la partie populaire.

- *Q - Elle a toujours ces teintes ocres ou sables aujourd'hui.*

- Ocre ou sable comme on veut, mais à l'époque c'était le jaune et le blanc qui dominaient.

- *Q - Donc le paysage des rues de Lomé a dû considérablement changer ?*

- Au point de vue architectural, comme je l'ai déjà dit, c'était une ville allemande, puis française. Il n'y avait que dans la rue du Commerce qu'il y avait une vraie architecture, avec deux églises (le temple et la cathédrale), des hôtels magnifiques, comme l'hôtel de France, avec ses colonnades et l'un des cinémas...

Il y avait des maisons-types dans l'ancien temps. Le maître de maison construisait sa maison devant et une dépendance derrière, où habitaient les enfants et les femmes, de telle façon qu'en entrant dans la maison pour aller voir les filles ou les femmes, on était obligé de passer par le maître de maison...

- *Q - C'était une précaution ?*

- Bien sûr, évidemment ! (*rires*) Ils étaient très fougueux, autrefois...

- Ce que je peux signaler aussi, en ce temps, c'est qu'il y avait des jardins publics comme le jardin Van-Vollenhoven (25), où il y avait l'état-civil, occupé aujourd'hui par Air-Afrique et l'UTB. Il y avait aussi la place de la Libération ou «Fréau-jardin».

(24) Gisement de calcaire à 15 km de Tabligbo, sur les bords du Mono.

(25) Du nom d'un fameux gouverneur-général de l'AOF du début du siècle. Ex-«Köhlerplatz», à l'époque allemande. Ce jardin a été concédé en 1964 à la banque UTB.

- Q - C'était alors un jardin public ?

- Oui ! C'était un jardin avec de jolies fleurs. Le «Fréau-jardin» avait un kiosque (26), où l'on faisait de la musique. On en faisait aussi dans d'autres centres de divertissement, comme Tonyéviadji (du nom de son propriétaire, M. Mensah Tonyéviadji) (27), une maison très large où nos parents passaient leurs fêtes de Noël, de Pâques, à danser en plein air (28). On se sentait à l'aise, il n'y avait pas de «boîtes» comme on en a aujourd'hui. Il y avait aussi le dancing Adjangba (29), l'actuel Centre communautaire.

- Q - Quel genre de musique donnait-on au kiosque de Fréau-jardin ?

- Des fanfares de type militaire, comme celles des majorettes ou de l'Armée du Salut, une musique d'enfants que l'on ne revoit plus... On jouaient aussi les «high-lifes» et beaucoup de danses «agbekoko» et «abélé» (30). Pour aller danser, on se mettait en traditionnel : une sorte de toge à la romaine en *kenté*.

- Q - Etait-ce une musique traditionnelle sur tam-tam, ou de la musique moderne, avec harmonica ou guitare ?

- Plutôt entre le traditionnel et le moderne. Il y avait les accordéons, les violons, les guitares, saxo, etc. Les tam-tams, c'était seulement dans les vieux quartiers : à Bè, à Amoutivé, à Anagokomé, où il y avait les «goumbé» (31). Le tam-tam, on l'a maintenant partout, même dans les Eglises !

En ce temps-là, juste après la guerre, les villages de Bè et d'Amoutivé étaient très éloignés de Lomé-ville : il y avait la brousse entre les deux. C'est pourquoi, au niveau du marché de Bè, il y avait la première halte de chemin de fer, qui était la gare de Bè (32). Les villages de Bè et d'Amoutivé étaient complètement séparés de Lomé. C'est pourquoi je ne suis pas tout à fait d'accord avec certains qui disent que Lomé est la création de Bè, que les premiers habitants de Lomé, c'étaient les Bè ou les Amoutivé. Ce n'est pas du tout ça. Quand j'étais très jeune, je sais que, par exemple, si un enfant se perdait en ville, mon grand-père ou ma mère envoyait une commission au chef de Bè ou au chef d'Amoutivé pour savoir si, par hasard, ils n'ont pas retrouvé cet enfant, si quelqu'un n'a pas pu le retrouver et le ramener... On se dépêchait de le faire parce que sinon, on était presque sûr et certain de retrouver l'enfant mort : parce que, une fois qu'on dépassait la petite ville de Lomé, la mentalité était tout autre. On pensait que l'enfant perdu allait être sacrifié à leurs fétiches (33).

(26) Construit en 1934 sur l'ordre d'Henri Fréau, premier administrateur-maire de Lomé.

(27) Il semble que ce soit plutôt M. John Doté Mensah qui ait adopté le surnom de son dancing : à peu près «Le petit-chez-moi».

(28) En face de l'école de la route d'Aného. On y tenait aussi beaucoup de meetings politiques.

(29) Autre établissement fameux, à Aguiarkomé.

(30) Types de danses très rythmées.

(31) Danse yoruba.

(32) Aujourd'hui petit poste de police, en face du marché de Bè.

(33) Les cultes des Bè n'ont pourtant jamais été sanglants.

- Q - Pour vous, petits garçons de 12 ans habitant Lomé et fiers d'être Loméens, qu'est-ce que vous pensiez à l'époque des gens de Bè ? Étaient-ce des Loméens ou des ruraux ?

- C'étaient des ruraux ! Vous-même, vous l'avez dit dans une de vos émissions : au départ, dans les documents, on parlait des «gens de l'intérieur». Bè et Amoutivé étaient «des villages de l'intérieur», et non pas des quartiers de Lomé.

- Q - Les gens d'Amoutivé et de Bè parlaient-ils l'éwé exactement de la même manière que les gens de Lomé ?

- Non, en effet, ils ne parlaient pas de la même manière. Les gens de Bè et d'Amoutivé parlaient l'éwé (comme les Anlo (34), bien qu'il y ait une grande différence entre le bè et l'anlo). Les gens de Lomé parlaient beaucoup plus le mina (ou plutôt le «guin»), en fait un guin très mélangé.

- Q - Et les gens ne se comprenaient pas ?

- Si, ils se comprenaient, parce que l'éwé et le mina ont la même origine. Ils se comprennent très bien, mais il y a une question d'intonation dans la langue, de façon de parler... De plus, il y a des mots qui ne sont pas pareils des deux côtés, au moins dans leur accent.

- Q - Bè est très renommé pour ses féticheurs, pour ses devins détecteurs de voleurs et de menteurs. Est-ce que déjà, à l'époque, on allait consulter les féticheurs à Bè ?

- Oui ! Bè était le temple des fétiches. Mais, à Lomé, les gens étaient en général chrétiens, beaucoup plus religieux sur le christianisme que le fétichisme. Il y avait une grande différence.

- Q - En cas de litige -de vol par exemple-, les gens de Lomé n'allaient donc pas à Bè ?

- Ils n'y allaient pas, mais ils arrivaient à savoir. Il est vrai que, maintenant, la forêt sacrée est très renommée : si on veut trouver la vérité, on va à Bè pour demander où se trouve vraiment le voleur. Nous sommes tout à fait d'accord, parce qu'ils sont restés plus traditionalistes que les gens de Lomé, qui ont évolué un petit peu.

Et aussi, avec l'arrivée de certains Dahoméens, ces Béninois qui sont venus, ce problème de fétichisme est, petit à petit, entré beaucoup plus dans les moeurs des gens de Lomé. Dans l'ancien temps, les gens de Lomé n'étaient pas pris par le fétichisme, ils étaient surtout pris par le christianisme.

(34) On sait que c'est le dialecte anlo de la langue éwé que les missionnaires de Brême ont codifié et transformé en langue écrite à partir de 1857.

- Q - *Le 24 décembre 1939, le grand événement politique à Lomé a été l'inauguration de la statue de Clemenceau (35) au stade. Vous y étiez ?*

- Bien sûr. J'étais à l'école de la route d'Aného, et on nous a amenés au stade. Je me souviens très bien de ce monument, qui était à l'actuel emplacement des stades de basket-ball et de tennis. C'était là qu'il était, le monument de Clemenceau, tout en laiton (36), tout cuivré, et c'était formidable ! Il ne fallait pas passer par là, parce que le soleil vous tapait dans les yeux ! Clemenceau, je crois qu'il a été enlevé de là, car c'était l'expression de la colonisation.

Le stade municipal n'est plus comme avant. Il n'avait que des barrières de rien du tout ; alors on voyait tout de loin : on pouvait ne pas prendre de tickets...

- Un jardin entourait la statue de Clemenceau, qu'on voyait de très loin. On avait l'habitude d'aller là-bas surtout au cours des fêtes du 14 juillet, et on était habillé selon les écoles (école protestante, catholique ou école régionale). Nous qui étions à l'école officielle, on s'habillait avec un short bleu, une ceinture blanche et un tricot de corps rouge. Alors ça faisait le drapeau français, et c'était dans cette tenue que nous faisons les mouvements d'ensemble au stade, tout contents et tout heureux. On cherchait à savoir qui serait le plus applaudi : les catholiques, les protestants ou les officiels ?

- Q - *Mais pour vous, à dix ans, est-ce que cela avait une signification, cette inauguration ?*

- Pas tellement. Pour nous, le moment intéressant, c'était la fête. On avait un peu oublié que nous étions pendant la guerre. La guerre, c'était en France, c'était en Europe... Mais qu'on ne dise pas que les hommes d'ici, de Lomé, n'ont pas subi un peu ce que c'était que la guerre ! Par exemple, on ne devait pas laisser les lumières allumées la nuit, on devait les cacher avec un voile bleu (37). On avait peur que les bateaux ennemis ne viennent bombarder, que les Allemands ne débarquent... Il y avait même, sur la plage (actuellement on doit en avoir encore), des blockhaus (38). Nous avions un peu plus de dix ans et on s'approchait du certificat d'études : nous savions quand même un tout petit peu ce que c'était, ce monument de Clemenceau, et pourquoi on l'avait mis-là.

(35) Construite par une souscription largement couverte par les Togolais. Le gouverneur Montagné voulait resserrer les Togolais autour de la France en guerre grâce à l'exaltation de celui qui avait obtenu, au traité de Versailles, que le mandat sur le Togo fût confié à la France.

(36) En bronze. La statue, payée par une souscription des Togolais, se trouve depuis 1974 dans le jardin de l'ambassade de France.

(37) On masquait les phares des voitures en les peignant en bleu, pour les rendre invisibles aux raids aériens... C'était le «black out».

(38) Il en reste un intact devant l'hôtel Le Bénin et la base d'un autre devant la présidence.

- Je dirai aussi que, dans notre idée d'enfant, ce qui nous frappait surtout, c'était cet homme qui était «dessiné» en fer, et on avait même peur de s'approcher : il va nous marcher dessus ! A l'époque, nous n'étions pas assez mûrs pour réfléchir, pour savoir ce que cela peut signifier au point de vue historique et politique. C'étaient les Français qui étaient là, et le gouverneur avait décidé de mettre la statue de leur «grand», l'un des grands hommes de France. Nous, nous avons peur en le voyant, parce que c'était la première fois qu'on voyait une statue. Mais, évidemment, après avoir été plusieurs fois au terrain pour les défilés, on passait à côté et cela ne nous disait plus rien du tout... Mon père était venu s'installer à côté de Gbadoé, à Nyékonakpoè, et, pour aller plus vite, on passait à travers le terrain, donc au pied de Clemenceau, et on allait au campement de «gardes-cir» (39), derrière l'ancien stade. On était venus à Nyékonakpoè très tôt, vers les années 1940, les seuls dans le coin avec les Gbadoé, et les Malo, et Mama Creppy (40)... On ne pensait vraiment pas que la ville allait nous mettre maintenant en plein centre, et qu'on ne dirait plus qu'on était à la périphérie de Lomé...

Le Boulevard circulaire n'existait pas, et on avait peur de se rendre jusqu'à l'avenue de Duisburg, au niveau de la station d'essence. (C'était une grosse cocoteraie). On disait que, si quelqu'un se rendait là-bas, on allait lui couper la tête et le donner en sacrifice pour avoir beaucoup de poissons...(41)

Ce n'est qu'après l'Indépendance qu'il y a eu des changements dans la ville, parce qu'à ce moment, on a loti les cocoteraies, notamment celles d'Anthony, de de Souza et celles qui sont à Nyékonakpoè, à côté de chez nous, jusqu'à la frontière ghanéenne. La ville s'est vraiment développée très rapidement. Alors, elle a atteint le village de Bè, et on pouvait s'y rendre beaucoup plus facilement, sans peur.

*
* * *

- Q - Monsieur l'architecte, revenons, si vous le voulez bien, en 1960-62. Qu'est-ce qui frappait alors le plus dans la ville de Lomé ?

- Il n'y avait pas grand'chose de nouveau. Par exemple, les TP, c'était l'ancien hôpital (42). Le nouveau stade n'existait pas. C'est après qu'on a commencé les grands travaux. Lomé a commencé à évoluer dans les années 1970-72. On traitait Lomé de «petit village» parce qu'il n'y avait pas de vrai stade. On a dû le construire pour un match retour de l'*Etoile filante* contre une équipe du Zaïre. C'était un point d'honneur...

(39) Gardiens de circonscription. Camp installé depuis l'époque allemande à l'emplacement de l'actuelle place de l'Indépendance.

(40) Les maisons Gbadoe et Creppy existent toujours : voir Y. Marguerat et L. Roux : «Trésors cachés du vieux Lomé : l'architecture populaire ancienne de la capitale du Togo», *Lomé, Haho, 1993, 165 p.*

(41) Vieille peur des pêcheurs, réputés pratiquer des sacrifices humains aux divinités de l'océan, comme on l'a vu dans le dialogue n°1.

(42) Après le transfert de celui-ci à Tokoin en 1954, le bâtiment allemand est affecté aux Finances et aux Travaux publics (aujourd'hui à la Planification de l'Education).

- Q - Il s'est quand même passé dans les années 1960-70, je crois, une mutation très importante pour la construction : l'abandon massif de la brique, et la généralisation du parpaing de ciment. Pourquoi, selon vous ?

- Oui ! Pourquoi cette généralisation ? C'est parce qu'il n'y avait pas plus assez de branches de cocotiers. Les noix de coco qu'on cassait, on en faisait le coprah, et, avec les restes, on faisait cuire les briques. Le problème de la fabrication de la brique cuite a été posé par le manque de matériau de cuisson. On a trouvé alors qu'il était plus rapide de faire des agglos.

- Ce n'était pas l'essentiel : on avait aussi constaté qu'il y avait beaucoup de perte dans la fabrication des briques. Et, une fois que les briques sont fabriquées, on doit les transporter de la briqueterie, à l'extérieur de la ville, jusqu'au chantier. Il y avait ainsi tous ces problèmes qui se sont greffés là-dessus. Et quand il pleuvait, on perdait beaucoup de briques... Ce qui a fait que, quand on a parlé de parpaings, les gens ont trouvé que c'était beaucoup plus facile, parce que, en deux ou trois heures de temps, on avait son parpaing déjà sec, qu'on pouvait garder ensuite aussi longtemps qu'on voulait. Je crois que c'était une question de conservation aussi bien que de pouvoir fabriquer le parpaing sur place.

- Q - Est-ce que les mêmes maçons se sont mis sans difficulté de l'architecture en brique à l'architecture en parpaing ?

- Les maçons s'y sont mis très facilement, parce que, les briques étant plus petites, le travail des parpaings est beaucoup plus rapide. On pouvait s'arrêter et continuer après, si on n'arrivait pas à achever sa maison, tout en conservant quand même ce qui avait été fait. Tandis qu'avec les briques, on devait prendre toutes les précautions pour les couvrir ; sinon, on risquait de tout perdre.

- Q - Ne pensez-vous pas que, pour l'opinion publique, le parpaing avait aussi l'avantage d'être «moderne» ? Est-ce que ce n'était pas aussi un élément déterminant pour le choix des gens ?

- Je crois que l'élément déterminant, c'est que le parpaing était ce qu'ils avaient trouvé de mieux : c'est pratique, et ça peut se conserver. Actuellement, les recherches qu'on fait à Caccavelli (43), en mélangeant l'argile avec le ciment pour fabriquer des briques, feront une belle occasion pour beaucoup de gens, parce que cela reviendra moins cher.

*
* *

- Q - Au commencement de cette émission avec vous, Monsieur Alicide Da Silva, nous avons dit que vous aviez marqué le paysage de la ville. Pourriez-vous nous parler rapidement de vos principales réalisations à Lomé ?

(43) Au Centre de la Construction et du Logement, où l'on a essayé de réhabiliter la «terre stabilisée».

- Le premier bâtiment que j'ai fait ici, c'est l'ancienne direction de la Poste (la Poste elle-même a été faite avant moi (44)). Vous avez l'OMS (qui est près de l'Institut d'hygiène), la douane d'Aflao, tous les bâtiments du port, le palais de Justice de Lomé... J'ai beaucoup travaillé sur l'Université du Bénin. C'est là que j'avais créé ce que j'ai appelé le style «*Togbé zikpi*», le siège ancestral (45). Vous voyez par exemple les amphithéâtres de l'Université, le 300, le 150 ? Tout ça, c'est ma création. J'ai choisi le style *Togbé zikpi* à partir du palais de Justice (46), quand je me suis dit : «Pour rendre la justice, le roi s'assoit sur un siège. Ce siège, c'est quoi ? C'est le siège ancestral !» C'est ce qui m'a frappé. Alors j'ai dit : «Dans mon palais de Justice, la salle d'audience sera un siège ancestral». Pour la douane, j'ai dit : «C'est là où l'on pèse les gens ; c'est aussi un siège ancestral». Et voilà ! Je suis parti avec mon «style ancestral»...

- Q - Vous êtes-vous intéressé à vos prédécesseurs ? Que savez-vous de la construction de la cathédrale et du palais des hôtes de marque actuel ?

- La cathédrale de Lomé a été faite par les missionnaires allemands SVD (la Société du Verbe Divin).

Le temple protestant et le bloc synodal ont été financés et construits par la Mission de Brême et par le «*Pain pour le monde*» de Stuttgart. C'étaient les élèves et les étudiants allemands qui avaient cotisé.

- Le palais des gouverneurs se trouvait très loin de la ville. C'était comme la forêt sacrée de Bè : un lieu tabou, et pour y arriver, il fallait avoir du courage ! On ne s'y aventurait pas. Je pense qu'il n'y avait pas beaucoup de gens au courant de la construction du palais du gouvernement, parce que ça devait être une histoire de secret d'Etat, puisque c'est là qu'habitait le gouverneur... C'est pour ça que c'est construit sous forme de château-fort (47).

- Q - Parlez-nous un peu des anciens marchés

- Il y avait un marché près de la SGGG, c'était le «petit-marché» (48). C'était formidable, il s'animait presque tous les jours. Je me souviens de mon enfance. On y faisait des jeux, on embêtait les «*godjé*» (49) du zongo ; on pouvait y acheter tout ce qu'on voulait. C'était très joli...

Il y avait beaucoup de kiosques là-bas. On y vendait toutes les viandes. Tous les mercredis et samedis, c'était le grand-marché qui fonctionnait (l'actuel grand-

(44) En 1957. Bâtiment typique des constructions sur crédits du FIDES.

(45) Tabouret à bords relevés sur les côtés (*zikpi* = siège. *Togbé* ou *Togbui* = ancêtre).

(46) En 1969-70.

(47) Voir ci-dessous, dialogue n°20.

(48) Assivimé ou Assivito, en mina de Lomé. Supprimé en 1967, à l'ouverture de l'actuel grand-marché.

(49) Surnom populaire des cordonniers haoussa, du nom d'un ancien chef des bouchers.

marché). Il était entouré par les grands bâtiments des commerçants libanais, des familles comme Nassar, Jazzar, Nasr...

Je me souviens que, un dimanche, quand on allait à la messe à la cathédrale (qui était l'unique église de Lomé à l'époque), on a vu des billets de banque qui volaient dans la rue ! Moi-même, je suis passé dans ces billets, je ne savais rien... C'était le vieux Nassar qui avait été volé : on avait pris son coffre et éparpillé les billets dans le marché...

- *Q - Avez-vous su qui était le voleur ?*

- Evidemment qu'on l'a su ! Je le connais, mais je ne voudrais pas divulguer son nom, parce que ce sont des gens dont la famille est alliée à la mienne, et je n'aimerais donc pas en parler...

- *Q - Il n'a pas été attrapé, à l'époque ?*

- On ne l'avait pas attrapé sur le moment, puisqu'on ne le connaissait pas... Ce n'est que bien après qu'on s'est rendu compte que c'était lui, et effectivement il a été arrêté, et il a purgé sa peine.

- C'était dans les années 1940, pendant la période de la guerre, qu'il y avait eu ce vol-là. C'était très spectaculaire parce que c'était la première fois qu'on volait ainsi.

- *Q - Le «casse du siècle» à Lomé ?*

- Oui, c'était bien le «casse du siècle» ! (*rires*).

LES PHOTOGRAPHES ET LA PHOTOGRAPHIE

M. John BADOHU

(né en 1926 à Kpalimé, préfecture du Kloto)

- Q - *Monsieur Badohu, vous êtes, je crois, le doyen des photographes de Lomé, mais naturellement vous n'êtes pas le premier : il y en a eu dès l'époque allemande, en particulier Alex Acolatsé, qui a été l'un des tout premiers photographes togolais (1). Pouvez-vous nous raconter les débuts de la photographie à Lomé, et les vôtres propres ?*

- Avant d'entamer cette causerie sur le métier de photographe, vous me permettez d'émettre une pensée affectueuse et méditative à l'endroit des anciens photographes de Lomé : papa Acolatsé, Lassey, Mamata,... et aussi les Santos (2), Kokouvi, Oklou,... que sais-je encore ? Ceci dit, je reviens à ce qui me concerne personnellement. Je suis arrivé à Lomé et je me suis installé au 38 rue de l'Eglise, dans les années 1949. A mon arrivée à Lomé, la race des anciens photographes était presque éteinte. Avec la fougue de la jeunesse, j'ai pu remettre sur pied un métier qui en a été assez révolutionné. C'est-à-dire qu'au début, les gens pensaient que le métier de photographe était un métier subalterne, et qu'on ne pouvait rien en tirer. Mais j'ai prouvé, par mon dynamisme et mon amour pour ce métier, qu'en le faisant on pouvait gagner honnêtement sa vie.

- Q - *Ce qui n'était pas le cas de vos prédécesseurs ?*

- Ce qui n'était pas tellement le cas de nos prédécesseurs. C'est-à-dire que le photographe était considéré à l'époque comme un petit artisan, qui mène une petite vie modeste, qui lui faisait quand même nourrir son petit monde.

(1) Voir ci-dessous, dialogue n°16.

(2) P.M. Santos, frère de l'avocat Anani Santos. On lui doit une série de cartes postales des années 1925.

- Q - Peut-être aussi la demande en photographie avait-elle été bien moindre avant la deuxième guerre mondiale qu'à votre époque ?

- Ah oui, c'est ça ! Parce que la population de Lomé n'était pas aussi abondante comme nous l'avons maintenant. Quand je suis venu à Lomé, la photographie se limitait à la prise de vue à la lumière du jour. Je suis arrivé à mettre en place le premier studio de nuit et le reportage avec flash, etc. Ce qui a surpris beaucoup de gens. Par ce biais, la clientèle était très motivée, et le rendement suivait.

- Q - Où aviez-vous appris ce métier ?

- D'abord, je l'ai hérité de mon père, qui était photographe, et je me suis perfectionné chez un ancien photographe de Kpalimé, M. Barrigah (qui vient de mourir). Après, j'ai été envoyé en France, dans les années 1948, pour un stage de perfectionnement à Bordeaux. De retour de France, je me suis installé immédiatement à Lomé.

- Q - Quelles étaient les demandes des gens en ce temps-là ? Était-ce surtout la photo d'identité, ou, au contraire, le portrait grand format ?

- Il y avait de tout : il y avait la photo d'identité, il y avait le portrait grand format. Il y avait aussi le tirage des pellicules des amateurs, qui nous apportaient leurs pellicules à développer.

- Q - Beaucoup de gens avaient-ils un appareil de photo personnel ?

- Surtout les Européens de Lomé. Ils faisaient beaucoup de photos -surtout les week-ends- et ils m'apportaient leurs clichés, que je développais en semaine.

- Q - Et les Togolais, quand ont-ils commencé à faire eux-mêmes de la photo ?

- Les Togolais ont toujours fait de la photo ! Ils n'étaient pas nombreux au départ, mais par la suite le mouvement a suivi, et de cela résulte ce que nous voyons aujourd'hui. Je précise en même temps qu'à mon époque, l'heure n'était pas encore à la couleur : j'ai fait surtout le noir-et-blanc.

- Q - La très belle photo est en noir-et-blanc, n'est-ce pas ?

- Oui !

- Q - La couleur est une facilité qui n'améliore pas forcément la photographie.

- Evidemment ! Mais en ces temps modernes, tout le monde veut avoir des photos-couleurs. C'est comme ça qu'ont pratiqué les jeunes qui ont suivi, comme Degbava. (Fumey (3) s'est installé à Lomé peu de temps après moi).

- Q - En 1949-50, combien y a-t-il donc de photographes, en même temps que vous ?

- Il y avait Ametozion, Fumey, moi-même, et puis quelques amateurs. A l'époque, les photographes pouvaient se compter sur les doigts de la main...

- Q - Quel était le gros de votre activité ? En proportions, qu'est-ce que représentaient le portrait, la photo d'identité, le reportage ? Est-ce que vous pouvez vous en rappeler ?

- Je peux dire que le portrait dominait nettement ; il couvrait à peu près 70 %, le reportage 20 %, et puis le tirage des films...

- Q - Quand vous nous disiez tout à l'heure que votre révolution avait été d'amener le flash, était-ce pour le portrait ou bien pour faire des reportages, quand les gens avaient une cérémonie ?

- Je faisais des reportages à l'extérieur de mon studio avec le flash, parce que, à l'époque, ça n'existait pas à Lomé.

- Q - Pour que les gens gardent un souvenir de leurs cérémonies ?

- Oui, exactement !

- Q - Et quand a vraiment commencé la photographie de reportage ?

- La photographie de presse a commencé à l'époque de *Dényigba* (4): on nous commandait des photos qu'on mettait dans ce journal, et puis le Ministère de l'Information aussi nous invitait pour les reportages à l'extérieur... A l'époque où les visites des délégations de l'ONU (5) venaient assez souvent à Lomé, on les a toujours suivies, même jusqu'au Grand Nord.

- Q - A quelle époque (à peu près) la presse est-elle devenue illustrée ?

- Je ne peux pas vous situer exactement la période, mais ça doit se situer entre les années 1954 à 1956 ou 57.

- Q - Vous n'avez pas eu la tentation d'évoluer vers le reportage de presse ?

(3) Plus connu sous le nom de photographe d'Edékpé.

(4) Mensuel en éwé des années 1950.

(5) Surtout 1948-55.

- Oh non ! Moi, j'avais mon studio ; je préférais me concentrer sur ma spécialité. Je faisais les reportages à la demande du client.

- Q - Dans ces années 1950 à 1960, le nombre de vos collègues s'était-il accru rapidement ?

- Oui, assez rapidement, parce qu'on a formé beaucoup de jeunes, qui ont pris la place. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles, moi, j'ai abandonné(6)

- Q - Le nombre de photographes a augmenté plus vite que la demande de photos ?

- Oui, c'est ça.

- Q - Maintenant, en plus, il y a des machines automatiques pour traiter la pellicule de couleur, qui ne se trouvent qu'entre les mains d'un petit nombre d'établissements, ceux qui ont les moyens de ce gros investissement.

- Oui, voilà, exactement ! C'est-à-dire qu'il y a beaucoup de photographes en ce moment, mais qui n'ont pas les moyens de s'acheter le matériel pour traiter les pellicules en couleurs. Donc le gros du travail revient encore à ceux qui ont eu la possibilité d'avoir cette installation.

- Q - Mais il reste une branche où la machine ne remplace pas l'homme, qui est le portrait, la photo d'art...

- Oui, il est vrai que les gens, présentement, aiment la couleur, qui ne demande pas beaucoup de retouche. Une fois qu'ils ont leur photo en couleurs, ils ne sont plus aussi exigeants qu'à l'époque du noir-et-blanc.

- Q - Les gens demandaient beaucoup de retouches ?

- Oh oui ! A l'époque, il fallait les faire ! En photographie -à la façon dont nous l'avons apprise-, il fallait quand même retoucher un tout petit peu les portraits pour leur donner leur attrait artistique, pour faire plaisir au client,... sans pour autant le déformer.

- Q - Qu'est-ce que les clients préfèrent pour les portraits ?

- Les bustes surtout, et puis les photos de famille.

(6) M. Badohu s'occupe actuellement d'exploitation de carrières.

- Q - Avec tout le monde bien raide comme des piquets ?

- Oui !

- Q - Figé au garde-à-vous, et, une fois que la photo est prise, avec un sourire charmant qui aurait fait une si jolie photo ?

- Oui, c'est bien ça ! (rire)

- Q - C'est ça, l'art du photographe : faire sourire les gens lorsqu'ils ont tendance à être figé devant l'appareil...

- C'est ça, pour les rendre photogéniques.

- Q - Revenons au tout début de la photo à Lomé. Qui a été le premier photographe privé à s'installer ?

- Je crois que c'est le vieux papa Acolatsè, qui a démarré la photo ici à Lomé, à l'époque allemande.

- Q - Savez-vous où il avait appris le métier ?

- Ça, je ne saurais pas le dire ! Papa Acolatsè aurait pu facilement être mon père. Moi je n'ai commencé la photo que dans les années 1940. Lui, il a travaillé très longtemps (7).

- Q - Les Loméens ont toujours aimé avoir leur portrait en photographie ?

- Oui. Les Togolais ont toujours eu tendance à fixer pour l'avenir tout ce qui les concerne, eux-mêmes, leur famille, et tout ce qui s'ensuit... C'était un marché très réceptif.

- Q - Est-ce que travailler dans un milieu tropical ne posait pas de problème avec du matériel venu d'Europe (je pense aux problèmes de chaleur et d'humidité pour les produits chimiques que vous aviez à utiliser) ?

- Non ! En commandant votre matériel, il fallait bien préciser à votre fournisseur de vous envoyer des produits tropicalisés.

- Q - Aviez-vous aussi une activité commerciale de vente de pellicules, voire d'appareils de photo ?

(7) Des années 1910 aux années 1955.

- Oui, je vendais aussi des pellicules, même du papier photographique, et aussi quelques appareils de photo, à l'époque, et des cadres...

- Q - Où vous approvisionniez-vous ?

- Directement en France.

- Q - Il n'y avait pas encore d'appareils japonais, bien sûr.

- Non, à l'époque, il n'y avait pas les appareils japonais, qui maintenant envahissent le monde. Il y avait juste des appareils d'Europe, de France et d'Allemagne.

- Q - Etait-ce cher un appareil de photo, vers 1955, par rapport au pouvoir d'achat des fonctionnaires ?

- Oh, un *reflex*, à l'époque, coûtait facilement 20 000 à 30 000 F.

- Q - Quel était alors le salaire d'un fonctionnaire moyen ?

- Ah, ça, je ne saurais le dire... Je n'ai jamais cherché à le savoir...

- Q - Combien coûtait un portrait bien fait ?

- A l'époque, le portrait (format carte postale), on le vendait 150 à 250 francs les quatre copies ; un agrandissement de taille de 30 x 40 cm coûtait 1 500 à 2 000 F.

- Q - Donc un appareil photo à 30 000 F, ce n'était pas très cher ?

- Non, ce n'était pas cher.

- Q - Aviez-vous commencé à avoir des clients togolais qui achetaient des appareils pour leur usage personnel ?

- Oui, quelques clients togolais, mais la plupart de nos clients dans ce domaine étaient des expatriés. Quand ils rentraient de France, ils rapportaient aussi leurs appareils. Ce n'est pas la vente du matériel qui nous faisait gagner notre vie. C'était tout juste pour maintenir une clientèle assidue : quand ils viennent pour la photo, ils trouvent les appareils, et, après, ils font développer les pellicules, et les tirages des copies...

- Q - *Que vous pouviez assurer en quelques jours ?*

- A l'époque, pour développer les pellicules, il fallait compter 24 à 36 heures.

- Q - *Travailliez-vous tout seul, ou bien aviez-vous des aides ?*

- Il y avait des apprentis ; j'ai toujours travaillé avec eux.

- Q - *Est-ce que c'était selon le système actuel, où l'apprenti paie et fait ensuite une «libération» ?*

- Ah, oui ! Ça a toujours été comme ça.

- Q - *Combien payait un apprenti dans les années 1950, pour sa formation ?*

- Dans les années 1950 ? Un apprenti qui a travaillé avec vous deux à trois ans payait entre 5 et 8 000 francs.

- Q - *Etait-ce un métier recherché des jeunes ?*

- Les gens ont amené leurs enfants pour apprendre ce métier quand ils ont vu que, ainsi, on pouvait gagner honorablement sa vie.

Pour la petite histoire, mentionnons que M. John Badohu est le petit-fils de James Badohu Ahyivor, interprète des premiers commerçants allemands de Lomé et de Baguida et, à ce titre, témoin et traducteur du traité de protectorat signé avec le Dr Nachtigal les 5 et 6 juillet 1884. (Il accompagnera aussi l'expédition de Henrici jusqu'à Kpalimé en 1887). Ce sont là de fort honorables quartiers de noblesse loméenne...

LES REVENDEUSES DE TISSUS

Mme Laura DOE-BRUCE

née ONISSA

(née en 1917 à Lomé, décédée le 25 septembre 1992)

ancienne présidente de l'Association des Revendeuses
de tissus du Togo (1)

Nous avons déjà eu quelques dames à notre micro, mais pas suffisamment pour représenter la majorité de la ville (puisque les femmes sont majoritaires à Lomé). Chacun le sait, elles sont surtout connues pour leur rôle dans le commerce, en particulier celui des tissus.

- Q - Madame Doe-Bruce, combien de temps avez-vous exercé ce métier ?

- Pendant quarante ans.

- Q - Vous avez pris récemment votre retraite ?

- Ça ne fait pas même un an.

- Q - Et qui a repris vos activités ?

- C'est ma fille.

- Q - Elle se débrouille bien ?

- Oui, elle se débrouille pas mal...

(1) Texte revu par sa fille, Mme Evelyne Dédé Trénou, qui avait assisté à l'entretien, et par les membres de l'Association des Revendeuses, en particulier Mme P. Sanvee.

- Q - Une question qui intrigue toujours l'étranger, parce que c'est quelque chose de très original, c'est ce poids des femmes dans le commerce au Togo. Comment est-ce que cela a commencé ? Savez-vous quelles sont les premières femmes qui se sont lancées dans le commerce ?

- Non. Il y a eu nos mamans, qui avaient déjà commencé à travailler sur les tissus. Nous étions habituées à les accompagner, comme ma fille l'a fait. Moi j'étais couturière ; j'ai fait ce métier pendant deux ou trois ans avant de me tourner vers le commerce. Je vendais de tout : sucre, farine, riz, tomate... Après, je me suis lancée sur les tissus.

- Q - Donc, après avoir été couturière, vous avez été revendeuse de marchandises diverses avant de vous spécialiser dans les tissus ?

- Oui, je faisais le petit détail, comme ça..., pas grand'chose. Mais j'étais couturière, je faisais des robes de bébé, des vêtements pour les enfants et même pour les dames (des bonnets, tout ça...), pour les vendre. De là, j'ai vu que je pouvais aussi travailler sur les tissus, et j'ai commencé petit à petit. Après, ça a grandi, et j'ai laissé la couture : je me suis lancée dans le commerce depuis ce temps-là. J'y suis restée. Lorsque je suis devenue fatiguée, j'ai laissé mon commerce à ma fille. J'avais 31 ans quand je faisais la couture. Je ne sais pas maintenant le mois ou l'année : pour nous, nous travaillons et c'est fini : on ne compte pas... Je peux vous dire que ça fait 40 ans parce que maintenant j'ai 71 ans.

- Q - Combien d'années aviez-vous été couturière auparavant ?

- Oh, j'ai fait ça de 25 ans à 30 ou 31 ans.

- Q - Aviez-vous été à l'école avant ?

- Oui, j'ai été à l'école.

- Q - Jusqu'à quel niveau ?

- Je n'ai que le certificat d'études primaires.

- Q - A l'époque, ce n'était pas si fréquent pour les filles. En quelle année ?

- En 1935 ou 1937 ? Je ne me rappelle plus...

- Q - Entre l'école et votre apprentissage de couture, vous étiez restée auprès de votre mère ?

- Oui, j'étais auprès de ma mère.

- Q - Votre mère était elle-même commerçante ?

- Oui, elle était commerçante de produits manufacturés : elle n'a pas fait les tissus. Mais elle les avait faits ensuite, avant de laisser. Elle n'achetait pas ses tissus ici, mais au Nigéria. C'étaient des velours qu'elle vendait. Mais lorsque j'étais jeune, elle ne faisait que des produits manufacturés.

- Q - Savez-vous si votre grand-mère était déjà commerçante ?

- Je ne l'ai pas connue. Et je n'ai pas demandé d'après les aïeux pour savoir ce qu'ils faisaient...

- Q - Vous ne savez pas comment votre maman a appris le commerce ?

- Non, je ne sais pas. Je sais que mon papa aussi était commerçant ; il achetait des produits ici pour les emmener à Accra. Je sais cela, mais comment ils ont fait pour arriver là, je ne sais pas.

- Q - Il semble qu'en général le commerce soit transmis de mère en fille, comme vous l'avez fait vous-même avec votre fille ?

- Oui, oui ! Mes frères aussi ne sont pas dans l'Administration : ils travaillent tous pour eux-mêmes.

- Q - Mais les hommes et les femmes ne font pas le même commerce ?

- Oh non ! Ils ne font pas le même commerce. C'est actuellement que les hommes commencent à faire le commerce personnellement (2). Avant, ils étaient engagés par une Maison où ils travaillent. Actuellement il y a des hommes qui se débrouillent pas mal.

- Q - Si j'ai bien compris (d'après les textes que j'ai retrouvés de l'époque allemande), comme vous l'avez dit, les hommes étaient employés, commis dans les compagnies commerciales européennes qui faisaient l'importation, et ils utilisaient leurs femmes, ou leurs soeurs, ou leurs filles, pour tenir des boutiques, en particulier au nord de la rue du Grand-marché, alors que les compagnies européennes étaient au sud, entre la rue du Grand-marché et la mer. C'est peut-être bien comme ça que les femmes se sont mises au commerce moderne ?

- Oui, elles ont commencé à l'apprendre chez leurs maris.

(2) C'était aussi le cas aux origines de Lomé, mais au cours de l'époque allemande et surtout lors de la grande crise des années 1930, les commerçants togolais ont été contraints de devenir commis (« clerks ») des compagnies commerciales européennes, avec souvent des responsabilités importantes comme chefs d'agence dans les villes de l'intérieur ou « acheteurs de produits » (agricoles : café, cacao...) pour l'exportation.

- *Q - Ou avec les marchandises de leurs maris ?*

- Les femmes travaillant pour elles-mêmes avec leurs maris travaillant dans une boutique de tissus ? Non, ce n'est pas ça ! Elles-mêmes, elles ont commencé comme ça. Moi, mon mari n'est pas boutiquier ou bien gérant de magasin...

- *Q - C'est beaucoup plus ancien, plutôt au niveau de votre grand-mère, au début de ce siècle, que ça a dû fonctionner comme ça.*

- Ma grand-mère, je ne la connais pas. Je ne connais aucune histoire là-dessus puisque mes grands-parents n'ont pas vécu au Togo. Ils ont vécu au Dahomey (le Bénin, c'était le Dahomey, avant).

- *Q - Comment aviez-vous appris la couture ?*

- Oh, j'avais le don. J'aimais coudre de petites choses. Lorsque j'étais sortie, c'est-à-dire que je ne fréquentais plus l'école, il y avait une dame, Mme Stane ; c'est chez elle que j'ai fait un peu de couture, et puis moi-même, je suis tombée là-dessus.

- *Q - Vous aviez votre boutique, et les clientes venaient passer les commandes ?*

- Non, j'étais à la maison, je n'avais pas de boutique. Nous avions l'habitude de travailler à la maison. Ce n'est pas comme maintenant, où les filles ouvrent des salles de couture, tout ça là... Ce n'était pas comme ça, avant. Vous travailliez dans votre maison, dans votre salon, et les gens venaient, puisqu'il n'y avait pas beaucoup de couturières en ce temps-là. Les gens viennent parce qu'ils savent que je fais la couture, ils viennent pour commander des robes. Je fais aussi des bonneteries, que je donne à ma nièce pour les vendre au marché.

- *Q - Est-ce que, comme aujourd'hui, c'étaient les femmes qui cousaient pour les femmes et les tailleurs qui cousaient pour les hommes (3) ?*

- Ils sont mélangés actuellement ; il y a aussi des hommes qui cousent des robes pour les femmes, et même des femmes qui font la couture pour les hommes. Avant, pour une femme, c'est une femme qui coud, et un homme pour les hommes. Maintenant c'est mélangé. Tout le monde cherche à faire quelque chose, voyez-vous ?

- *Q - Quelle était la mode qui était en vogue à votre époque ?*

- La mode ? Ah ! (*rire*). On essayait de faire quelque chose de bon, puisque nous n'avions pas de catalogues pour voir ça ; ou bien il y a quelqu'une qui a déjà

(3) Voir ci-dessous dialogue n° 18.

fait une robe à une amie, et l'amie l'amène chez vous et vous demande de lui refaire textuellement ce qu'elle vous a donné...

- Q - Comme il n'y avait pas beaucoup de couturières, vous deviez vous connaître toutes ?

- Je connaissais Mlle Ajavon, à Adawlato, Mlle Abouyavi,... On n'était pas nombreuses : cinq, à peu près.

- Q - Combien payait une femme pour un complet ?

- Oh ! Avant, là, on ne payait rien... Si vous gagnez 50 francs, c'est trop ! Les tissus coûtaient moins cher, et la couture aussi était moins chère. Ce n'est pas comme actuellement, on ne parlait même pas par 1 000 francs. Si vous gagniez 3 francs ou bien 5 francs, vous aviez déjà fait une bonne affaire...

- Q - Alors, qu'est-ce qui vous a poussée à vous lancer dans le commerce des tissus ?

- Ah ! Cela m'est venu comme ça, puisqu'il y avait beaucoup de gens sur le marché qui le font. Des fois, les clients me demandent si je n'ai pas de bons tissus à acheter pour faire la robe, tout ça, et j'essayais d'acheter un peu, un peu... Et puis j'ai dit : «Bon, je vais essayer de le faire...»

- Q - Où achetiez-vous ces tissus ?

- J'achetais les tissus sur le marché, en ce temps-là.

- Q - Qui étaient les vendeuses ?

- Ah, il y avait beaucoup de femmes qui étaient revendeuses. Je n'étais pas la seule ! Il y en avait qui faisaient le détail, d'autres qui vendaient en gros.

- Q - Y avait-il autant de femmes qui vendaient des tissus qu'aujourd'hui ?

- Non, non, non ! Pas du tout. Elles n'étaient pas nombreuses, pas beaucoup : à peine une soixantaine...

- Q - Il y a dix ans, par exemple, quand vous étiez donc l'une des commerçantes les plus prospères de la ville, combien aviez-vous de clientes, à peu près ? Est-ce que c'était environ 20 ou environ 200 ?

- Nous avions chaque fois plus de vingt clientes. Avant, quand vous receviez des marchandises, on recevait même jusqu'à 50 clientes, 70, 80 clientes ! Il y avait beaucoup de demandes pour acheter chez nous. Mais actuellement, puisqu'on ne

vend plus, que les choses ne marchent plus, vous pouvez avoir 25 clientes pour vous prendre votre marchandise...

- Q - A l'époque où ça marchait bien, vous connaissiez vos clientes toutes personnellement ?

- Oui.

- Q - Elles travaillaient avec vous depuis longtemps ?

- Depuis longtemps, oui !

- Q - C'était des petites commerçantes ?

- Oui, nous avions la liste de toutes nos clientes, et, quand nous avions les tissus, on faisait les lots, et elles les ramassaient pour aller revendre ensuite. Il y avait des gens qui venaient de loin aussi, pour acheter. Nous avions des clients de Cotonou, de Lagos, de Côte-d'Ivoire, partout comme ça...

- Q - Dans vos clientes à vous, y en avait-il beaucoup qui venaient de l'étranger ?

- Oui, beaucoup aussi qui venaient de l'étranger.

- Q - Faisiez-vous aussi facilement crédit à celles qui venaient de l'extérieur qu'à celles qui venaient de Lomé ?

- Non, non ! Pour les crédits, avec les gens qui viennent de loin, on ne leur donne pas à crédit, puisqu'ils ne passent pas par la voie directe...

- Q - Donc les revendeuses venant de l'extérieur payaient comptant ?

- Oui.

- Q - Par contre les Loméennes achetaient à crédit ?

- Oui, si elles achètent beaucoup. Ça dépend de la cliente. Si elle est sérieuse, vous pouvez lui donner à crédit, et elle vous paie. Mais si elle n'est pas sérieuse, vous donnez une fois ; elle finit de vendre, elle part avec votre argent... Vous allez lui demander, jusqu'à aller à la police même : vous n'allez pas l'obtenir...

- Q - Avec une cliente sérieuse, en qui vous avez confiance et à qui vous avancez de l'argent, y a-t-il un papier, ou bien est-ce que tout se passe uniquement sur parole ?

- Non, on lui fait le papier. Moi, j'avais un bureau où on fait les papiers ; on détaille les choses par écrit, et il y a le duplicata.

- Q - Toutes les grosses commerçantes font comme vous ?

- Oui, elles le font.

- Q - Parmi les idées reçues qui courent sur les commerçantes, il y a que celles-ci travaillent sans papiers, uniquement de mémoire et par la confiance.

- Oui.

- Q - Est-ce que c'est encore vrai ?

- Oui, c'est vrai, mais lorsqu'on voyait que les gens prenaient des choses et, des fois, ne venaient plus, ou qu'il y avait toujours beaucoup de choses en discussion : «J'ai payé ça, et c'est ceci qui me reste à payer», tout ça là... Alors nous avons préféré mettre ça sur le papier, avec un duplicata. Nous vous donnons votre papier et nous gardons le nôtre. Comme ça, ça va !

- Q - Est-ce qu'il y a longtemps que vous avez pris cette mesure de tout mettre par écrit ?

- Oui, il y a longtemps, depuis que ma fille est revenue de France et qu'elle m'a tenue compagnie dans le commerce. Elle s'occupait de tout cela.

- Q - Pour vous, ça ne vous était pas difficile, puisque vous aviez été à l'école. Mais vos collègues, étaient-elles toutes alphabétisées ?

- Il y en a pas mal. Mais il y en a beaucoup qui n'arrivaient pas à le faire.

- Q - Et qui devaient alors avoir recours au service d'un secrétaire ?

- Des fois, elles prennent des secrétaires. Mais avec des secrétaires qui ne sont pas sérieux, il y a toujours les mêmes problèmes...

- Q - Donc, revendeuse, c'est une profession très technique ?

- Oui !

- Q - Mais c'est un beau métier ?

- Hein hein ! (longs hochements de tête approbatifs).

- Q - Puisque vous l'avez laissée à votre fille, c'est un métier honorable, qui donne satisfaction aux femmes de Lomé ?

- Eh?... Non ! Vous savez, puisque nos parents étaient commerçants, comme ça... Ma fille, depuis qu'elle a commencé à aller à l'école, même au moment où elle est partie en France, elle m'a dit :

«Maman, quand je vais revenir, je ne vais pas travailler avec quelqu'un d'autre. Je vais vous soutenir, vous aider. Comme ça, quand vous ne serez plus là, je reprendrai votre commerce».

Elle a fait un stage à la banque et elle n'a pas voulu travailler avec les maisons de commerce ou avec n'importe qui. Elle est toujours restée avec moi ; c'est très intéressant de travailler avec elle. C'est ce que faisaient les Togolaises, ici : quand votre maman fait quelque chose, vous, vous la rejoignez, et vous apprenez ça petit à petit. Si vous avez le goût, donc vous allez avec votre maman.

- Q - Votre fille a donc eu aussi la meilleure formation moderne possible. Est-ce que vous la voyez pratiquer ce commerce de tissus de la même manière que vous, ou est-ce très différent ?

- Au début, elle voulait tout mélanger. Mais je lui ai tout arrangé, elle l'a fait. Moi, je ne m'occupe plus de ce métier actuellement ; il y a longtemps que je l'ai laissé. C'est elle qui s'en occupe, qui fait les paiements, tout...

- Q - Quand vous étiez débutante, à qui les revendeuses qui vous vendaient le tissu l'avaient elles-mêmes acheté ? A des compagnies européennes ou est-ce qu'elles importaient directement ?

- Non, à des compagnies européennes.

- Q - Mais maintenant, il y a des femmes qui importent directement ?

- Oui, oui ! Il y a quelques unes qui importent directement. Mais avant, on ne connaissait pas ça. C'étaient les Maisons qui nous faisaient venir les tissus, et on achète et on revend facilement.

- Q - Qui, parmi les femmes, a commencé à court-circuiter comme ça les compagnies, et à importer directement ?

- Ah ! Je ne peux pas vous citer tout ça, parce que chacune a son métier... On ne peut pas se mêler dans les affaires d'une autre ! Avant, il y avait beaucoup de femmes qui allaient à Accra pour acheter des tissus ; c'est de là qu'on les amenait. Moi, je n'y ai jamais été : je faisais mon commerce à Lomé en achetant dans les boutiques ici.

- Q - Vous ne traitez qu'avec les boutiques ? Vous ne commandez pas directement en Europe ?

- Non, non ! Seulement avec les maisons de vente. En ces temps-là, c'est elles qui faisaient venir les tissus : vous faites votre choix et vous prenez ce que vous voulez. Mais depuis quelques années maintenant, on amène les tissus à notre fournisseur qui commande lui-même.

- Q - Dans les années 1950, quand vous commencez comme jeune revendeuse de tissus, les qualités étaient-elles les mêmes qu'aujourd'hui. Les goûts (par exemple pour les couleurs) ont-ils évolué ?

- Il y en a qui tiennent à la qualité ancienne. Mais nous remarquons que la largeur des tissus a diminué. Ce n'est plus comme auparavant, parce qu'il y avait deux sortes de tissus : petite largeur et grande largeur. Mais pour les dessins et les couleurs, il y en a qui tiennent jusqu'aujourd'hui.

- Q - Mais le tissu lui-même ? La qualité ?

- Vous savez que parfois, c'est loupé ! Ça ne tient pas comme les premiers, mais on les demande...

- Q - Vous aviez certaines exigences en commandant les tissus ?

- C'est que les grand-mamans des anciens temps, elles, elles avaient le goût pour les wax (4) hollandais, black wax... Ici et au Ghana, elles ont l'habitude de prendre toujours le même tissu, vous voyez ?, et pendant longtemps, elles sont restées sur les mêmes couleurs, les mêmes dessins. On dit : «Ah, c'est l'ancien temps, là...», et ils sont toujours préférés des clients, et ça continue jusqu'aujourd'hui. Même actuellement, il y a des nouveautés, mais ça ne dure pas ; seulement toujours les anciens, ceux que leurs mamans ont choisi depuis le temps. On a toujours le goût de voir les choses des anciens, et on les achète. Les nouveautés, il y en a quelques-unes qu'on achète, mais ça ne tient pas beaucoup le marché : dans deux ou trois ans, c'est fini ! Mais il y a des tissus qui ont de l'existence, ça fait cinquante ans maintenant, et leur dessin est toujours préféré.

- Q - Par exemple, si vous retrouviez un stock de tissus que vous aviez oublié depuis 1950, votre fille pourrait les écouler facilement ?

- Mais oui ! Les tissus de l'ancien temps, les tissus de nos mamans, tout le monde saute là-dessus.

(4) Tissus imprimés à la cire, sépia ou surtout indigo sur fond blanc, de grand prestige et de grande valeur.

- Q - Les beaux tissus, c'étaient déjà principalement les wax ?

- Des wax, des fancy (5) anglais aussi.

- Q - Les beaux tissus venaient-ils déjà surtout de Hollande ?

- Toujours de Hollande ! Ça vient toujours de Hollande. Actuellement, il me semble qu'il y a des fabrications de petits tissus que, si vous commencez à les utiliser, au début c'est très joli, mais une fois lavés, c'est foutu ! C'est pourquoi les gens aiment toujours acheter le plus cher : pour que ça dure. En les voyant comme ça, c'est très joli, c'est bon, c'est comme les wax, mais au fond ce n'est pas du wax. Quand même, puisque c'est moins cher, ça se vend actuellement...

- Q - Est-ce que ce sont les revendeuses spécialisées dans les beaux tissus qui ont également écoulé le «tchivi» (6) de Dadja, ou bien est-ce que c'est d'autres femmes ?

- Il y a beaucoup de femmes qui l'ont essayé. Voyez-vous, c'est que pour les tissus, si vous connaissez bien le goût des clientes, vous prenez les plus jolis et vous vendez très bien. Il y en a qui prennent n'importe quoi, parce que c'est du tissu, n'est-ce pas ? Mais vous n'allez pas les vendre ! Les choix de Dadja, ou bien d'autres pays, ne durent pas beaucoup.

- Q - Vous, les revendeuses, vous avez laissé à des hommes, à des gens qui ne sont pas togolais (ils sont maliens ou sénégalais) les tissus artificiels et synthétiques, les nylons par exemple. Ce ne sont pas les femmes qui s'en occupent, n'est-ce pas ?

- Non, non ! Ce ne sont pas les revendeuses de tissus de la place qui les vendent. Il y a quelques trois - quatre femmes qui en font aussi, parce qu'elles ont la chance d'avoir des clients. Mais si vous, vous ne connaissez pas cela, et que vous alliez les acheter, où allez-vous les vendre ?

- Q - En dehors des Togolais, quels sont vos gros clients ? On dit qu'il y a des étrangers qui viennent aussi s'approvisionner sur le marché loméen, comme les Burkinabè ou les Zaïrois ?

- Ahoui, oui ! Il y en a beaucoup qui viennent, de gauche à droite, pour acheter des tissus ici, à Lomé. Ça change parce qu'il y a des femmes qui vont à Cotonou pour acheter, et il y en a aussi d'autres qui viennent de Cotonou pour acheter ici.

(5) «Fantaisie» en anglais : tissus aux dessins très variés, très colorés.

(6) «Petit prix», tissus de qualité et de prix modestes fabriqués par l'usine textile IIT de Dadja, près d'Atakpamé.

- Q - On ne trouve pas les mêmes qualités à Lomé et à Cotonou ?

- On peut trouver les mêmes qualités à Lomé, mais on va encore à Cotonou pour acheter, ou bien on va à Abidjan. Il y a des Ivoiriennes qui viennent ici pour acheter, aussi bien que des Béninoises et des Togolaises qui vont là-bas. Tout est mélangé. S'il n'y a pas de quantité suffisante dans un arrivage et qu'on sait que Cotonou aussi en a reçu, elles vont là-bas pour acheter, aussi bien que les femmes du Bénin qui voient qu'il y en a à Lomé... Ce sont les mêmes usines qui travaillent, mais elles disent que ceux de Cotonou sont plus jolis que ceux du Togo et les Togolaises disent aussi que les tissus qui viennent ici sont plus jolis. Voilà des choses (rire) qui sont toujours contradictoires (rire)...

- Q - Aviez-vous votre place au marché, ou vendiez-vous à la maison ?

- Non, je vendais toujours au marché avant qu'on construise le nouveau marché (7). Le matin vous allez de très bonne heure (on commence des fois à 5 heures du matin), et puis, jusqu'à midi, si vous n'avez pas beaucoup de stock, vous avez déjà vendu vos affaires, et vous partez encore pour acheter à la boutique. Lorsqu'on a commencé à faire beaucoup de ventes de tissus (à un moment, il y avait beaucoup de demandes), vous ne pouviez pas mettre tout ça sur le marché : on n'avait pas encore construit le bâtiment du marché. Alors il y a des femmes qui venaient à la maison pour prendre leurs tissus. Après, lorsqu'on a construit le grand-marché, il y a eu beaucoup de clients qui venaient, et on était obligées de vendre à la maison. C'est à partir de là que nous avons commencé à vendre les grands stocks à la maison, parce que les boutiques du grand-marché ne sont pas assez grandes pour pouvoir tout mettre dedans. Donc la cliente vient à la maison pour acheter la quantité qu'elle veut.

- Q - Quel tonnage (à peu près) vendiez-vous par an ?

- Je ne peux pas le dire, parce que je n'ai jamais fait de calculs pour pouvoir savoir le tonnage que je fais. Mais si je prends mes factures qui sont dans le classeur et si on me demande de le faire, je peux vous le donner.

- Q - Vous aviez beaucoup de modèles en même temps ?

- Modèles ?

- Q - De dessins différents ?

- Oui. On a beaucoup de dessins différents.

(7) Actuel grand-marché, achevé en 1967.

- Q - *Que vous aviez chez vous en stock ?*

- Oui !

- Q - *En moyenne, tous les dessins partaient-ils également bien, ou y avait-il des tissus qui restaient invendus et qui étaient compensés par ceux qui étaient bien vendus ?*

- Avant, on vendait tout, mais actuellement il n'y a plus de marché. Il y a des tissus qui restent sur lesquels vous allez perdre, et vous devrez diminuer leur prix avant de pouvoir les vendre.

Pour un complément d'information, voir Rita Cordonnier : *«Femmes africaines et commerce : les revendeuses de tissu de Lomé»*, Paris, ORSTOM, 1982, 201 p. (réédité sous le même titre par L'Harmattan).

LE METIER DE CUISINIER

M. Djabri DOUTI

(Né en 1925 à Dapaong, région des Savanes,
décédé à Lomé le 15 octobre 1990)

- Q - Monsieur Douti, où avez-vous appris la cuisine ?

- J'ai appris la cuisine à Mango (1).

- Q - Auprès de qui ?

- Auprès du commandant Barberot (2).

- Q - Le «commandant», c'était le commandant de cercle, l'équivalent du préfet d'aujourd'hui ?

- Oui, oui. Le commandant du cercle de Mango, Barberot.

- Q - Je pense que ce n'est pas lui-même qui vous a appris la cuisine : il y avait un cuisinier «senior» auprès duquel vous étiez apprenti ?

- En effet, ce n'est pas avec le commandant. C'était avec un Bassar, M. Gbati.

- Q - Ensuite, vous avez tenté votre chance à Lomé. En quelle année êtes-vous arrivé ici ?

- En 1940.

(1) A l'époque, principale ville de l'Extrême-Nord du Togo.

(2) Robert Barberot, chef de la subdivision de Mango (alors rattachée au cercle de Sokodé) d'octobre 1936 à mars 1937.

- Q - Comme ça, à l'aventure ? Ou bien vous aviez suivi un patron, ou bien un grand frère ?

- Je suis venu avec un patron, un agent des Eaux et Forêts, M. Albert.

- Q - Parce que votre patron avait été affecté à Lomé ?

- Oui, et je suis resté avec lui.

- Q - Quel âge aviez-vous en ce temps-là ?

- Je devais avoir 15 ans.

- Q - N'était-ce pas une aventure un peu effrayante, pour un petit garçon du Nord de quinze ans, de quitter son pays natal pour venir dans la grande ville, au bord de l'océan ?

- En ce temps-là, j'avais fini mon apprentissage, et M. Albert m'avait pris comme cuisinier. Je suis venu avec lui ici. On a été à Togblékopé (3). C'est lui qui a planté les arbres qui sont à Togblékopé, de 1941 à 42 ; c'est lui qui a fait tout ça. Et moi, j'étais son cuisinier.

- Q - Qu'est-ce qui vous a frappé, vous, très jeune homme du Nord arrivant à Lomé ? Quelles sont les images qui vous ont le plus marqué ?

- Tout ! Et il y avait le cinéma ! Lomé, c'était une grande ville ! Cela me plaisait beaucoup. C'était très intéressant...

- Q - Y avait-il des choses que vous n'aimiez pas à Lomé ?

- Ah non ! J'aimais tout. Nous étions très jeunes : tout me plaisait.

- Q - La vie de la ville vous plaisait ?

- Oui ! Chaque soir, on allait au cinéma, à la sortie du service, à 20 heures. Il y avait deux cinémas, un à l'hôtel du Golfe (4) et un à l'hôtel de France.

- Q - Où était situé l'hôtel de France ?

- Au bord de la mer.

- Q - A l'emplacement de l'agence BTCI de la rue du commerce ?

(3) 15 km au nord de Lomé, dans la vallée du Zio (aujourd'hui, Nouveau Zongo).

(4) Toujours au même endroit, rue du Commerce.

- Oui ! En face de la Banque du Ghana...

- Q - Vous deviez être très peu de Moba à Lomé en 1940. Avez-vous quand même retrouvé des gens de même origine que vous ?

- Oh, si, il y avait des Moba ! Mais on n'était pas très nombreux, pas comme aujourd'hui...

- Q - Il y avait déjà un chef des Moba ?

- Oui.

- Q - Auquel vous êtes allé vous présenter quand vous êtes arrivé dans la ville ?

- Oui. C'était le chef Yobé -un type de Dapaong- qui était le chef des Moba.

- Q - Quand vous êtes arrivé à Lomé, vous ne parliez pas le mina, bien sûr.

- Si ! J'avais appris le mina à Mango.

- Q - Vous aviez appris le mina à Mango ?

- Oui, à Mango ! J'ai appris le mina, le kotokoli, le tchokossi (5) et le français quand j'étais à Mango. J'ai appris tout ça parce que j'ai fait cinq ans d'apprentissage à Mango.

- Q - Donc vous n'étiez pas dépaysé quand vous êtes arrivé à Lomé : vous retrouvez des gens de chez vous, vous comprenez la langue... Vous vous adaptez donc tout de suite à la vie urbaine.

- Oui. Et encore, comme cuisiniers, nous sommes toujours au marché avec les femmes. Et puis, comme j'avais fait longtemps à Mango chez le commandant de cercle, il y avait beaucoup de gens qui me connaissaient là-bas. Quand je suis venu ici, on se connaissait bien. Tout le monde me connaissait...

- Q - Votre patron des Eaux et Forêts vous logeait-il, ou bien aviez-vous votre propre chambre en ville ?

- Non, j'étais logé chez lui.

- Q - Où habitait-il ?

- Il habitait vers Sans-fil (6)

(5) Langue des autochtones de Mango.

(6) Du nom de la station de radio («télégraphie sans fil»), vers la Pharmacie de l'Avenir.

- Q - Vers Sans-fil ? Donc dans le quartier administratif. C'était une maison de fonction ?

- Oui, dans le quartier de l'Administration, là où il y a le service vétérinaire, à côté de la Radio. C'est là qu'on était.

- Q - Et quels étaient vos horaires de travail ?

- On travaillait du matin à midi et demi. On sort, et on revient à 18 heures. Si vous avez beaucoup de cuisine à faire, vous venez très tôt, à 17 heures. Ça dépend du patron, de l'heure à laquelle il mange... Vous venez préparer le manger avant d'aller vous promener et vous revenez le soir.

- Q - Quel était votre salaire ?

- 200 francs par mois.

- Q - Et c'était un bon salaire ?

- Oui, c'était bien.

- Q - Combien coûtait l'entrée au cinéma ?

- 5 francs la première place, et 10 francs la deuxième. Mais en ce temps, on gagnait bien avec 200 F par mois. Même, il y en avait qui ne gagnaient que 150 F ; ça dépendait de comment vous travailliez...

- Q - Qui allait au marché, vous ou Madame ?

- C'est moi qui allais au marché. Mon patron n'était pas marié : il était célibataire, en ce temps-là.

- Q - Le marché, c'était «Assivimè», le petit-marché ?

- Oui, le marché où il y a la SGGG aujourd'hui.

- Q - Ces années 1940, 42, 44, c'était les années de la guerre. Est-ce qu'on trouvait tout ce que l'on voulait, ou y avait-il des problèmes pour trouver à manger ?

- Oh si, il y avait des choses à acheter, sauf ce qui venait de la France. Tout ce qu'on élevait et cultivait ici (tomate, haricot, salade...) abondait.

- Q - Et la viande, il y en avait suffisamment ?

- Il y en avait, mais seulement on se mettait en rang avant de pouvoir acheter. C'est au temps du commandant Maillot (7).

- *Q - Et on trouvait suffisamment de pain ?*

- Du pain ? Oui. Il n'y avait pas de farine de blé, mais on trouvait quand même du pain.

- *Q - A l'époque, les Togolais ne mangeaient pas de pain ?*

- Oh, pas beaucoup...

- *Q - Tout de même un peu ?*

- Oui, un peu seulement. C'est la pâte que les Togolais aiment.

- *Q - Et pour les légumes ? Je crois que, pendant la guerre, il y avait un «jardin administratif» où l'on plantait les légumes pour les Européens.*

- Oui, c'est ça.

- *Q - Où était-il, ce jardin ?*

- A Caccavelli (8). On y cultivait les légumes de l'Administration avec les prisonniers, puis avec les gardes-cerclé. Nous, on achetait ça.

- *Q - Où alliez-vous acheter ces légumes ? Vous alliez jusqu'à Caccavelli ou on les amenait à Assivimè ?*

- On les amenait à Assivimè. Il y avait leur place à part au marché.

- *Q - En ce temps-là, les Togolais achetaient-ils aussi les légumes d'origine européenne, les tomates, les concombres... ?*

- Oui, il y avait aussi beaucoup de Blancs pour les acheter, et il y avait des Togolais qui avaient le goût des légumes : concombres, carottes, tomates (toujours en abondance), betteraves, haricot, petits pois (il n'y avait pas beaucoup de petits pois)...

- *Q - Ces légumes que vous receviez de Caccavelli, vous les achetiez au kilo, ou on les mettait en tas ?*

(7) Commandant de la subdivision de Lomé d'août 1940 à novembre 1943, puis commandant du cercle de Lomé de juin 1945 à juin 1946.

(8) Station regroupant un certain nombre de services techniques (pompage des eaux, recherche agronomique, télécommunications...) à une dizaine de km au nord de Lomé.

- Si on achète pour l'Administration, on compte en kilo, mais les femmes, elles achètent par tas.

- Q - Quel était le prix au kilo ?

- Oh ? Depuis 1940, 41, 42..., j'ai déjà oublié les prix ! Mais ce n'était pas cher ! On vendait à 200 F, 250 F, parfois 150 F...

- Q - Après la guerre, vous êtes donc resté à Lomé avec d'autres patrons ?

- A la fin de la guerre, j'ai été à la Chambre de commerce (9), où j'ai fait six ans.

- Q - Que faisiez-vous à la Chambre de commerce ?

- J'étais cuisinier ! Ensuite, en 1951, j'ai quitté là-bas pour Alokoégbé (10), à l'huilerie, où j'ai fait six ans.

- Q - Qui était votre patron à la Chambre de commerce ?

- Alexandre Robert ; c'est lui qui a créé la Chambre de commerce au Togo (11).

- Q - Où habitait-il ?

- Il habitait dans le même bâtiment, à l'étage.

- Q - C'était le même bâtiment qu'aujourd'hui ?

- Oui, le bâtiment de la Chambre de commerce.

- Q - Qu'on a agrandi depuis ?

- Oui, oui, c'était le bâtiment qu'ils sont en train de transformer, là-bas.

- Q - Faisiez-vous la cuisine pour M. Robert ou bien pour les cadres de la Chambre de commerce quand ils avaient une réunion ?

- Non, non, c'était pour lui-même. J'ai fait dix ans avec Monsieur Robert. J'ai mon livret de cuisine avec sa signature : tout est dedans...

(9) La Chambre de commerce remonte au début des années 1920.

(10) A 60 km de Lomé, entre Tsévié et Assahoun, siège d'une plantation de palmiers à huile officielle et d'une puissante usine d'extraction de l'huile.

(11) Longtemps doyen des Français du Togo, A. Robert dirigeait en fait le service du conditionnement.

- Q - Est-ce que vos patrons étaient toujours contents de ce que vous leur présentiez comme cuisine ?

- Mon patron était très content de mon travail. Depuis que j'ai commencé la cuisine, mes patrons ont toujours été contents de moi.

- Q - Quand vous quittiez un patron, est-ce qu'il vous donnait une attestation ?

- Oui. On avait des livrets domestiques : «*entré le tant... sorti le tant...*» Le patron signe. Si vous n'avez pas ce livret, vous ne pouvez pas faire la cuisine nulle part. Ces livrets sont faits à la Sûreté. Ensuite, le patron qui vous engage signe et met son tampon.

- Q - Si vous trouviez un second patron, vous alliez encore à la Sûreté ?

- Non ! Si vous travaillez, le jour qu'il part, ou bien que vous l'abandonnez, le patron va signer «*sorti aujourd'hui...*», et puis vous vous en allez. Il mettra son tampon, ce qui veut dire que vous n'êtes plus avec ce monsieur-là.

- Q - Est-ce qu'il y avait un timbre-taxé à y mettre ?

- Non ! Rien.

*
* *

- Q - A cette époque, quelles étaient les distractions des Blancs ? Est-ce qu'ils allaient se promener, par exemple sur la plage ?

- En ce temps-là, les Blancs n'étaient pas nombreux : il y avait l'Administration, le commandant, puis l'ingénieur des Eaux-et-Forêts, tout ça... Il n'y avait pas beaucoup de Blancs pour se promener la nuit. Non, ils ne se promenaient pas comme ça. Ils allaient à l'invitation les uns chez les autres, mais aller rester au bord de la mer, non. Ils préféraient rester chez eux. Il n'y avait pas beaucoup de Blancs : on pouvait les compter, ces Blancs...

- Q - A quel moment sont apparus les premiers «frigidaires» ? Est-ce que votre patron avait son réfrigérateur, dans lequel il gardait la nourriture et pour avoir de l'eau fraîche ?

- Il n'avait pas de frigidaire.

- Q - Donc il fallait acheter de la viande tous les jours ?

- Oui. Mais il y avait les glaçons.

- *Q - Qui venaient de l'usine à glace ? (12)*

- Oui.

- *Q - C'est-à-dire de la CEET actuelle ?*

- Voilà ! C'est là-bas qu'on achetait les glaçons.

- *Q - Les gens avaient donc des glaciers ?*

- Oui.

- *Q - Qui gardaient la glace pendant un jour, deux jours ?*

- Ça dépendait de la grosseur et de la solidité de la glace. Elle peut rester deux ou trois jours. Mais si elle n'est pas grosse et solide, elle finit le même jour.

- *Q - Quand est-ce que les gens -votre patron par exemple- ont commencé à avoir un frigidaire personnel ? Vous en rappelez-vous ?*

- Il faut dire que je ne sais pas.

- *Q - En 1945, quand vous allez à la Chambre de commerce, y avait-il un frigidaire ?*

- Non, mon patron n'avait pas de frigidaire. Il achetait des morceaux de glace.

- *Q - Et quand vous l'avez quitté, six ans plus tard ?*

- Non, il n'en avait pas acheté. C'est à l'usine d'Alokoègbé que j'ai vu des frigidaires, chez le directeur de l'usine.

- *Q - Et quand avez-vous vu apparaître les premiers climatiseurs ?*

- Ça, c'est une affaire d'avant-hier seulement ! A l'époque, il n'y en avait pas.

- *Q - Les ventilateurs ?*

- Il n'y avait pas de ventilateurs ! Mais j'ai vu des frigidaires depuis bien longtemps.

(12) L'UNELCO (ancêtre de la Compagnie de l'Energie Electrique du Togo) fournissait depuis 1926 électricité et glace à la ville de Lomé.

- Q - Combien gagniez-vous à la Chambre de commerce ?

- Quand j'ai quitté Monsieur Albert, en 1945, pour aller à la Chambre de commerce, je gagnais 750 F par mois. En 1954, à Alokoègbé, je gagnais 4 000 F.

- Q - Songiez-vous, en ce temps-là, à créer votre propre famille, à avoir une femme et des enfants ?

- En ce temps-là, je ne m'étais pas encore marié : j'étais très jeune. Je me suis marié en 1957.

- Q - En quelle année avez-vous abandonné le métier de cuisinier pour vous mettre à votre compte ?

- En 1957.

- Q - C'est-à-dire au moment où vous êtes marié.

- Oui.

- Q - Et vous n'avez pas eu l'idée de retourner au pays moba ?

- Ah non, non! Ce que j'ai appris depuis mon enfance, je le fais depuis longtemps. Je vais rentrer pour faire quoi? Vous voyez? C'était depuis 1936 jusqu'à présent! En 1957, j'ai ouvert mon bar. J'ai eu tout le nécessaire pour vivre, dans mon bar, depuis 1957 jusqu'à ce jour...

- Q - Cela fait donc 30 ans que vous avez votre bar ?

- Oui, oui!

- Q - Mais pas toujours au même endroit ?

- Non, j'étais d'abord à Nyékonakpoè, où j'ai fait au moins vingt ans. Puis j'ai quitté Nyékonakpoè en 1975, pour la douane de Kodjoviakopé, où j'ai fait quatre ans. Et après, je suis venu ici, à Tokoin-Trésor.

- Q - Il y a donc très longtemps que vous êtes devenu un vrai Loméén...

- En effet (rires)...

LES MAGISTRATS ET LA JUSTICE

Maître Biyémi Brigitte BRYM-KEKEH

(née en 1931 à Lomé)

ancien président de la cour suprême, ancien ministre

et

M. Léonidas QUASHIE

(né en 1932 à Lomé, décédé le 23 décembre 1991)

ancien procureur général (1)

Une corporation originale dans notre rétrospective de la vie à Lomé : la magistrature, la Justice. Nous voici avec deux magistrats - deux anciens magistrats, car l'un et l'autre ont pris leur retraite récemment. Le juge Quashie, ancien procureur général, et Mme Kékeh, ancien président de la cour suprême, avec lesquels nous allons essayer de retracer ce qu'était la vie de la Justice à Lomé dans la période qu'ils ont vécu et, par les souvenirs qu'ils ont pu recueillir, dans la période précédente.

- Q - Mme Kékeh, vous avez été la première femme magistrat du Togo. Qu'est-ce qui vous avait amené à choisir cette voie, rare pour une femme, même de nos jours ?

- J'ai fait mes études primaires et secondaires à Lomé. Quand nous étions à l'école primaire supérieure (qui est devenue ensuite le lycée Bonnacarrère), notre distraction préférée était d'aller au palais de justice écouter les avocats plaider, les procureurs requérir... Il faut dire qu'il n'y avait pas beaucoup de spectacles à Lomé : il n'y avait même pas de centre culturel. Toute la distraction intellectuelle,

(1) Texte également revu par Me Bébi Lucien Olympio, avocat, ancien magistrat, qui a été le premier procureur de la République togolais (dernier fils du fameux notable Octaviano Olympio).

si je puis dire, que nous avions à l'époque, c'était d'aller au palais de justice tous les jeudis et d'écouter le verbe, d'écouter parler français.

- Q - Vous, M. Quashie, vous avez toujours été en service à Lomé. Quels ont été les premiers magistrats togolais ?

- Les premiers magistrats togolais ? Il faut citer Mme Kékeh, Messieurs Olympio, Akuété, Messanvoussou et Lawson : c'est la toute première promotion, ça...

- Q - Quand ont-ils commencé à exercer ?

- Entre 1960 et 61.

- Q - Jusque là, la totalité des magistrats était des expatriés ?

- Absolument. C'était tous des experts français.

- Q - Ils formaient un corps particulier de la fonction publique d'outre-mer ?

- Oui, c'est ça.

- Q - Est-ce que vous pensez que ces juges expatriés avaient une connaissance suffisante du pays pour être équitables et pertinents ?

- Je le pense. Sinon, ils ne pouvaient pas rendre une bonne justice... Parce que, pour rendre une bonne justice, il faut connaître le milieu dans lequel on évolue. Lorsque je suis arrivé, en 1962, j'ai pu constater qu'ils avaient une connaissance très large des réalités du pays dans lequel ils exerçaient.

- Q - Restaient-ils longtemps au poste au Togo, ou est-ce qu'ils passaient d'un pays à l'autre fréquemment ?

- Ils restaient longtemps au Togo.

- Il y avait également parmi eux des gens qui venaient d'autres pays, d'autres territoires. Mais, pour pouvoir cerner les problèmes (parce qu'il s'en posait, des problèmes de connaissance et d'entendement !), ils avaient des assesseurs. Même en matière moderne, il y avait des conflits de compréhension qui se posaient. Je me rappelle un problème qui a longtemps fait couler de l'encre au palais de justice : c'est les cas de répression de la sorcellerie par les gens. On faisait des assises (2) ; les gens disaient qu'ils n'étaient pas coupables, puisque c'était dans le cadre de la sorcellerie, qui était admise socialement : selon l'entendement du village, ils ne pensaient

(2) La cour d'assise est le tribunal chargé de juger les crimes.

pas avoir commis un crime. Il se posait un conflit de compréhension : il fallait savoir si l'on devait appliquer la loi brutalement parce que qu'il y a eu, par exemple, un homicide, ou s'il fallait tenir compte des coutumes et juger les gens suivant la compréhension qu'ils avaient, eux, de leurs coutumes. Enfin, ces conflits sociologiques surmontés, ils appliquaient la loi...

- Et puis il y avait toujours ce problème qui se pose dans l'entendement français : la loi est faite pour des gens qui sont censés la connaître, alors qu'on applique cette même loi (élaborée pour un peuple qui sait lire et écrire) à un peuple qui est à 95 % analphabète. Alors peut-on vraiment dire «mûl n'est censé ignorer la loi» ? Il y avait toujours ce problème qui se posait, et qui continue de se poser à l'heure actuelle. Mais, enfin comme je l'ai dit, on appliquait la loi telle qu'elle était. C'est tout...

- Pour revenir à votre question, je pense que les magistrats de l'assistance technique française avec lesquels j'ai collaboré connaissaient parfaitement le Togo, les réalités du Togo. J'ai eu cette impression lorsque je suis revenu ici, en 1962. En ce qui me concerne personnellement, il y avait quelques coutumes que j'ignorais et qui m'ont été enseignées par ces magistrats ! Comme je l'ai dit tout à l'heure, on ne peut rendre une bonne justice si on ne connaît pas l'environnement, le milieu dans lequel on évolue. Oui, ils avaient une parfaite connaissance des réalités du Togo ; je dois le dire : c'est tout à leur honneur.

- Q - La «togolisation» de la magistrature s'est faite progressivement ?

- Oui, elle s'est faite progressivement.

- Q - Dans les années 1960, combien y avait-il de magistrats au Togo, et à Lomé en particulier ?

- A Lomé, en ce qui concerne les magistrats de l'assistance technique, il y en avait 8 ou 9. A l'époque où j'ai débuté, on n'était que 4 ou 5 magistrats togolais. C'est par la suite qu'il y a eu des promotions qui sont arrivées.

- Q - Est-ce que cela a correspondu à une modification du fonctionnement de la Justice, ou est-ce que la continuité a été totale ?

- Ça ne pouvait pas signifier une transformation de la Justice, puisqu'il n'y a qu'une seule façon de rendre la justice. C'est plutôt une continuité qui s'est poursuivie, à mon sens.

- Quand les premiers magistrats togolais sont arrivés, les magistrats de l'assistance technique française occupaient tous les postes. Au fur et à mesure que les nouveaux magistrats arrivaient, les postes étaient libérés : ceux de l'assistance technique ne revenaient plus dès qu'on savait qu'on pouvait mettre un Togolais à

tel ou tel poste. Donc la relève s'est faite progressivement, sans heurts, sans frictions.

*
* *

- Q - Mme Kékeh, à l'époque où vous étiez une collégienne qui allait écouter les joutes oratoires du tribunal, où cela se passait-il ? Dans quel bâtiment ?

- Dans l'ancien palais de justice, qui fait face à la mer. A l'étage, c'est la Fondation Eyadéma qui occupe les locaux actuellement, mais le bas est resté une salle d'audience : on y tient encore des audiences (3). Donc le palais de justice était ce bâtiment, construit par les Allemands.

- Q - Non, non, par les Français ! Il date de 1926. Je ne sais pas où les Allemands rendaient la justice (4). Aux débuts de la période française, c'était dans l'ancien hôtel de luxe de Lomé, le «Kaiserhof», un beau bâtiment (5) qui occupait l'emplacement de l'agence BTCI de la rue du Commerce, qui a donc servi de palais de justice jusqu'en 1926.

Dans les années 1950 et 60, est-ce que le bâtiment -qui n'est quand même pas très grand- suffisait à lui seul aux besoins ?

- Mais oui ! Après, on a construit la cour d'appel (6), qui est occupée maintenant par le ministère de la Jeunesse. Le tribunal d'instance se tenait alors dans l'ancien palais de justice, avec la salle d'audience.

- Q - Le ministère de la Justice actuel était-il déjà consacrée à une fonction judiciaire ou était-il encore l'hôtel de ville ?

- Ce n'était pas encore le ministère de la Justice, qui était, je crois, dans d'anciens locaux qui ont été cassés pour construire les quatre-ministères.

- Oui, c'est là qu'il était logé.

- Q - L'actuel ministère était donc encore l'hôtel de ville ? A l'emplacement de l'actuel ministère de la Jeunesse et des Sports, auparavant, c'était la Maison commune (7), où se réunissait le conseil des notables. Est-ce que vous avez encore connu ce bâtiment ?

(3) En 1991, la Fondation (qui a repris son nom d'origine de Hans-Seidel) a également occupé le rez-de-chaussée et y a commencé des travaux maintenant arrêtés en plein chantier.

(4) C'était dans les bureaux du commandant du district (actuelle école de la Marina) sans la présence du public.

(5) Construit en 1903. Démoli vers 1955.

(6) En 1960-61.

(7) Construite en 1925. Servait aussi de «Cercle» pour les réjouissances des Européens.

- L'ancienne Assemblée, vous voulez dire ?

- *Q - Non, juste à l'emplacement du ministère de la Jeunesse et des Sports, à côté du palais de la justice, à l'ouest.*

- Oui, il y avait un bâtiment...

- *Q - Du même style hispano-mauresque que le palais de justice...*

- Oui, en effet. Les notables se réunissaient là autrefois...

- *Q - Revenons au vieux palais de justice. L'étage servait-il de logement ?*

- Non, ce n'était que des bureaux. A l'étage, il y avait les bureaux du président du tribunal, du procureur, des substituts, du secrétariat du parquet et du greffe. Au rez-de-chaussée, il y avait la salle d'audience et les cabinets des deux juges d'instruction, dont l'un, dans les années 1960, servait aussi de tribunal du Travail. Tous les services étaient là.

- *Q - On devrait y être bien à l'étroit, parce que avec le temps, le nombre de magistrats et services s'accroissait.*

- Oh, oui ! Mais il y avait des annexes, qui ont été cassées pour construire le nouveau palais. C'était une enceinte occupée uniquement par les magistrats. Les magistrats habitaient des locaux qui étaient nichés dans la verdure tout autour (8). Et il y avait d'autres locaux qui servaient de greffes et de rangement, le parquet, les archives, et tout... C'était une enceinte exclusivement consacrée à la justice.

- *Q - C'est toujours le cas, n'est-ce pas ?*

- Oui, il y a aussi maintenant l'ordre des avocats, le service des nationalités, et toutes les annexes...

- *Q - Monsieur Quashie, avez-vous vu construire le nouveau palais de justice ?*

- Oui.

- *Q - En quelle année ?*

- En 1970. J'ai même assisté à l'inauguration de ce nouveau palais. Je crois qu'on avait vu les plans.

(8) Les deux premiers logements (1926-27) sont aujourd'hui la cour suprême et l'ordre des avocats, avenue de la Présidence.

- Non...

- On avait eu des idées, mais c'est l'architecte Da Silva qui a construit ce palais-là (9).

- Q - Cela a dû représenter un très gros progrès dans vos conditions de travail ?

- Absolument ! Oui, absolument ! Parce qu'auparavant, on était plusieurs par bureau, et maintenant chacun avait le sien. A partir de la construction de ce nouveau palais, on était mieux loti, si vous me permettez le terme...

- Q - Est-ce que vous n'y étiez pas là, au contraire, un peu trop au large après avoir été trop à l'étroit ?

- Non. On a réussi à loger tous les services judiciaires. Vraiment, on ne ressentait pas une impression de vide. Les conditions de travail se sont nettement améliorées, il faut le reconnaître...

- Je crois que l'idée avait été émise d'aménager les sous-sols pour en faire les archives, parce que tous les bureaux étaient occupés.

*
* *

- Q - Quand s'est faite la togolisation complète de la justice ?

- Ça doit être en 1975 ou 76. Je me rappelle que nous avons fait une rentrée judiciaire où l'on nous a dit que la togolisation venait de se terminer complètement.

- Q - Cela s'est-il terminé par Lomé, ou bien les postes de l'intérieur ont-ils été togolisés les derniers ?

- On a commencé par togoliser les tribunaux de l'intérieur, avant de penser à togoliser Lomé.

- Q - Y a-t-il dans votre corporation une hiérarchie forte entre les gens qui sont dans les tribunaux de l'intérieur et ceux de Lomé, qui seraient un couronnement de carrière ?

- Une hiérarchie forte ? Peut-être pas ! Mais il y a quand même une hiérarchie parce que tout magistrat qui débute termine sa carrière à la cour suprême ou à la cour d'appel, qui se trouvent à Lomé.

(9) Ci-dessus, dialogue n° 3.

- Les postes de l'intérieur étaient des sections de Lomé. Ce n'était pas des tribunaux complets. Donc on débutait à Lomé pour faire son expérience, puis on était affecté à l'intérieur parce que là, il y avait la plénitude de juridiction, et même on était juge unique : on cumulait le parquet et l'instruction. On avait la plénitude de la juridiction, et en même temps on était au ministère public, on requérait...

- Q - Est-ce que, pour un professionnel, ce n'était pas plus gratifiant d'être ainsi le juge unique, c'est-à-dire son propre patron, alors qu'à Lomé il y avait au contraire des tas d'autres magistrats, et on avait des supérieurs ?

- Il faut reconnaître qu'être juge unique confère beaucoup plus de responsabilités. Mais ce n'est pas qu'à l'intérieur qu'il existe des juges uniques. Même à Lomé, ici, jusqu'à présent, le président du tribunal du Travail est juge unique ; le président du tribunal de première instance de Lomé est juge unique. Ce n'est qu'à la cour d'appel qu'on assiste à une formation collégiale, de même qu'à la cour suprême. Mais au tribunal de première instance, le président du tribunal correctionnel est juge unique. On ne peut pas dire que c'est uniquement à l'intérieur qu'on a des juges uniques : il y en a également à Lomé.

- On ne fait pas la distinction entre le juge du parquet, le ministère public et les juges du siège. On rendait la justice et en même temps on était au ministère public. Ça ne se voyait que dans les sections. Mais c'était quand même dangereux, pour un jeune magistrat, parce que vous preniez l'initiative de la poursuite en tant que ministère public et en même temps vous vous retrouviez juge pour trancher la même affaire. Mais vous étiez contrôlé par Lomé. Alors, c'était beaucoup de risques pour un jeune magistrat, qui pouvait faire des bévues et être sanctionné par ses supérieurs hiérarchiques. C'était donc une période assez délicate de la vie du magistrat, qui devait faire très attention.

- Q - Sur le quart de siècle où l'un et l'autre vous avez exercé, avez-vous senti une évolution sensible des problèmes qui vous étaient soumis, une évolution importante du type de conflits ou du type de délits qui étaient soumis à la justice ? Par exemple, les problèmes fonciers ont-ils augmenté ou au contraire diminué ? Est-ce que les affaires de sorcellerie, qui étaient importantes, ont disparu ?

- (rires) Il y a un délit qui a disparu, c'est celui des «acheteurs de produits», à qui l'on distribuait de l'argent pour aller dans les campagnes acheter les produits agricoles (cacao, café, etc.). Il y avait ainsi parfois de gros détournements de fonds privés au détriment des grosses compagnies commerciales de la place, comme la SGGG (10), qui avait beaucoup de succursales à l'intérieur et qui distribuait de l'argent aux acheteurs de produits. Les délits étaient privés ; du moins, les victimes

(10) Société Générale du Golfe de Guinée, qui, à l'époque, était, comme toutes les grandes firmes commerciales, exportatrice de produits agricoles en même temps qu'importatrice de marchandises européennes.

étaient des privés. Vous aviez des vols, des chapardages... Plutôt des délits de nécessité : on volait du pain à l'étalage, on volait à la tire...

- Q - Les problèmes de terrains marquent quand même beaucoup la conscience des Loméens. Avez-vous eu à en traiter beaucoup ?

- Si on se réfère un tant soit peu aux statistiques, je crois que les affaires foncières et immobilières ont augmenté, ce qui provient peut-être de la spéculation immobilière à laquelle nous assistons actuellement. Vous savez avec quelle passion le Togolais tient à sa terre !

- A propos des conflits fonciers, il faut peut-être souligner que les procès ayant trait aux terrains ont toujours existé, parce que les titres fonciers existaient déjà du temps des Allemands (11) : déjà on était propriétaire de son terrain. On a là une différence avec d'autres pays d'Afrique, où l'Etat avait la concession exclusive des terres. Au Togo, depuis le temps des Allemands, ce sont les individus qui sont propriétaires de leurs terrains. Ce qui fait qu'on a toujours eu un gros volume de procès ayant trait aux terrains, aux titres fonciers, etc.

- Q - Vous pensez que cette ancienneté de l'appropriation selon le droit moderne a provoqué plus de conflits que l'attribution des terrains par l'Etat et la propriété collective coutumière ?

- Ah, c'est sûr ! Parce que les conflits de terrains se sont posés tout de suite au niveau des individus.

- Q - Je crois qu'il y a un bon nombre de litiges au moment des héritages : non pas sur la définition de la propriété, mais sur l'attribution de la propriété.

- Il y a tous les conflits de «plusieurs mains», comme on dit : le même terrain peut avoir été vendu deux fois, trois fois, à différentes personnes, et là il faut prouver soit l'antériorité de son titre par rapport à l'autre prétendant, soit la qualité du titre dont on se fait fort par rapport à son adversaire.

- Q - Avez-vous eu à connaître encore de conflits entre, par exemple, un système d'héritage patrilinéaire et un système matrilineaire (de l'oncle au neveu) comme il y en avait encore au début du siècle ?

- Non. Je pense que notre société est essentiellement patrilinéaire. Sauf dans quelques coutumes, la grande majorité de la population est patrilinéaire.

- On héritait parfois de l'oncle, mais il y a toujours un droit d'usufruit qui faisait qu'il n'y avait pas de procès. Enfin... ça n'allait pas au niveau des tribunaux.

(11) A partir de 1906, renouvelés par les Français à partir de 1923.

- *Q - Dans les années 1925-30, il y en a eu encore quelques uns.*

- Mais enfin, ça ne faisait pas un gros débit, au point que les magistrats puissent en être saisis... Non, moi, j'ai rarement vu de conflits venant de l'héritage matrilinéaire ou patrilinéaire.

- *Q - Et les questions de sorcelleries, étaient-elles encore importantes dans les années 1960 ? Est-ce qu'elles continuaient à affluer au tribunal ?*

- Ah oui ! Au début, les conflits de sorcellerie existaient. Les rôles d'assises étaient fortement basés sur des affaires de sorcellerie. Maintenant, le caractère a disparu, mais, au début, toute mort d'homme provoquait des procès de sorcellerie, enfin... souvent !

- *Q - Fort difficiles à trancher ?*

- Ah ça oui ! (rire).

- *Q - A trancher d'une façon que les gens ressentent comme équitables ?*

- Oui, c'est ça. Socialement, c'étaient des crimes qui n'étaient pas punissables parce qu'on purgeait la société d'un esprit malveillant, et on avait le sentiment qu'on rendait plutôt service à la société.

- Il est très difficile de prouver la sorcellerie, parce que, la plupart du temps, on se repose sur la commune renommée, parce que on dit que, dans tel village, telle dame ou tel monsieur est un sorcier, c'est tout ! C'était très difficile, mais il y avait énormément d'affaires de sorcellerie...

- Dans notre entendement africain, on dit que telle personne a «mangé» l'enfant de telle autre. Quand on parle de «manger», ce n'est pas du cannibalisme (rire), c'est en esprit : on l'a «mangé en esprit».

- *Q - On a mangé le «double» ?*

- Voilà ! C'était très difficile à prouver !

- *Q - Souvent les gens d'ici, quand ils ont un problème de vol, ont recours au féticheur, à une ordalie. Acceptiez-vous cela comme preuve ?*

- Non ! On n'a jamais accepté l'ordalie comme preuve.

- On peut amener ainsi l'accusé à faire des aveux ; à ce moment-là, l'ordalie sert à amener celui qui est présumé coupable à avouer. Il a peur ; on lui passe un noeud au cou ; il finit par avouer... Mais les cérémonies d'ordalie ne constituent pas des preuves légales.

-Q - Est-ce que les aveux faits dans ces conditions peuvent être retenus contre un suspect ?

- Oui, dans la mesure où la personne passe aux aveux de façon libre. La même chose se passe dans les affaires pénales, quand, par exemple, quelqu'un est arrêté et se trouve devant le juge d'instruction. Il dit : «Écoutez moi, j'ai accepté, j'ai dit oui à tout ce qu'on m'a dit de dire, mais je ne reconnais rien du tout». On dit : «Bon, maintenant, dites-nous ce que vous savez, parce que vous avez quand même donné des détails qui n'ont pas été inventés.» Je crois que ça peut servir de moyen, de début de preuves. On peut arriver à faire parler la personne, on peut l'interroger à partir des aveux qu'il a passés dans des conditions qui sont peut-être discutables. Mais si, librement, devant le juge d'instruction, le prévenu, même en présence de son avocat, maintient les aveux qu'il a faits quand il était soumis aux ordalies, bon, c'est une preuve...

- Q - Aviez-vous aussi, à Lomé comme vos collègues de l'intérieur, des problèmes de mariage forcé, de jeunes filles, en particulier, qui refusaient un époux choisi par la société ? Est-ce que cela existait à Lomé ?

- A Lomé ? Non !

- Dans la célébration du mariage de manière coutumière, quand il n'y a pas d'enlèvement (au sens coutumier du terme : le «rapt nuptial»), il n'y a pas mariage. Le mariage est célébré à partir de l'enlèvement. Cet enlèvement vaut célébration. Finalement dans les régions où ces coutumes ont cours, eh bien, c'est la célébration, c'est l'officialisation du mariage.

- Q - Ce qui me frappe, dans Lomé d'aujourd'hui, c'est la très grande instabilité des ménages. Il y a 25 ans, aviez-vous déjà ce sentiment ?

- Il est certain que, si le mariage n'est plus l'union de deux familles mais l'union de deux individus, fondée sur le consentement. A partir du moment où le consentement n'existe plus, on arrive à un déséquilibre total des situations. C'est ce qui se passe en Europe ; c'est ce qui se passe ici, parce que c'est une idée, une notion qui est venue d'Europe. Quand on voit la très grande instabilité des mariages en Europe, il n'est pas étonnant que les alliances ici, basées sur la même notion, subissent les mêmes secousses.

- Q - Cela doit induire une activité importante au tribunal : jugements de divorce, garde des enfants... ?

- Oh là là ! (*soupirs*). Vous savez ? On a été obligé de créer un juge matrimonial ! C'est vous dire le volume des affaires de divorce, de séparation de corps... Ce sont des notions absolument étrangères qui ont été introduites et qui ont séduit les jeunes. Il est certain que les jeunes sont pour l'échange de consentements,

qui leur donne une grande participation à leur vie. C'est normal. Mais cela a produit beaucoup de mal sur le plan de la stabilité des familles.

- Q - Donc il y a bien eu une évolution sensible des affaires. Mais cette magistrature que vous avez incarnée me paraît finalement très stable sur une longue période.

- Je le pense aussi. Vous savez, c'est un corps qui a ses traditions, des traditions solidement établies. Dans ces conditions, cette stabilité est normale.

- Nous avons gardé le même schéma qu'en France, la justice togolaise étant calquée sur le modèle français. Ce qui fait que la hiérarchie du corps est restée comme en France. La cour suprême (pour les recours en cassation, les pouvoirs), la cour d'appel (qui juge en appel les affaires déjà jugées en première instance), et puis, le ministère public et les deux voies de la magistrature : la magistrature assise (avec les juges qui rendent la justice) et la magistrature debout (avec le parquet qui requiert). On a gardé tout le schéma français. Disons qu'on a remplacé des hommes, mais que le schéma est resté. Le Togo a adopté ce modèle et l'a conservé.

- Q - Quelles étaient les relations entre les magistrats et les avocats dans ces années de l'Indépendance ?

- Nous concourons tous à la manifestation de la vérité. Les avocats plaident, ils défendent leurs clients. Les magistrats sont ceux qui tranchent, qui rendent la décision. Il est tout à fait normal qu'il existe une collaboration dans le but de faire régner la vérité, de faire sortir la vérité. Les relations entre les magistrats et les avocats ont toujours été excellentes, parce que nous concourons au même but.

- Q - Y a-t-il aussi des passages individuels d'une corporation à l'autre ?

- Oui, c'est prévu par les textes. Les anciens magistrats peuvent devenir avocats, selon certaines conditions précisées par les textes (12). Et certains avocats -mais là, c'est très rare- peuvent devenir magistrats dans certaines conditions également prévues par les textes.

- Q - Quelles impressions vous a laissées un avocat français autrefois fameux au Togo, Me Viale, que vous avez sûrement connu ?

- Oui. Lorsque je lisais ses dossiers, je trouvais que ses conclusions étaient enrichissantes pour un jeune magistrat, parce qu'il avait, au moment où je débutais, plus de 25 ans de carrière. Les avocats et les magistrats s'enrichissent mutuellement, surtout quand on est un vieil avocat qui a des connaissances juridiques solides : le jeune magistrat peut en faire son profit !

(12) En général après leur retraite (à 55 ans) de la magistrature.

- Me Viale a formé une pléiade de jeunes avocats togolais qu'il a pris sous sa coupe, qu'il a formés dans son étude et qui ont été à son école. Aujourd'hui, le cabinet Viale est tenu par un Togolais (13), qui se trouve être le bâtonnier (14) de l'ordre des avocats. Ces premiers avocats ont formé des générations d'avocats, et ça, je pense que c'est un grand mérite qu'ils ont eu, parce qu'ils n'ont pas été avares de connaissances ; ils ont adopté les jeunes, et ils les ont formés pour prendre la relève, et la relève a été très bien assurée. C'est tout à leur honneur.

(13) Me Agboyibor, qui a succédé à Me Noé Kutuklui, puis à Me Guy Kouassigan.

(14) Président.

CONDUIRE UNE VOITURE A LOME AUTREFOIS

M. Sébastien Donso TAGBA
(né en 1934, à Tchitchao, Région de la Kara)
ancien chauffeur

- J'ai appris mon métier au garage central. Mon patron était un ancien combattant, rentré au Togo après sa retraite et engagé au garage central, où il m'a pris comme apprenti chauffeur jusqu'en 1949. Au début de septembre 1949, j'ai été engagé comme chauffeur au service de l'Agriculture. J'ai fait à l'Agriculture de 1949 à 1952 ; ensuite je suis allé à l'Assemblée nationale de 1952 à 1958. En 1963, je suis revenu au garage central.

- Q - Vous avez donc sillonné les rues de Lomé pendant 37 ans avec les voitures officielles. Comment étaient alors ces rues ?

- En 1949, aucune rue n'était goudronnée : il y avait du sable partout... Si vous ne faites pas attention en roulant, vous allez vous enfoncer dedans ! C'est en 1950 qu'on a commencé à arranger les rues de Lomé.

- Q - Quelles sont les premières rues qu'on a aménagées ?

- La première arrangée a été celle de la cathédrale, celle qui vient du grand-marché et va vers «Goyi Score» (1). Ça a été la première rue goudronnée. Ensuite ils ont continué petit à petit avec les autres.

- Q - Quand vous avez passé votre permis de conduire, combien y avait-il de candidats, et combien de reçus ?

(1) Rue du Maréchal-Foch.

- Nous, on était au nombre de trente candidats, et on a reçu seulement trois personnes. Car, en ce temps-là, passer le permis de conduire n'était pas chose facile. C'était très dur : ce n'est pas comme maintenant ! Avant, pour conduire, vous deviez passer premièrement le code. C'est-à-dire vous deviez tout d'abord dépanner la voiture, avant d'aller à la conduite, puis vous revenez passer le code sur la table ; vous repassez à la conduite encore, et puis, après, on vous pose des questions : vous devez expliquer les panneaux (car chaque panneau a son rôle). Vous devez tout expliquer : comment les panneaux travaillent...

- *Q - Est-ce qu'il y avait déjà des auto-écoles en ce temps-là ?*

- Non, non, il n'y en avait pas.

- *Q - Donc, on apprenait comme apprenti auprès d'un vieux ?*

- Oui, vous vous portez volontaire pour être apprenti-chauffeur.

- *Q - Quand les gens avaient leurs permis, où se faisaient-ils recruter ? Est-ce qu'il n'y avait que l'Administration, ou le commerce aussi employait-il des chauffeurs ?*

- En ce moment-là les chauffeurs ne voulaient pas travailler dans l'Administration : ils voulaient travailler seulement dans le commerce parce que, en ce temps-là, les commerces étaient plus florissants que maintenant. Ils y en avait beaucoup qui ne voulaient pas travailler dans l'Administration.

- *Q - Parce que le commerce payait mieux ?*

- Ah oui ! Le commerce payait mieux.

- *Q - Est-ce qu'il y avait déjà les taxis ?*

- C'est dans les années 1950 que les taxis ont commencé, mais pas trop en grand nombre. On pouvait les compter : ça n'atteignait même pas 50...(2)

- *Q - Et vous, vous n'avez pas eu l'envie de vous installer comme chauffeur de taxi ?*

- Non ! Je n'ai jamais conduit de taxi jusqu'ici, depuis que j'ai appris mon métier de chauffeur.

- *Q - Pourquoi avez-vous choisi d'entrer au garage central ?*

(2) Voir Tome III.

- C'est que mon patron travaillait au garage central ; c'est pourquoi j'ai choisi de rester là-bas.

- Q - Quels genres de véhicules y avait-il alors là-bas ?

- Il y avait des véhicules français avant : les Citroën, la Frégate (3), et les américains : Hotchkiss, Dodge...

- Q - Combien y avait-il de voitures dans le parc ?

- En ce moment-là tous les véhicules de l'Administration étaient garés au garage central, sauf la voiture du gouverneur, qui restait chez lui.

- Q - Il y avait beaucoup de voitures ?

- Pas trop, parce qu'en ce moment-là, il n'y avait pas beaucoup de services administratifs, comme aujourd'hui il y a beaucoup de ministères.

- Q - Et le gouverneur, qu'avait-il comme voiture ?

- Le gouverneur avait une voiture Pontiac.

- Q - Une belle voiture américaine ?

- Oui, oui.

- Q - Il s'en servait pour aller à l'intérieur, ou bien ce n'était que pour parader dans les rues de Lomé ?

- Il avait deux voitures : une pour les voyages vers le Nord et l'autre pour la ville, ici, à Lomé.

- Q - Où était alors situé le garage central ?

- Il était à côté des TP, vers «Goyi Score» (4). C'est de là qu'ils sont venus ici, en haut (5).

- Q - Il y avait suffisamment de place ?

- Pas trop, mais quand même assez de place pour garer les voitures de l'Administration. Il avait aussi des mécaniciens qui travaillaient à côté.

(3) Renault des années 1950.

(4) Toujours domaine des Travaux publics (depuis l'époque allemande), avenue de la Présidence.

(5) A Tokoin, à l'intersection de la route d'Atakpamé et de la voie ferrée.

- *Q - Progressivement, vous avez donc vu ce parc s'agrandir.*

- Oui, oui.

- *Q - Combien étiez-vous alors de chauffeurs ?*

- Oh, ceux qui travaillaient avant nous étaient au moins dix personnes, et nous qui étions venus après, nous étions huit.

- *Q - Vous étiez au service de l'Agriculture, c'est-à-dire que vous quittiez souvent Lomé pour circuler dans l'intérieur du pays ?*

- Oui, oui ! A ce moment-là, quand j'étais avec le monsieur de l'Agriculture, on voyageait partout : on allait à Dapaong, Bassar, Kara,... jusqu'à Ouaga, Bobo-Dioulasso (6), au nord du Bénin, tout ça... On passait partout !

- *Q - Donc sur des routes qui n'étaient que des pistes en terre.*

- Oh, en ce temps-là, il n'y avait aucune route qui était bonne. Si vous n'aviez pas le coeur dur, vous ne pouviez pas conduire : il y avait trop d'escaliers. Au moment des pluies, il y avait la boue. Ça glissait ! Si vous ne tenez pas bien le volant, vous risquez de rentrer dans la brousse...

- *Q - Est-ce qu'il y avait des «barrières de pluie» ?*

- Oui, il y avait les barrières de pluie : s'il pleut, on doit mettre les barrières de pluie. Si c'était le chef-service qui venait, on le laissait passer, mais si c'était un camion de passagers, on ne le laissait pas passer, parce que c'était très dangereux.

- *Q - Les barrières de pluie sont une chose qui a disparu aujourd'hui, mais qui consistait à empêcher les camions de passer sur les routes mouillées pour éviter qu'elles ne se dégradent trop.*

- (rire). Oh ! Maintenant tous les chauffeurs sont bien... Je vois certains chauffeurs qui, si c'était comme avant, n'auraient pas pu conduire pour aller vers le Nord, parce que ce n'était pas amusant à ce moment-là ! La route était très dangereuse...

- *Q - Et puis vous deviez avoir de la peine à trouver de l'essence et aussi, en cas de panne, à trouver un réparateur ?*

- Oh, avant, trouver un réparateur pour vous dépanner le véhicule, c'était rare ! Il fallait qu'on téléphone au garage central pour que le mécanicien vienne vous

(6) Burkina Faso.

dépanner en route, parce qu'à ce moment-là, il n'y avait pas de mécaniciens, sauf aux TP de Sokodé, Atakpamé et Mango.

- Q - Vous est-il arrivé d'avoir des pannes graves ?

- Oh oui ! Si vous avez une panne et que vous trouvez une occasion (7), elle va aller signaler que vous êtes en panne ici. Alors on vient vous dépanner...

- Q - Vous est-il arrivé d'être obligé d'abandonner le véhicule pour aller chercher du secours ?

- Oh, oui. En ce temps-là, pour trouver du secours, un camion de secours, et qu'on vienne vous dépanner, c'était rare ! Il y avait des véhicules, mais il n'y avait pas assez de chauffeurs.

- Q - Donc, quand vous revenez à Lomé, vous êtes affecté à l'Assemblée nationale ?

- C'est après mon apprentissage au garage central qu'on m'a engagé et affecté à l'Agriculture, puis à l'Assemblée nationale.

- Q - Alors là, quel était votre rôle ?

- Ah ? Je suis chauffeur !

- Q - Pour déplacer qui ? Les députés ?

- Oui, c'est les députés que je conduisais quand j'étais à l'Assemblée nationale. (En ce temps-là, on les appelait délégués ; c'est maintenant qu'on a changé le nom en députés).

- Q - Et les délégués avaient tous le droit d'avoir une voiture officielle pour se déplacer dans la ville ?

- Non. Il n'y avait que trois personnes, le président de l'Assemblée et les questeurs (ceux qui s'occupent du personnel). Ce sont ces personnes qui avaient droit aux véhicules de l'Administration. Les députés achetaient eux-mêmes leur véhicule personnel.

- Q - Vous étiez le seul chauffeur de l'Assemblée nationale ?

- On était quatre : un qui conduisait le président, M. Ayéva Derman, et deux les questeurs. (Moi je conduisais monsieur Paul Malazoué). Le dernier assurait la relève en cas de maladie de l'un d'entre nous.

(7) En Afrique, le sens a glissé vers celui de «véhicule automobile».

- Q - Quelle voiture aviez-vous, dans ces années 1955 ?

- Une Ford et la 320.

- Q - Et dans ces années 1955-60, quel était l'état du goudron des rues de Lomé ?

- A ce moment-là ?

- Q - Vous avez dit que ça avait commencé vers 1950. Dix ans après, qu'est-ce qui avait été fait ?

- Oh, celui qui traçait ces rues-là...

- Q - Dans le centre-ville en 1960, est-ce que la plupart des rues étaient désormais goudronnées ?

- Oh, non ! Le goudron... ça a commencé il y a pas très longtemps. C'est les premières rues qu'on a goudronnées dans les années 1950.

- Q - Et comment devenait la circulation dans ces années-là ? Est-ce qu'il commençait à être nécessaire de faire très attention aux carrefours ?

- Oui ! C'est-à-dire que, avant, comme il n'y avait pas de bonnes rues, on ne pouvait pas filer...

- Q - Vous avez appris votre métier en 1948. Est-ce que vous avez encore entendu parler des gazogènes, quand vous étiez apprenti chauffeur ?

- A l'époque des gazogènes, j'étais encore petit, et je ne pensais même pas être un jour apprenti-chauffeur. Quand ils passaient, la fumée sortait par l'arrière : on dirait que ça allait prendre feu ! C'est comme ça que cela fonctionnait...

- Q - Combien avez-vous payé à votre patron pour apprendre le métier ?

- Rien ! C'est mon frère qui était mon patron.

- Q - Mais les autres apprentis payaient ?

- Oui ! Avant de commencer l'apprentissage, vous devez payer, c'est-à-dire que vous devez signer un contrat.

- Q - Combien est-ce qu'on payait pour un contrat en 1949 ?

- Pour le contrat, vous deviez apporter une bouteille de rhum, une de cognac, une de gin, en plus de 2 000 francs.

- Q - Et à la libération, les mêmes choses ?

- Même chose à la libération, mais ça dépassait. Vous deviez payer au moins dix bouteilles de bière, de la limonade, acheter du porc, du poulet... Si vous avez de l'argent vous allez acheter le mouton, parce que c'est une fête qui marque que vous avez gagné votre permis de conduire.

- Q - Quel était votre premier salaire ?

- 3 500 francs. On m'a engagé à 125 francs par jour comme premier salaire, ce qui fait 3 500 francs à la fin du mois.

- Q - Et quel était alors le montant de votre loyer ?

- J'avais loué une chambre à Nyékonakpoé à 250 francs par mois ; il y avait du courant électrique, tout... (à ce moment-là, les chambres ne coûtaient pas cher). Je payais 100 francs pour le courant ; nous étions nombreux dans la maison et, à chaque fin de mois, nous cotisions chacun 100 francs pour payer le courant. C'est maintenant qu'il y a du courant électrique partout. Avant, il n'y avait pas ça : il fallait être riche avant de prendre du courant chez soi...

- Q - Vous habitez maintenant dans le nord de Tokoin-Gbadago, où nous sommes en ce moment. Y a-t-il longtemps que vous êtes ici ?

- Oui, depuis 1960.

- Q - Est-ce que le quartier était déjà bien construit ?

- Pas trop ! Il y avait des maisons un peu éparpillées. C'est maintenant que les gens ont construit. Mais, au début, il n'y avait pratiquement que peu de gens.

- Q - Avez-vous acheté votre terrain ou bien l'avez-vous loué ?

- Ah non ! Je l'ai acheté.

- Q - Au chef Adjallé ?

- Oui, j'ai acheté chez le chef Adjallé (8).

- Q - Quel était le prix d'un terrain à Gbadago en 1960 ?

(8) Propriétaire coutumier et détenteur d'un titre foncier moderne pour l'essentiel de ce quartier, au nord de la lagune, où beaucoup de gens s'installèrent moyennant une « location » très modeste (une ou deux bouteilles d'alcool, 500 ou 1 000 F par an), source aujourd'hui de violents litiges.

- Oh, à ce moment-là, les terrains ne coûtaient pas cher. J'ai payé ça à 80 000 francs.

- Q - Pour quelle surface ?

- Le terrain est très petit ; c'est pourquoi on me l'a vendu comme ça, à 80 000 francs.

- Q - Depuis, vous avez toujours habité ici ?

- Oui, oui.

- Q - Combien de temps vous a-t-il fallu pour construire votre maison ?

- Le ciment, à ce moment-là, ne coûtait pas cher : 3 000 francs la tonne. Je l'ai acheté au moins en deux mois ; on a construit la maison, et j'y suis entré au troisième mois.

- Q - Et progressivement, le quartier s'est peuplé, avec notamment l'école qui est à côté ?

- A ce moment-là, il n'y avait pas d'école, mais une église pour la messe. L'école est venue bien après.

**UN VIEUX CORDONNIER
(ET BIEN D'AUTRES CHOSES ENCORE...)**

M. Moustapha LIADI
(né en 1908 à Oyo, Nigéria)

Nous sommes juste à côté de l'ancien Zongo, dans la maison de M. Moustapha Liadi, un vieil artisan cordonnier et vannier, que je connais depuis longtemps car, lors de mes tout premiers passages à Lomé (il y a de ça quinze ans), on m'avait déjà amené chez vous, où l'on a toujours vu de bien jolies choses, en cordonnerie et en vannerie.

- *Q - M. Moustapha, quel âge avez-vous ?*

- Je suis né en 1908.

- *Q - Vous approchez donc les 80 ans ?*

- Oui (rire).

- *Q - Et depuis quand êtes-vous à Lomé ?*

- Je suis à Lomé depuis 1927.

- *Q - Ce qui fait de vous l'un des anciens habitants de la ville. Et vous avez fait plusieurs métiers, n'est-ce pas ?*

- Quand je suis venu à Lomé, j'y ai fait un an, avant d'aller rejoindre un bateau, le *Canada*, à bord duquel j'ai travaillé pendant sept ans, et puis je suis encore revenu à Lomé, en 1935.

- *Q - Partir sur un bateau, c'était quand même assez rare à l'époque, ou, plus exactement, c'était le métier des Krou du Libéria.*

- Oui.

- *Q - Vous êtes pourtant originaire du Nigéria.*

- Je suis né à Oyo, au Nigéria.

- *Q - Dans une famille où l'on est cordonnier de père en fils ?*

- Oui, chez nous, la maroquinerie est un travail de famille.

- *Q - Vous l'aviez apprise à Oyo auprès de votre père ?*

- Oui !

- *Q - Et qu'est-ce qui vous a donné l'idée de partir naviguer sur les mers, au lieu d'être cordonnier comme votre père et votre grand-père ?*

- Le grand-père, c'était un cordonnier ; mon père, c'était un cordonnier : tous cordonniers dans la famille !

- *Q - Mais vous, vous devenez marin. Pourquoi ?*

- Quand je suis venu à Lomé, je ne savais pas quoi faire, parce qu'il n'y avait pas de peaux, pas de celles avec lesquelles nous travaillons là-bas, chez nous. Il n'y avait pas ces peaux ici. J'étais obligé de travailler avec des peaux qui n'étaient pas tannées. Et ça ne marchait pas... Alors j'ai discuté avec un ami, un Bariba de Parakou (1), qui m'a dit qu'il voulait aller à Lagos pour se faire engager comme manoeuvre à bord d'un bateau.

- C'est bien, ça ?

- Oui, c'est bien. Vous travaillez et on vous paie ; vous gardez vos sous.

- Moi aussi, je veux aller.

- Bon, si vous voulez, on va aller ensemble.

Alors nous avons quitté Lomé en 1928 pour aller à Lagos, où nous avons mené des démarches pour nous faire engager. Et nous avons commencé à travailler comme manoeuvres, à porter des bagages ici et là, porter les bagages jusque dans les bateaux, partout ; et nous avons fini par nous habituer. Maintenant, moi, je ne voulais plus tarder, et je me suis caché dans un bateau qui quittait Lagos pour le Liban. Quand le bateau est arrivé au Liban, on m'a trouvé à bord.

(1) Principale ville du nord du Bénin.

- D'où viens-tu, toi ? On m'a demandé.
- Je me suis caché dans le bateau parce que je voudrais y travailler.
- Que veux-tu faire ?
- Je voudrais travailler dans le bateau.
- Comment ?
- Je suis prêt pour n'importe quel travail.
- Alors, on va t'amener chez le capitaine ; c'est lui qui doit te répondre. Si tu as la chance, tu vas sortir vivant ; sinon, on va te jeter dans l'eau...
- Je suis prêt pour tout !

Alors, on m'a donné à manger, avant de me conduire chez le capitaine, qui nous a refoulés. Peu après, nous sommes allés voir le secrétaire du capitaine, qui a accepté de lui parler de moi. Et le capitaine nous a reçus, et j'ai pu lui dire ce que je voulais.

- D'où venez-vous ?
- Je suis né au Nigéria, à Oyo.
- Oyo-Alafin (2) ?
- Oui, vous connaissez ?
- Oui, j'en ai entendu parler. Maintenant vous voulez travailler dans le bateau ?
- Oui !
- C'est vrai, ça ?
- Oui !
- Ici, le travail est très dur.
- Je suis prêt à faire n'importe quoi !
- Bon, d'accord !

Alors là, j'ai commencé le travail. Avant la troisième année, j'étais engagé matelot. On a changé mon habit et on m'a donné le bleu-mécanicien, avec le béret, là... Je regarde et je dis :

- Bon, moi aussi, je travaille dans le bateau ! Je vais m'habiller pour rentrer dans mon pays, et on saura que moi aussi je suis matelot...

- Q - Et vous êtes donc revenu seulement en 1935 ?

- Oui, en 1935.

- Q - Mais, auparavant, qu'est-ce qui vous avait donné l'idée de venir à Lomé, de quitter Oyo et de venir à Lomé, en 1927 ?

(2) L'«alafin» d'Oyo était le souverain du vaste empire yoruba.

- Avant de venir à Lomé, j'avais déjà quitté Oyo depuis longtemps, pour vivre chez des parents à Porto-Novo, et c'est de Porto-Novo que je suis venu ici.

- Q - Pourquoi venir à Lomé plutôt qu'à -par exemple- Cotonou ou Accra ? Qu'est-ce qui vous attirait à Lomé ?

- Quand je suis venu à Lomé la première fois, je ne faisais que des va-et-vient. C'est à ce moment-là que j'ai rencontré mon ami qui m'a parlé des marins, et nous sommes partis rejoindre Lagos.

- Q - Mais pourquoi, finalement, étiez-vous venu à Lomé ?

- Ah, voilà une bonne question... En ce temps-là, on faisait la cordonnerie à la machine à l'école professionnelle de Lomé (3). Alors je suis venu à Lomé pour ça. Je voulais apprendre la cordonnerie moderne, parce que je connaissais le travail à l'africaine, artisanal, mais je ne savais pas comment on fabrique des chaussures à lacets, des bottes... C'est à cause de ça que je suis venu à Lomé. Mais alors on ne travaillait plus : l'école était déjà fermée (4). J'ai demandé des outils ; on m'a dit qu'il y avait la machine à coudre et que, si je voulais, on pouvait me la vendre, et je l'ai achetée. Mais j'avais abandonné tout ça à Lomé pour aller rejoindre le bateau.

- Q - Vous aviez racheté la machine de l'école professionnelle ?

- Oui. C'était une machine allemande.

- Q - Mais eux, à l'école professionnelle, ils devaient avoir des peaux tannées. Sinon, avec quoi travaillaient-ils ?

- Non, il n'y avait pas de peaux tannées.

- Q - Avec quoi travaillaient-ils, alors ?

- C'est ça qui était embêtant : il n'y avait que des peaux de boeufs non tannées, et je ne peux pas travailler avec ça.

- Q - Mais les gens de l'école professionnelle, eux, ils arrivaient à travailler avec ça ?

- On a fermé l'école !

- Q - Ah ! C'est donc pour ça qu'on avait fermé l'atelier ?

- Oui, on avait fermé l'atelier...

(3) Brotherhomé, la remarquable école de la Mission catholique.

(4) Du moins l'atelier de cordonnerie (la Mission avait alors de grosses difficultés financières).

- Q - A l'époque, il n'y avait pas d'autres cordonniers-artisans comme vous ?

- Oh, il y avait d'autres cordonniers, mais qui ne savaient pas travailler. Je connaissais mon métier mieux qu'eux.

- Q - Puisque vous ne pouviez pas travailler le cuir, qu'est-ce que vous avez fait, avant de vous embaucher sur le bateau ?

- Quand j'étais venu à Lomé en 1927, je logeais chez M. Anani «Tokounon» (5), où j'avais loué. Je n'avais pas de travail et j'avais commencé à en chercher. Comme j'avais un peu de sous, j'étais allé à la John-Holt pour demander qu'on me vende de la poudre à fusil, que je revendais en détail aux chasseurs. Et puis, quand j'ai eu fait ça pendant quelques temps, j'ai trouvé un grand vélomoteur, chez un ami qui avait eu un accident, et je l'ai acheté, pour aller à Accra chercher la poudre. Je l'ai fait pendant un an seulement, et puis j'ai quitté Lomé.

- Q - Quand vous êtes revenu à Lomé, sept années plus tard, vous installez cette fois comme cordonnier ?

- En 1935, comme je n'avais rien à faire, j'ai commencé à travailler les chaussures.

- Q - On trouvait enfin des peaux, à ce moment-là ?

- Il n'y en avait pas ! Mais, quand même, je me débrouillais pour fabriquer les sandales, les nu-pieds, tout... quand les gens de Lomé faisaient des «chocota»...

- Q - Qu'est-ce que les «chocota» ? Est-ce ce qu'on appelle «djimakpla» aujourd'hui ?

- La samara !

- Q - La samara, une sorte de sandale nu-pied ?

- Oui. Ici, on faisait des samaras. Moi, quand je suis revenu, j'ai commencé à faire des nu-pieds avec talons. De même pour les chaussures de femmes : je fabriquais des hauts-talons. Je l'ai fait jusqu'à la guerre d'Adolphe (6). J'avais commencé à faire des choses, et puis c'était fini, il n'y avait plus de chaussures ! Alors l'Etat m'a engagé pour fabriquer des chaussures pour la police, pour le camp militaire. On m'avait amené là-bas pour pouvoir arranger, réparer, ressemeler... Je faisais tout là-bas. Et puis ici, dans mon atelier, je travaillais aussi. J'avais plus de trente apprentis !

(5) Anani «le Sourd», un M. d'Alméida, qui habitait près de l'actuelle SGGG.

(6) Hitler (la guerre de 1939-1945).

- Q - Alors, à ce moment-là, on trouvait donc du cuir ? C'était l'Administration qui vous donnait le cuir ?

- Je commandais du cuir chez nous, du vrai cuir tanné. Après, j'ai commencé à commander du cuir au Maroc.

- Q - Après la guerre ou pendant la guerre ?

- Avant la guerre. Je le commandais pour fabriquer des bottes, des guêtres... Je faisais tout, ici.

- Q - En ce temps-là, y avait-il d'autres cordonniers comme vous, ou bien étiez-vous encore le seul ?

- Il y avait beaucoup de cordonniers, mais qui ne faisaient pas mon travail, qui ne faisaient pas comme moi. Ils fabriquaient seulement des babouches.

- Q - C'est-à-dire que vous étiez le seul cordonnier moderne de la ville ?

- Oui, j'avais commencé la cordonnerie moderne, et j'ai fait ça pendant la guerre d'Adolphe.

- Q - A ce moment-là, il y avait encore des peaux ?

- Oui, assez... J'avais fait tout le possible, et l'Etat avait commandé pour moi des peaux, beaucoup de peaux, avec des pointes, de la colle pour travailler le cuir, des produits pour nettoyer et changer l'odeur du cuir qu'on gardait dans le magasin là-bas, au bureau. Tout cela était commandé : ça vient, et je travaille...

- Q - L'Etat vous fournissait tous les matériaux : c'était la situation idéale ! Vous n'aviez plus le souci de trouver le bon cuir...

- Oui, oui ! Comme j'avais commencé le travail, je ne manquais jamais de clients. Alors j'avais fait un peu de sous, jusqu'à la déclaration de la guerre. Mais, malgré cette guerre, je travaillais quand même. J'avais travaillé à Lomé ici, à Atakpamé et à Sokodé pour le Père qui se trouvait là-bas, à Atakpamé avec le commandant Gaudillot (7), le commandant Térac (8). Quand j'ai quitté là-bas, on m'a fait beaucoup de cadeaux. Ils m'ont même donné un cheval, et une autruche...

- Q - Une autruche ?

- Une autruche !

(7) Henri Gaudillot commande le cercle d'Atakpamé de 1939 à (environ) 1947.

(8) Jean Térac commande à la fin de la guerre la subdivision d'Atakpamé.

- Q - (rires). *Qu'est-ce que vous avez fait avec cette autruche ?*

- C'était un cadeau ! Je l'ai gardée à la maison. Elle a vécu longtemps avec nous. Les enfants montaient dessus et partaient faire promenade comme ça... Quand elle est morte, j'ai fait distribuer la viande, mais moi, je n'ai pas pu en manger...

- Q - *Et le cheval ?*

- Je l'ai vendu à Monsieur Augustino de Souza (9).

- Q - *Et vous avez continué la maroquinerie ?*

- Oui, je suis revenu à Lomé, ici. Je faisais la maroquinerie, tout ce qui concernait les peaux. Je faisais tout, même les tapis, les selles de cheval...

- Q - *Combien coûtait une paire de sandalettes que vous fabriquiez ?*

- Ah, c'était très cher, pendant la guerre ! On achetait immédiatement, au fur et à mesure que je fabriquais, à 750-800 F. Celles qu'on achetait à 600 F n'étaient pas assez jolies. Quand on commandait des chaussures fermées pour femmes, avec talons hauts, je les faisais pour 1 000 F, à ce moment-là.

- Q - *Vous avez formé beaucoup d'apprentis, et progressivement ces apprentis s'installaient. Donc il y a eu à Lomé d'autres cordonniers qui savaient faire les mêmes choses que vous, et qui vous faisaient concurrence ?*

- Oui. Il y a beaucoup de mes apprentis qui ont eu leur diplôme (10) chez moi, et d'autres qui avaient appris un peu et qui ne restaient pas longtemps : ils partaient avant le terme du contrat d'apprentissage ; ils partaient comme ça, pour aller travailler. Chez moi, si quelqu'un voulait apprendre, il restait pendant trois ans ; il apprenait son métier et je ne prenais rien ; il travaillait, mais c'était sa famille qui le nourrissait. On l'avait amené chez moi pour bénéficier seulement de mon travail. Alors, s'il a fait son temps, je disais : la famille n'avait qu'à venir, on allait le libérer, lui donner son diplôme. A ce moment là, je faisais tout possible pour voir le maire. A l'époque, le maire était Monsieur Gradassi (11).

- Q - *L'administrateur-maire de Lomé ?*

- Oui. J'invitais le maire, qui venait donner le diplôme ; on organisait quelque chose pour réjouir les enfants, une sorte de fête...

(9) Alors l'homme le plus riche de la ville.

(10) De fin d'apprentissage.

(11) Marc Gradassi, administrateur-maire de juin 1937 à août 1939.

- *Q - On buvait et l'on mangeait pour faire la fête de libération :*

- C'est la famille qui dépensait, à ce moment-là. On pouvait tuer un mouton, un cabri... Ceux qui voulaient amenaient des boissons.

- *Q - Dans ces années entre 1935 et 1945, vous, vous ne preniez donc pas d'argent auprès de vos apprentis, mais savez-vous si les autres artisans (pas les cordonniers : les tailleurs ou les menuisiers), eux, demandaient de l'argent à leurs apprentis. Est-ce qu'on payait déjà l'apprentissage ?*

- Il y avait des personnes qui taxaient les apprentis avant de commencer, et d'autres qui taxaient même jusqu'à 20 à 30 000 F. Et on versait 2400 F au moment de la signature du contrat. Il y avait des gens comme ça... Mais moi, je ne prenais rien parce que je voulais gagner des enfants pour m'aider dans mon travail.

- *Q - Vos apprentis étaient-ils tous musulmans ?*

- N'importe qui pouvait venir apprendre chez moi, de n'importe quelle famille... Yoruba, Haoussa, Ewé, Ewé de Kpalimé, tout ça...

*
* * *

- *Q - En 1927, quand vous arriviez à Lomé, y avait-il beaucoup de musulmans ici ?*

- En 1927, il y avait des musulmans ! Les musulmans de ce temps là étaient pour la plupart des Haoussa, avec aussi des Nago d'Agoué-Djigo (12), et quelques Kotokoli (à ce moment-là, je n'avais pas encore appris le kotokoli). Il y avait une femme qu'on appelait «Yamassalassi» (13), qui avait fait construire la «cathédrale» du Zongo, notre «massalassi».

- *Q - La première grande mosquée de Lomé ?*

- Non, avant, il y avait déjà au Zongo, ici, un grand «massalassi» pour les prières du vendredi et des jours ordinaires.

- *Q - En 1927, cette mosquée du Zongo était la plus importante de la ville ?*

- Oui, au commencement, c'est au grand Zongo-ici- que tout le monde venait pour les prières du vendredi.

(12) Agoué (République du Bénin), où vit depuis le XIX^e siècle une forte communauté «nago». Voir dialogue n° 11.

(13) Ya = la Dame, la mère (en yoruba), massalassi = la mosquée (en haoussa, de l'arabe masjid).

- **Q** - *Mais il y avait déjà la petite mosquée d'Anagokomé ? (14)*

- Oui, c'est la deuxième, après celle de Zongo. Là, c'était le premier quartier Zongo. Alors quand on a quitté là-bas, on est venu au camp de la gendarmerie avant de reculer pour revenir au Zongo ici (15). Je l'ai entendu dire : je n'étais pas là.

- **Q** - *En 1927, est-ce que le Zongo était complètement construit ?*

- Il y avait la mosquée.

- **Q** - *Oui, mais y avait-il beaucoup d'habitants ?*

- Il y avait même beaucoup d'habitants !

- **Q** - *Il était complètement construit ?*

- Je peux dire qu'en ce temps-là, il y avait beaucoup d'habitants, plus que maintenant.

- **Q** - *Maintenant, il n'y en a plus du tout...(17)*

- Oui, parce qu'ils sont tous partis louer, un peu partout dans la ville. Mais réellement Zongo, en ce temps-là, dit-on, était plus riche. C'est l'avis de tout le monde. Il y avait beaucoup de Haoussa, beaucoup de Sénégalais, et aussi beaucoup de gens d'Agoué-Djigo, et puis après un peu de Kotokoli...

- **Q** - *Entre le Zongo d'autrefois, en 1927, et, par exemple, la place de la grande poste et le lycée Bonnacarrère, y avait-il déjà des maisons, ou est-ce que ce Zongo était isolé par rapport à la ville ?*

- Ah oui, le Zongo était un peu éloigné de la ville en ce temps-là. Vous voyez la poste ? Nous allions là-bas pour chasser les agoutis... Mais le Zongo était là. Il était là je ne sais pas en quelle année...

- **Q** - *On l'a créé officiellement en 1910.*

- Ah ?

- **Q** - *Mais je crois qu'il y avait déjà des gens avant.*

(14) Elle remonte comme lieu de culte aux années 1880. Le bâtiment actuel date de 1940.

(15) Les premiers musulmans, qui arrivaient à Lomé par la route de Kpalimé, avaient habité l'actuel quartier Anagokomé. A la fin du XIX^e siècle, l'administration allemande créa un «zongo» (quartier d'accueil des commerçants itinérants) vers l'actuel palais des Congrès, puis le transféra en 1910 en bordure du boulevard circulaire... Voir ci-dessous, dialogue n°14.

(16) Le vieux Zongo a été rasé en 1977, et remplacé par des banques (BTCI, BOAD...)

- C'est donc en 1910 qu'on a créé le Zongo.

- *Q - Oui.*

- Moi, je suis venu voir le Zongo bien brillant. Les gens du Zongo achetaient beaucoup de choses pour aller vendre au loin. Certains commerçants faisaient du grand commerce d'étoffes, de tout, je peux dire...

- *Q - Et les boeufs ? Beaucoup de commerce de boeufs (17) ?*

- Beaucoup ! Les gens du Zongo allaient dans les boutiques acheter beaucoup de choses. Si vous êtes propriétaire (18) et que quelqu'un vient du pays, il va vous rejoindre et vous dire qu'il a besoin de telle et telle chose et que lui aussi, il a amené telle et telle chose pour vendre (moutons, boeufs...) et qu'il a besoin de beaucoup de choses en retour. Le propriétaire, lui, va quitter pour aller dans la boutique voir le gérant et lui faire la proposition : j'ai besoin de tant de marchandises, il faudra me faire une remise. Je vais vous amener le client pour acheter, quel pourcentage allez-vous m'accorder ?

Alors le propriétaire et le gérant s'entendent, et le client vient. C'est ça qui a développé le Zongo. Quand les clients viennent, ils achètent des marchandises pour eux. Si vous voyez comment on charge et on attache les bagages ici, on dirait qu'on est au grand marché !

En ce temps-là, le Zongo était bien. On était toujours content, et on tapait le tam-tam...

- *Q - C'était un quartier joyeux... Il y avait aussi un imam qui dirigeait la prière, et puis il y avait un chef du Zongo.*

- Oui !

- *Q - Ce sarkin-Zongo était-il élu par les gens, ou était-il désigné par l'Administration ?*

- Le sarkin-Zongo ? C'était un Haoussa venu de Kano. Il s'appelait Ahoudou Gorko (19).

- *Q - Et il est resté longtemps chef ?*

(17) Traditionnellement, le commerce de la viande (sur pied et en boucherie) est le quasi-monopole des Haoussa dans cette partie de l'Afrique.

(18) «Maigida», propriétaire d'une maison qui accueille les commerçants itinérants (tout le vocabulaire du Zongo est haoussa).

(19) Chef du Zongo de Lomé de 1935 à 1953.

- C'est ceux que je connais. Je ne sais rien de ceux qui sont déjà morts. Donc je ne connais qu'Ahoudou Gorko. Nous étions tous dans des paillotes, dans ces «bengoh» (20)-là, dans des maisons en banko.

En ce temps-là, quand on voulait nous demander des impôts, les soldats et les policiers venaient entourer le Zongo, et nous nous enfermions dans nos «bengoh». Ils regardaient à travers ces «bongon» et ils ouvraient la porte, et quand ils vous trouvaient là, ils vous tiraient en criant : «Venez ! Venez ! Venez !»

Comme ça, ils ramassaient beaucoup de gens, et nos hommes du Zongo, ceux qui étaient un peu riches, allaient payer pour tout ce monde qu'ils ramenaient...

- Q - Quelle langue parlait-on surtout au Zongo ?

- Le Haoussa. Les gens de Zongo ne parlaient que la langue de leur pays.

- Q - Et les Bariba, et les Kotokoli ?

- Ils n'étaient pas nombreux en ce temps-là. C'étaient surtout les Haoussa. Même si des Kotokoli venaient, ils ne parlaient que le haoussa.

- Q - Et les enfants ? (Ils ne devaient pas être très nombreux, mais il devait y avoir quand même des enfants au Zongo). Est-ce qu'on les envoyait à l'école ? A l'école officielle ou à l'école chrétienne ?

- A ce moment-là, il n'y avait pas beaucoup d'enfants qui allaient à l'école française. Ils étaient beaucoup plus nombreux à l'école coranique. C'est après que tout le monde a commencé à aller à l'école ; je veux dire que c'est à cause de Péchoux.

- Q - Le gouverneur Péchoux (21), celui des années 1952-54 ?

- Oui, c'est lui qui a appelé un jour les gens de Zongo, et ils leur a dit : «Il faut toujours faire quelque chose qui va dans le sens du progrès. Vous êtes bien dans le Zongo. Laissez vos enfants aller à l'école, parce que leur avenir se trouve à l'école. On peut connaître le Coran, mais il faut quand même essayer que vos enfants aillent à l'école».

- Q - Et les gens ont amené les enfants nombreux à l'école ?

- Ils ont commencé...

(20) Clôture en paille tressée.

(21) Laurent Péchoux (mai 1952-juin 1954).

- Q - *A quelle école allaient-ils ? Y avait-il une école dans le Zongo ?*

- On allait à l'école régionale (22). Il n'y avait pas beaucoup d'écoles primaires, en ce temps-là.

- Q - *Et vous-même, vous y avez envoyé les vôtres ?*

- Oui ! oui, je les ai envoyés.

- Q - *A quelle école ?*

- A l'école régionale.

- Q - *Vos enfants, avant d'aller là-bas, parlaient-ils déjà le français ? Parlaient-ils le mina ? Avec eux, parliez-vous en yoruba ou en haoussa ?*

- Ils parlaient le français de la rue avant d'aller à l'école. Quand ils sont partis à l'école, ils ont commencé à bien parler le français.

- Q - *Et à la maison ?*

- On parlait yoruba. Moi, je suis yoruba...

- Q - *De quelle ethnie est votre femme ?*

- Ma femme est une Ewé.

- Q - *Avec elle, quelle langue parlez-vous ?*

- On parlait toujours en mina.

- Q - *Combien de langues parlez-vous, en plus du français et de l'anglais ?*

- Moi ?

- Q - *Oui. Vous parlez le yoruba, le haoussa, le mina...*

- Je parle le yoruba, c'est ma langue. Je parle aussi le fon du Bénin... (*silence*). Je peux dire que je parle à peu près quatorze ou quinze langues africaines, mais je parle seulement un peu le français et l'anglais, parce que je n'ai pas été à l'école.

(22) Route d'Aného. (Voir Volume I, dialogue n° 6).

- Q - M. Moustapha, à quelle époque vous êtes installé ici, à côté de l'ancien Zongo ?

- En 1941. J'avais commencé par un jardin de légumes et puis après, j'ai demandé à construire, parce que ma famille est grande. On a accepté. En ce temps-là, on prenait deux bouteilles, avec 2 000 francs.

- Q - Et le terrain était bien à vous ?

- Oui, oui, il est devenu bien à moi.

- Q - Sans qu'il y ait eu des problèmes ?

- Oui.

- Q - Et au Zongo, comment aviez-vous fait pour obtenir un terrain ? C'est le chef qui vous l'avait donné ?

- C'était une maison en paillotes, qui appartenait à une autre personne qui, en partant, avait voulu la vendre. Alors moi, je l'ai achetée.

- Q - A combien ?

- Oh, très, très, trop moins cher ! Je l'ai achetée à 750 francs ! (rires.)

- Q - En quelle année ?

- A mon arrivée, en 1936-37, je crois.

- Q - Votre maison était donc en paille en ce temps-là ?

- Ah oui, en paillotes. Ensuite, moi, j'avais tout dégagé, et puis j'ai construit en argile, la terre que les gens appellent ici «atchangaban» : on attache le bois, et on met la terre convenablement dessus. Et puis je l'ai couverte en tôles. A ce moment, mon terrain était un peu plus grand qu'un lot (23). Après, quand Poupard (un certain monsieur Poupard (24), qui travaillait pour l'Etat) est venu tracer les rues dans le Zongo ici, il a cassé beaucoup de maisons. Après son passage, ma maison était devenue petite. J'ai donc reconstruit ma maison avec des briques cuites et du ciment dans les années 1938.

- Q - Est-ce qu'il y avait l'eau et l'électricité, dans le Zongo ?

(23) De 600 m², selon la norme loméenne.

(24) C'était le très actif agent voyer de la municipalité dans les années 1950.

- L'électricité ? Il n'y en avait pas. C'est celle de l'Etat qui passait sur la grande route qui traversait les rails. Parce que, avant, les rails passaient ici, tout près de nous, au boulevard circulaire (25).

*
* *

- Q - Par la suite, comment a évolué la cordonnerie ?

- La cordonnerie ? Je l'ai laissée, je l'ai abandonnée. Quand Bata (26) était venue premièrement, on a envoyé me dire que Bata est venue pour s'installer chez nous, au Togo. Je l'ai bien reçue, moi : je ne savais pas que c'est quelque chose qui allait gêner mon travail. J'étais très content. Alors nous avons cherché une petite boutique à Agbadahonou, là-bas. On a amené leurs marchandises de chaussures, et ils ont commencé à vendre les choses que, moi, je vends à 1 000 F, eux, ils les vendaient à 400 F, comme ça ! Et tous ceux qui m'avaient donné l'avance pour travailler sont venus reprendre leur avance chez moi, et puis c'est fini ! Alors, ça a commencé à se gêner, et j'ai tout abandonné. Mais Bata ne fait pas le sac, ne fait pas la maroquinerie. Alors moi, je suis devenu maroquinier, parce que je fais tout le travail des peaux, je fais toute la maroquinerie.

- Q - Avez-vous enseigné la cordonnerie à vos enfants ?

- Tous mes enfants ont appris la cordonnerie. C'est seulement un qu'on a mis au monde à Porto-Novo, qui ne connaît pas la cordonnerie. Tous les autres, garçons et filles, connaissent le travail du cuir.

- Q - Et où sont-ils maintenant ?

- Ah, il y a des filles qui ont rejoint leur foyer conjugal..

- Q - Vos fils sont-ils cordonniers à Lomé ?

- Non ! Deux sont à Abidjan, deux aussi au Sénégal, et un au Maroc.

- Q - Mais vous, vous avez abandonné la cordonnerie...

- Comme toutes les choses coûtaient moins cher et que tout le monde courait à Bata, à quoi bon travailler comme un âne ? J'ai donc laissé le travail des chaussures.

(25) De 1947 à 1966-67, avant d'être déplacés à Tokoin.

(26) Groupe industriel de la chaussure, installé à Lomé en 1969.

- Q - Pour faire de la belle maroquinerie. D'où viennent vos peaux ? Est-ce que le Togo produit des peaux maintenant ?

- Ah, c'est moi seul qui fais des peaux au Togo ! C'est moi seul qui fais des bottes au Togo, c'est moi seul qui fais la selle de cheval au Togo... Il n'y a personne encore. Si quelqu'un est venu aujourd'hui, je n'en sais rien. Mais jusqu'à présent, il n'y a personne qui fait ce que je viens de citer. On fait le travail, la réparation, ressemelage, *et caetera*... J'ai beaucoup travaillé !

- Q - Pour la maroquinerie, d'où faites-vous venir les peaux que vous utilisez ?

- J'utilise les peaux tannées à l'africaine, mais je les change. Je les traite avec des produits, et elles deviennent comme des peaux importées de France. Voyez : les gens d'ici travaillent avec des peaux si c'est mouillé une fois, c'est fini ! Ça se gâte ! Moi, si je travaille avec les peaux d'ici, ça ne se gâte jamais.

- Q - Et ces peaux viennent du Togo ?

- Oui, elles viennent du Togo.

- Q - Tannées ici ?

- Oui ! On tanne à Atakpamé, à Sokodé, à Tabligbo... Maintenant il y a beaucoup de tanneurs qui tannent, mais ce n'est pas propre. Si vous achetez, il faut refaire avec les produits chimiques.

- Q - Les plus belles peaux viennent de quels pays ?

- Les belles peaux viennent premièrement du Mali, et en second lieu de Kano.

- Q - Au Nigéria du Nord ?

- Oui, au Nigéria.

- Q - Et ce sont les Haoussa qui vont de zongo à zongo qui vous apportent ces peaux ?

- Mais oui. Ici, maintenant, on tanne aussi bien les peaux. Moi, j'ai des tanneurs ici, dans ma maison. Après-demain, ils vont commencer à tanner les peaux.

- Q - Vous avez des apprentis tanneurs ?

- Ah non ! C'est ceux qui connaissent la tannerie qui viennent chez moi. Parce que je suis ancien tanneur, je leur indique ce qu'il faut faire. Comme ça sent mauvais, ils travaillent seulement le mardi et le mercredi. Ils les lavent le jeudi. Ils

les font sortir le vendredi et les mettent dans des produits, alors, comme ça, elles deviennent de vraies peaux...

- Q - Votre autre spécialité, c'est la vannerie, les meubles en rotin. Depuis quand faites-vous cela ?

- J'ai commencé les meubles en rotin en 1949.

- Q - Comment avez-vous appris cela ? Chez un patron ?

- Non ! Je n'ai pas appris chez un patron. J'ai commencé avec des paniers de linge et de pain, comme ça, et j'ai pris l'habitude. Je suis devenu grand dedans. Et comme j'ai vu que ça marchait, moi aussi j'ai commencé à faire des fauteuils. Si je trouve un catalogue de St-Etienne (27), par exemple, je regarde et je prends des modèles là-dedans, et puis je les fais.

- Q - Et vous avez aussi formé des apprentis au rotin ?

- Des apprentis au rotin ? Oui ! Mais comme je n'ai pas appris ça chez quelqu'un, ceux qui viennent auprès de moi pour bénéficier de mon expérience, je ne les taxe pas. Parce que je sais très bien que, s'ils connaissent le métier et commencent à travailler chez moi, c'est moi qui vais vendre le produit de leur travail, et je ne leur donnerai pas d'argent.

- Q - Avez-vous des anciens apprentis qui ont maintenant monté leurs ateliers de vannerie ?

- Beaucoup ! Il y en a trois à Cotonou... La vannerie, les gens viennent l'apprendre. Mais il y en a qui n'attendent pas le moment de leur libération, ils s'en vont, ils foutent le camp, ils volent votre matériel et vont commencer à travailler au coin de la route... C'est comme ça ! Il y en a beaucoup ! Ceux qui ont eu aussi leur diplôme travaillent. Ils sont à peu près huit à Lomé, ici, qui sont parfaits et qui peuvent bien travailler.

- Q - Y a-t-il assez de travail pour sept ou huit ateliers ?

- Il n'y a pas de travail parce que les Ghanéens envahissent notre marché avec leurs articles. Ce que nous fabriquons ici, ils vont le faire là-bas et venir l'exposer ici, au bord de nos rues, pour vendre. Ce que nous, ici, nous vendons à 100 000 F, eux, ils le vendent à 40 000 F. C'est comme ça qu'on a gâté notre travail. Et puis ce n'est pas bon : leurs articles ne sont pas solides. On fait seulement le rotin, on ne met pas le bois. (Si on n'a pas mis le bois dedans, ce ne sera pas solide). Mais

(27) Manufacture du centre de la France, autrefois célèbre pour son catalogue illustré de vente par correspondance.

eux, ils n'en mettent pas, ils font les meubles seulement en rotin, qui est flexible. Alors, après trois-quatre mois d'usage, ça commence à se déformer.

- Q - Vous avez aussi réalisé de superbes tableaux en perles de couleur, qui ornent plusieurs bâtiments officiels.

- C'est vrai.

- Q - Cher M. Moustapha, vous avez vraiment des talents multiples...

- (rires).



La Modèle autour de la coupe du Colonel de-Roux.

LE FOOTBALL ET LES FOOTBALLEURS

M. Latey LAWSON, dit «Bombardier», de l'Etoile filante
(né en 1915 à Lomé)
ancien artisan

M. Lucas AGUIAR, de l'Etoile filante
(né en 1915 à Lomé, décédé le 16 février 1993)
ancien imprimeur

M. Jacob DOE-BRUCE (1), de La Modèle
(né en 1916 à Lomé)
ancien employé de commerce

M. Félix Bodogan FUMEY, de l'Essor
(né en 1914 à Lomé, décédé le 18 avril 1991)
ancien commerçant, conseiller municipal de Lomé

Aujourd'hui une nouveauté, qui fera plaisir, je pense, à beaucoup de nos auditeurs : pour la première fois, nous allons parler de sport : du football, tel qu'il se pratiquait autrefois à Lomé, avec, tout d'abord, Monsieur Latey Lawson, dit «Bombardier».

- Q - *N'est-ce pas plutôt un surnom de boxeur que de footballeur ?*

- (rire). Non, c'est bien un nom de footballeur !

(1) Beau-frère de Mme Doe-Bruce (dialogue n° 5).

- *Q - En quelle année êtes-vous né, M. Lawson ?*

- Je suis né le 27 mars 1915, à Lomé.

- *Q - Vous avez fait vos études ici ?*

- Oui, à la mission catholique de Lomé, jusqu'en 1932.

- *Q - Et ensuite ?*

- Après, l'école anglaise, à Hohoé (2).

- *Q - Pourquoi aviez-vous quitté le Togo ?*

- C'est la limite d'âge qui m'a frappé, et mon père m'a envoyé à l'école anglaise.

- *Q - En effet, pour restreindre le problème des diplômés chômeurs (qui n'est pas quelque chose de nouveau sous le soleil), l'Administration avait établi une limite d'âge (3) pour la poursuite de l'enseignement primaire au Togo. Donc vous avez été en zone anglophone ?*

- Oui, en zone anglaise.

- *Q - Est-ce que vous jouiez déjà au football quand vous étiez écolier à Lomé ?*

- Oui, je jouais déjà à Lomé.

- *Q - Et quand vous êtes revenu ?*

- Quand je suis revenu, j'ai rejoint mon équipe, pour jouer encore.

- *Q - A quelle place, dans cette équipe ?*

- Ma place, c'est le demi-centre, arrière-central.

- *Q - Est-ce qu'il y avait déjà de nombreuses équipes à Lomé ?*

- Oui, il y en avait ! La première équipe, déjà au temps des Anglais, s'appelait *Dawn The Lion*.

(2) *Alors Togoland sous mandat britannique (aujourd'hui Ghana).*

(3) *17 ans (en 1928).*

- *Q - Vous voulez dire qu'elle remonte à l'époque de l'occupation anglaise ?*

- Oui. C'est de ce temps-là. Après, ça a été l'*Union Sportive Togolaise*, fondée par le Directeur Atayi (4). Puis les commerçants anglais ont fondé encore une équipe appelée *Heart of Oak*.

- *Q - Le «coeur de chêne» : symbole de force ?*

- Oui (rire). Après c'est l'équipe de *La Modèle* qui est arrivée. Ensuite l'*Etoile filante de Saint-Victor*, la *Navale* (futur *Essor*), les *Diabes Rouges*, dans le camp, *Primauguet*, *Red Star*, *Aigle dans sa jeunesse*, *Intrépide* et *Amicale*...

- *Q - Donc, à Lomé dans les années 1935, on avait douze équipes de football, alors qu'il n'y avait qu'une douzaine de milliers d'habitants ?*

- Oui, en effet.

- *Q - Comment étaient-elles recrutées ? Était-ce par quartier ?*

- Ce sont les quartiers qui ont fondé toutes ces équipes-là.

- *Q - Vous avez dit que l'une d'entre elles, Heart of Oak avait été fondé par des employés des compagnies de commerce anglaises ?*

- Ah oui.

- *Q - Mais les autres, c'étaient des équipes de quartiers ?*

- Oui, *Dawn the lion* était une équipe de quartier.

- *Q - Quel quartier ?*

- Le quartier où nous sommes ici, Sanguéra.

- *Q - Autour de la place Fréau-jardin, qui était, à l'époque, un quartier neuf. C'était donc là que s'était constituée la première équipe ?*

- Cette équipe jouait avec les équipes de Kodjoviakopé, en ce temps-là.

- *Q - Ah bon ? Dans les douze que vous avez citées, il n'y avait pas Kodjoviakopé. Il y avait donc d'autres équipes encore ?*

- D'autres équipes, dans tous les quartiers, oui.

(4) Salomon Atayi, directeur d'école et futur homme politique.

- Q - Donc c'étaient les jeunes des quartiers qui se réunissaient .

- L'équipe *Amicale*, ce sont les maîtres d'école qui l'ont fondée. *Intrépide*, ce sont les tailleurs et *Red Star* les charpentiers...

- Q - Donc il y avait aussi des équipes par profession ?

- Oui, oui.

- Q - Est-ce que vous pouvez nous raconter comment vous-organisiez vos jeux quand vous étiez petits garçons dans le quartier ?

- Pour la première fois, nous avons acheté la balle à la SCOA, à 35 F, avec les vessies. Et quand nous avons amené cette balle à la mission, le père Lingenheim⁽⁵⁾ l'a baptisée avant de nous la donner. Il a fait la messe pour nous, les jeunes (en ce temps-là, nous étions très jeunes). Et nous avons commencé à jouer avec les autres écoles : laïques, protestantes, la ligue des écoles.

- Q - Vous aviez en effet déjà une équipe à l'école de la mission, sous l'évocation de Saint-Victor. Vous étiez déjà très bon à ce moment-là ?

- Oui, oui...(rire).

- Q - Où jouaient les enfants des écoles ? A Fréau-jardin, ou bien dans les cours de récréation ?

- Nous avons une place pour l'entraînement à la plage, tout près de la SCOA, dans le sable. C'est là que nous faisons notre entraînement.

- Q - Et les vieux du quartier, est-ce qu'ils intervenaient ? Est-ce qu'ils étaient les responsables ? Vous finançaient-ils ?

- Les vieux du quartier ? Non, ils n'intervenaient pas. C'est nous-mêmes qui cotisons pour acheter des maillots et des ballons.

- Q - Et où pouviez-vous jouer ? Quels étaient vos terrains ?

- Nous, nous jouions ici, au Fréau-jardin. En ce temps-là, on n'acceptait pas que les Noirs jouent au stade municipal. Nous les Noirs, nous jouions ici, à la place Fréau-jardin. A un moment donné, l'équipe sportive avait joué avec une équipe du bateau de guerre *Duquesne* qui était venu ici, en 1933. C'était la première fois qu'on a joué sur le terrain avec des Blancs, avec ces marins du *Duquesne*.

(5) Au Togo depuis 1934, à Lomé jusqu'à sa nomination comme évêque de Sokodé en 1946.

- Q - *Vous rappelez-vous qui avait gagné ?*

- Les Blancs ont gagné deux buts à zéro (*rires*).

- Q - *Mais alors qui jouaient au grand stade ? Y avait-il des équipes de Blancs, en dehors de ces marins de passage ?*

- Oui, il y a des équipes de Blancs ! Il y avait des équipes pour les Anglais, et les Français aussi avaient leurs équipes.

- Q - *Est-ce qu'il vous arrivait de jouer avec eux ?*

- Oui, oui, quelquefois nous jouions avec eux...

- Q - *Ils étaient forts, ou bien vous les battiez ?*

- Oh, nous les battions (*rires*).

- Q - *Vous étiez plus jeunes et plus rapides que les commerçants, peut-être un peu ventripotents ?*

- Oui (*rires*).

- Q - *Comment est-ce que cela se passait ? Y avait-il un tournoi annuel de la ville de Lomé ?*

- Oui, il y avait des tournois : il y avait le tournoi de la Coupe et le tournoi du Championnat. Dans l'équipe française, il y avait notre capitaine de Roux (6) qui jouait l'aile.

- Q - *Et est-ce qu'il y avait des équipes d'autres villes -à Tsévié, à Aného, à Atakpamé ?- qui venaient jouer avec vous à Lomé ?*

- L'équipe de Kpalimé venait jouer avec *Dawn the Lion* ici, à Lomé. En ce temps-là notre équipe n'était pas encore grande. Il y avait *Unisport*, *USD*, *Dawn the Lion* et *Heart of Oak* qui jouaient ici, à notre connaissance.

- Q - *Quelles étaient les équipes les plus fortes, en général ?*

- Nous pouvons dire que l'*Etoile filante*, *La Modèle* et *Navale* étaient les meilleures équipes dans ces temps-là.

(6) *Futur colonel de Roux. Alors chef des forces françaises du Togo, grand ami des sports. Mort pendant la campagne d'Afrique du Nord (1943). Une rue de Yovokomè (actuelle avenue du Golfe, précédemment rue du Maréchal-Pétain) a longtemps rappelé son souvenir.*

- *Q - Quels étaient les capitaines de ces trois équipes ?*

- Innocent Delima était le capitaine de *Navale*. Celui de *l'Etoile*, Stan Ségbaya, était notre capitaine général (7). Pour *La Modèle*, c'était notre ami Doe-Bruce.

- *Q - Et vous-même, M. «Bombardier», vous étiez toujours joueur ?*

- Joueur, et après je suis devenu le capitaine général de *l'Etoile filante*.

- *Q - Jusqu'en quelle année avez-vous joué ?*

- J'ai joué depuis 1932 jusqu'à 1952

- *Q - Pendant vingt ans vous avez été donc un bon joueur, et après vous êtes devenu capitaine général. Quel était votre rôle ?*

- Le capitaine général, lui, ne joue pas ; il nous commande.

- En 1937, nous avons fait un match avec *Essor* (en ce temps-là, *Essor* était *Navale*). Quand on avait commencé le jeu, quelque chose de grave était survenue sur le terrain. Quand *Essor* nous a donné des buts, mon adjoint «Whisky» et moi, nous avons pris la balle pour aller marquer le but, mais nos pieds ont eu quelques anomalies graves sur-le-champ, et il avait fallu les redresser avant de reprendre le jeu (8).

- *Q - A la suite d'une crampe musculaire ?*

- Oui, oui ! (*rires*). Le gouvernement avait dissout *Navale* et puis, cinq ans après, ils sont revenus avec un nouveau nom : *Essor*.

- *Q - Bien sûr, tous les joueurs étaient des bénévoles. Il n'y avait pas de professionnels ?*

- Non, non.

- *Q - Mais quels étaient les métiers que faisaient habituellement les joueurs, vous et vos camarades ?*

- Nous étions tous des apprentis.

- *Q - Vous-même, quel a été votre métier ?*

(7) Chef de l'équipe, mais sans être sur le terrain.

(8) Voir l'explication ci-dessous, à la fin de ce dialogue.

- D'abord, j'étais forgeron, avant de faire la photographie. En 1939, quand la guerre a éclaté, nous n'avions plus de produit pour traiter les films. Alors je l'ai laissée, et j'ai commencé à faire la bijouterie.

- *Q - Cela vous occupait combien de temps par semaine, votre passion pour le football ? Est-ce que vous pouviez vous entraîner tous les jours ?*

- On nous entraînait au camp les lundi, mercredi et vendredi.

- *Q - Pendant vingt ans votre vie a été marquée comme ça, par l'entraînement du football ?*

- Oh, oui !

- *Q - Jusqu'à quand a duré cette équipe ?*

- Jusqu'en 1974 (9).

- *Q - Avant la réforme, il y avait encore douze équipes ?*

- Non, non, non ! De toutes ces équipes-là, il ne restait que l'Essor, La Modèle, l'Etoile filante et les Diables rouges, les quatre équipes...

- *Q - En 1930, alors que Lomé comptait 12 000 habitants, on avait douze équipes, et en 1974, alors qu'il y avait 250 000 habitants, il n'y avait plus que quatre équipes ?*

- En ces temps-là, chaque jeune voulait constituer son équipe, alors les équipes étaient devenues nombreuses, jusqu'à douze...

- *Q - Ces équipes d'autrefois, vues depuis aujourd'hui, étaient-elles d'un bon niveau, ou est-ce qu'elles étaient très faibles ?*

- Oh, elles étaient faibles...

- *Q - Vous pensez donc que, progressivement, le football est devenu plus technique, avec des joueurs moins nombreux, mais mieux formés, mieux entraînés ?*

- En ce temps-là, il y avait des joueurs qualifiés... Mais maintenant, nos joueurs ne foncent pas et ne respectent pas.

- *Q - Imaginons que vous retrouviez maintenant toute votre équipe de 1935. Vous pensez que vous pourriez affronter les équipes d'aujourd'hui ? Et les battre ?*

(9) Epoque de la recomposition (autoritaire) des équipes de Lomé.

- Avec notre équipe ?

- Q - *Quand vous regardez les équipes d'aujourd'hui à la télévision, vous pensez qu'elles sont difficiles à battre, ou au contraire que vous en seriez sortis vainqueurs ?*

- Oh, je peux vous dire que, maintenant, nous ne pourrions rien faire contre les équipes d'aujourd'hui, parce que les méthodes ont changé, de telle sorte que notre équipe n'aurait pas pu résister.

- Q - *Qu'est-ce qui a changé principalement ?*

- Les points de technique qu'ils jouent maintenant.

- Q - *Est-ce que vous pouvez nous donner un exemple ?*

- Nous, nous avions cinq méthodes avant de terminer notre match. Nous avons la méthode *L*, la méthode *W défensive*, *W offensive*, la *S*, la *C*... C'était un plan : nous jouions les cinq méthodes avant la fin du match.

- Q - *Et maintenant on ne fait plus ça ?*

- On ne fait plus ça.

- Q - *Vous pensez que maintenant on joue plutôt en force alors que vous vous aviez joué plutôt en vitesse ?*

- Nous aussi nous avons joué avec précision. Moi, là où je jouais (demi-centre), si je tire, ça rentre dans le but ! C'est pour ça qu'on m'appelait «Bombardier».

- Q - *Qui est-ce qui vous avait baptisé ainsi, et pourquoi ?*

- Je peux vous dire que c'est le gouverneur Montagné (10) qui m'a baptisé lorsqu'il était ici. En 1938, j'ai conduit l'équipe nationale à Cotonou, et nous avons gagné par un but à zéro. A notre retour, on nous a dit d'aller au Trésor et qu'on va nous donner 11 francs chacun. Nous avons reçu ça.

- Q - *Qu'est-ce qu'on pouvait s'acheter avec 11 francs ?*

- (rires). Mais nous avons reçu ça avec plaisir, en ce temps-là.

- Q - *Combien valait un maillot à l'époque ?*

(10) Au Togo de 1936 à 1941. Passionné de sport et proche des jeunes.

- On achetait ça à la boutique à 35 F. Nous jouions pieds-nus, bien entendu. C'est en 1940 seulement que nous avons porté des chaussures. Les articles de sport, c'était CICA qui les vendait ; et c'est en 1955 qu'ils ont commandé des chaussures pour le Togo.

- Q - Donc, dans les années d'avant-guerre, il y avait déjà une équipe nationale du Togo ?

- Oui, il y en avait une.

- Q - Quand elle s'était-elle réunie pour la première fois ?

- C'était en 1938.

- Q - Et son premier match a été celui avec l'équipe national du Dahomey de l'époque ?

- C'était le 27 octobre 1938 que nous sommes allés jouer ça là-bas.

- Q - Votre première sortie hors du Togo ?

- C'était la première sortie d'une équipe sélectionnée. Mais *Unisport* avait joué là-bas bien avant nous.

- Q - Mais en tant que Unisport seulement.

- C'est ça.

- Q - Vous, vous étiez une synthèse de toutes les équipes ?

- Oui ! Il y avait *La Modèle, Essor, Etoile, Unisport et Heart of Oak*.

- Q - Et quelle a été votre plus belle victoire ?

- En 1940, nous sommes allés jouer à Keta (11). C'était toujours à l'époque du gouverneur Montagné. Nous avons donné un but seulement aux «Gold-Coasts». Ils ont perdu la coupe. Le gouverneur Montagné était resté jusqu'à la nuit pour nous accueillir. Nous lui avons donné la coupe, là-bas, dans son quartier (12). Il était tellement content...

- Q - Ça le passionnait ?

(11) Au Ghana, à 35 km au-delà de la frontière.

(12) Au palais des gouverneurs.

- Oh, il était très content. Lui quelquefois, il allait à Keta, il allait voir le D. C., le commandant qui était là-bas...

- Q - Le «district commissioner» ?

- Oui, le *district commissioner*. Il allait là-bas pour jouir de sa victoire.

- Q - Quelle a été votre plus belle victoire ?

- Coupe Montagné, coupe du capitaine de Roux, coupe de la Ville... C'est nos plus belles victoires.

- Q - C'étaient effectivement des coupes, c'est-à-dire des objets en métal ?

- Oui, en métal !

- Q - Qu'est-ce qu'elles sont devenues ? En avez-vous gardées ou sont-elles restées au club ?

- Elles sont toutes là maintenant. J'ai oublié, sinon j'allais vous montrer quelques photos de fête : nous avons photographié toutes les coupes.

*
* *

- Q - Aujourd'hui, est-ce que vous conseilleriez à un jeune de faire comme vous, de passer vingt ans de sa vie à consacrer tous ses loisirs au football ?

- Ah, ça, c'est une bonne question ! Les enfants d'aujourd'hui, vous savez, ils nous disent que les jeux que nous avons faits sont de l'ancien temps ; ils n'aiment pas qu'on leur en parle... Par exemple, quand nous allions au terrain pour jouer, si vous faisiez de l'acrobatie, au retour ou après la première mi-temps, on vous tapait sur le terrain : on vous donnait six coups, et vous alliez dire merci avant de repartir jouer. Si vous êtes ingrat, on ne vous sélectionnera plus pour jouer. Maintenant, on ne peut plus faire ça...

- Q - Y avait-il beaucoup de public pour venir vous voir et vous applaudir ?

- Oui, oui ! Beaucoup !

- Q - Le football était déjà le sport le plus populaire de Lomé ?

- Oui, oui ! Mais en ce temps-là, quand nous jouions au football, on nous insultait que nous sommes tous des vagabonds, à Lomé. Vous voyez, maintenant,

les jeunes, ils sont à table, ils mangent avec les fourchettes... Alors qu'on nous insultait que nous étions tous des vagabonds...

- *Q - Qui est-ce qui vous insultait, qui vous méprisait comme ça ?*

- Vos parents aussi, toute la ville ! Par exemple si vous faites quelque chose dans cette maison, on va vous impliquer que vous êtes un vagabond ! Comme vous êtes un joueur, vous êtes vagabond...

- *Q - Mais votre père, par exemple, était-il fier que vous soyez un bon joueur de football ?*

- Oui.

- *Q - Et vous, Messieurs Aguiar et Doe-Bruce ? (13).*

- Oui !

- Oui !

- *Q - Vous étiez aussi deux fameux footballeurs autrefois à Lomé, avec «Bombardier» Lawson. Dans quelles équipes jouiez-vous, M. Doe Bruce ?*

- La Modèle.

- *Q - Et vous, M. Aguiar ?*

- L'Etoile filante de Lomé.

- *Q - A quelle époque avez-vous commencé ?*

- Nous avons commencé en 1932, et les matches officiels en 1933.

- *Q - Jusqu'à quelle époque avez-vous joué ?*

- Moi, j'ai joué jusqu'en 1956, à Lomé et ensuite à Dakar.

- *Q - C'est-à-dire qu'après avoir joué à Lomé, vous avez continué à Dakar ?*

- Oui, j'ai joué à Lomé des matches officiels de 1933 à 1938, l'année où je suis parti à Dakar.

(13) Ce sont désormais surtout eux qui vont parler.

- Q - *Pour raisons professionnelles, pas pour le football ?*

- Evidemment, oui...(14)

- Q - *Et vous avez retrouvé une autre équipe là-bas ?*

- Oui, oui. J'ai retrouvé d'autres équipes : d'abord le *Club nautique* de Dakar, un club formé par des Européens, et ensuite l'*Union sportive de la Guinée*. Après le bombardement de Dakar (15), en 1940, je suis parti à Rufisque. Là, j'ai eu des amis, des compatriotes, qui ont eu l'idée de créer une autre équipe, qui réunissait certains compatriotes de l'Afrique de l'Ouest : le *Racing Club de Dakar*. Là, j'ai joué jusqu'en 1956. Avec mon âge, j'ai raccroché.

- Q - *Donc vous avez fait de l'assistance technique auprès des Sénégalais pour leur apprendre le football ?*

- Non, pas leur apprendre nécessairement... Evidemment, quand on leur montrait -n'est-ce pas ?- ce que nous valions... Eh bien, c'est aussi à apprendre auprès de son camarade.

- Q - *Mais, d'après vous, qui avait appris aux Togolais ce bon football ? D'où venait la formation de base ?*

- Ah ça, vu mon âge à l'époque, je peux dire que ça vient des Anglais, puisque les premières équipes que nous avons connues, c'étaient *Heart of Oak*...

- Non, *Dawn the Lion* !

- Oui, *Dawn the Lion*. Après, il y a une formation des sujets français, parce qu'il y avait eu une occupation anglaise ici, et c'est en 1923-24 que les Français ont pris part au Togo.

- Q - *Le 1er octobre 1920.*

- On ne faisait pas le football au temps des Allemands, ni le tennis, ici, au Togo. Ce sont les Anglais qui ont introduit le football et le tennis. Au temps des Allemands, on s'intéressait aux chevaux. En 1922-24, les jeux de football ont commencé par les sujets anglais et les sujets français. Ces formations ont été créées par un ancien instituteur, M. Atayi. C'est lui qui a formé l'*Union sportive togolaise*. De là sont sortis les jeunes, qui jouaient dans le sable, dans les coins, parce qu'il n'y

(14) M. Aguiar, après sa formation comme imprimeur à l'école professionnelle catholique de Lomé, est parti travailler à l'imprimerie officielle du Sénégal de 1938 à 1958. Il a été ensuite l'un des fondateurs d'EDITOGO.

(15) Par une flotte anglaise et gaulliste, pour essayer (en vain) de rallier l'AOF à la France libre.

avait pas moyen de jouer dans le grand stade : on n'y avait pas accès, le stade était occupé par des gardes-cerle. C'est là qu'on avait eu enfin la permission du capitaine de ce temps-là, celui qui commandait les miliciens, le capitaine Sergent. Ce Sergent, étant un grand sportif, avait fait aménager la place. Alors on jouait en face du jardin-Fréau, là où on pesait des noix de palmiers, qu'on appelait «népidapé» (16).

- C'est la place qu'on appelle maintenant Place de la libération, où l'on jouait aussi à un sport qui n'était pas officiel, le *pating-ball*.

- **Q - Qu'est-ce que c'est ?**

- C'est un jeu où l'on plaçait deux estagnons d'un côté, et on lançait le tennis. On jouait avec des grands jeux, c'était un jeu de mains. On peut le comparer avec le *cricket*.

- **Q - Ça a disparu ?**

- Ça a disparu ! Ça n'a pas marché... Dans le temps, avant 1932, personne n'avait accès au grand stade, sauf l'*Union sportive togolaise*. Même les sujets anglais n'avaient pas accès, puisqu'on ne s'entendait pas.

- **Q - Pourquoi est-ce qu'ils ne s'entendaient pas ?**

- A cause des langues ! Parce qu'il y a des gens qui sont venus du Dahomey pour nous enseigner le français ici. Les Anglais sont partis, il restait leurs sujets. Alors ce sont ces sujets qui ont formé leur partie de football, et Monsieur Atayi avait formé sa partie, qui était la partie francophone.

- **Q - Ce que vous appelez les sujets anglais, c'est en fait des employés togolais ou à la rigueur des «Gold-Coastiens»...**

- Oh non, pas des Togolais. Quelques-uns étaient venus du Ghana pour s'installer ici pour travailler, c'est-à-dire qu'on les avait fait venir pour travailler aux compagnies anglaises.

- **Q - Donc les employés des sociétés commerciales anglaises ?**

- Oui, des employés des compagnies de commerce.

- **Q - Quel était le nom de leur équipe ?**

(16) Mot à mot : le lieu de pesage des noix palmistes.

- Leur équipe s'appelait *Dawn the Lion*. C'est celle-là qui s'est changée en *Heart of Oak*. Après, donc, il y a eu deux grandes équipes. Nous, les jeunes, nous participions au sport au sein du club Atayi. De là sont sortis *La Modèle*, *l'Etoile filante*, *l'Essor*.

- *L'Etoile filante* a été créée par les jeunes écoliers de la mission catholique et de la mission protestante.

- Les jeunes de l'école régionale (vous voyez ? L'ancienne école officielle qui se trouve à la plage (17)), les jeunes des quartiers de Kokétimé, d'Assivito, d'Anagokomé et d'Adawlato (parce que Lomé n'était pas si étendue, jusqu'à l'école Boubakar. Tout était restreint là-bas). Alors nous étions tous aux mêmes endroits... A vrai dire, *La Modèle* a été fondée en 1930 par les jeunes sortant de l'école régionale (c'est-à-dire de l'école officielle). Tout ça, c'était l'UST (l'*Union Sportive Togolaise*). En 1932, nous avons décidé de nous regrouper au sein de nos sociétés. C'est de là que nous avons pris ces décisions. De l'UST sont sorties *La Modèle*, *Navale* et *l'Etoile filante* : les trois grandes sociétés sont issues de là.

- Q - Pourquoi sont-elles sorties ? Parce que l'UST était trop grosse ?

- Parce que nous voulions nous organiser, être indépendants, parce qu'ils nous employaient comme des pépinières. Alors nous avons voulu nous organiser. De là, nous avons demandé nos statuts, parce qu'il faut avoir un statut conforme aux règlements du gouvernement avant de participer aux compétitions officielles... Nous avons demandé ce statut en 1932, et il a été agréé en janvier 1935 par le gouverneur Bourguin (18) : c'est à la même époque que *La Modèle*, *l'Etoile filante*, *l'Essor* ont eu leurs statuts. C'est de ce temps que venaient aussi les autres sociétés telles que CSML (le *Club Sportif Militaire de Lomé*), formé par le capitaine Sergent dont on vient de parler.

- Q - Avec les troupes coloniales ?

- Oui, avec les troupes coloniales. Et ensuite sortiront *Primauguet*, *Red Star*, *Olympic*, *Réal*, *Aigle de la renaissance* et les *Corps des charpentiers*...

- «*Carpenter Best*», en anglais.

- Q - D'où venaient-ils ? De l'école professionnelle catholique ?

- Non, c'était un vieux menuisier, qui avait beaucoup de monde sportif dans son atelier ; il a décidé de créer un club, et il l'a appelé «*Carpenter Best*».

(17) Voir tome I, dialogue n°6.

(18) Gouverneur à la fois du Dahomey et du Togo (1934-36), avec résidence à Porto-Novo.

- Q - Avec ses propres apprentis ?

- Oui ! Mais par la suite, il a agrégé les joueurs de la ville aussi.

- Q - Résumons-nous : au début des années 1920, uniquement des équipes anglophones. Deuxième moitié des années 1920 : apparition d'une équipe francophone qui va se mettre à se subdiviser. Dans les années 1935-40, une douzaine d'équipes ?

- Oui, oui ! une douzaine d'équipes.

- Q - Il y a quand même eu un développement extrêmement rapide.

- Rapide !

- Q - Et ensuite... ?

- Alors les compétitions n'allaient pas, parce qu'il y avait des gens qui ne savaient pas jouer, mais ils voulaient à tout prix jouer, et ils adhéraient à des sociétés. Alors, le gouvernement a décidé que maintenant, ça serait vraiment le jeu de football. On a retiré ceux qui ne savaient pas jouer et on a mis en ordre les sociétés qui sont restées : *Unisport*, *Heart of Oak*, *La Modèle*, *l'Etoile filante*, *l'Essor Amicale* et le *CMSL*. Les autres sociétés ont été dissoutes.

- Q - Qui était votre interlocuteur ? L'administrateur-maire de Lomé, ou bien quel service du gouvernement ?

- Le gouverneur lui-même.

- Q - Le gouverneur lui-même s'occupait des équipes de football de Lomé ?

- Oui ! oui. Le gouverneur Montagné. Mais nous avons débuté en 1935. Nous avons eu notre statut du gouverneur Bourguine. On avait transféré le gouvernement à Cotonou, mais c'est lui qui gérait ici.

- Q - Qu'est-ce que *Heart of Oak* était devenu ?

- Oh, ils n'étaient plus, parce que c'était le club des sujets anglais, alors ils avaient vieilli...

- C'est que, quand ces gens-là voulaient aller jouer, ils portaient l'*Union Jack* (l'«*Union Jack*», c'est le drapeau anglais). Ils étaient de très bons joueurs, mais ça n'a pas bien marché. Le nom ne sonnait pas bien puisque nous étions avec les Français.

- *Q - Ils n'ont plus eu de remplaçants ?*

- Ils adhéraient plutôt à nos clubs.

- *Q - Ils auraient pu recruter des jeunes... ?*

- Il n'y avait que des jeunes, mais ils n'étaient pas attractifs.

- Parce que, pour les trois-quarts, c'est des employés qu'on avait amenés de l'extérieur, de Keta et de Ho... Il y en a qu'on a réaffectés. Mais ils ne pouvaient pas avoir des remplaçants, d'autant plus que les autres clubs s'étaient créés sur place.

- *Q - Avec la crise économique des années 1930, la plupart des compagnies anglaises ont fermé (sauf la UAC), et donc, effectivement, le nombre d'employés anglophones avait dû beaucoup baisser.*

- Je crois, oui !

*
* *

- *Q - M. «Bombardier», comment s'est formée, à partir de cette nuée d'équipes, une équipe nationale ?*

- C'est en 1935 que la première équipe nationale a été formée, c'est-à-dire une sélection dans les quatre équipes (dans les quatre meilleures équipes), formée pour marcher contre le Dahomey.

- *Q - Est-ce qu'il n'y avait que des gens de Lomé ou y avait-il aussi des gens des bonnes équipes des autres villes ?*

- Oh non, il n'y en avait pas ! C'est Lomé seule qui pratiquait le football. Il n'était pas question d'extérieur ! Ça n'atteignait même pas Tsévié ; Atakpamé non plus... Seulement ici. Alors on a vu une formation de l'*Etoile filante*, de l'*Essor*, de la *Modèle*, de l'*Unisport* et de *Heart of Oak*.

- *Q - Est-ce que vous-mêmes, MM. Doe-Bruce et Aguiar, vous en étiez aussi ?*

- Oui ! Tous les trois !

- *Q - M. Doe-Bruce, quelle était votre place en équipe ?*

- Ailier !

- [M. Aguiar] - Moi, arrière.

- [*«Bombardier»*] - Et moi, demi-centre.

- *Q - Cette formation était-elle devenue régulière ? Est-ce qu'on la refaisait chaque année ?*

- Non, quand la saison est finie, c'est fini. En 1938, le gouverneur Montagné a formé une autre sélection. Nous sommes allés à Cotonou, les battre un à zéro...

- *Q - Vous ne meniez vos matches de football que contre Cotonou ? Pourquoi pas contre la Côte-d'Ivoire ou d'autres ?*

- On n'avait pas les moyens de se déplacer jusque là ! On n'avait pas de moyens, en ce temps-là : on était au temps des colons. On ne pouvait pas aller plus loin que là. Et puis la route, c'était bien caillouteux pour arriver à Cotonou...

- *Q - C'était un trajet très long ?*

- Oh non ! On mettait facilement deux heures et quelques... Mais ça coûtait cher, et nous n'avions pas beaucoup d'argent.

- *Q - L'Administration ne vous avait pas aidés pour cette circonstance ?*

- Oh là ! La première fois que l'Administration nous avait aidés, elle nous avait donné combien ? 11 francs, au retour de notre sélection, 11 francs par tête... Mais c'était de l'argent, 11 francs par tête (les petites sociétés cotisaient un franc par mois).

- *Q - Et Cotonou vous a rendu votre visite ?*

- Oui, ils nous ont rendu notre visite. On a fait match nul : un à un.

- *Q - Donc vous étiez champions du Golfe du Bénin ?*

- Oui, depuis que le Togo est entré dans les compétitions avec le «Daho» à côté. Après, on a eu des compétitions comme la coupe de l'AOF. *Essor* est la première équipe qui est sortie (j'ignore la date), la première équipe sortie pour aller à la coupe de l'AOF, qui s'est terminée à Cotonou. Puis *La Modèle* est sortie jusqu'à Dakar.

- J'étais à Dakar, mais j'oublie l'année. Ils ont été jusqu'à la finale, jouer contre une équipe de Saint-Louis. Leur défaite est venue -sincèrement, il faut le dire !- de l'arbitre.

- *Q - C'est-à-dire que vous accusez l'arbitre de partialité ?*

- Ah oui ! Même les Sénégalais l'ont accusé ce jour-là.

- *Q - L'arbitre était lui-même sénégalais ?*

- C'était un Sénégalais.

- Là, il y avait eu la défaite de *La Modèle*, et puis l'année suivante l'*Etoile filante* est partie ; elle a décroché la coupe d'AOF, qui est actuellement chez nous.

- Et elle a ramené la coupe pour de bon. Ça traîne, n'est-ce pas ?, dans nos armoires, maintenant...

- *Q - Vous savez où elle est ?*

- Elle doit être actuellement chez l'ancien secrétaire.

- *Q - Ne faudrait-il pas la léguer au Musée national du Togo, ou au Ministère des sports ?*

- Autrement, Le Club *Modèle*, le Club *Essor*, tout ça, ils ont des coupes comme ça...

- *Q - Est-ce que M. Doe-Bruce peut nous dire combien de fois ces équipes sont sorties et combien de coupes elles ont rapporté ?*

- Oh, pour les coupes je peux dire que c'est la coupe d'AOF qu'ils ont remportée. En ce temps, il n'y avait pas eu d'autres coupes.

- Mais il y a eu les coupes entre clubs qu'on jouait ici.

- Ou avec Keta, le Dahomey... Mais ce ne sont pas des coupes comme la coupe d'AOF.

- *Q - Quand vous parlez de Gold Coast, vous ne citez que Keta. Pourquoi ?*

- Parce que Keta est plus proche de nous.

- *Q - Et vous n'alliez pas jouer au Nigéria ? Ça ne fait que 200 km...*

- Nous faisons aussi des matches amicaux avec le Nigéria.

- *Q - Parce qu'il devait avoir de très bonnes équipes, avec leur nombre, et avec les Anglais pour les former ?*

- Ah oui, ce sont des gens bien formés ! Ils jouaient très bien. Et puis on les invitait aussi à venir ici. On a joué contre les Nigériens.

- *Q - Au grand stade ?*

- Oui, au grand stade. Le grand stade a été transformé par le gouverneur Montagné : il l'a aménagé. Alors, on a appelé le stade municipal «stade Montagné». En ce temps-là, les buts n'étaient pas comme ça : c'était en travers, du sud au nord.

- Q - Actuellement le grand stade est à peu près parallèle à l'avenue Sarakawa ?

- Oui.

- Q - Et à l'époque il était perpendiculaire ?

- Perpendiculaire, c'est ça. Et ce n'était pas clôturé ; il n'y avait que des fils de fer barbelés.

- Q - Est-ce qu'il y avait des tribunes ?

- Il y avait des tribunes, mais ce n'étaient pas ces tribunes d'aujourd'hui. C'étaient des tribunes en terre de barre.

- Q - Juste pour que les officiels soient à l'ombre ?

- Oui, voilà !

- Q - Et le reste de la population était au soleil et à plat...

- C'est là qu'on fêtait les grands jours de fête, c'est-à-dire les 14-Juillet, les 11-Novembre. Parce qu'il n'y avait pas de place prévue pour ces fêtes-là autrefois. On fêtait les 14-Juillet et les 11-Novembre à la place de la Chambre de commerce.

- Q - De l'actuelle Chambre de commerce ?

- Oui, l'actuelle Chambre de commerce. C'était la seule place qu'on pouvait trouver pour ces fêtes-là.

- Q - Il n'y a guère d'espace là, devant la Chambre de commerce...

- Si : il n'y avait pas de bâtiment.

- Q - C'est donc à partir de Montagné, en gros, que les équipes de Lomé ont accès à peu près libre au grand stade, et que la population de la ville y va tous les dimanches ?

- Ah oui ! Et puis grâce au capitaine Sergent aussi.

- Q - Est-ce que l'atmosphère était très chaude, est-ce que les gens s'excitaient beaucoup ?

- Ah oui, c'était chaud ! Parce que toutes les sociétés que nous avons citées, l'*Etoile filante*, *Modèle*, *Essor*, avaient des divisions, des supporters fanatiques, des jeunes filles, des femmes, tout ça... Je peux vous dire encore que *La Modèle* allait au stade avec des fanfares ! *La Modèle* avait trois sections : musicale, théâtrale et sportive. De même à l'*Etoile filante*...

- [M. Aguiar] C'est moi qui ai créé la section musicale de l'*Etoile filante*.

- **Q - Musique chorale ou musique instrumentale ?**

- Instrumentale.

- **Q - C'était des fanfares ?**

- Oh non, pas des fanfares : des flûtes (à *La Modèle* aussi).

- **Q - Et qui vous accompagnaient dans vos victoires ?**

- Ah oui !

- **Q - Mais qui jouaient aussi ailleurs ?**

- Oui ! Beaucoup sont morts aujourd'hui, évidemment. Il y avait M. Sogodjo (un ancien chef de circonscription), Atadégnon...

- **Q - Est-ce que vous pouvez nous donner les noms de certains footballeurs qui ont marqué la vie du sport à Lomé ?**

- De notre temps, il y a eu M. Tossoukpé Albert (c'était un grand sportif, il fait le tennis, le football et autres), M. Fumey Félix (ici présent), et les grands autres : Ankra David (lui, il est mort), Sizogan...

- Sizogan, c'était le plus grand de l'*Etoile filante* !

- Da Silvera Paul, Dagniké... Atayi lui-même pratiquait le sport.

- **Q - M. Doe-Bruce, pouvez-vous nous parler d'Adowè qui fut, selon certains, un très bon marqueur ? comment jouait-il ?**

- Adowè, c'était un membre de *La Modèle*, un ancien membre de l'*Amicale* (parce que *La Modèle* et l'*Amicale* se sont fusionnées, alors qu'Adowè faisait partie de l'*Amicale*). C'était un bon entraîneur : il entraînait presque tous les jeunes. C'était un bon marqueur. Quand il joue, vous ne verrez aucune trace de lui, mais il marque des buts comme ça ! (rires).

- Adowè, je le connaissais. C'était un bon «corner». Il jouait très bien, un joueur qui épate vraiment tout le monde... Il y avait aussi «Whisky», que vous ne devez pas oublier : Amegee Sylvanus ; c'était le meilleur buteur de l'époque, le meilleur buteur de l'*Etoile filante*. (Moi-même, j'étais le meilleur buteur de l'*Essor*).

- Q - «Whisky» ? Pouvez-vous nous dire pourquoi on l'appelait ainsi ?

- C'est sa façon de marcher qui lui a valu ce nom.

- Les gens croyaient que c'était parce qu'il buvait beaucoup de whisky. Ce n'était pas vrai !

- Whisky était un bon joueur. Il paraît se ballader, mais quand on l'attaque, on ne réussit pas : il va jusqu'au but avec la balle...

- Q - Mais vous «Bombardier» et lui «Whisky», est-ce que ça se mariait bien ?

- Oui, ça se mariait bien (*rires*). On l'appelait «Whisky» et moi «Soda» (*rires prolongés*)...

- Q - M. Doe-Bruce, vous étiez aussi un bon footballeur. Pouvez-vous nous dire en quoi vous étiez particulièrement apprécié ?

- Moi, j'étais un bon *corner*, c'est-à-dire ailier. J'ai débuté depuis 1932 comme capitaine de l'équipe. Parce que, dans le temps, on n'avait pas de président : c'est le capitaine qui dirigeait toute l'équipe. Si vous êtes capitaine, c'est qu'on voit que vous êtes le meilleur dans l'équipe : c'est au meilleur joueur qu'on confie le titre de capitaine. Quand nous jouons, et que mon adversaire arrive à commettre une faute de *corner*, alors c'est un but ! Parce que je marque le tir du *corner* au but à tous les coups !

- Q - Quel était votre secret ?

- Oh, c'est que ça s'apprend : vous mesurez le but, vous avez l'emplacement, vous voyez le «goalier», comment il est à sa place, et alors vous tirez ! Avec les techniques, les méthodes que M. Lecellier (19) nous enseignait... Quand nous les appliquons exactement, nous réussissons.

*
* *

(19) Aimé Lecellier, un agent des PTT amoureux de football.

- Q - Est-ce que M. Doe-Bruce peut nous rappeler les coupes qui étaient mises en compétition ? Il y avait alors les coupes du 14-Juillet et du 11-Novembre, n'est-ce pas ?

- La coupe de 14-Juillet dont on parle, c'est la coupe de la Ville de Lomé. C'est la première qu'on a mise en compétition. Cette coupe a été gagnée premièrement par la *Société Navale*. La deuxième, c'est la coupe du gouverneur Montagné. Ce sont là les deux coupes que nous avons, autrefois. Elles ont été gagnées définitivement par *La Modèle* et conservées. A part *Essor*, personne n'a gagné la coupe de la ville de Lomé comme *La Modèle*. En outre, la coupe Montagné a été gagnée régulièrement et définitivement par *La Modèle*. Après ces coupes, le gouverneur Noutary (20), après la guerre, a donné aux sportifs une coupe en souvenir du capitaine de Roux (qui avait fait beaucoup, on l'a dit, pour l'évolution du football). *La Modèle* a gagné deux fois cette coupe, puis l'a remise en compétition ; l'*Etoile filante* l'a gagnée, et elle est restée en suspens jusqu'à ce jour, parce que nous avons eu d'autres coupes dont on s'occupait ensuite. Alors on n'a plus rejoué cette coupe, qui se trouve actuellement entre les mains de l'*Etoile filante*. C'est une coupe en bois, et on mettait des choses dedans. Vous savez, de 1945-46 jusqu'à ce jour, ça date !

- Q - Qui avait formé l'Amicale ?

- L'*Amicale* était formée par les enseignants. C'était leur club, au sein duquel ils avaient formé des élèves. Il y avait maître Moorhouse (21), les anciens joueurs : Ankra (de la mission catholique), Agbobli Emmanuel, Pageor Ekué. C'était le groupe des enseignants...

- Q - M. Doe-Bruce vient de nous montrer de vieilles photographies, dont une de La Modèle en 1929, avec des maillots de couleur blanche et sombre.

- Ce n'était pas encore *La Modèle*, c'était encore *Unisport*.

- Q - M. Doe-Bruce sort aussi un document de la première formation de l'équipe togolaise de football, l'UST : «match contre Aviso en 1929». Qu'est-ce que vous appelez «Aviso» ?

- C'était un navire de guerre qui était passé à Lomé.

- Q - On voit d'un côté des jeunes Français, en maillots sombres, et de l'autre les Togolais : Atayi (le fondateur), Sossou, Fandoudji, Fumey, Doe-Bruce... C'est vous-même ?

- Non, c'est mon frère.

(20) 1944-1948.

(21) L'instituteur Moorhouse Apedoh-Amah (qui a aussi beaucoup fait pour la musique à Lomé). Voir tome I, dialogue n°6.

- Q - Dagniké, Baéta, Wilson... Donc la toute première sélection qui a joué contre l'équipe d'un navire de guerre français.

- En 1929, c'est ça.

- Q - La deuxième photo remonte à 1937-38. C'est cette fois la société La Modèle avec son orchestre et son président d'honneur.

- Monsieur Eychenne.

- Q - Raymond Eychenne ? C'était l'un des principaux commerçants français de la ville (22), n'est-ce pas ?

- Oui. Un commerçant qui a «supporté» presque toutes les sociétés sans exception : l'*Etoile filante*, *Modèle*, *Essor*, toutes les sociétés sportives... Il a même aménagé un stade de sport pour *La Modèle* à côté du camp de la gendarmerie, là où se trouve maintenant l'école évangélique. Il avait aussi installé une salle de culture physique, où il avait des engins de culture physique, et toutes les sociétés allaient s'y entraîner.

- Q - Il était le bienfaiteur de toutes les équipes sans préférence ?

- Sans préférence ! Il a même éclairé le court de tennis de la *Cosmos*, en face du jardin Fréau.

- Q - La photo montre, devant les joueurs rassemblés, avec leurs tambours, une superbe coupe.

- Ce sont les deux premières coupes du Togo : la coupe de la Ville et la coupe Montagné.

- Q - Ensuite, photo de la réception du diplôme d'honneur décerné à «l'équipe de la société Etoile filante de Lomé, championne du Togo, saison 1936-37». Elle montre les joueurs regroupés autour du gouverneur Montagné ?

- Oui !

- A côté, vous avez le capitaine Gérard Stanislas Ségbaya (qui est décédé), Nazar, moi-même Aguiar, Atakpamé Victor (qui est décédé lui aussi), Anthony et «Bombardier», «Whisky» qui jouait comme Adowé, aussi...

- Q - Quels étaient les rapports entre ces équipes et les militaires ?

- La fédération était composée de militaires. C'étaient eux qui dirigeaient le sport.

(22) Il préside la Chambre de commerce dans les années 1930.

- C'était le district, à l'époque (il n'y avait pas de fédération en ce temps-là). Le district du Togo était dirigé par la fédération de l'AOF, à Dakar.

- Ce n'est qu'après l'Indépendance que chaque pays a sa fédération.

- Notre première bataille était une coupe que l'administrateur-en-chef de l'époque, Monsieur Geismar (23), avait amenée. On voulait connaître les meilleurs joueurs et on a déposé une coupe ; celui qui la gagnera sera la meilleure équipe. Nous avons battu presque toutes les équipes et, en dernier ressort, nous avons joué la finale avec l'*UST*, et nous avons gagné la coupe. La première coupe du Togo a donc été gagnée par *Navale*. J'étais le capitaine de l'équipe de la *Navale*. C'est entre mes mains que la coupe a été remise. Et cette coupe, nous l'avons gardée. Quand on a voulu rejouer cette même coupe, toutes les équipes ont été convoquées. On a dit que nous étions trop forts, que nous faisons de l'occultisme, et qu'il fallait nous arracher la coupe sans jeu, sans mettre encore cette coupe en compétition. On nous a arraché la coupe que nous avions gagnée ! Et on nous a même demandé de changer notre nom. C'est à la suite de tout cela que nous sommes devenus *Essor*. Tout ceci se passait -je ne me rappelle pas exactement la date- entre 1932 et 1934. On nous a arraché la coupe et on l'a remise en jeu. Et nous n'avons plus gagné cette coupe-là...

- Vous savez, dans le temps, les gens cherchaient quoi faire pour battre les autres. Dans un match contre *Heart of Oak*, il y a eu des incidents, beaucoup d'incidents... Pas en bataille, mais par des choses occultes indigènes... Ils devaient jouer la finale. Ils ont joué la demi-finale contre l'*Etoile filante*. Il fallait voir ! C'est à partir de là que les incidents se sont produits. Alors les autorités, les districts qui surveillaient les équipes, ont trouvé que ce n'était pas juste. Ils les ont éliminés, en repêchant l'*Etoile filante* pour jouer la finale contre *La Modèle* pour la coupe de la Villé, que *La Modèle* a obtenue.

- *Q - Est-ce que vous pensez qu'il était fréquent que des gens (peut-être pas très bons joueurs) aient eu recours à des procédés magiques pour essayer de gagner ?*

- Ah oui, je peux l'avouer... Dans le temps, pour gagner, on se protégeait avec tout ce qu'on pouvait.

- *Q - Et vous pensez que ça n'existe plus ?*

- Oh ça... (*silence*) Ce sont des choses anciennes... (*rires*) Il faut qu'on apprenne à jouer, parce que, dans le temps, on croyait qu'avec ces forces, on pouvait arriver. Or c'est en faisant de la culture physique, c'est en s'entraînant, qu'on devient sportif. Et en dehors de cela, pour un sportif il faut observer certaines règles

(23) 1935-36, représentant à Lomé du gouverneur Bourguine quand celui-ci résidait à Porto-Novo.

telles qu'éviter l'abus de tabac, de boisson, d'alcool, de femmes... Or nos petits d'aujourd'hui, n'est-ce pas ?, ils n'observent plus cela. Alors, ils font deux ou trois saisons, et ils sont fatigués ; on ne les retrouve plus. Alors que M. Aguiar, le vieux, il a fait plus de quinze ans de pratique, ainsi que moi-même.

- **Q** - *Sur votre longue carrière de footballeurs et d'observateur du football, est-ce que vous avez vu des cas où une équipe médiocre a pu gagner grâce à des moyens magiques, contre une bonne équipe, bien entraînée, bien motivée ?*

- Même en Europe (moi, je m'intéresse toujours aux matches d'Europe, voyez-vous ?), oui ! Il arrive que les dernières équipes gagnent les premières. Il y a même des petites équipes qui arrivent à battre *Liverpool*, *Manchester-City*, *Crystal-Palace*, ... On peut les gagner, ça arrive ! On ne peut pas dire que c'est à cause de ça. Mais il y a des choses naturelles qui peuvent affaiblir l'autre, son prochain... C'est ça. Je l'avoue, à l'indigène, en Africain.

- **Q** - *Mais là, toutes les équipes sont à égalité ?*

- Il y a des gens qui sont plus forts. C'est pourquoi on a supprimé *Navale*. Alors ils sont revenus en adhérant sous le nom d'*Essor*. Revenus encore, ils ont commencé avec autre chose, n'est-ce pas ?, avec «*Adja malefu*» (24) ?

- (rires). C'était terrible ! (grands rires).

- L'*Etoile filante* allait avec des coups de prières, *La Modèle* et *Heart of Oak* aussi. Avec des prières, c'est-à-dire en priant que nous soyons protégés par le Seigneur, pas pour gagner, mais que nous en sortions sains et saufs, comme vient de le dire mon camarade Aguiar. Ils ont leur saint qui les protège. *La Modèle* a Saint Michel. Moi, je sais tout de l'*Etoile filante*, ils sont tous à côté. Je sais ce qu'ils font, et ils savent ce que nous faisons. Ils avaient un grand qui les protégeait, comme le père Lingenheim, et nous avions aussi un grand, Amouzou Adolphe (25). Ce sont des gens qui luttaient par les prières et autres pour la protection de notre société. Tout le monde doit se protéger dans cette vie, je le sais...

*
* *

- **Q** - *Dans quels milieux sociaux se recrutent les joueurs ? Y avait-il des gens de toutes les couches de la société, des lettrés, des commerçants, des artisans ?*

(24) Incantation servant de cri de ralliement à l'équipe (les autres répondaient «Wou, wou !»). Mot à mot : «*La cage ne peut pas attraper l'os*», c'est-à-dire : il est impossible (de nous battre).

(25) Fonctionnaire de l'administration coloniale et président de *La Modèle*. Connu partout comme «*Le Président*».

- Oh oui, il y avait de tout : des travailleurs, des lettrés et des artisans. Et puis, même, les sociétés obligeaient les petits qui n'avaient pas de travail à apprendre un métier avant de s'inscrire. On ne peut pas vous laisser désœuvré, dans notre société : il faut que le type arrive à faire quelque chose. Le devoir de la société, c'est de veiller à la vie générale de ses membres. C'est comme ça que ça se faisait. Vous êtes dans une société : elle s'engage dans votre famille et, s'il y a des choses qui ne vont pas, on fait recours à la société, qui va régler les choses. Là, il y avait beaucoup de disciplines, parce que c'est la discipline qui fait marcher les groupes. Tout groupement, toute sorte de société, sans discipline, ça ne peut pas aller loin ! Et puis, en ce temps-là, il n'y avait pas de mutation. Si vous embêtez votre président là-bas pour aller gagner une autre société, non, vous restez à part, on ne peut pas vous engager ! Là, il n'y avait pas de mutations. Ensuite, les règles de jeux ont dit qu'on peut se muter. Alors, quelques joueurs prétentieux embêtent leurs supporters, leurs supérieurs, les membres du bureau, leur président... ils disent : «Moi, je veux partir !» Ils donnent leur démission, et, dans quinze jours, on les engage dans une autre société...

- Q - Tandis que, autrefois, quand vous vous engagiez comme footballeur à La Modèle, vous deviez y rester toute votre vie ?

- Quand vous entrez dans une société, c'est jusqu'à votre mort !

- Q - Et trente ou quarante ans après, vous continuez à vous revoir, les membres de ces équipes d'autrefois. La preuve, c'est que nous sommes réunis ici chez M. Aguiar. Maintenant que vous êtes devenus des personnages âgés, des retraités, est-ce que vous continuez à connaître cette fraternité que vous aviez sur le stade ?

- Tous ensemble, oui, toujours !

**A CHEVAL SUR L'OCEAN ATLANTIQUE :
LES NAGO**

M. El Hadj Moutaïrou GERALDO

(né en 1922 à Lomé)

ingénieur agricole en retraite

et

M. Raïmi GERALDO

(né en 1930 à Agboville, Côte d'Ivoire)

ingénieur agricole en retraite

Nous rencontrons aujourd'hui une communauté très particulière dans cette mosaïque humaine qu'est Lomé : les Nago, qui sont nettement différents des Yoruba (1), malgré les confusions habituelles dans l'opinion publique.

Aujourd'hui, nous sommes avec M. El Hadj Moutaïrou Géraldo, qui a 66 ans, et son cousin et presque frère, M. Raïmi Géraldo, qui en a 58. Tous deux sont ingénieurs agricoles. Ils vont nous parler de cette communauté nago et de ce quartier, Anagokomé, dans le coeur de la ville, où nous sommes en ce moment.

- Q - MM. Géraldo, qu'est-ce que c'est exactement que les «Nago» ?

- Les Nago, ce sont des «Brésiliens», c'est-à-dire des Africains revenus du Brésil. Ils sont arrivés à Lomé par étapes, le long de la côte du Bénin : Lagos au Nigéria, Ouidah, Cotonou et Agoué au Bénin, Porto-Ségouro, Keta au Ghana.

(1) Voir tome III.

- Q - C'était surtout à Lagos et à Porto-Novo qu'il y avait de grosses communautés nago, n'est-ce pas ?

- Oui. Lagos et Porto-Novo (c'est toujours la côte du Bénin) avaient les plus grosses communautés nago. Ces Brésiliens se sont mariés à des Nigériens, qui sont islamisés. Pour les Nago, l'islam a sa source au Nigéria.

- Q - Pour nos auditeurs qui n'ont pas tous beaucoup de notions d'histoire de la région, qui étaient ces «Brésiliens» ?

- Des familles qui sont revenues du Brésil (2) : par exemple les familles Domingo, Sant'Anna, Géraldo, Pindra, Gibrila, Roufino, Bento, etc... Ils ont suivi les Amarin, les de Médeiros, les Olympio à Lomé.

- Q - Mais auparavant il y avait eu un premier passage de l'Atlantique dans l'autre sens : c'était essentiellement des gens qui venaient du pays yoruba et qui avaient été transplantés de force dans la région de Bahia, au Nord-Est du Brésil.

- C'est certain. Par ailleurs, dans la région au-delà d'Agoué, c'est-à-dire à Agouégan par exemple, il y a des zones où l'on avait amené des esclaves pour la traite. Les fermes comme Médeirokondji, Atoéta, Bellokondji, Fiokondji, tout ça... C'était des fermes où l'on entreposait des esclaves pour le commerce par le port d'Agoué.

- Q - C'est-à-dire qu'il y a eu des gens qui avaient été libérés de l'esclavage, au Brésil et qui sont revenus s'installer sur la côte, notamment à Agoué. Et ensuite, ils ont eux aussi participé au commerce des esclaves.

- Exactement. Ils ont aidé les Brésiliens à faire la traite des esclaves.

- Q - Quand la traite des esclaves s'arrête (essentiellement à partir de 1861-62, quand la guerre de Sécession ferme le marché américain), ces surplus d'esclaves ont été laissés sur place, dans des espèces de colonies agricoles, pour produire l'huile de palme qui était désormais la grande exportation, à la place des esclaves ?

- A ce moment-là, ils étaient affranchis. Si c'est des esclaves de Géraldo, ils sont devenus des «Géraldo». Il y en a tellement à Agoué...

- Q - Les Nago sont donc un mélange de gens d'horizons divers, mais c'est d'abord et avant tout une notion culturelle : les Nago sont ceux qui ont été marqués par la culture du Brésil.

(2) A partir des années 1835.

- Oui, les Nago dont nous parlons ici sont marqués par la culture du Brésil.

- Q - Selon vous, jusqu'à quelle époque a-t-on parlé ici la langue portugaise ?

- Personnellement, je n'ai pas entendu parler la langue portugaise au Togo, mais au Bénin, à Agoué, je crois que jusqu'en 1929-30, on parlait un peu portugais, un peu seulement...

- Q - Est-ce qu'il y a des mots portugais qui sont restés dans la langue que l'on parle à Lomé ?

- A Lomé, on peut dire «*fèrigna kpono*» c'est-à-dire le pain du manioc. On peut dire «*farofa*», qui veut dire une sorte de mélange de gari : ce sont des mots portugais. Même le mot «*tapioca*», je peux dire que c'est du portugais.

- Q - Et puis il est resté les noms de famille à consonances portugaises, des gens qui s'appellent Santos, Sant'Anna, Da Silva: ce sont des noms portugais. Mais, autre caractère particulier de cette communauté, une bonne partie est islamisée.

- La moitié est islamisée. Ça dépend des familles. Prenez par exemple les Santos : sur une dizaine des Santos, on peut en voir un qui est islamisé. Même cas pour les Amarin. Les Olympio, c'est la même chose... Ils ne sont pas tellement islamisés parce qu'ils n'ont pas eu les souches nigérianes. Ceux qui viennent du Nigéria, qui sont passés par le Nigéria (par exemple les Géraldo, les Sant'Anna, etc), sont islamisés.

- Q - D'après vous, est-ce qu'ils étaient déjà islamisés avant de partir au Brésil ?

- Il y en a qui étaient islamisés avant de partir au Brésil, parce que nous avons les mêmes coutumes ici qu'au Brésil : par exemple une danse brésilienne, la «*bourigna*» (c'est une danse de chasse). Les cérémonies féticheuses qu'ils font, soit dans la nuit, soit dans la journée, sont la même chose qu'au Brésil. Nous avons les mêmes coutumes...

- Q - Mais les coutumes que vous citez là sont plutôt des coutumes animistes, pas musulmanes.

- Non. Sur le plan musulman, je ne crois pas qu'il y ait eu des transplantations, parce que l'islam vient de la côte du Bénin, c'est-à-dire principalement de la zone du Niger.

- Q - Votre ancêtre, le premier Géraldo venu sur les côtes du Bénin, était-il blanc, métis ou noir ?

- Le grand-grand - ... Je ne peux pas le dire. Mais le grand-père que j'ai connu était de teint clair.

- Q - *Et sa mère ?*

- Sa mère était nigérienne.

- Q - *D'après l'historien Pierre Verger, qui a beaucoup travaillé sur la région de Bahia comme sur la région de Lagos, et qui a publié un livre très remarquable sur les «Flux et reflux de la traite négrière» (3) à travers l'Atlantique, à la fin du XVIIIème et au début du XIXème siècle, on a acheté beaucoup d'esclaves yoruba pour les concentrer dans la région de Bahia. Comme ceux-ci étaient musulmans, et l'étaient restés malgré une christianisation superficielle destinée à donner le change aux négriers, ils représentaient un groupe qui était inassimilable par la société brésilienne. Ce sont donc ceux-là qu'on a réexpédiés à partir de 1835, qu'on a libérés et renvoyés sur la côte africaine. Selon lui, le noyau moteur avait donc gardé son islam à travers les deux migrations transatlantiques.*

- Je le crois. C'est ce que je viens de dire : l'islam vient du Nigéria. Ceux qui ont été achetés et qui sont partis là-bas ont dû tout faire pour revenir.

- Q - *Et, une fois revenus, ils se sont encore plus islamisés en épousant des femmes musulmanes ?*

- Oui. A leur arrivée, il y avait déjà des musulmans installés. Les Haoussa aussi étaient déjà sur la côte, comme colporteurs de la doctrine islamique. Alors les contacts assez poussés avec ceux-là ont fait que, tout de suite, ils se sont remis à leur religion de départ.

- Q - *Y a-t-il eu des mariages avec les Haoussa ?*

- Oui. C'est rare, mais il y en a eu quand même. Il y en a quelques uns...

- Q - *Est-ce, que dans ces familles, on avait gardé la langue yoruba, ou le portugais avait-il tout submergé ?*

- Je crois qu'on a gardé le yoruba.

- Q - *Pour vous, que veut dire exactement le mot «Nago» ?*

- Nago ? Moi, je crois que Nago ou Yoruba, c'est la même chose : il n'y a pas de différence entre un Nago et un Yoruba. Un Nago est un Yoruba, un Yoruba est un Nago. Ceux qui le disent, c'est peut-être parce que, eux, ils ont eu des traits (4) ? Non. Les traits ne comptent pas. C'est au vieux temps qu'on faisait les traits. On dit que vous êtes de telle région, on vous fait des traits à droite ; vous êtes

(3)«Flux et reflux de la traite des Nègres entre le golfe de Bénin et Bahia de Todos os Santos, du XVIIIè au XIXè siècle». Paris, éd. Mouton, 1968, 728 p.

(4)Scarifications faciales.

de telle autre région, on vous fait des traits à gauche... Les traits, c'est pour se retrouver, tout ça... C'était des clans au départ. Vous venez avec ces traits, on vous conduit tout juste dans la maison dont vous faites partie. Je précise donc que le Yoruba est un Nago, le Nago est un Yoruba.

- Q - En même temps, si l'on prend cette définition culturelle de gens d'origine yoruba mais façonnés par une culture brésilienne, on définit quand même les Nago comme un groupe bien particulier ?

- Nous, Nago, comme on le dit, nous sommes des Yoruba-mais nous ne sommes pas seulement ancrés sur le Coran et les marchandises. Nous avons évolué en allant à l'école : moi, mon père a été à l'école allemande. En 1903, il était déjà à Lomé ; il apprenait la taillerie, il faisait le commerce du sel. Il est parti d'ici, à pied, jusqu'à Mango, pour vendre du sel et remettre les habits aux soldats allemands. Ils faisaient 20 km par jour à dos d'âne ou à pieds, avec le sel ; ils partaient jusqu'à Mango et ils revenaient : trente jours à l'aller, trente jours au retour !

- Q - Ce rôle de commerçant itinérant reste un comportement très traditionnel, par exemple chez les Haoussa...

- En ce temps-là, ce n'était pas traditionnel. Actuellement, nous tous, nous avons été fonctionnaires. On n'est pas resté sur le Coran seulement. Le matin, on se lève à 5 heures, on fait la prière du Coran, et on va à l'école à 8 heures. Voilà comment nous avons vécu à Lomé. Et ce n'est pas les Géraldo seuls : les Sant'Anna, tout ça... Il y a des Sant'Anna ingénieurs, il y a des Sant'Anna commerçants. Il y a des Domingo ouvriers. Parmi ceux qui sont venus au quartier Anagokomé, il y avait des maçons, de bons maçons, de bons menuisiers, des artistes...

- Q - Vous êtes donc une communauté qui a su garder son islam mais sans refuser pour autant le monde moderne ?

- C'est ça ! Nous sommes une communauté qui a su garder l'islam sans refuser la modernisation.

- Q - Et les Nago non musulmans ? Est-ce que vous les considérez comme tout aussi Nago ? Ou bien réservez-vous l'expression «Nago» aux gens de culture portugaise et de religion islamique ?

- Nous ne faisons pas tellement de différence : nous sommes tous des Nago. La religion, c'est la foi. Nous, en tant que musulmans modernes, nous reconnaissons nos frères qui sont christianisés ; il n'y a pas de différence ! Nous avons le même Dieu. Le Coran le dit. Ceux qui n'ont pas bien compris le Coran, ceux qui ne l'ont pas lu (ni en arabe, ni en français) avec compréhension, disent autre chose. Nous, nous cohabitons. Nous avons même un Géraldo prêtre au Ghana...

- *Q - Est-ce qu'il est fréquent que vos filles épousent des chrétiens ou que vos garçons épousent des chrétiennes ?*

- C'est la modernisation ! Nous sommes à l'époque moderne. Moi, je me suis marié d'abord à une Nago, puis à une chrétienne. La rendre musulmane, ça, c'est mon devoir. C'est comme pour nos filles qui vont se marier avec un chrétien : nous ne faisons pas tellement de difficultés...

*
* *

- *Q - Nous sommes ici dans un quartier, Anagokomé, qui porte le nom de cette collectivité, et qui a ses caractères propres, notamment la concentration de musulmans. Que savez-vous de la fondation de ce quartier ?*

- Ce quartier a été fondé en 1880-1900. La parcelle où il y a la mosquée là-bas, là c'est le don à la famille Allandou pour une mosquée.

- *Q - Vous parlez de la petite mosquée qui est à l'angle de la rue de la Gare et de la rue Guillemard (5) ?*

- Oui.

- *Q - Mais il y en a une deuxième rue Maroix ?*

- C'est tout récent. C'est la famille Sant'Anna qui a offert cette mosquée-là.

- *Q - Sur le plan de 1896, l'un des plus anciens plans connus de Lomé, le terrain sur lequel on a bâti la mosquée appartient à la famille Yessoufou. Là où nous sommes, c'est-à-dire non loin du carrefour entre la rue de la Libération et la rue Guillemard, c'était alors le quartier des Haoussa.*

- Oui.

- *Q - Qu'avez-vous gardé comme souvenir de cette époque ?*

- Il n'y avait pas seulement des Haoussa, mais aussi des Yoruba. C'est là où était Alfa Taïrou : il n'était pas haoussa, il était yoruba.

- *Q - Qui était Alfa Taïrou ?*

- Un notable yoruba ; il était même le chef des Yoruba, dans le temps. Il était resté à l'angle là-bas...

(5)Le bâtiment actuel date de 1940, mais le lieu du culte existe depuis 1882 environ.

- Q - Et les Yessoufou, sont-ils toujours à l'angle de la rue de la Gare ?

- Oui, oui, les Yessoufou sont toujours là.

- Q - Est-ce que vous pensez que c'est l'islam qui a fait que les gens se sont regroupés dans un seul quartier, avec sa mosquée, au lieu de se disperser dans la ville ?

- Je crois bien que c'est pour l'islam. C'est-à-dire que, si vous êtes groupés, vous priez ensemble. Que ce soit dans la Bible ou dans le Coran, là où vous êtes groupés pour appeler Dieu, on a sa bénédiction.

- Q - Donc on a un quartier qui est resté relativement homogène. Mais maintenant que la place manque ici pour tous les enfants, y a-t-il encore une tentative que vos descendants se regroupent, ou est-ce qu'ils s'éparpillent dans la ville comme tout le monde ?

- Non, on a toujours tendance de se regrouper. Par exemple, à l'heure actuelle, à Bè, nous sommes en train de construire une mosquée ; c'est pour un regroupement. Dans le quartier de Nyékonakpoè, on va construire une mosquée plus tard, parce qu'on est groupé sur l'ancien terrain des Domingo. Il y a un groupe de Yoruba, de Nago, là-bas.

- Q - En dehors de sa mosquée, qu'est-ce que ce quartier avait comme équipements, comme distractions ?

- Il y avait les tam-tams, le *gombé* (6), les réjouissances après Ramadan, tout ça... Il y avait d'autres danses comme le *kèrè* (c'est une danse qu'ils ne font plus maintenant, parce qu'on n'a plus le temps). Le cinéma est venu au Togo par la famille Géraldo. Je veux parler des oncles Géraldo qui étaient en Côte d'Ivoire. Ils ont apporté le cinéma à Lomé, dans cette maison où nous parlons : c'est eux qui ont fait le premier film. Après, sur la rue Guillemard, à l'angle, en face de la Petite-vitesse (7), il y a eu le cinéma Gariglio (8).

- Q - Donc le tout premier cinéma était ici, rue Guillemard ?

- Oui. Les tout premiers cinémas étaient rue Guillemard, en 1929-30.

- Q - Quels genres de films passait-on ? Vous en souvenez-vous ?

- Oh, j'ai vu, moi, Charlie Chaplin, Bourvil... C'est vieux ! Ici, c'étaient des dessins animés qu'on avait. Le premier film, c'étaient des dessins animés.

(6) Danse spécifiquement yoruba.

(7) Section de la gare.

(8) Gariglio dirigeait aussi, dans les années 1930, l'actuel hôtel du Golfe.

- Q - Y avait-il beaucoup de places et beaucoup de public ?

- Il y avait du public : c'était libre. Il y avait toute la famille... C'était pour regrouper toute la famille.

- Q - C'était donc un cinéma privé, et non pas commercial ?

- Ce cinéma était privé, pas commercial. Le premier cinéma commercial, c'était le cinéma Gariglio.

- Q - Qui lui s'était installé au bout de la rue, à l'angle de la rue de la gare. Quels films présentait-il, lui ?

- Des films muets, du genre de Charlie Chaplin : on n'entendait rien, on voyait seulement. En sommes des dessins muets...

- Q - Revenons un peu à la tradition, à la danse dont on parlait tout à l'heure. Aujourd'hui on ne les fait plus, pourquoi ? Ces tam-tams ont-ils disparu ?

- Les tam-tams n'ont pas disparu, mais les occupations nous empêchent. Si vous voulez voir les tam-tams, c'est après le Ramadan. Nous sommes actuellement en période de carême. Après le carême, vous verrez les Nago, les Yoruba, danser à leur façon. Vous verrez aussi le *goumbé*. C'est une association de jeunes hommes qui dansent avec un grand et de petits tambourins, avec des tapettes.

- Q - Est-ce qu'il y a un endroit précis pour cette danse ?

- Avant, ça se faisait à l'angle de la rue de la Libération et de la rue Guillemard.

- Q - Et maintenant ?

- Maintenant, c'est à côté.

- Je crois aussi qu'il y a eu l'effet de la dispersion. Avant, on était tous regroupés ici : presque toutes les grandes familles étaient là, dans ce quartier. Les choses étaient beaucoup plus faciles, l'organisation des jeux de réjouissance se faisait beaucoup plus facilement qu'à l'heure actuelle, parce que les gens ont essaimé : on est dans presque tous les quartiers de Lomé. Cela n'empêche qu'on essaie quand même, pendant les grandes cérémonies, les grandes fêtes : on se retrouve pour l'organisation de ces réjouissances.

- Q - Non seulement vous êtes éparpillés dans les quartiers de Lomé, mais aussi dans les autres villes du pays ?

- Dans les villes du pays aussi. Ces fêtes-là, les tam-tams, tout ce que nous venons de vous dire, il faut s'organiser pour faire ces fêtes-là : c'est-à-dire qu'il y a certaines danses pour lesquelles nous allons apprendre à chanter les chansons pendant au moins deux semaines avant de sortir le tam-tam.

- Q - Ce tam-tam est-il conservé par les familles pendant le reste de l'année ?

- Le tam-tam est conservé par la famille ou par la communauté.

- Au sein de cette communauté, ça s'organisait au niveau des groupes d'âges ; les jeunes par exemple. La jeunesse elle-même a ses danses typiques. Ça regroupe presque tous les âges, jusqu'aux vieilles : celles ou ceux qui sont encore en force de danser participent.

- Q - Arrivez-vous encore à maintenir ces classes d'âges malgré l'école, malgré la dispersion dans l'espace ?

- Les enfants s'organisent entre eux. Ils essayent d'organiser les *goumbé*, les *caïro* par exemple... Ça s'organise au niveau des jeunes surtout.

- Q - Autrefois, votre quartier était à la limite extérieure de la ville.

- Nous étions au quartier Fréau-Jardin : nous étions les terminus. Après nous, il n'y avait que le Zongo, avec la nouvelle mosquée. A l'ouest, le WC public qu'on appelle *gazé-éwo* («des dix», quoi!). A Fréau-Jardin, il y avait un stade ; c'est là qu'il y a le kiosque(9). A côté, il y avait la mairie(10) et la maison Sanoussi(11). Il n'y avait pas tellement d'édifices, comme on en voit maintenant.

- Q - On voit, à Lomé, des maisons de style portugais. Pensez-vous que ce sont vos grands-parents qui l'ont introduit ici ?

- Je crois bien ! C'est les Bento, les vrais maçons : les Bento, les Aguiar... C'est eux qui ont amené le style portugais. Et les Domingo, en menuiserie... Quand vous parlez de menuiserie, il faut voir les Domingo, les Benédictus, les Sant' Anna... C'est eux les menuisiers ! Et les Pereira ...

- Q - Eux, ils n'avaient pas été formés à l'école professionnelle des Frères ?

- Non. Ils ont appris sur le tas. Par exemple, les Domingo, eux, sont venus de Ouidah avec leur métier.

(9) La place a été aménagée en 1934 par l'administrateur-maire Henri Fréau : à l'ouest, des terrains de tennis ; à l'est, le kiosque à musique.

(10) Actuel Centre culturel français (depuis 1963).

(11) Avec une école primaire. En face de CCF.

- *Q - Mais à Lomé les formes sont beaucoup plus simples qu'à Ouidah ou qu'à Porto-Novo.*

- C'est-à-dire que Ouidah est plus ancien que Lomé. A Ouidah il y a encore des maisons à étages en terre de barre, il y a des labyrinthes... Le fort français n'existe presque plus ; le fort portugais, c'est délabré(12) ; le fort anglais, c'est un magasin maintenant... Mais il fallait le voir avant ! Parce que j'ai fait la région de Ouidah en 1939. Quand la terre tremblait, j'y étais en stage, en agriculture.

- *Q - Il y eu un tremblement de terre ?*

- Oui, en 1939, juste avant la guerre.

- *Q - Et qui a fait les dégats ?*

- Non, mais ça nous a secoués. J'étais à une table, et j'ai été secoué ...

- *Q - Est-ce qu'on l'a ressenti à Lomé ?*

- Ça, je ne sais pas ...

- *Q - Heureusement qu'il n'a pas été fort ici : il aurait abîmé ces belles maisons anciennes que nos grands-pères ont si bien construites...*

- (rires).

(12) C'est le grand musée de Ouidah (récemment restauré).

LES FANTASSINS DE L'ÉGLISE

M. Kodjo MENSAH

(né en 1911 à Lomé)

ancien catéchiste, interprète à l'église,
instituteur...

avec

M. Pierre AMETOZION

(né en 1918 à Lomé)

ancien chef de service au Garage Central

M. Mensah, les auditeurs de Radio-Lomé d'autrefois connaissent bien votre voix car vous avez animé des émissions en langue éwé de 1960 à 1973. Mais ce n'est pas de ce sujet que nous allons parler aujourd'hui, c'est de votre rôle de catéchiste, c'est-à-dire que, après avoir interrogé les prêtres, les principaux représentants de l'Eglise catholique au Togo, nous allons aujourd'hui voir l'Eglise vue par un fantassin, vue par un laïc militant. Nous serons aidés en cela par votre cousin, M. Ametozion, qui nous avait aussi secondé à la radio.

- Q - M. Mensah, qu'est-ce qui vous a amené à être catéchiste, et comment ?

- J'ai d'abord fréquenté l'école catholique. En ce temps-là, lorsque j'étais élève (disons à l'âge de quinze ans), les soeurs, les religieuses venaient à l'école de Kokétimé, et je les aidais à enseigner le catéchisme. Puis, après ma sortie de l'école, on m'a engagé comme moniteur, en 1929. A ce moment-là, j'enseignais le catéchisme aux enfants, et j'enseignais aussi comme moniteur. A la longue, j'interprétais à l'église, j'expliquais le catéchisme aux enfants, et puis aux adultes aussi.

Ensuite, je suis devenu instituteur et je le suis resté, sauf de 1945 à 1950, où je suis parti pendant cinq ans comme employé d'une compagnie commerciale belge au Rwanda-Burundi.

- Q - En quelle langue faisiez-vous le catéchisme aux enfants de Lomé ?

- En éwé. Pour les enfants, c'était en langue éwé. Pour les catéchumènes qui viennent après, c'était aussi en éwé. Mais à l'école même, j'enseignais le catéchisme en français.

- Q - Quand vous parliez éwé aux enfants, était-ce l'éwé écrit, ou était-ce en fait le mina populaire de Lomé ?

- Moi, je ne parle pas le mina. Je parle l'éwé même.

- Q - Et vous êtes sûr que les enfants vous comprenaient parfaitement ?

- Ils comprennent parfaitement, parce que c'est l'éwé même qui est employé dans nos églises, surtout à Lomé. C'est seulement à Aného qu'on parle mina. Mais à Lomé, Kpalimé, Atakpamé, Assahoun, etc., c'est l'éwé même qu'on emploie.

- Q - Quelle était votre paroisse ?

- J'ai commencé à la paroisse du Sacré-Coeur.

- Q - C'est-à-dire à la cathédrale ?

- Oui, à la cathédrale.

- Q - Et ensuite ?

- J'ai fait la cathédrale de 1929 jusqu'en 1937. En 1937, je suis allé à Agou, faire un an là-bas, et puis je suis retourné à Lomé pour être affecté à Amoutivé. J'ai enseigné là-bas, et je faisais aussi le catéchisme pendant un certain temps.

- Q - Toujours à la paroisse Saint-Augustin d'Amoutivé ?

- A la paroisse d'Amoutivé, oui.

- Q - Puisque vous avez bien connu la cathédrale avant les travaux de 1940, pouvez-vous nous indiquer ce qui a changé entre cette époque et la cathédrale que nous connaissons aujourd'hui ?

- Dans le temps, la cathédrale était la seule église à Lomé, et puis, en 1933, on a érigé la paroisse d'Amoutivé. Dans le temps, les chrétiens de Kodjoviakopé, les chrétiens de Nyékonakpoé, ceux de Bè, même depuis Agoènyivé..., tous venaient à Lomé, à la cathédrale, pour les offices. Alors, comme le nombre augmentait, on a érigé la paroisse Saint-Augustin d'Amoutivé.

- Q - Pour le bâtiment même de la cathédrale, qu'est-ce qui a changé depuis ces années-là ?

- Oh ... ?

- Q - Les clochers ont été refaits en 1940, et on a reconstruit le palais épiscopal à côté, qui était assez différent autrefois. Mais est-ce que l'intérieur de la cathédrale vous paraît encore tout à fait semblable à ce que vous connaissiez comme jeune homme ?

- Oh, l'intérieur de la cathédrale n'a pas tellement changé. Seulement, à un moment, on a tout cassé sur l'autel, et maintenant c'est libre. L'autel n'était pas comme ça avant : l'autel était juste au fond, et le prêtre tournait le dos pour dire la messe. On a dit ensuite qu'il faut que le prêtre soit face aux chrétiens, comme on le voit maintenant.

- Q - Ça, c'est relativement récent. C'est le concile Vatican II qui l'a instauré.

- C'est récent, oui, à partir de 1960-65

- Q - Mais, à part cela, la décoration, les peintures de la cathédrale n'ont pas changé ?

- Ah si ! les décorations ont beaucoup changé. Avant il y avait de jolis dessins ; les murs étaient peints de différentes couleurs... Maintenant on a tout laissé, la peinture est uniforme ... C'est simple.

- Q - Est-ce un regret ?

- (silence)

- Il y avait l'autel de la Sainte Vierge, et aussi l'autel de Saint Joseph ...

- Q - A quel endroit ?

- Quand vous entriez à l'église, à votre gauche, vous aviez l'autel de la Sainte Vierge ; à droite il y avait l'autel de Saint Joseph.

- Q - Et l'on y disait fréquemment la messe ?

- Tous les jours, on disait la messe sur ces autels-là.

- Q - Et l'église Saint-Augustin, a-t-elle changé par rapport à celle que vous avez connue ?

- Les piliers, avant, n'étaient qu'en fer. Avec l'aide du Père Dravie, on a revêtu les fers, et maintenant c'est joli à voir. Le toit est en tôles. Quand vous entrez dans l'église et qu'il pleuvait, vous n'entendez rien. C'est ça qu'il reste maintenant à faire. On y pense.

- Q - Etes-vous resté jusqu'au bout catéchiste de la paroisse Saint-Augustin, ou avez-vous encore changé par la suite ?

- J'ai travaillé à la cathédrale comme moniteur, et puis comme catéchiste à Amoutivé. C'est la même chose.

- Q - Jusqu'à quand êtes-vous resté à Amoutivé ?

- Jusqu'en 1945. En 1945, j'ai quitté Lomé pour connaître un peu le monde. Je suis allé au Congo Belge, jusqu'au Rwanda-Burundi. J'ai fait cinq ans là-bas, et puis je suis revenu. J'ai repris mes fonctions d'enseignant et de catéchiste.

- Q - Toujours à Saint-Augustin ?

- A la cathédrale. Après mon retour du Congo, je suis revenu encore à la cathédrale, où j'ai travaillé pendant six ans. Au moment où les Franciscains sont venus, on m'a détaché pour aller avec eux à Hanoukopé.

- Q - A quand remonte cette paroisse de Hanoukopé ?

- Ça fait 26 ans déjà.

- Q - Comme maître d'école, où enseigniez-vous ?

- Je n'ai pas enseigné à Hanoukopé. J'allais aider les prêtres à interpréter, et je retournais enseigner à la cathédrale.

- Q - A l'école de la cathédrale ?

- Oui.

- Q - Dans le grand bâtiment qui domine la rue du Commerce ? Depuis quand existe-t-il ?

- Le bâtiment existait depuis longtemps. C'est en 1902 que l'école a été construite là-bas(1).

(1) Le bâtiment actuel date de 1907. Il a été agrandi d'un troisième niveau en 1931.

- Q - Il était déjà aussi haut qu'aujourd'hui ?

- Il a tout à fait changé. Avant, il n'y avait qu'un seul étage (en plus du rez-de-chaussée). Au temps de Mgr Cessou, on a construit le deuxième étage.

- Q - Dans ces années 1935 et après la guerre, combien étiez-vous de catéchistes laïcs ?

- On était nombreux ! Je ne peux pas dire exactement le nombre de catéchistes qu'il y avait en ce temps-là à Lomé.

- Q - Plusieurs dizaines ?

- A partir de 1935, Mgr Cessou a créé une école de catéchistes à Togoville, pour préparer les catéchistes (2). Moi je n'ai pas été à Togoville. J'ai commencé comme ça, et puis je suis devenu catéchiste.

- Q - Est-ce que ce catéchisme était séparé de l'enseignement primaire que vous donniez, ou était-il intégré au programme ?

- C'était intégré au programme, parce que, dans les écoles catholiques, tous les jours, de 11h à 11h 30, on enseignait le catéchisme. Les élèves catholiques de l'école régionale venaient à la mission pour leurs leçons de catéchisme.

- Q - Et c'était noté par des compositions, qui entraient dans le bilan trimestriel ?

- Non, ce n'est pas noté. Ça dépendait des classes. Au Cours préparatoire 1, on prépare les élèves ; au Cours préparatoire 2 aussi. Au Cours élémentaire 1, on baptise ceux qui n'ont pas été baptisés. Et puis, après les baptêmes, on les prépare tous pour la première communion. On reçoit le baptême le samedi soir ; le dimanche, c'est la première communion.

- Q - A côté des élèves, est-ce que vous aviez des adultes qui venaient s'instruire en religion chrétienne ?

- A côté des élèves, ceux qui venaient au catéchisme venaient le soir, à partir de 5h 30 jusqu'à 19h.

- Quand les enfants ne vont pas à l'école, les parents les envoient au catéchisme le soir. Alors ils vont avec les adultes qui se préparent pour la première communion, pour le baptême. Ils font deux ans d'études. Pour eux, il y a des

(2) Origine du grand collège catholique Saint-Augustin de Togoville.

catéchistes spéciaux, pas les moniteurs ou bien les maîtres qui enseignent le catéchisme à l'école. A ce moment-là, il y avait des catéchistes qui étaient engagés, et dont c'était le métier d'enseigner le catéchisme, le soir, pour les adultes. (Les dames vont chez un catéchiste, et les hommes chez un autre catéchiste) ...

- Q - Cette population de catéchumènes adultes était-elle relativement homogène, ou aviez-vous des gens de tous les âges et de toutes les conditions sociales.

- Oui, de tous les âges et de toutes les conditions ! Ceux qui veulent bien adhérer à l'Eglise catholique, ce sont ceux-là qui viennent.

- Q - Là aussi, l'enseignement du cathéchisme était en éwé ?

- Oui, toujours en éwé !

- Q - Est-ce que c'était un catéchisme fondé (un peu comme l'enseignement primaire) sur la répétition de questions et de réponses à savoir par coeur, ou y avait-il un effort de plus d'intelligence et de commentaire ?

- C'était une question de répétition.

- Q - Même pour les adultes ?

- Pour les adultes qui savent lire un peu, il y a le livre de catéchisme : on le leur donne, et ils apprennent. Mais très souvent, c'est la répétition.

- Q - Vous, M. Mensah, qui continuez à faire le catéchisme malgré votre grand âge, est-ce que vous considérez que la pédagogie a évolué favorablement ?

- J'ai cessé d'enseigner le catéchisme ça fait à peu près quinze ans. Seulement, de temps en temps, je passe dans les écoles, où à l'école de catéchisme pour expliquer quelques mots aux catéchumènes.

- Q - Avez-vous encore beaucoup de vos anciens catéchumènes qui sont devenus des adultes pratiquants, et qui vous reconnaissent et vous saluent comme leur initiateur dans la foi ?

- Oh oui ! Ils sont nombreux ! Moi, je ne les reconnais même pas, parce que dans le temps, ils étaient petits, jeunes. Mais, eux, quand ils me voient, ils me sont reconnaissants.

*
* *

- *Q - Il y a d'autres manières pour un laïc de participer à la vie de l'Eglise et il y a à Lomé quelque chose d'original : les «chevaliers de Marshall» et les «chevaliers de Saint-Jean».*

M. Amétozion, pouvez-vous nous parler de ces confréries ?

- Je dirais que les chevaliers de Marshall ne forment pas une «congrégation». C'est plutôt un ordre de chevalerie.

- *Q - Qui a été institué comment ? quand ? par qui ?*

- L'ordre de Marshall a été institué en Gold-Coast, en 1926, par les jeunes Kossi Aba, les Otou, les Achon, etc, etc. C'était treize jeunes catholiques qui l'ont institué comme ordre. Le but majeur, c'était de drainer les jeunes catholiques vers l'Eglise catholique.

- *Q - On aurait pu aussi penser à une chorale, à faire une équipe de football, à faire un cercle culturel... Pourquoi a-t-on fait un ordre ?*

- Le football, et tout ce que vous venez de citer, c'est beau pour les plus jeunes, mais ceux qui sont déjà mûrs n'ont pas besoin de cela ; ils ont besoin de quelque chose de plus adapté à leur âge.

- *Q - Quelles étaient les responsabilités, les attributions des chevaliers de Marshall ?*

- Les chevaliers de Marshall sont, pour ainsi dire, les gendarmes de l'Eglise catholique. Il leur appartient de sauver l'honneur de l'Eglise catholique, de défendre les droits de l'Eglise dans les assemblées...

- *Q - Quand ont-ils été installés au Togo, et à Lomé en particulier ?*

- La «*lodge*» des *Knights of Marshall* a été installée à Lomé en 1937. Il y avait quelques hommes âgés qui fréquentaient la Gold-Coast en ce temps-là. Ils ont vu le déroulement et les manières de faire des *lodges*. Ils ont demandé à les rejoindre. Comme ils n'avaient pas le temps d'aller assister souvent aux cérémonies et aux réunions, ils ont demandé à ce qu'on installe une *lodge* ici à Lomé. La *lodge* de Lomé, des *Knights of Marshall* était la cinquième de leur institution. Nous avons le numéro 5.

- *Q - Est-ce qu'il y en a eu d'autres que l'on a créées depuis ?*

- Oui, depuis le numéro 5, on a pu en créer d'autres à Kpalimé, à Aného, ensuite à Tsévié, à Atakpamé et à Cotonou.

- *Q - Et pour les dames, qu'y a-t-il comme organisation ?*

- Pour les dames, c'est la même chose. Nous appelons leur conseil «*Cour*». Elles ont les mêmes initiatives que leurs maris, les chevaliers.

- Q - *Ce sont là des organisations bien vivantes ?*

- Je dirais même que l'ordre des dames est aussi vivant que celui des chevaliers.

- Q - *Quelle est l'attitude des institutions de l'Eglise vis-à-vis de ces deux ordres ?*

- Notre saint-patron est Saint Antoine de Padoue ; notre patron civil (ou religieux), c'est l'archevêque de Lomé. Partout où vous créez un conseil, vous vous rattachez à l'Eglise.

- Q - *Quelle est la différence entre chevaliers de Marshall et chevaliers de Saint-Jean (3) ?*

- C'est la même chose. C'est comme on dirait «soupe» et «soupe» !

- Q - *Deux noms différents par la même réalité ? ou bien deux ordres tout à fait semblables, mais les gens sont membres de l'un ou membres de l'autre ...*

- C'est ça, comme vous venez de le dire.

- Q - *Pourquoi choisit-on l'un ou l'autre ?*

- Vous savez, l'homme est fait comme ça, il choisit ...

- Q - *Quels sont les plus nombreux, les Marshalls ou les Saint-Jean ?*

- Les Saint-Jean sont plus nombreux.

- Q - *L'uniforme n'est pas tout à fait le même ?*

- Nous avons le même costume noir, mais la différence saute aux yeux quand nous mettons notre décoration.

- Q - *Comment pouvez-vous résumer vos actions ?*

- La fraternité, l'unité et le service.

*
* *

(3) Introduits en 1952.

- *Q - M. Mensah, nous nous trouvons ici au coeur d'un vieux quartier de Lomé, Anagokomé.*

- Oui, mes parents se sont installés à Lomé, si je me rappelle, en 1880. La première maison de mon père (4) a été construite en 1888. Il est venu travailler ici comme employé de commerce ; il a acheté un terrain ; il a construit sa première maison en 1888.

- *Q - A quel emplacement ?*

- Au 1er quartier de Lomé (5) (comme il y a le chemin de fer à côté, on l'appelle Agbadahonou), rue du Lieutenant-Thomson.

- *Q - Est-ce que cette maison existe toujours ?*

- Oui, elle existe toujours.

- *Q - Et elle appartient toujours à votre famille ?*

- C'est toujours pour mon père. Mon père est décédé un peu tôt, en 1912. La maison existe jusqu'à présent, les enfants se sont occupés d'elle pour qu'elle tienne jusqu'à ce jour.

- *Q - Ici nous sommes à la limite entre Kokétimé et Anagokomé, rue Aniko-Pallako. Depuis quand êtes-vous installé ici ?*

- Anagokomé c'est aussi le quartier des étrangers, qui sont venus ici, les Yoruba, que nous appelons Anago (6). Ils ont leur quartier ; les Ewé ont leur quartier ; les Mina aussi avaient leur quartier dans le temps.

- *Q - Est-ce que vous pouvez nous situer ces quartiers ?*

- D'abord le quartier Agbadahonou, c'est plutôt pour ceux qui sont venus de la Gold-Coast (du Ghana d'aujourd'hui). Vous avez ensuite le quartier Adawlato : ce sont ceux qui sont venus du centre du Ghana. (Adawla veut dire une jeune fille : alors on l'appelle le «quartier des Jeunes filles»). Et puis après, Anagokomé. Après ces quartiers-là, il n'existait plus d'autres quartiers dans le temps, parce que, à l'époque la ville était limitée juste à la rue qu'on a nommé maintenant Aniko-Pallako. Dans le temps allemand, je ne sais pas quel était son nom, mais au temps des Anglais, on l'appelait *Bagida Street*.

(4) Franz Mensah a été l'un des premiers grands commerçants et grands propriétaires de Lomé.

(5) Entre les deux guerres, Lomé était divisée en quartiers numérotés d'ouest en est : I = Agbadahonou, II = Adawlato, III = Béniglato, IV = Anagokomé, V = Kokétimé, etc.

(6) Voir ci-dessus dialogue n°11.

- *Q - A l'époque allemande, c'était Bagidastrasse...*

- Et après, c'est devenu la rue d'Alsace-Lorraine (7).

- *Q - Quand est-ce que vous-même, ou vos parents se sont implantés ici même ?*

- C'était le terrain nu de mon père. En 1952, nous l'avons partagé entre les héritiers. C'est à ce moment-là que je suis venu ici : c'était en 1957.

- *Q - C'est une grande et belle maison ancienne. En quoi est-elle construite ? En briques cuites ou en adobe ?*

- En briques et en ciment.

- *Q - Et elle est agréable à habiter ?*

- Ah oui !

- *Q - Effectivement, elle est très fraîche. M. Mensah, vous êtes un vrai Loméén, dans une belle maison ancienne. J'espère que vous la conserverez longtemps en aussi bon état.*

(7) Jusqu'en 1974.

N° 13

LA VIE ARTISTIQUE : LITTÉRATURE, PEINTURE ET MUSIQUE

M. David Kuessan ANANOU
(né en 1917 à Lomé)
enseignant en retraite

Nous abordons aujourd'hui la vie artistique à Lomé sous diverses facettes : l'écriture, la peinture, un peu la musique, ... avec un homme aux talents multiples.

- Q - M. Ananou, vous avez aujourd'hui 71 ans, avec derrière vous une longue carrière d'enseignant. Vous avez d'abord été instituteur, puis professeur du secondaire. Qu'avez-vous enseigné ?

- J'ai enseigné en particulier le français.

- Q - Dans quels établissements ?

- D'abord au Collège Atayi, puis au Collège Sitti(1).

- Q - Donc, toujours à Lomé ?

- Oui, toujours à Lomé !

- Q - Par ailleurs, vous êtes l'un des plus anciens romanciers togolais, l'un des premiers non pas à vivre de sa plume (parce que bien peu de gens y arrivent), mais l'un des premiers à avoir écrit un roman et à l'avoir publié. Quel a été ce premier roman ?

(1) Deux des plus fameux établissements privés de Lomé (Voir si «Lomé m'était contée...» n°I, chap V.

- Ce premier roman, c'était *Le Fils du fétiche*, que j'ai écrit en 1950, et qui a paru en 1955, aux Editions Latines de Paris.(2)

- Q - Et qui a été diffusé au Togo ?

- Oui, diffusé au Togo. On m'a envoyé des exemplaires, et puis les librairies de la place connaissaient l'adresse et passaient des commandes.

- Q - Combien d'exemplaires avez-vous pu distribuer dans le Togo ?

- La première édition comptait 5 000 exemplaires, et la deuxième autant. Maintenant, je crois que la seconde édition est en train de s'épuiser. Il va falloir songer à une troisième édition.

- Q - Est-ce un roman un peu auto-biographique, ou entièrement de fiction ?

- Oh, de fiction ! Ce n'est pas du tout une biographie, pas du tout !

- Q - Qu'est-ce qui vous a poussé à écrire un roman ?

- Eh bien, il faut dire que dans les années 1940 était né un hebdomadaire à Dakar : *l'Afrique Nouvelle*. A ce journal, j'envoyais très souvent des articles sur nos coutumes togolaises. Des camarades qui ont lu ces articles m'ont dit que c'était bien, que ça leur plaisait. Alors l'idée m'est venue brusquement, un jour, de refondre tous ces articles-là, et de leur donner une allure plus ou moins romancée. C'est de là qu'est venue l'idée d'écrire *Le Fils du fétiche*.

- Q - Quel accueil ce livre a-t-il reçu au Togo ?

- Un accueil enthousiaste, je dirais. En tous cas, je n'ai reçu que des félicitations. Je ne sais pas si elles étaient sincères, mais personne ne m'a critiqué violemment.

- Q - Et en France ? Il a reçu un aussi bon accueil ?

- Je pense que oui... Ça se vendait un peu partout. Actuellement, c'est devenu un livre classique dans les universités, à Abidjan, à Lomé et au Bénin.

- Q - Il n'a existé que sous forme de livre, jamais sous forme de feuilleton ?

- Non, non ! Jamais sous forme de feuilleton.

(2) Encore disponible dans sa réédition de 1981, aux Nouvelles Editions Latines (219 p).

- **Q** - Car, si vous êtes le premier écrivain togolais de citoyenneté, quelqu'un d'autre a écrit au Togo des romans un peu avant vous, c'est Félix Couchoro(3), qui les publiait d'abord sous forme de feuilleton quotidien dans la presse.

- Oui, Félix Couchoro, j'ai eu l'occasion de le connaître...

- **Q** - Il a longtemps vécu à Grand-Popo, puis à Aného et, à la fin de l'époque coloniale, à Aflao(4).

- A Aflao, oui.

- **Q** - Mais le gros de sa production, c'étaient des romans pour Togo-Presse, des romans-feuilletons, à partir de 1962.

- Oui, oui, c'est ça : des romans feuilletons.

- **Q** - Qui étaient ensuite publiés en livres. Mais ils avaient donc un public beaucoup plus large que ce qui était publié directement comme ouvrage.

- Exactement !

- **Q** - Quel souvenir avez-vous gardé de M. Couchoro ?

- Un excellent souvenir. J'ai toujours apprécié ses écrits. Il était fort, il était bien...

- **Q** - Est-ce que, en tant que collègues, en tant que auteurs, vous échangez des idées, des remarques littéraires ?

- Nous n'étions pas intimes. Je l'ai connu comme ça, de vue... On a eu quelques entretiens de temps à autre. On ne se fréquentait pas. C'est moi qui suis allé deux ou trois fois chez lui. C'est tout...

- **Q** - Créer un livre est une opération coûteuse, n'est-ce pas ?

- Très, très coûteuse ! A l'époque, j'ai beaucoup souffert pour faire éditer mon livre. Il n'y avait pas de maison d'édition au Togo. J'ai dû voyager en France pour trouver un éditeur qui veuille bien admettre mon manuscrit. J'ai terminé l'ouvrage en 1950. Je n'ai pu l'éditer qu'en 1955, cinq ans plus tard, n'ayant rien trouvé sur place en ce temps-là.

(3) 1900-1968. Né Dahoméen, Félix Couchoro -tour à tour enseignant, commerçant, journaliste- est devenu citoyen togolais en 1967. Son premier roman, L'Esclave, date de 1929 (réédité par les Editions Akpagnon en 1983), le second : Amour de féticheuse, de 1941. Il en écrivit ensuite une vingtaine d'autres, qui parurent en feuilleton dans Togo-Presse de 1962 à 1970.

(4) Il revint à Lomé en 1958, jusqu'à sa mort, en 1968.

- Q - En France, c'était alors le début des écrivains de la «négritude», c'étaient les premiers textes de Senghor, d'Aimé Césaire...

- Exactement !

- Q - Donc vous pouviez entrer dans un courant qui était assez à la mode ?

- Je ne m'étais pas beaucoup mêlé à ceux qui étaient à la mode. Moi, je parlais seulement des coutumes togolaises de l'époque.

- Q - Est-ce que vous réécririez de la même manière à l'heure actuelle, trente ans plus tard ?

- Ah oui, oui ! Si je dois écrire encore (j'ai d'ailleurs commencé), c'est toujours dans le même sens, dans le même style, parce que *Le Fils du fétiche*, mon premier livre, est en quelque sorte le premier tome d'une série d'ouvrages que je me suis proposé d'écrire.

- Q - Où en êtes-vous ?

- Le second est presque terminé. Il reste à trouver certains renseignements précis, à faire des enquêtes auprès des vieux, des vieilles, à Lomé et dans les autres villes du Togo...

- Q - Car il vous importe que le cadre documentaire soit précis.

- Ah oui, absolument ! Et que tout ce que je dirais soit vraiment véridique. C'est un roman de fiction, mais c'est aussi, en quelque sorte, de la sociologie, quelque chose qui existe réellement.

- Q - C'est-à-dire que l'aventure romanesque de vos héros est en fait pour vous le prétexte à la peinture d'un milieu : c'est elle la finalité de l'écriture.

- Oui !

- Q - Le professeur Oloukpona, qui enseigne l'allemand à l'UB, m'a montré un article qu'il a composé récemment pour une revue allemande(5). Le tout premier roman qui se passe au Togo(6), bien que ce ne soit pas dit expressément, a été écrit au début de ce siècle par Richard Küas. Richard Küas a été le tout premier

(5) A.P. Oloukpona-Yinnon : «L'arbre de la Connaissance : le roman de la conquête du Togo allemand». in *Komparatistische Hefte*, 12, 1985, pp. 91-105.

(6) En fait, M. Oloukpona a, depuis, retrouvé un autre roman plus ancien (1906) : *Im togoland*, de Carl Falkenhorst, et dès 1903 une nouvelle de Mme Hanna Christaller. Voir «Entre littérature et propagande, les «belles-lettres» coloniales allemandes sur le Togo», in : *Le champ littéraire togolais* (J. Riesz et A. Ricard éditeurs), Bayreuth, *African studies* n°23, 1991, 200p. (pp.83-105).

administrateur allemand de la ville de Lomé, de 1889 à 1894. C'est lui qui a tracé les premières rues : la rue du Grand-marché, la rue Thomson (qui a porté le nom de Kūasstrasse autrefois). Son roman, d'après ce qu'en dit M. Oloukpona, est extrêmement bien tourné, même s'il représente une pensée typiquement colonialiste. Il s'appelle Vom Baum der Erkenntnis, c'est-à-dire «l'Arbre de la connaissance», la connaissance du Bien et du Mal, la possibilité de déterminer le Bien, c'est-à-dire le Progrès sous direction européenne, et le Mal, c'est-à-dire les ténèbres de l'obscurantisme traditionnel. Il est paru à Leipzig en 1911 ; c'est un roman de 300 pages, donc quelque chose d'important, avec comme sous-titre «Deutsche colonial Roman» : «un roman colonial allemand». Il se situe à Lomé (enfin, le lieu n'est pas précisé : ça se situe dans une ville qui n'est pas la capitale, et je rappelle que, quand Kūas était ici, Lomé n'était pas encore la capitale du Togo(7)), dans les années 1895 à 1900. Il raconte l'opposition entre deux frères : l'un est un chef féticheur, qui représente la tradition dans tout ce qu'elle signifie de blocage, de rejet du monde moderne, et l'autre au contraire, le frère chef de canton, qui est moderniste, qui veut le progrès de son peuple. (Trouver ainsi, dans une ville côtière, la présence d'un chef féticheur, c'est évidemment une allusion à Bè). Pour Kūas et ses héros, l'avenir de l'Afrique, c'est la Civilisation selon les modèles européens : il faut que de bons administrateurs coloniaux viennent enseigner aux indigènes la voie du progrès, et ceux-ci doivent s'y soumettre, puisque c'est pour leur bien. Mais, au-delà de son idéologie, c'est un excellent roman : il serait tout à fait souhaitable que sa traduction soit faite, et qu'il soit possible de rediffuser ce livre.

*

* *

- Q - Autre facette des talents de M. Ananou : la peinture, que vous n'avez pas pratiquée comme professionnel, mais dans laquelle vous avez quand même déployé un talent certain.

- J'ai commencé dans les années 1950. Mon premier initiateur était Monsieur Kponton Quam Dessou, qui était déjà peintre à ce moment-là.

- Q - En effet, Hubert Kponton était aussi quelqu'un aux talents très divers : un peu historien, un peu sociologue, un peu poète, muséographe(8), et donc également peintre ?

- Oui, oui, également peintre. J'admirais alors beaucoup ses tableaux, et l'idée m'est venue d'essayer de tenter la chose. Comme par hasard, j'ai commencé à réussir ; cela m'a beaucoup encouragé et ça m'a permis de continuer. J'ai même préparé une exposition que j'ai faite ici, à Lomé, en 1953, sous le patronage du gouverneur Péchoux(9). La même année, avec les tableaux que je n'avais pas pu

(7) De 1887 à 1897, c'est Aného (plus exactement Zébé, actuelle préfecture des Lacs).

(8) Le musée qu'il a fondé est la base de l'actuel Musée national.

(9) 1952-54.

vendre ici, je me suis rendu à Paris, où j'ai exposé également à la Cité universitaire. Là, j'ai eu beaucoup plus de succès. C'est au cours de ce séjour à Paris que j'ai pu rencontrer quelqu'un qui a accepté d'éditer mon livre, *Le Fils du fétiche*.

- Q - Votre style est essentiellement figuratif, avec des teintes très claires, très gaies. Affichés à vos murs, on voit un monument de l'Indépendance, la cathédrale de Lomé... Il y a la Marina, il y a une construction de case, il y a une scène de village... C'est une peinture très fraîche, très enjouée, avec de petits nuages blancs qui flottent dans un ciel bleu tendre. Vous êtes donc surtout un peintre de paysages ?

- Oui, oui, surtout ! Je suis plutôt paysagiste, mais j'ai fait quelques portraits aussi.

- Q - Avez-vous transmis votre technique à quelqu'un ? Avez-vous formé des disciples en peinture ?

- Oh, je ne me suis pas occupé de la chose à fond. Ce n'était pas un métier pour moi : j'étais plutôt enseignant. Quand je tuais le temps, je passais mes moments de loisirs à dessiner. Ce qui fait que je n'ai pas eu d'élèves, de disciples, non !

- Q - Mais si vous avez fait des expositions, vous avez été en contact avec le grand public ?

- Avec le grand public qui est venu voir à Lomé, puis à Paris...

- Q - Est-ce que le grand public a réagi ? Et vous-même, comment avez-vous réagi aux réactions du public ? Celui-ci pouvait dire : « Nous préférierions voir des choses plus vivantes, la vie quotidienne ou, au contraire, plutôt des visages... » ?

- Le grand public à Lomé était plutôt étonné de me voir exposer des tableaux de peinture, parce que personne ne m'avait connu ce talent de peintre...

- Q - En ce temps-là, M. Kponton faisait-il encore de la peinture ?

- Oui, oui ! Il a toujours dessiné ; chaque fois que bon lui semblait, il dessinait. Il avait plusieurs cordes à son arc. Il ne faisait pas que la peinture, il faisait beaucoup d'autres choses.

- Q - Mais a-t-il exposé comme vous ?

- A ma connaissance, non. Je n'ai jamais assisté à une exposition de ses tableaux. Mais je sais qu'il dessinait beaucoup : il suffit qu'il dispose d'un petit bout de temps, il prend son pinceau, ses panneaux, et il se met à dessiner... Lui aussi, c'était pour tuer le temps.

- Q - Depuis, vous n'avez plus fait d'autres expositions ?

- Non, je n'en ai plus fait. Si j'étais resté en France, peut-être l'idée me serait-elle venue. Mais ici ça ne marche pas beaucoup : les gens vous admirent, vous avez des félicitations, mais très peu achètent... Tandis qu'à Paris, au cours de la même semaine, j'ai vendu la presque totalité de mes oeuvres, et aux prix que je voulais.

- Q - Combien de tableaux aviez-vous ?

- J'avais emporté une quarantaine de tableaux, et j'en ai vendus 30 ou 35... Je suis revenu avec le reste.

- Q - Parmi ceux qui ont été vendus au Togo, y en a-t-il que l'on peut voir dans les lieux publics : les hôtels ou les musées ?

- Non. Ceux qui ont acheté étaient plutôt des amis, qui ont voulu m'encourager. Et puis le gouverneur Péchoux en a acheté deux, pour lui ou pour le Gouvernement. Mes tableaux représentent surtout des paysages de chez nous ou d'ailleurs, ou des tableaux d'imagination. Je n'avais pas de message spécial à adresser au grand public.

- Q - M. Kponton et vous, vous avez été les premiers véritables peintres togolais (même non professionnels). Ensuite est venue une génération de gens plus jeunes, mais qui seront, eux, des professionnels.

- Oui, avec M. Ahyi(10), je crois que ça a pris un bon départ.

- Q - Cela ne vous démange-t-il pas de temps en temps de ressortir les pinceaux et les couleurs, et de fixer sur la toile des impressions colorées ?

- Eh oui ! mais non plus pour le commerce, non plus pour vendre, seulement pour mon propre plaisir... (rire).

*
* *

- Q - Autre volet de vos talents, vous avez été choriste.

- Oui, je suis l'organiste d'une chorale de la cathédrale.

(10) Paul Ahyi (né en 1930), le plus créatif des artistes togolais, celui qui a le plus contribué à la décoration de la ville et des monuments de Lomé. Mais il est toujours resté enseignant d'arts plastiques (dans le secondaire ou, depuis 1976, à l'Ecole Africaine et Mauritienne d'Architecture et d'Urbanisme à Lomé). Les artistes plus jeunes ont, en général, eux aussi un gagne-pain à côté de la peinture.

- *Q - Vous ne chantez plus vous-même ?*

- Je suis organiste à la Cathédrale.

- *Q - Où avez-vous appris l'orgue ?*

- D'abord un peu à l'école : on faisait du solfège, un peu de clavier... Ensuite, je me suis mis en contact avec certains musiciens de la place. Après, j'ai pris contact avec des musiciens à Paris et, à force d'entraînement, à force d'exercices, je suis arrivé à un niveau moyen, qui peut me permettre de conduire une chorale.

- *Q - Laquelle ?*

- La chorale Saint-Christophe de Lomé.

- *Q - Vous jouez avec elle tous les dimanches ?*

- Pas tous les dimanches, parce que nous chantons à tour de rôle, à la cathédrale : nous avons des jours précis où officier.

- *Q - Vous est-il arrivé aussi de tenter la composition ?*

- Très peu, très peu, il faut l'avouer ...

- *Q - D'orgue ou de musique chorale ?*

- De musique chorale, et parfois même de la musique classique.

- *Q - Destinée à quels instruments ?*

- A l'harmonium et à l'orgue.

- *Q - Que vous avez pu exécuter vous même ?*

- Oui, oui !

- *Q - Et le public a-t-il apprécié ?*

- Ah, je n'invite personne à venir écouter ce que je joue... J'ai composé pour moi-même. Mais j'ai donné des copies à certains organistes de la place, qui ont trouvé que ce n'était pas si mal que ça...

- *Q - Quand vous parlez de l'orgue de la cathédrale, il nous vient à l'esprit les noms de certains organistes tels que Gordon. Est-ce que vous travaillez dans la continuité de ces musiciens-là ?*

- Je les ai connus quand j'étais élève à l'école de la cathédrale : ils étaient de grands musiciens, à l'époque. Je n'ai pas eu l'occasion de les aborder, d'apprendre quelque chose auprès d'eux. On était des tout petits (c'était dans les années 1926, 27, 28...) ; on était très jeunes et eux vieux déjà.

- Q - Et ils jouaient vraiment remarquablement ?

- Très bien, oui !

- Q - Mieux que les générations d'aujourd'hui ?

- Ah, la comparaison est difficile ! Quand je dis que Monsieur Gordon était un grand joueur, ce n'est pas pour comparer avec ce que joue, par exemple, Monsieur Dosseh à l'heure actuelle. Monsieur Gordon, je l'ai vu jouer, je l'ai entendu jouer, mais alors je ne savais rien de la musique moi-même. Donc je ne peux pas m'amuser à comparer les anciens aux actuels.

- Q - Qu'est-ce qu'il y avait de si particulier, de si plaisant, chez Gordon ?

- Il jouait très, très bien. A part les cantiques qu'il accompagnait, il jouait des intermèdes classiques, vraiment très, très bien, qui étaient parfaits dans les moments creux de l'eucharistie. Il jouait du Mozart, du Bach, du Beethoven, du Haydn, etc.

- Q - Et vous ?

- Un peu, un peu... J'avoue que je ne suis pas un grand musicien, comme je ne suis pas un grand peintre, comme je ne suis pas un grand écrivain. Je fais un peu de tout cela juste pour mon plaisir.

- Q - Et pour le nôtre. Merci, M. Ananou.

N° 14

**D'UN ZONGO A L'AUTRE :
LA COMMUNAUTE HAOUSSA**

Chef Ousmane SALIFOU

(né en 1900 à Lomé, décédé le 8 novembre 1989)
«sarkin» du Zongo

avec

MM. Morou AMADOU

(né en 1938 à Lomé)

et

Ali GARBA

(né vers 1950 à Lomé)

Aujourd'hui, nous visitons un quartier très particulier de Lomé, très différent des autres, un morceau de zone soudanienne à côté de la ville : le Nouveau-Zongo. Nous sommes en compagnie de son chef, M. Salifou Ousmane, de deux de ses «vieux», MM. Amadou Morou et Ali Garba, et de quelques plus jeunes qui nous aideront en particulier pour la traduction en français, MM. Bawa Amadou, Yaya Ousmane, Amidou Kassim et Garba Zudji.

- Q - Chef, est-ce vous pouvez tout d'abord nous expliquer ce que c'est qu'un «Zongo» ?

- C'est un milieu que les étrangers occupent dans un pays quelconque.

- Q - Donc, c'est un quartier des étrangers. Mais s'agit-il de tous les étrangers ou surtout des étrangers haoussa, ou exclusivement des étrangers musulmans ?

- Partout où les Haoussa restent dans un pays, il y a un Zongo.

- Q - Ces Haoussa viennent-ils principalement du Nigéria, ou du Niger, ou des deux ?

- Ils sont venus du nord du Nigéria.

- Q - De quelle partie même du Nigéria venez-vous vous même ?

- Moi, je viens de Katsina(1), mais M. Ali Garba vient du Bornou.

- Q - Du Bornou, à l'extrême nord-est du Nigéria, près du Lac Tchad ?

- Oui.

- Moi, Ousmane Yaya, je suis de Bida, près de Kaduna : le «Niger State»(2).

- Q - Quels sont les autres groupes représentés au Zongo de Lomé ?

- Il y a aussi des Nigériens et des Burkinabé, mais les Nigériens sont les plus nombreux.

- Une fois que vous êtes à Zongo, on vous considère comme un Haoussa, parce que c'est la langue qu'on parle ici. Donc Zongo, c'est un milieu où les étrangers haoussa restent. Mais les autres sont des complémentaires. Surtout ce sont les Haoussa qui restent au Zongo.

- Q - Tout le monde est-il musulman, parmi les «Zongolais» ?

- Tout le monde est musulman !

*
* *

- Q - Chef, et vous les Vieux, pourriez-vous nous dire quand a été créé le Zongo de Lomé ?

- Le temps où le Zongo de Lomé a été créé, je n'étais pas encore né. Ce sont les Vieux qui peuvent vous en parler.

- Q - Mais, si vous ne l'avez pas vu vous-même, peut-être que les anciens vous en ont parlé ?

(1) A l'extrême-nord du Nigéria, à la frontière du Niger.

(2) Etat du centre-ouest (Le Nigéria est une république fédérale).

- Le Zongo était à Nyékonakpoè(3), et c'est après qu'on a déplacé pour aller à Assivimé, et de là qu'ils sont venus maintenant à Zongo-Lomé, qui s'est bien développé par la suite.

- Q - C'est-à-dire du vieux Zongo de Lomé, qui est occupé aujourd'hui par des banques, comme la tour de la BTCI et la BOAD, en face du camp de la gendarmerie. Vous rappelez-vous quand les Haoussa ont commencé à s'installer dans ce Zongo-là ?

- Ça fait vraiment près de 70 ans, si on veut parler de l'ancien Zongo que nous venons de quitter.

- Q - Vous, Messieurs, avez-vous des souvenirs des origines de ce vieux Zongo ? M. Ali Garba, quand avez-vous connu cet ancien Zongo ?

- Je suis né dans l'ancien Zongo, en 1918, selon mon certificat de naissance.

- Q - Votre père vous a-t-il dit quand il était venu s'installer au Zongo ?

- Mon père était venu à Lomé en 1900 et, selon lui, il était resté chez Tafianou. Après lui, il y a eu un second, puis un troisième Haoussa... Là, Tafianou leur a dit : «Maintenant que vous êtes trois, je vais vous donner un coin où vous allez rester. Peut-être vos familles ou vos amis viendront encore. Alors, vous resterez-là, à mes côtés...»

- Q - «Tafianou», c'est Octaviano Olympio, c'est l'un des premiers commerçants de Lomé(4). Selon certains documents, c'est lui qui aurait fait venir les Haoussa, vers 1883-1884. Ils ont donc vécu dans plusieurs endroits de la ville avant de s'installer au vieux Zongo, vers 1910.

- Tafianou n'a pas «fait venir» les Haoussa. Il a simplement aidé certains des premiers à s'installer.

- Quand vous transportez la potasse ou la cola depuis le matin jusqu'à midi, et que vous êtes fatigué, là où vous restez pour respirer un peu, là ça s'appelle Zongo. Quand vous quittez là-bas, après cinq heures de marche, vous restez encore quelque part pour respirer, vous reposer, on appelle là aussi Zongo... Donc, Zongo, c'est comme une station où, après une longue marche depuis le matin jusqu'à midi, on reste sous un arbre ou à côté d'un village pour se reposer...

(3) Plus exactement, après un séjour à Anagokomé, les Haoussa furent regroupés au-delà de la gare vers Nyékonakpoè, près de la place de l'Indépendance. Le petit-marché («Assivimé») était appelé à l'époque allemande : «marché des Haoussa».

(4) 1859-1940 : Venu à Lomé en 1882 comme jeune commerçant, il est rapidement devenu l'homme le plus riche du Togo, et le notable le plus représentatif et le plus honoré.

- Q - «Zongo», cela veut donc dire l'étape, le lieu de repos. Mais pourquoi un lieu de repos ? Qu'est-ce qui poussait les Haoussa à bouger comme ça ?

- Les Haoussa sont des commerçants ! Ils ont quitté le Nigéria pour aller au Ghana (en ce temps-là, c'était la Gold-Coast) Ils vont là-bas avec la potasse, les moutons et les boeufs, qu'ils vendent pour acheter la cola, et ils retournent au Nigéria. Il y avait beaucoup de Haoussa qui venaient ici à Lomé. Là, ils trouvaient les autres familles à Zongo, et ils restaient.

- Q - Qu'est-ce que les Haoussa d'autrefois venaient chercher ou venaient vendre à Lomé ?

- Il y en avait beaucoup qui venaient pour la religion musulmane. Certains venaient avec de la potasse à vendre et d'autres avec des moutons et des boeufs. C'est ce qu'ils faisaient quand ils venaient. Les chevaux ou les ânes, on les vendait aux Européens (aux Allemands). En ce temps-là, les chevaux et les ânes, c'étaient nos camions...

- Q - Y a-t-il encore beaucoup de familles comme celle de M. Ali Garba, qui sont les descendants directs des premiers Haoussa à être venus s'installer à Lomé ?

- Maintenant, tous nos pères et nos grands-pères sont décédés. Il ne reste que nos fils et nous.

- Q - Votre père, votre grand-père étaient-ils restés toute leur vie à Lomé ?

- Notre chef est le plus vieux né au Zongo de Lomé. Lorsqu'ils ont quitté l'ancien Zongo d'Assivito (bien avant le Zongo en face de la gendarmerie), il avait 10 ans.

- Q - Donc il est né à peu près vers 1900 ?

- Oui, vers 1900.

- Q - Reste-t-il beaucoup de gens comme lui, de ces Haoussa qui ont fondé le Zongo de Lomé ?

- Ces anciens ne sont plus, ils sont morts. C'est lui l'un des anciens qui sont restés au Zongo.

- Q - Y a-t-il d'autres vieux, moins vieux que lui, mais qui comme lui, descendent des fondateurs de Zongo ?

- M. Ali Garba est aussi un des anciens, qui s'est installé au Zongo et qui reste jusqu'aujourd'hui.

- Q - Mais il y a aussi des gens qui resteront beaucoup moins longtemps, qui vont venir ici un an, cinq ans, dix ans, et repartir au pays haoussa ?

- Oui. Parmi eux, il y a certains, lorsqu'ils sont assez riches, ils retournent au Nigéria. D'autres sont là seulement pour acheter la cola, c'est-à-dire qu'ils achètent la cola et viennent vendre ici.

- Q - Ceux qui restent ici, est-ce tout simplement parce qu'ils n'ont pas réussi à faire fortune, ou bien ont-ils voulu s'installer au Zongo de Lomé, parce que la vie y est agréable, que les affaires sont bonnes ?

- Oui, il y a certains qui vont quitter le Nigeria par exemple pour cette idée, c'est-à-dire pour venir rester à Lomé, parce que là-bas, ça ne marche pas. Quelques uns ont des problèmes familiaux, d'autres vraiment sont avides de connaître d'autres horizons, plus loin que ceux de leur milieu. C'est pourquoi ils quittent pour venir rester ici... Certains des commerçants, lorsqu'ils sont arrivés ici, ont trouvé le lieu agréable, très bien placé pour leurs affaires. Alors ils sont restés au Zongo de Lomé.

- Q - Par contre, ceux qui viennent vendre des boeufs, ou acheter de la cola, ne restent pas ?

- Ceux-là ne restent pas. Nous pouvons dire que ce sont des nomades : ce sont des gens qui viennent et repartent. Ils sont là pour repartir.

- Q - Et quand ils viennent, où logent-ils ?

- Là, ils ont leurs amis, les anciens de Zongo. Lorsqu'ils viennent, ils vivent ensemble, et ils repartent.

- Q - Comment appelle-t-on ces anciens qui reçoivent les commerçants itinérants ?

- On a, par exemple, notre chef, le *sarkin*, qui est l'un des anciens et qui reçoit les gens qui viennent du Nigeria.

- Q - Le sarkin c'est le chef du quartier. Comment appelez-vous les gens qui sont simplement chefs de maison et qui accueillent ces commerçants ?

- Ce sont les «*maigida*»(5). *Maigida*, ça veut dire propriétaire.

- Q - Et comment appelez-vous l'étranger, le commerçant nomade ?

(5) Prononcer «Méguida».

- Ce sont des «*baki*»(6) et ceux qui les reçoivent sont des *maigida*.

- *Q - Pourquoi un bako va-t-il chez tel ou tel maigida ?*

- Ils sont venus sans connaître personne. Seulement ils ont vu quelqu'un qui est de leur race, qui parle leur langue ; c'est un gars sérieux puisqu'il a déjà des boeufs, des moutons, qu'il amène pour vendre. Il accepte de recevoir des gens comme ça, des gens qui viennent du même milieu que lui.

- *Q - Le maigida ne fait pas seulement l'accueil du commerçant itinérant : il va l'aider dans ses affaires, l'aider à trouver des clients ?*

- Le *maigida* essaie de faire des négociations entre ses collègues qui sont ici sur place, ceux avec qui il reste : il va chez eux, leur explique qu'ils ont des moutons ou des boeufs ou telle ou telle chose à vendre, il négocie... Après avoir vendu ses moutons, le *bako* essaiera de «faire un geste» avant de partir. Donc le *maigida* est content de recevoir des gens : comme ça, il sait qu'à la fin il aura vraiment son intérêt.

- *Q - C'est-à-dire que le maigida, c'est à la fois l'hôtelier qui accueille les nomades, et l'intermédiaire commercial qui va trouver les clients, et qui sera retribué en fait avec un certain pourcentage des affaires. Il y a donc un système qui fonctionne bien, parce qu'il associe des Haoussa permanents et des Haoussa nomades.*

*
* *

- *Q - L'ancien Zongo était un quartier très pittoresque. La première fois que je suis venu à Lomé (c'était en 1970), on m'a emmené visiter le Zongo. Le long de la rue centrale, on voyait exposés des tas de vêtements brodés et de beaux objets de cuir qui étaient proposés aux passants. Il y avait de nombreux artisans qui travaillaient là-bas, et beaucoup des gens venaient acheter chez eux.*

J'aimerais que les vieux qui ont vraiment habité l'ancien Zongo essayent de se rappeler comment était la vie là-bas. Qu'est-ce qui est très différent entre le nouveau Zongo et l'ancien, M. Garba ?

- Dans l'ancien Zongo, nous étions très serrés. Il y a une maison 9 sur 9 : il n'y a pas de place, nous sommes cinq là-dedans ! mais on ne pouvait pas trouver de chambres, nous étions serrés !

(6) Singulier : bako

- Q - Oui, à la fin, il y avait plus de 7 000 habitants sur 10 hectares, c'est-à-dire que les gens devaient être très entassés et que les conditions d'hygiène ne devaient pas être très agréables. Mais n'y avait-il pas des constructions avec plusieurs étages, qui permettaient de mettre plus de gens ?

- Il y avait un peu de maisons à étages ; peut-être sept : deux maisons à étages pour les Moussa Bida, deux pour les Balou Godjé, un étage pour *El Hadj* Ali Bankambari, encore un pour Sofiana Ibrahim et un étage encore pour Mama Dari Essalou Baba Kéké...

- Q - Là, vous nous parlez des principaux maigida de l'ancien Zongo ?

- Oui. Ces principaux *maigida* ont eu des fils et, parmi ces fils, il y en a qui sont devenus très riches à Lomé-Zongo. Ce sont eux, finalement, qui ont construit ces étages.

- Q - Mais le terrain du Zongo appartenait à l'Etat depuis l'époque allemande. Comment est-ce que les gens construisaient ? Quel était le statut des maisons qu'ils construisaient ?

- Entre temps, les Allemands avaient vu leur cas, et ils leur avaient donné des terrains pour construire leurs maisons.

- Q - Le terrain ne leur était pas donné : il appartenait toujours à l'Etat (c'est-à-dire les Allemands, les Anglais, puis les Français, puis le gouvernement togolais). Si quelqu'un voulait construire sa maison au Zongo, à qui demandait-il un terrain ?

- On construit, et on ne demande rien à personne.

- Q - Et comment savait-on ceux qui étaient propriétaires d'une maison et ceux qui n'avaient rien ?

- Il y a des gens qui n'ont vraiment pas de maisons, et d'autres qui ont leurs maisons. On arrive à les connaître...

- Q - Dans l'ancien Zongo, il y avait une mosquée. Y avait-il un imam pour diriger la prière, et une école coranique ?

- Bien sûr, il y avait la mosquée et l'*imam*, qui reste devant pour guider les gens dans la prière. Il y a aussi des *malam*, qui sont à l'école coranique pour enseigner les enfants.

- Q - : Est-ce que les plus vieux, notre sarkin-Zongo et M. Garba, savent quand il y a eu un imam à Lomé ? Et combien y a-t-il eu d'imam depuis le premier jusqu'à aujourd'hui ?

- Le premier *imam*, c'est *Malam* Mohammed Danyaro ; ensuite *Malam* Aboubakar ; le troisième est *Malam* Aoudou, et le quatrième *Malam El Hadj* Amadou Loumiyou.

- *Q - Sait-on quand est arrivé le premier imam à Lomé ?*

- Le premier *imam*, Mohammed Danyaro, était déjà là au temps des Allemands. Je le connais.

- *Q - C'est-à-dire que vous l'avez vu quand vous étiez petit garçon ?*

- Oui, je l'ai connu dans mon enfance. J'ai été à l'école coranique chez lui, avant sa mort, quand j'avais environ dix ans.

- *Q - Chef, personnellement, quels souvenirs gardez-vous de la vie dans l'ancien Zongo ? Quel est le souvenir le plus fort pour vous ?*

- Le souvenir qui m'avait le plus frappé, c'est quand les gens m'ont désigné pour être délégué (7). J'étais très content ! C'était un grand événement pour moi, que je ne peux oublier...

- *Q - Le Zongo est donc une communauté assez diversifiée. Est-ce qu'on se marie à l'intérieur des Zongo ?*

- Quand vous aimez une fille, vous l'appellez, et vous parlez entre vous. Si elle est d'accord, vous retournez à ses parents.

Dans l'ancien temps, vous achetez de la cola que vous envoyez aux parents : une ou deux calebasses, avec un peu d'argent. Quand ils sont bien d'accord, c'est fini. On appelle vos parents, et on organise une journée de réjouissances devant le peuple, avant de vous donner la fille.

- *Q - Est-ce qu'on épouse toujours des filles haoussa, ou est-ce qu'un certain nombre de commerçants ou de maigida ont épousé aussi des filles éwé ou mina, kotokoli ou mossi ?*

- A l'ancien Zongo à Lomé, nous étions mélangés à d'autres races comme si c'était une famille. On n'arrive pas à dire au moins «Voilà la Kotokoli, voilà la Haoussa, voilà telle ou telle»... On essaie de se marier comme ça : une fois qu'une fille accepte un garçon, ils se marient, et c'est tout.

- *Q - Si vous épousiez une fille éwé ou mina, vous amenez aussi de la cola à ses parents ?*

(7) Le 6 août 1972.

- Pour les Ewé, on essaie de demander aux parents pour convertir la fille à la religion musulmane. Elle se convertit à l'islam, et puis on fait le mariage. Mais si les parents n'acceptent pas, alors c'est là que ça pose un peu de problèmes...

- Q - Est-ce qu'il y a eu beaucoup de mariages de «Zongolais» avec des filles de Lomé ?

- Entre nous, il y a beaucoup de mariages avec les Kotokoli. Mais il y a aussi tout un tas de mélanges. Une fois que la fille accepte la religion musulmane, on l'accepte et on la marie... Mais lorsque les parents refusent que leur fille soit musulmane, alors ça pose un peu de problèmes. Sinon, il y a vraiment ce lien-là qui existe entre nous.

*
* *

- Q - Dès que je suis revenu à Lomé pour travailler ici, en 1978, je suis retourné voir le Zongo. Il n'y en avait plus ! On l'avait rasé(8) et déplacé au nouveau Zongo, qui se trouve donc à 15 km au nord de la ville.

- Nous sommes maintenant très à l'aise, et nous sommes contents.

- Q - Quand êtes-vous venus ici ?

- Nous sommes venus ici en 1977.

- Q - A ce moment-là, l'Administration (c'est-à-dire la Direction générale de l'Urbanisme et de l'Habitat) avait fait faire des rues et amener l'eau, mais il n'y avait personne. Quels ont été les premiers à venir habiter le nouveau Zongo(9) ?

- C'est moi le premier, le chef de quartier, puisque j'étais chef dans l'ancien Zongo à Lomé avant de venir ici.

- Il y a eu aussi la famille Issaka Mé Doutsis.

- Q - Donc c'est vous qui avez donné l'exemple, montré le chemin, et vous avez construit votre maison, où nous sommes maintenant, à l'entrée du Zongo ?

- Oui, c'est moi qui ai donné le bon exemple.

- Q - Combien a-t-il fallu de mois pour qu'il y ait, par exemple, suffisamment de gens pour faire la prière ensemble ?

(8) Dans les premiers jours de novembre 1977.

(9) Un domaine de 50 hectares, divisé en 450 parcelles.

- C'est après six mois que nous avons vraiment trouvé assez de monde pour la prière, et les coutumes, et les autres activités.

- Q - C'est-à-dire que, au lieu d'être à nouveau un nomade, vous êtes redevenu un sarkin-Zongo... A qui a-t-on donné les lots du nouveau Zongo ?

- Ceux qui avaient un terrain à l'ancien Zongo, ce sont eux qui ont eu encore des terrains ici, au nouveau Zongo. Dans l'ancien Zongo, il y avait 330 maisons. Tout le monde a eu son terrain ici pour construire. Il y a eu aussi beaucoup de gens qui ont eu un terrain ici ; pas seulement les musulmans, mais aussi des chrétiens, des Kotokoli, des Haoussa, tout le monde...

- Q - Le chef est né dans l'ancien Zongo. Il mourra (dans très longtemps, nous l'espérons) dans le nouveau Zongo. Il aura été toute sa vie un «Zongolais»

- Je suis né dans le Zongo. Je suis content d'être un Zongolais, de vivre au Zongo, comme vous me souhaitez prospérité et longue vie, jusqu'au moment où viendra la mort me prendre.

- Q - Merci, Sarkin-Zongo Salifou, de nous avoir permis de découvrir ce quartier que la plupart des Loméens connaissaient bien peu.

Pour davantage d'informations, lire :

- Michel AGIER : *«Commerce et Sociabilité : Les négociants soudanais du quartier Zongo de Lomé»*. Paris, ORSTOM, 1983, 317 p.

- Raymond DELVAL : *«Les musulmans au Togo»*. Paris, Publications orientalistes de France, 1980, 340 p.

LES BANQUES ET LA MONNAIE

M. Kossi PAASS
(né en 1942 à Lomé)
directeur général de la BIAO-TOGO,
et son état-major

La BIAO, la Banque Internationale pour l'Afrique de l'Ouest, est l'héritière de la toute première banque de Lomé. Avec son directeur, M. Paass, nous allons évoquer l'histoire des banques, et en même temps celle de la monnaie à Lomé.

- Q - M. Paass, quelle est l'histoire de la BIAO ?

- Pendant la colonisation allemande, sous le gouvernorat du comte von Zech (1), en 1905, s'était implantée au Togo, à Lomé, une agence de la *Deutsche Westafrikanische Bank*, précisément à l'endroit où nous sommes actuellement, à l'endroit de la BIAO-Togo. Cette banque, créée en 1905, a été suivie de la création d'un autre établissement, la *Sparkasse der Deutsche Westafrika*, le 1er juillet 1910 : une sorte de caisse d'épargne de la *Deutsche Westafrikanische Bank*. Le terrain où nous sommes actuellement, où a été érigé par la suite notre immeuble, a été immatriculé au livre foncier allemand le 24 septembre 1912 (2). C'est resté la propriété de cette banque jusqu'à la fin de la première guerre mondiale. L'histoire de l'implantation des banques au Togo est riche de péripéties. A cette première banque allemande a succédé la première banque d'émission, la Banque de l'Afrique Occidentale. L'histoire de la BAO est elle-même très ancienne, puisqu'elle a vu sa première implantation en Afrique en 1853, à Saint-Louis, sous le nom de Banque du Sénégal. Cette Banque du Sénégal avait été effectivement créée par des

(1) 1903-1910.

(2) En attendant la construction de son bâtiment (1911-1912), la banque louait la maison de Felicio de Souza, Bremerstrasse (rue Foch), aujourd'hui à l'arrière de l'Hôtel du Golfe.

armateurs bordelais qui travaillaient alors au Sénégal, à l'île de Gorée et surtout à Saint-Louis. Par la suite, en 1901, a été créée la BAO, lorsqu'il y a eu un afflux de commerçants français qui ont pénétré l'Afrique Occidentale Française. La volonté du gouvernement français était d'introduire sa monnaie en Afrique, parce que, à cette époque, on voyait encore souvent utiliser ce qu'on peut appeler les «paléo-monnaies».

Vous savez qu'il y avait ainsi, par exemple, la «barre» : un morceau de fer long de 3,50 m, large de 5 cm, qui a été longtemps utilisée en Afrique. Il y a eu des pièces de coton teintées à l'indigo, qu'on appelait les «guinées», et qui étaient donc des tissus ; il y a eu le «cantare» aussi : une caisse qui a la forme d'une pyramide renversée, qui servait de mesure pour l'achat de la gomme arabique et qui valait quinze pièces de «guinées». L'utilisation des marchandises a été longtemps employée en guise de paléo-monnaies, et ceci s'est poursuivi assez longtemps sur la côte du Golfe de Guinée. Nous savons que l'usage des cauris était de coutume ici dans les transactions puisqu'on a, sur notre côte, un arrêté du 28 janvier 1907 du Dahomey qui ferme les caisses publiques aux cauris. Jusqu'alors on avait accepté, pour l'impôt, 20 000 cauris pour 7 francs de cette époque. Vous savez que le cauri avait une valeur grandissante d'est en ouest de l'Afrique, au fur et à mesure qu'on s'éloigne des lieux d'origine, puisque les cauris venaient des îles Maldives, dans l'Océan Indien, des Philippines, des îles Tonga en Polynésie... Donc, au fur et à mesure de la pénétration des cauris en Afrique, depuis la côte de Somalie, depuis la Tanzanie, jusqu'ici, le cauri, devenant plus rare, avait une valeur plus importante.

- Q - Et également de la côte vers l'intérieur. Nous avons trouvé récemment un texte de 1898 disant que le cours du cauri était deux fois supérieur à Kete-Kratchi(3) qu'à Lomé.

- Ces paléo-monnaies, lorsqu'ils arrivaient ici, en Afrique, permettaient quand même des transactions commerciales entre les différentes régions du Togo, avec l'intérieur du pays, du Togo avec le Dahomey, avec la Gold-Coast...

L'histoire de la monnaie au Togo a été riche en péripéties, parce qu'on a eu toutes les monnaies (c'est-à-dire les nouvelles monnaies) qui arrivaient par les colonisations européennes : on a dû, par exemple, utiliser, du temps des Allemands, le mark. On a eu la livre sterling pendant longtemps, et on a eu le franc. Le franc est entré au Togo avec la création de la BAO, qui s'est donc implantée ici en 1922.

- Q - Mais avant, dans l'intervalle entre le départ des Allemands et la BAO, qu'y avait-il comme banque ?

- Il y a eu la *Bank of West Africa*, c'est-à-dire les Anglais, d'où l'utilisation des livres sterling à cette période. Je crois que c'était la *Bank of West Africa* qui, depuis la Gold-Coast, émettait pour le Togo.

(3) Actuellement au Ghana, sur la moyenne vallée de la Volta.

- Q - *La livre sterling est restée en fait extrêmement fréquente à Lomé dans les années 1920-1930, que ce soit pour les salaires ou pour les ventes de terrains. Jusque dans les années 1940-45, beaucoup de ventes sont encore libellées en livres. Comment s'est faite la généralisation du franc ?*

- La généralisation du franc a commencé surtout avec la création du franc CFA, par un décret du 25 décembre 1945 : le franc CFA, à cette époque, valait 1,70 F métropolitain. Puis, il y a eu un changement de parité du franc CFA par un autre décret, le 17 octobre 1948, qui donnait la parité définitive : un franc CFA égale deux francs métropolitains. C'est cette réforme monétaire en 1945 qui a permis la généralisation du franc dans les transactions commerciales au Togo.

- Q - *Est-ce de cette époque que datent les dénominations populaires des monnaies ?*

- Oui, c'est de cette époque. Comme le «*kpono*» (4) par exemple : c'est un billet de 25 francs sur lequel il y avait un zébu. Il y avait le «*billet-djin*», le «*billet rouge*», juste parce que la couleur de ce billet de 100 francs était plutôt rouge.

- Q - *M. Paass nous fait voir maintenant sa collection de billets anciens, qui remontent surtout aux années 1945-50. Voici un «5 francs» qui est plus large et moins long que notre billet 500 F ; il représente d'un côté une femme richement vêtue, et de l'autre un tisserand. C'est le «billet» tel que le mot est passé en mina, quand, pour la première fois, on a abandonné les pièces pour un papier-monnaie qui circulait de façon régulière. Voici deux billets de 25 francs : l'un à dominante bleue («Banque de l'Afrique Occidentale»), avec la mosquée de Djenné d'un côté et des cueilleurs de bananes de l'autre), et puis le fameux billet au zébu, donc le «kpono» (celui-ci est très usagé : il a certainement beaucoup servi), qui est donc aussi émis par la Banque de l'Afrique Occidentale. Le billet de 25 francs est daté de 1943, celui avec le zébu et celui avec la mosquée de Djenné de 1950. Voici un billet de 50 francs, donc «billet wo» (10 fois 5 francs), avec d'un côté des femmes et de l'autre un roi, ou un danseur, avec un très beau costume, et au fond une grande ville (qui est plus ou moins Abidjan) : «Institut d'émission de l'Afrique occidentale et du Togo» ; celui-ci n'est pas daté. Voici enfin le «billet-djin», le «billet rouge» qui a une tonalité rouge-orangée sur la périphérie. Quant aux dessins, ce sont des visages de femmes et d'hommes sur les deux côtés. Celui-ci est daté de 1965, c'est-à-dire qu'il a servi extrêmement longtemps, et l'on comprend que ces billets -qui sont donc la première monnaie-papier qui se soient véritablement imposée dans la circulation populaire à Lomé-aient marqué à ce point le vocabulaire. Pour les pièces de monnaie, qu'est ce qui était en circulation avant et après la deuxième guerre mondiale ?*

(4) Le zébu, en mina.

- Avant la première guerre mondiale, il y a eu les pièces allemandes : les marks et leurs centimes : les *Pfenning*. On avait aussi les pièces anglaises qui venaient de la Gold-Coast. Dans la période entre les deux guerres, on avait à la fois des *pennies* anglais, des *Pfenning* allemands qui ont continué à circuler et des *tanga*, des pièces de un franc, des pièces trouées. Parmi les pièces qui ont été assez importantes, il y a celles qui ont été émises par la *Bank of West Africa*, qui avaient aussi un trou au centre, que certains collectionneurs ont encore au Togo. Après la deuxième guerre mondiale, avec la circulation des billets, il y avait, parallèlement, des pièces qui ont été émises cette fois-ci non plus par la BAO, mais par la Chambre de commerce de Paris, parce que la BAO n'émettait que des billets.

- Q - Pourquoi ?

- Dans le privilège d'émission qui lui a été accordé, il n'y avait pas celui de frapper les pièces de monnaies. C'est donc la Chambre de commerce de Paris qui les frappait. Je crois que c'était, peut-être, par commodité.

- Q - Pouvez-vous nous préciser ce que c'était exactement que cette fonction d'émission ?

- C'était de créer et de mettre en circulation la monnaie, de mettre en circulation des effets de commerce, des chèques, des valeurs mobilières, ou tout autre tirage... C'était le rôle primordial de la BAO à cette époque. La BAO créait la monnaie et la mettait en circulation. C'est pour ça d'ailleurs que, sur tous les billets de cette époque, vous trouverez toujours inscrit «*Banque de l'Afrique Occidentale*». Sur les billets émis actuellement nous trouvons toujours la BCEAO. La BAO a perdu son privilège d'émission dans les années 1955, après diverses péripéties. En 1955, on commençait déjà à préparer l'indépendance des pays africains : c'était la Loi-cadre (5). Le Trésor français a voulu reprendre les choses en main, et puis d'autres banques s'étaient implantées en Afrique à cette époque.

- Q - Les billets n'étaient pas fabriqués en Afrique, mais c'était la banque qui décidait du nombre des billets, et de leur valeur, et aussi éventuellement du dessin et de la couleur ?

- Voilà ! C'est la banque qui décidait. Comme les billets ont dû remplacer certaines paléo-monnaies, on donnait à chaque billet une couleur différente : le billet de 50 francs devait être clairement distinct du billet de 25 francs, pour que les gens puissent bien différencier les billets.

- Q - Pourquoi, aujourd'hui, les banques de la place n'acceptent-elles pas les pièces de monnaie en franc français ou en CFA de la zone franc de l'Afrique Centrale ?

(5) Loi Defferre de 1957.

- C'est pour des raisons de commodité, parce que, vous savez, si la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest devait ramasser toutes les pièces qui circulent actuellement à Lomé, en provenance de France, du Gabon, ou de l'ancienne AEF..., vous comprenez qu'il faudrait des tonnes et des tonnes de frêt par avion pour pouvoir les transférer dans ces pays, pour les rendre à leurs banques centrales.

- Q - Qui signait les billets de banque ?

- Lorsque la Banque de l'Afrique Occidentale émettait des billets, c'était le président de la banque qui les signait.

- Q - Et de nos jours ?

- Si nous prenons les billets qui sont en circulation actuellement, c'est le gouverneur de la Banque centrale, avec le président du Conseil des ministres. Regardez les billets qui sont en circulation : prenons un billet de 1000 francs par exemple, le nouveau billet de 1000 francs de 1987. Nous lisons «Le gouverneur Fadiga, gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest» et, juste après, vous voyez «Le président du Conseil des ministres», qui est actuellement notre ministre des Finances du Togo, M. Alipui. Ce sont eux qui ont signé ces billets.

*
* *

- Q - Quelle est l'histoire des bâtiments que la BIAO a occupés ?

- Là où nous sommes actuellement a été démolie l'ancien immeuble de la BAO-Togo, que nous avons hérité de la colonisation allemande. Ces locaux ont été démolis en 1979-80 (6), donc tout récemment, pour pouvoir ériger sur cette même place l'actuelle BIAO-Togo. Je disais que l'histoire de ces locaux est très riche parce que si nous prenons l'histoire des banques ici, l'implantation des banques à cette époque s'est faite ici : la *Deutsche Westafrikanische Bank* était sur ce terrain, suivie de la *Bank of West Africa*, puis de la BAO, puis de la BIAO, et enfin de la BIAO-Togo. Nous avons hérité d'un passé colonial allemand, anglais et français. Et l'histoire de ce terrain lui-même est très intéressante, dans la mesure où cela a suivi l'évolution de ce qui s'est passé après la guerre de 1914-18 : l'immeuble, qui était immatriculé au livre foncier allemand depuis 1912, a été adjugé après la guerre à l'Etat français, au prix de 200 000 francs. C'était le tribunal de première instance de Lomé, qui était chargé de liquider les biens des firmes allemandes. Effective-

(6) Par la suite, M. Paass nous a dit que, maintenant, il regrettait beaucoup d'avoir laissé démolir l'ancien bâtiment allemand. Mais celui-ci était en très mauvais état, et, surtout, en 1980, les esprits n'étaient pas encore sensibilisés à la protection du patrimoine architectural.

ment, par ordonnance, M. Guy Nollet a été nommé comme liquidateur des biens. Donc l'immeuble a été cédé à l'Etat français, qui le fit inscrire le 8 mars 1924 sur le livre foncier du cercle de Lomé, sous le numéro 33. Quelques temps après, c'est-à-dire le 31 octobre 1924, l'Etat français céda cet immeuble à la BAO de cette époque. La BAO (dont le siège était à Paris, au 38 rue La Bruyère) l'a pris moyennant une somme aussi de 200 000 francs. L'immeuble devait être affecté exclusivement à l'usage de banque et de logement pour ses agents. Au cas où la BAO ne serait plus la banque d'émission, l'immeuble reviendrait à l'Etat français.

- Q - Donc, quand la banque perd son privilège d'émission au profit de la future Banque centrale, son statut foncier va changer ?

- Cela a créé des problèmes, parce que le haut-commissaire au Togo de cette époque a voulu reprendre l'immeuble. Il y a eu un litige entre 1956 et 1958, un litige qui a été réglé par un jugement du tribunal civil de Lomé en date du 18 juin 1958 : l'Etat français a recouvré la propriété du terrain, mais a dû louer l'immeuble à la BAO. Lorsque le mandat français sur le Togo s'est achevé, l'immeuble est revenu *de facto* à l'Etat togolais (l'Etat français a muté l'immeuble le 2 juin 1962 au nom de la République Togolaise, pour une valeur estimée à deux millions). Par la suite, en 1963 nous avons signé un contrat avec l'Etat togolais, et nous avons un droit d'occupation, de «jouissance», sur cet immeuble pour 30 ans. Ensuite, ça a été encore prorogé pour 20 ans.

- Q - C'est-à-dire que, comme pour la plupart des compagnies commerciales d'ici, vous «bailliez» votre terrain : vous avez une jouissance de longue durée sans en avoir la propriété officielle ?

- Oui, effectivement. La différence est que nous n'avons pas baillé ce terrain à des particuliers, mais à l'Etat togolais. En effet, si nous regardons tout autour de nous, actuellement, autour de cette place, nous sommes entourés de terrains de particuliers, de privés togolais. Il n'y a ici, je crois, que deux ou trois terrains qui sont la propriété de l'Etat : le ministère du Commerce, que nous avons à l'entrée de la rue du Commerce, la BIAO, et puis l'UTB, je crois : l'UTB occupe l'ancien square Thomson, devenu ensuite Van-Vollenhoven (7), et qui était, du temps des Allemands, le square Köhler. Juste à côté de nous, ici, vous avez les locaux de la BTCL, qui ont une petite histoire fort intéressante, que vous m'avez vous-même racontée...

- Q - Oui, c'était l'hôtel Kaiserhof, l'hôtel du luxe de Lomé. (Il y avait un autre hôtel, le Volk, à l'emplacement de la CICA-sport, toujours rue du Commerce). C'était un bâtiment majestueux avec deux grandes tours carrées aux angles, une

(7) Du nom d'un fameux gouverneur-général de l'AOF. L'Etat a attribué gratuitement ce jardin (le seul du centre-ville) à l'UTB et à Air Afrique en 1964.

grande galerie, des mâts à drapeaux, où flottent le drapeau allemand et le drapeau du Kaiserhof (8). Quand les Français ont pris la ville, en 1920, ils en ont fait leur palais de justice, parce que la justice, à l'époque allemande, se rendait sans public, simplement dans les bureaux du cercle. La justice française exigeait, elle, un bâtiment important, et donc, en 1926-27, on a construit le palais de justice de la Marina. A ce moment-là, l'Etat français a vendu le Kaiserhof à une autre banque, qui a été en fait votre première concurrente, la Banque Française d'Afrique. Mais celle-ci n'a pas tenu, du fait de la crise économique : en 1929, le terrain a été revendu à la famille Anthony, qui l'a revendu en 1944 à M. Archambeau, qui en fait un hôtel, «l'Hôtel de France», avec aussi un cinéma. Et puis, en 1955, la partie sud a été vendue à la BNP (9), ancêtre de l'actuelle BTCI, et la partie nord, plus tard, à la boulangerie «Souper», de M. Souper, qui a laissé son nom dans le parler populaire. On dit toujours «chez Souper», bien que ce monsieur ne soit plus propriétaire de cette boulangerie depuis longtemps.

C'est dans les années 1955 qu'apparaissent vos premiers vrais concurrents ?

- Oui, c'est dans ces années-là. Il y avait bien eu, comme vous l'avez signalé, une autre banque au Togo en 1926, la Banque Française d'Afrique, qui a dû fermer en 1929, mais notre deuxième concurrent s'est installé le 22 mars 1946 : la BNCI, l'actuelle BTCI. Le Crédit Lyonnais, qui a des participations dans l'Union Togolaise de Banques, a fait son apparition ici vers les années 1950 (la première l'implantation du Crédit Lyonnais en Afrique s'est faite à Dakar en novembre 1941). Nous avons été pendant longtemps (jusqu'à 1946, après la création du franc CFA), la seule banque au Togo, et, à cette époque, nous étions toujours la seule banque d'émission. Les autres banques qui sont arrivées n'étaient pas de vraies concurrentes : ce n'étaient que des banques commerciales. Nous avions un privilège que ces banques n'avaient pas : celui d'émettre la monnaie.

- Q - Après l'Indépendance sont arrivées encore de nouvelles banques : la Banque Commerciale du Ghana ou la BCCI (10). Mais aussi commence alors un mouvement de décentralisation, de création d'agences dans l'intérieur ?

- Oui, la création d'agences dans les villes l'intérieur du pays est un mouvement qui a commencé juste après l'Indépendance. Il était tout à fait normal que nous pénétrions l'intérieur si nous voulions participer étroitement au développement économique du Togo.

*
* * *

(8) En fait l'immeuble avait été construit par la firme Bodecker-&-Meyer en 1903 et transformé à grands frais en hôtel en 1910. Mais il fit faillite dès 1912. En août 1914, l'armée anglaise y installa son quartier général. Le bâtiment a été rasé vers 1955.

(9) Banque Nationale de Paris, à l'époque «Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie» (BNCI).

(10) Banque pour le Crédit et le Commerce International.

- Q - Revenons, s'il vous plaît, à l'époque où vous êtes la seule banque du pays. Quelles étaient, à l'époque, les pratiques bancaires ? Comment est-ce que ça fonctionnait ? Était-ce très différent du fonctionnement d'une banque aujourd'hui ?

- En dehors de l'émission, nous avons aussi, à cette époque, la possibilité d'assurer les transferts de fonds avec la métropole. Nous recevions des dépôts ; nous opérions des encaissements et des recouvrements ; nous exécutions les transferts, comme je viens de dire. Mais nous ne faisons en général que des crédits à court terme. Ce qui, en Afrique, à cette époque, différenciait les crédits à court terme de ceux de la métropole (comme on disait), c'était que nos crédits à court terme avaient une échéance plus importante : on acceptait des crédits à 180 jours, tandis qu'en France, les crédits à court terme étaient bloqués à 90 jours. J'ai encore ici, à la Banque, des livres de compte de cette époque, ce qu'on appelait le «journal», où sont inscrites (à la main) toutes les opérations qui étaient faites chaque jour. La plupart de ces opérations étaient des transferts.

- Q - Quels étaient les plus gros clients de la Banque ?

- Le premier client de la banque, je crois que c'était l'Ecole professionnelle catholique, qui existe toujours. Nous avons quelques fonctionnaires, nous avons les maisons de commerce traditionnelles qui étaient sur la place à cette époque : la UAC, la CFAO, la SCOA ... L'histoire de ces sociétés est très intéressante à examiner, puisque la BAO a participé à la création du capital de ces sociétés, qui s'étaient installées ici parce qu'on voulait une pénétration économique française importante au Togo après la première guerre mondiale.

- Q - Y avait-il beaucoup de particuliers détenteurs d'un chéquier (ce qui est, aujourd'hui, la fonction la plus importante -sinon économiquement, du moins socialement- des banques) ?

- Oui. A cette époque, il y avait certains fonctionnaires et certains des notables qu'on a connus dans l'histoire du Togo qui avaient un compte ici, par exemple Pedro Olympio (11) ; il y avait Amarin, il y avait le vieux Kponton, qui était à ce moment-là commissaire de police. La population «indigène» qui avait un compte dans ce livre n'était pas très importante, mais il y avait des notables et des fonctionnaires.

- Q - Pensez-vous (notamment par rapport à d'autres pays voisins) que les Togolais se sont mis relativement rapidement à l'idée de laisser leur épargne en banque et de manipuler des chèques ?

(11) Fils d'Octaviano Olympio, premier médecin togolais, fondateur de la clinique Bon-Secours (alors privée).

- Oui, je le pense. En regardant un peu dans les archives, un fait important a attiré mon attention. Vous savez, le privilège d'émission n'était pas donné gratuitement à la BAO : il était donné contre des redevances à payer à l'Etat français ; il y avait une redevance sur la circulation fiduciaire, qui a fait l'objet d'une convention en 1927. Cette redevance qu'on versait au Trésor, au profit des Territoires où la banque exerçait son privilège, était calculée sur la circulation productive de la monnaie. Elle devait être employée à la création et au fonctionnement du crédit agricole et des institutions destinées à favoriser le développement économique. En prenant les statistiques, j'ai constaté que, en 1929, lorsque, en AOF, il avait circulé 904 000 F de circulation fiduciaire, le Togo avait comme montant 85 500 F. Ceci va évoluer progressivement pour se retrouver, en 1939, avec 2 648 000 F de circulation pour l'AOF et 409 000 pour le Togo. C'est-à-dire que, à cette époque la circulation au Togo, représentait à peu près le sixième de toute l'AOF !

- Q - Ces chiffres montrent qu'il y avait donc au Togo une circulation importante du papier-monnaie. Y avait-il aussi un accès facile des gens à l'épargne en banque ? Je pense par exemple aux producteurs de café-cacao de la région des Plateaux qui avaient la réputation de stocker leurs billets dans des cantines, ce qui éventuellement faisait la joie des termites... Est-ce que les citadins, eux, se sont mis rapidement à l'idée que la banque était le moyen le plus sûr et le plus rentable de conserver ses économies ?

- Oui, je crois que les citadins se sont rapidement mis à l'idée que c'était dans les banques qu'il fallait normalement déposer ses économies. Mais cela s'est limité à une certaine catégorie sociale, c'est-à-dire les fonctionnaires. Pour les autochtones, il y avait beaucoup de handicaps pour avoir accès à la Banque, notamment parce qu'ils ne savaient pas écrire, ce qui créait bien sûr une certaine difficulté d'accès...

*
* *

- Q - Que fait-on des vieux billets usagés que l'on retire de la circulation ?

- Il y a certains de ces billets qui ont toujours cours légal : le billet de 100 francs dont on a parlé, qui a été émis de l'Indépendance jusqu'en 1965, a toujours cours légal. Les billets qui ont cours légal sont changés par la Banque centrale au prix de leur valeur faciale.

- Q - Normalement, on reprend les billets usagés au bout d'un certain temps, et on les détruit pour les remplacer par des billets propres, n'est-ce pas ?

- Oui. Tout à l'heure, lorsque je parlais de la redevance due sur la circulation fiduciaire, il y avait aussi le problème de billets retirés : à cette époque, tout billet qui avait eu 25 ans d'existence et qui n'est plus revenu au guichet de la banque qui

l'avait émis était considéré comme perdu, enlevé de la circulation. La valeur de ce billet était versée au Trésor français. C'est une autre forme des redevances qui étaient dues au titre du privilège d'émission.

- Q - Y avait-il une part importante des billets qui se perdait ainsi ?

- Oui, une part assez importante, parce que beaucoup de gens autrefois gardaient leurs billets avec eux, ou les enfermaient dans des bas de laine ou dans les coins... Ce qui fait que, s'ils mouraient par exemple, on oubliait facilement que telle personne avait mis sa fortune dans tel coin. Ça peut arriver souvent, puisque, quand on cache son argent, on ne dit évidemment pas là où on l'a mis...

- Q - La banque n'a jamais réclamé les billets retirés de la circulation ?

- Non. Je crois qu'on précise quand même dans les journaux que tel billet va être retiré de la circulation, et que ce billet sera changé contre tel autre billet. Ça se fait de temps en temps...

- Q - Par exemple il y avait un billet de 5 000 francs de grand format, de couleur bleue, qu'on a remplacé il y a quelques années?

- Oui. Ça a été publié dans la presse, et il a été bien précisé qu'il faudrait amener ces billets pour les échanger contre les nouveaux.

- Q - Certains collectionneurs recherchent les anciens billets à prix d'or ...

- Il y a souvent des personnes qui viennent nous voir pour savoir si nous avons des anciens billets émis par la BAO. Mais, vous savez, la plupart du temps, ces billets, nous les avons gardés nous-mêmes à des fins de collection. C'est difficile de les retrouver : nous essayons nous aussi d'avoir ces billets pour constituer la collection de la banque (*rire*).

- Q - Pensez-vous que, dans les années à venir, il peut y avoir des mutations importantes dans le fonctionnement des banques au Togo ? Je pense à l'introduction des cartes de crédit, des «billetteries automatiques», qui sont en train de révolutionner les banques en Europe ?

- Avec leurs inconvénients... Mais, de toutes les façons, je crois que, sous peu, nous serons obligés de suivre quand même tout ce qui se fait dans le milieu bancaire international. Nous étudions d'ailleurs la possibilité d'introduire les cartes de crédit. Nous payons déjà les cartes de crédits dans les banques togolaises. Je crois que l'UTB, la BTCL, la BIAO, la BTD et d'autres collègues ont des relations avec leurs maisons-mères et honorent ici certaines cartes de crédit.

- Q - Quand on parle des autres banques, il y a aussi une autre concurrence qui, elle, échappe aux réglementations : celle de ces changeurs (plus ou moins clandestins, mais très ouverts) sur les trottoirs, qui vous proposent «tchandji, tchandji» (12), qui vous assaillent en vous demandant si vous avez du dollar ou du mark ?

- En ce qui concerne ce que nous appelons «des banquiers sous l'arbre» ou «des banquiers des coins de rue», il en existe effectivement qui proposent de changer la monnaie locale contre des devises, ou des devises contre la monnaie locale. En principe, ils n'ont pas à faire la profession de banquiers, parce que nous seuls, nous sommes des intermédiaires agréés ; nous sommes les seuls acceptés, avec les responsabilités qui nous incombent, par les autorités. Ceux-ci passent complètement en dehors des règles qui régissent notre pays.

- Q - Est-ce que vous sentez qu'ils vous portent un préjudice ?

- Non, nous ne pensons pas qu'ils nous portent un préjudice ! Parce que je pourrais dire à ceux qui vont chez ces trafiquants, que, d'abord, ils passent complètement outre à la réglementation des changes du pays : ils sont, de ce fait, punissables par la Loi. Donc c'est à leurs risques et périls, parce qu'il se peut, par exemple, qu'ils reçoivent des billets qui soient des faux : ils ne peuvent pas se retourner contre ces marchands des coins de rue. Ils n'ont pas les moyens nécessaires pour déceler si ce sont de vrais billets qu'on leur donne ou si ce sont des faux. Tandis que dans une banque, avant qu'on leur donne les billets, ils ont tous été contrôlés : je ne pense pas que, dans une banque, on puisse donner à un client un faux billet.

- Q - Quel a été le rythme de «togolisation» des cadres de votre banque, et des banques analogues ?

- Le principe de la togolisation des cadres de la BIAO a été décidé depuis les années 1965-1966. J'ai eu la chance de faire partie de la première vague de cette «africanisation des cadres», puisque, tout frais émoulu de l'université, j'ai eu la chance de participer au premier concours qui a recruté des cadres pour l'Afrique. Nous étions quatre Africains parmi une douzaine recrutés pour toute l'Afrique. Lorsque je suis arrivé ici, au Togo, pour prendre fonction en 1970, j'ai trouvé à peu près sept Européens qui travaillaient dans la banque, sur une population d'employés de l'ordre de 90. Petit à petit, nous avons eu l'occasion de nous africaniser en remplaçant les cadres supérieurs français par des cadres togolais, après une formation soutenue au sein de notre siège, à Paris. Lorsque j'ai pris la direction de cette banque, en 1979, il y avait quatre Européens pour diriger la banque avec moi ; actuellement il n'y en a plus que deux.

(12) De l'anglais «(ex-)change». Ce sont pour la plupart des Nigériens.

- Q - Et combien d'employés togolais ?

- Nous sommes actuellement 223 employés de la BIAO, dont une dizaine de cadres de direction.

- Q - Ce qui fait de vous l'un des employeurs les plus importants de la ville, en même temps que l'un des piliers traditionnels de son dynamisme économique.

- En effet. Nous le souhaitons.

**LES CARTES POSTALES ANCIENNES
ET LES SOURCES DE L'ICONOGRAPHIE (1)
DU TOGO**

M. Philippe DAVID

(né en 1932 à Paris)

conseiller juridique du Gouvernement togolais

- Q - Philippe David, vous êtes magistrat de formation et présentement conseiller juridique. Cependant ce n'est pas du tout à ce titre-là que nous vous interviewons aujourd'hui, mais bien pour parler du vieux Lomé. Quand vous avez eu à parcourir l'Afrique -notamment pour le compte de l'UNICEF-, vous êtes devenu un spécialiste des cartes postales anciennes. D'où vous est venue cette passion pour les cartes postales et les photos d'autrefois ?

- Cet intérêt, cette passion pour les cartes postales anciennes, et pour l'iconographie concernant l'Afrique au sud du Sahara en général, sont liés évidemment aux études que j'ai faites autrefois et au déroulement de toute ma carrière, essentiellement africaine. Elle s'enracine aussi dans la philatélie (2) à l'origine, et également dans le goût de l'histoire : il n'y a pas d'histoire sans documents écrits et les documents iconographiques, lorsqu'ils existent, non seulement viennent compléter les documents écrits mais parfois les précèdent, ou sont seuls à exister. Cette découverte progressive de l'importance de l'image (surtout de la photo, lorsque la photographie apparaît) m'a amené, il y a une dizaine d'années, à commencer à collectionner les cartes postales du Sénégal, où je me trouvais à l'époque ; cette collection s'est très vite transformée en un programme de recherches, marqué assez tôt par une première exposition nationale, organisée à Dakar en 1977, sur «Le Sénégal d'autrefois à travers les cartes postales illustrées». Depuis lors, j'ai élargi mon champ de recherches à l'iconographie en général, mais, encore une fois, en privilégiant les cartes postales et ce dans tous les pays d'Afrique

(1) Science des images.

(2) Etude et collection des timbres-postes.

au sud du Sahara, sans aucune exception, en y annexant même les territoires insulaires de l'Océan indien (puisqu'il y a Madagascar, par exemple, dans l'ancien ensemble colonial français, représente un très gros morceau, également les Comores, les Seychelles, Maurice et la Réunion...). Vous imaginez que c'est un travail certainement immense, certainement aussi impossible à mener jusqu'à la fin, car on ne sait pas où un tel domaine s'arrête exactement. Mais le temps qui passe amène des découvertes plus nombreuses, et il est possible, après des années de recherche, d'avoir une idée relativement précise de la production des cartes postales anciennes depuis 80 ans environ, et souvent on sera obligé de choisir. On aura l'occasion de le dire à propos du Togo : les cartes postales, dans la mesure où elles sont illustrées d'une photographie, ne représentent qu'une petite partie d'une oeuvre photographique absolument considérable. J'insiste sur ce point-là, parce que, dans le cas du Togo, c'est particulièrement caractéristique.

- Q - Donc il ne s'agit pas seulement de les collectionner pour les posséder : il faut aussi les connaître pour les répertorier, les apprécier, en faire des listes et les attribuer à leurs divers producteurs, c'est-à-dire aux photographes, éditeurs et imprimeurs qui ont pu les réaliser.

- Oui ! D'ailleurs, depuis plusieurs années, le collectionneur, pour moi, s'est vraiment très vite effacé derrière le chercheur, derrière le plaisir du chercheur, celui de trouver et d'avancer dans sa recherche et dans sa connaissance. Finalement, ce plaisir est bien supérieur, maintenant, à celui du collectionneur qui ajoute une pièce supplémentaire à sa collection. Une recherche pareille ne peut pas s'appuyer sur une seule collection personnelle, ni même sur plusieurs collections privées auxquelles on pourrait avoir accès. Il faut aller plus loin, chercher plus large, non seulement ce que j'appelle les «gisements», les cartes postales éparpillées un peu partout dans le monde (en ce qui concerne les cartes africaines, elles ne sont à peu près jamais situées en Afrique ; on aura l'occasion d'y revenir : c'est surtout le cas pour le Togo). Il faut aussi saisir toutes les occasions qui passent, ou bien trouver ce qui peut exister dans les musées, dans les dépôts d'archives publiques ou privées ; également de temps en temps surveiller ce qui peut exister chez les négociants, essentiellement en Europe : si vous cherchez des cartes anciennes ou des photographies de Sierra-Leone, c'est évidemment en Grande-Bretagne qu'il faudra aller. Si vous cherchez quelque chose sur le Congo-Belge, il faut aller fouiller en Belgique. Et si vous cherchez quelque chose sur le Togo allemand, c'est plus compliqué - on va aussi en parler -, puisqu'il faudra aller non seulement dans les deux Allemagnes (3), mais aussi en Suisse, en Hollande, probablement aussi en Angleterre, et, évidemment, en France pour la période du Togo français.

(3) La RDA a disparu depuis octobre 1990.

- Q - *Quels sont donc les principaux gisements de cartes postales anciennes pour le Togo, et de photos en général ?*

- Pour le Togo de la période allemande, il y a deux caractéristiques tout à fait originales, que je n'avais pas rencontrées dans les autres pays dont j'ai étudié la production. D'abord, les collections missionnaires représentent une proportion absolument écrasante de tout ce qui existe : 95 % des 600 cartes postales (c'est mon estimation, pour l'instant) de la période allemande sont d'origine missionnaire, ce qui ne laisse qu'en gros 5 % pour les éditions par les maisons de commerce et quelques divers ou anonymes, qu'on ne peut pas classer. Je pense que les stocks des maisons de commerce ont été plus malmenés, notamment pendant la guerre, que les collections des missionnaires. Je veux dire à quel point les archives des sociétés missionnaires qui ont travaillé au Togo sont encore d'une richesse tout à fait extraordinaire. Ça n'existe probablement plus. Le cas des maisons de commerce est plus décevant : je prends, par exemple, celui de la Wölber-et-Brohm, cette grande société de commerce hambourgeoise, qui a répondu à ma requête que la totalité de ses archives avaient été détruites pendant la guerre... A l'opposé de ça, les archives des missions qui ont travaillé ici sont tout à fait remarquables.

Commençons par la plus importante du point de vue de la production des cartes postales (mais pas de la production photographique). C'est la Mission catholique de Lomé, qui est elle-même l'émanation de la Mission de Steyl. La Mission catholique a eu une production de cartes postales énormes, tout à fait encyclopédique, qui couvre tous les aspects du Togo d'avant 1914 : les aspects économiques, les activités missionnaires bien sûr, les aspects humains, le paysage urbain (on peut en parler au moins en pensant à Lomé), le paysage rural... C'est la collection la plus importante par la production. Mais quand on aborde celle de la Mission évangélique de Brême, elle est nettement inférieure. Je crois que c'est 350 ou 360 cartes pour la Mission de Steyl, contre 130 environ actuellement retrouvées pour la Mission de Brême. Mais cela, c'est la partie émergée d'une immense oeuvre photographique, tout à fait considérable, et que l'on retrouve en trois -ou même quatre- endroits.

Il y a évidemment les archives du siège de la Mission à Brême, qui ont été partiellement détruites mais qui sont encore très riches, et, à Brême même également, les archives de l'Etat de Brême. Dans les deux endroits, il y a des stocks de photographies prises par les missionnaires de la *Norddeutsche Mission* aussi bien dans ce qui était la Gold-Coast que dans ce qui sera le Togo actuel, et également dans la partie du Togo qui passera sous l'administration britannique après 1914. Il y a là des trésors d'images extraordinaires. C'est une longue histoire que celle des oeuvres photographiques de la Mission protestante de Brême. Je ne rentrerai pas dans les détails aujourd'hui, mais elles commencent avec des vues stéréoscopiques prises dans les années 1860, puis il y a quelques essais malhabiles des missionnaires qui viennent au Togo avec un appareil photo, mais cela ne donne pas grand-chose. Puis arrive un personnage hors pair, non seulement par son rayonnement missionnaire et par la durée de son séjour -40 ans- en Gold-Coast et au Togo. Son oeuvre

photographique est immense. C'est Ernst Bürgi (4). Bürgi était suisse, alors que pratiquement tous ses collègues servant au Togo étaient allemands. Il a donc une originalité supplémentaire : c'est qu'il sera le seul des missionnaires évangéliques servant au Togo à ne pas être expulsé en 1917. Bürgi quittera définitivement le Togo en 1921. Donc voilà un personnage qui, non seulement passe 40 ans dans la région, et laisse une oeuvre scientifique et religieuse assez considérable, mais aussi, ce qui nous intéresse ici, une oeuvre photographique exceptionnelle, commencée en 1880. On a donc de ce missionnaire plusieurs dizaines de clichés, surtout dans la période la plus ancienne : entre 1888 et 1910. Malheureusement - parce qu'il faut commencer à dire «malheureusement»- la quasi-totalité de ces photos ne se trouve pas au Togo, n'a jamais été vue au Togo, même en reproduction. C'est essentiellement à Brême, aux archives de la Mission, qui existe toujours et qui entretient d'excellents rapports avec le Togo, renoués après l'éclipse des années 1918 et suivantes. Donc deux gisements à Brême, à la Mission et aux archives de l'Etat de Brême.

Mais il y a un troisième gisement qui concerne toujours les photos et les cartes postales d'origine *Norddeutsche Mission* pour le Togo et la Gold-Coast, c'est Bâle, en Suisse, parce que la Société des Missions de Bâle (qui était plutôt suisse-allemande, alors que la Mission de Brême est essentiellement germano-suisse), la Société des Missions de Bâle donc, non seulement était installée également en Gold Coast, à l'ouest de la région où travaillait la *Norddeutsche Mission*, mais entretenait avec la Mission de Brême d'excellents rapports, non seulement de coopération mais plus étroitement impliqués encore : la Mission de Bâle a longtemps formé les missionnaires de la Mission de Brême, qui n'avait pas encore ses propres structures de formation sur le terrain. Elles ont été pendant longtemps voisines ; il y a même eu quelques petites imbrications : la Mission de Bâle est montée après 1911 dans le Nord-Ouest du Togo allemand, dans les régions de Yendi et Kete-Krachi, qui sont maintenant ghanéennes. La Mission de Bâle a publié aussi des cartes postales nombreuses, mais qui concernent la Gold-Coast.

En ce qui concerne ces archives de la Mission de Bâle, il faut signaler une chose assez étonnante. Je les ai visitées en octobre l'année dernière (1987). Non seulement elles n'ont subi aucune destruction (c'est le privilège de la Suisse, de la neutralité suisse, alors que beaucoup d'archives en Allemagne ont été éprouvées par la guerre), mais ces archives sont d'une richesse telle qu'elles représentent actuellement cinq cents mètres linéaires d'archives en sous-sol, dans un abri anti-atomique spécialement équipé grâce à une subvention spéciale du gouvernement fédéral helvétique. Je ne sais s'il y a des gisements d'archives aussi choyés, en Europe. En Suisse, certainement pas, à ce qu'on m'a assuré... Il y a là des archives missionnaires d'un intérêt exceptionnel, qui concernent bien sûr le Togo. Archives écrites également : toute la collection des journaux et des rapports mensuels, non seulement de la Mission de Bâle, mais une forte partie des rapports de la Mission

(4) 1859-1925. *Au Togo de 1880 à 1921. Sur l'histoire et les personnalités de l'Eglise évangélique*, cf. tome I, dialogue n°15.

de Brême sont également là-bas, alors qu'ils auraient peut-être été détruits pendant la guerre à Brême même.

Le quatrième gisement concerne l'Eglise catholique du Togo ou Mission de Steyl. J'ai mentionné qu'elle est installée en territoire néerlandais, près de la petite ville de Venlo (5). J'y suis passé également l'année dernière. Les archives photographiques concernant le Togo y existent aussi. Il y a notamment un gros album de 800 clichés de photos du Togo, malheureusement rarement datées, plus rarement encore localisées. Il faut mentionner que l'église St-Michel de Steyl a servi de modèle à la cathédrale de Lomé. Certains ont dit que c'en était la réplique exacte ; ce n'est pas tout à fait vrai, car les deux églises sont relativement différentes, et puis celle de Steyl est en briques rouges, à la hollandaise, ce qui n'est évidemment pas le cas, pour l'apparence extérieure, de celle de Lomé. J'ai rapporté bien sûr toutes les photos que j'ai pu trouver de la Mission de Steyl pour pouvoir faire la comparaison, notamment pour l'église.

Trois autres gisements missionnaires en France également. Il y a évidemment les archives des Missions Africaines de Lyon, qui vont prendre le relais de la Mission de Steyl, totalement expulsée à la fin de 1917. Elles ont, elles aussi, édité plusieurs centaines de cartes postales : une collection assez encyclopédique encore, peut être un petit peu moins que celle de la mission catholique allemande, mais tout à fait dans la même tradition. D'une façon générale, on retrouve évidemment sur beaucoup de ces clichés (je ne l'ai pas mentionné pour l'époque allemande) des personnages non seulement identifiables, mais tout à fait identifiés, qui appartiennent à l'histoire du Togo -histoire religieuse, mais aussi histoire politique-, des noms qui dominent l'histoire du Togo avant l'Indépendance : Mgr Cessou (6) d'un côté, le gouverneur Bonnacarrère (7) de l'autre... Mais il y a aussi des notables togolais, c'est ce qui est encore plus intéressant : il y a notamment une carte des Missions Africaines de Lyon qui représente le gouverneur Bonnacarrère avec le conseil des notables en grand appareil (8).

Deuxième gisement en France des Missions Africaines de Lyon, non plus les archives de la mission-mère à Lyon (que j'ai également visitées), mais celles de Strasbourg, où je ne suis pas encore allé. Strasbourg parce que c'est la province d'Alsace des Missions Africaines de Lyon qui a été spécialement chargée du Togo après 1921, ce qui a permis d'envoyer des missionnaires alsaciens, donc germanophones, pour atténuer un peu le passage d'une Eglise germanophone (et «éwéphone») à une Eglise francophone.

En ce qui concerne l'Eglise protestante de l'époque française, ce sont les Missions Evangéliques, dont le siège est à Paris, qui ont pris la relève (mais

(5) En 1875, en raison des difficultés que le gouvernement allemand faisait alors à l'Eglise catholique.

(6) Préfet apostolique de Lomé de 1921 à 1945.

(7) Au Togo de 1922 à 1931.

(8) Désigné en 1922. La carte (non datée) est vraisemblablement de 1924, après la remise par le gouverneur aux notables d'un baudrier rouge comme signe distinctif de leur fonction.

tardivement : en 1929), avec l'arrivée du pasteur Maître, après plusieurs années de contacts, mais sans présence sur le terrain. Vous savez que l'Eglise évangélique éwé, laissée à elle-même par l'expulsion de tous les missionnaires en 1917, à l'exception du seul Bürgi, et par le départ de celui-ci, en 1921, s'est assumée elle-même pendant plusieurs années, à partir notamment du synode de Kpalimé en 1922. Mais elle a quand même lancé un appel à l'assistance à des Sociétés protestantes non africaines. Les contacts ont été pris, mais les Missions Evangéliques de France n'y ont répondu de façon concrète qu'en 1929. La production photographique des Missions Evangéliques est donc relativement tardive, et très faible. Je n'ai retrouvé que trois cartes des Missions Evangéliques concernant le Togo, ce qui est très peu (il y en a davantage pour les pays voisins). Il y a pourtant des archives photographiques à Paris, boulevard Arago, concernant le Togo, qui sont intéressantes, plus récentes en général que les autres archives missionnaires, parce qu'elles vont jusqu'aux années 1950-60, Indépendance comprise ; mais cela n'a pas donné lieu à beaucoup de cartes postales.

On ne sait à peu près rien, du point de vue iconographique, donc des cartes postales, pour les années de transition britannique (1914-1920). Pendant ces années, celles de la guerre ou juste de l'après-guerre, les éditeurs des cartes postales installés en Gold-Coast ne sont manifestement pas venus faire des photos au Togo. Les éditeurs français du Dahomey ont attendu aussi avant de venir. Donc il y a là un trou de plusieurs années en matière de production des cartes postales. La preuve en est que les cartes postales allemandes sont encore en vente jusque dans les années 1921, 1922, 1923..., et on les voit circuler : c'est tout à fait une période de transition. D'ailleurs, on pourrait faire le parallèle avec ces mêmes années du point de vue de la philatélie et des émissions de timbres-postes, où c'est une joyeuse «salade», avec réutilisation par surcharge des stocks de timbres allemands trouvés et confisqués par les Alliés : après partage du stock, chacun surchargeait à sa manière les timbres trouvés, puis, après épuisement rapide (et de nombreuses falsifications), utilisant d'un côté les timbres de Gold Coast surchargés, de l'autre côté les timbres du Dahomey surchargés, jusqu'à ce que chacun arrive à des séries définitives : tout cela est amusant !

Restons toujours dans le domaine de l'iconographie : cela témoigne d'une période relativement troublée, extrêmement provisoire, d'ailleurs, comme l'ont montré le premier partage du Togo en 1914, puis le partage (relativement) définitif de 1919, exécuté en octobre 1920, lorsque les Anglais ont quitté Lomé et Kpalimé. On a quand même une photo qui est une carte postale (des Missions Africaines de Lyon, si je ne me trompe) qui représente le défilé des troupes britanniques qui quittent définitivement Lomé, je ne sais plus quel jour d'octobre 1920 (9). Direction : la gare et le train spécial qui les emmène à Kpalimé, car ils ne sont pas sortis par Aflao et Denu ; ils ont pris un train spécial qui les a amenés d'abord à Kpalimé. Ils ont dû sortir du Togo par Kpalimé et Ho, en emportant d'ailleurs avec eux le trône

(9) Le 30 septembre.

du dernier gouverneur allemand, toujours visible de nos jours à Accra, au musée national.

- *Q - Et à Lomé ? Que peut-on trouver comme documentation ici, au Togo ?*

- A Lomé, à ma connaissance, pas de collectionneurs ou -disons- de collectionneurs avancés. Pas de négociants non plus. Il reste donc des prêts d'archives privées (j'englobe dans les privés les archives familiales). Vous savez que les archives familiales sont difficiles à déceler par définition, et c'est tout à fait compréhensible. Mais il n'est pas exclu de découvrir petit à petit des choses intéressantes. C'est déjà le cas avec les archives du photographe Acolatsé (10), sur qui il y a beaucoup de choses à dire, car son oeuvre photographique est considérable et sa production de cartes postales, à partir de ces clichés, tout à fait intéressante. C'est de loin, dans la production de cartes postales à l'époque française, l'artisan privé le plus productif.

- *Q - Que sont devenues ces photos ?*

Une bonne partie (peut-être pas la totalité) du stock des photos, des négatifs, du photographe Acolatsé existe toujours dans la maison familiale. Avec l'autorisation et la coopération précieuse de l'un de ses fils, il est actuellement possible non seulement d'avoir accès au stock des négatifs des photographies de son père, mais d'envisager d'en faire de nouveaux tirages, c'est-à-dire non seulement une opération de sauvetage, mais aussi une opération d'information et de publication de ce qu'a été l'oeuvre d'Acolatsé (11). Encore une fois, c'est un photographe togolais qui a commencé à travailler à l'époque allemande, et qui a continué à photographier pendant plusieurs décennies, jusqu'aux années 1950 (pas jusqu'à l'extrême-fin de sa vie cependant). Il a laissé une oeuvre considérable. Il n'est pas le seul photographe des années anciennes. Déjà, dans les années 1920-30, deux ou trois noms de photographes togolais apparaissent. J'ai même retrouvé la trace d'un homme dont le nom est indiscutablement togolais : F.F. Olympio, installé à Douala en 1921-22, et qui auparavant a signé également des cartes postales au Togo.

- *Q - Comment se présentent ces documents et les négatifs qui nous restent de cette époque-là ?*

- Les seuls négatifs que j'ai vus, ce sont ceux qui sont détenus dans la maison Acolatsé. Je ne suis pas expert, ni technicien de la photo. Ce sont des plaques de verre ; il y en a plusieurs qui sont apparemment en bon état. Je crois qu'on pourra nous dire bientôt si elles sont effectivement exploitables, réutilisables. Si c'est le

(10) Alex Agbaglo Acolatsé, notable de Lomé et photographe (1880-1975), parfois orthographié Accolatsé.

(11) Ph. David : «Hommage à Alex Acolatsé, photographe togolais (1880-1975)», Lomé, éd. Haho, 1993, 48 p. illustrées.

cas, on pourra faire de nouveaux tirages, et évidemment, comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est une oeuvre qui pourra être sauvée non seulement, mais aussi republiée. Acolatsé faisait non seulement des photos comme n'importe quel photographe actuel -des photos de mariages, des photos d'événements, des photos de cérémonies- mais aussi il se déplaçait jusqu'en Gold-Coast et jusqu'à Lagos, et il a publié une cinquantaine de cartes postales. Ce qui, dans l'effectif de la production des cartes postales à l'époque du Togo français, est tout à fait considérable : je crois qu'il vient en 4^e ou 5^e position, après bien entendu les Missions Africaines de Lyon. C'est, pour un artisan photographe individuel, une performance tout à fait remarquable.

- Q - Quels sont les premiers à avoir photographié Lomé ? Quelles sont les plus anciennes images que nous ayons du Togo ?

- On a rarement la signature du photographe lui-même. Lorsque c'est le cas, évidemment, c'est tout à fait intéressant, surtout comme dans le cas de Bürgi : non seulement on sait qui a manié l'appareil, mais on arrive à savoir, par les notes qu'il a laissées, tout son itinéraire technique de photographe, indépendamment de son activité de missionnaire. Nous avons pour l'Eglise Evangélique un certain nombre de noms de photographes connus ; je ne reviens pas sur les deux ou trois qui s'étaient essayés avant Bürgi mais qui n'ont rien donné. Bürgi est resté seul pendant plusieurs années, puis il a eu des rivaux -si je peux dire- parmi ses collègues, notamment Spieth (12), si je ne m'abuse, et puis un troisième dont le nom m'échappe. Pour ce qui est des photos de la Mission catholique, on n'a pas de noms, à l'exception des personnes qui étaient des frères de la Mission de Steyl. Le Frère Damasus (13) est un cas particulier parce qu'il a fait des photos pour sa congrégation et, dans ces cas-là, elles ne sont pas signées. Mais il a aussi édité quelques cartes postales sous son seul nom, donc en producteur indépendant. Ses cartes sont signées : *Originale Aufnahme von Bruder Damasus*, donc cliché original : elles ne sont pas revendiquées par la Mission catholique de Lomé comme les autres. C'est intéressant parce qu'on apprend par les carnets de Bürgi que celui-ci lui-même a travaillé de façon tout à fait indépendante. Il n'était pas chargé par la Mission de Brême de faire telles ou telles photos ; il n'avait pas de commandes qui lui aurait été passées par la Mission de Brême ; il travaillait à ses frais, il s'était équipé à ses frais, et la Mission de Brême lui payait les clichés qu'elle lui prenait pour ses publications, ses journaux et ses rapports annuels...

- Q - Dans le domaine de l'iconographie ancienne, nous n'avons pas encore parlé des peintres et des dessinateurs.

Evidemment la photo est énorme ; elle mange presque tout, et la carte postale est essentiellement à base de photographies. Mais il ne faut pas oublier pour autant, surtout à l'époque allemande, les dessinateurs, les illustrateurs et les peintres qui

12) Surtout connu pour sa très importante oeuvre d'ethnologie des Ewé.

13) Au Togo de 1896 à 1917.

sont passés par le Togo et qui ont laissé des tableaux à l'occasion de leur voyage. Certains de ces tableaux ont pu également être reproduits sur cartes postales et, là encore, le cycle se boucle. Il y a au moins un cas connu, c'est une aquarelle de juillet 1913 ; elle représente l'intérieur de la cathédrale de Lomé pendant un office ; elle est signée de l'un des peintres allemands passés alors au Togo, Ernst Heims (14).

Il y a un autre peintre qui m'intrigue beaucoup plus, parce qu'il a fait énormément de tableaux au Cameroun : il s'agit d'Ernst Vollbehrr. Tous les tableaux (enfin une bonne partie) qu'il a faits pendant ses voyages au Cameroun ont été reproduits sur cartes postales : il y en a au moins 18, si je me souviens bien, avec un commentaire très intelligent, une légende très détaillée au verso. Nous savons avec certitude qu'il est venu au moins deux fois au Togo, en 1907 et en 1913-1914, mais jusqu'à présent, je n'ai retrouvé aucune reproduction de ses tableaux sous aucune forme que ce soit (il y a encore bien des choses à trouver) et, en tout cas, pas par cartes postales. A son dernier passage, il a invité les élèves des écoles de la Mission évangélique à venir voir ses tableaux, comme s'il les avait exposés quelque part dans un local du gouvernement ou dans une école ou un hôtel (on ne sait rien de plus). Jusqu'à présent je n'ai retrouvé aucune reproduction des tableaux de Vollbehrr, c'est dommage. Mais vous voyez qu'il y a encore bien des choses à découvrir (15).

- *Q - Alors, quelles ont été les toutes premières images de Lomé ?*

- Les tout premiers dessins sont relativement tardifs, à la différence des pays voisins, notamment de la Gold Coast, où l'on a alors des dessins déjà depuis deux siècles, trois siècles parfois, étant donné l'importance de la présence européenne sur la côte : les forts, les factoreries, les garnisons... La petite section de littoral togolais, évidemment, n'a intéressé les voyageurs, les marchands, les militaires qu'en fonction de Petit-Popo (Aného) et Porto-Seguro (Agbodrafo). Cela ne faisait que deux endroits, et n'a pas suscité de dessins aux XVIII^e et XIX^e siècles, à moins qu'on ne fasse de nouvelles découvertes. Jusqu'à présent, les premières manifestations de l'iconographie concernant le Togo (iconographie d'origine externe), ce sont les dessins de la silhouette de Lomé par le capitaine de corvette Stubenrauch, qui commandait la *Sophie*, un navire de guerre qui est venu ici au début de 1884 (16). Nous avons également deux autres noms, toujours de 1884-85, et j'ai découvert le troisième nom pas plus tard que cet après-midi : un certain Christian Lohmann, dont quatre dessins sont reproduits sur un album consacré aux colonies allemandes en général, mais c'est une page d'album qui est elle-même reproduite (je ne sais pas de quel ouvrage) et je ne sais pas à quelle date il faut fixer les dessins de Christian Lohmann.

(14) A signaler ainsi le passage de Hans Busse vers 1900, qui a aussi laissé quelques toiles.

(15) Une centaine de tableaux (fort réussis) du Togo par Vollbehrr sont conservés dans les réserves d'un musée de Leipzig (ex-RDA).

(16) En rade de Lomé le 29 janvier 1884, à Aného dans les jours suivants, où son capitaine prendra des otages que Nachtigal ramènera en Afrique quelques mois plus tard, ce qui décidera du sort du Togo.

Mais nous avons les cartes postales ; les toutes premières du Togo allemand sont attestées dès 1895-98. Ce sont des pièces tout à fait extraordinaires, des pièces de collection parfois mises en vente à des prix astronomiques, et qui ne sont pas dans ma collection, mais j'ai eu le temps de les décrire. Il y en a certainement encore beaucoup à retrouver. On aimait beaucoup, à l'époque, le style « vignettes », c'est-à-dire que, sur une seule carte postale (toujours à la dimension de 14 cm sur 9 cm), il y a 3, 4, peut-être 5 ou 6 petits dessins avec des banderoles, des palmes, des fioritures au sens étymologique, c'est-à-dire des ornements à base de fleurs. Lorsque la photo apparaît, en 1900 à quelque chose près, on peut reconstituer petit à petit, comme des morceaux de puzzle, Lomé de l'époque. Certainement pas d'une façon exhaustive, mais on peut quand même vraiment reconstituer l'essentiel. Il y a des trous inexplicables non seulement du point de vue des cartes postales, mais même du point de vue des photographies en général. On n'a rien sur les étapes de la construction du palais du gouverneur, alors que l'on a énormément de photos sur la construction du wharf et sur ses malheurs (quand il a été partiellement démoli par une tempête très violente, en 1911). On n'a pas de photos de la construction de la cathédrale (17) : on n'a que des photos de la cathédrale finie. Alors que l'on sait pratiquement tout sur les étapes de sa construction, sur les problèmes liés à cette construction et sur l'ambiance dans laquelle elle a été construite grâce à la biographie du Frère Johannes, le missionnaire autrichien qui a été l'architecte de cette cathédrale. Il y a certaines rues de Lomé, la *Hamburgerstrasse* (future rue du Commerce) en tout cas, que l'on peut reconstituer immeuble par immeuble et terrain par terrain. On a des photos de la construction du temple protestant et de son inauguration. On a de nombreuses photos du wharf après achèvement, surtout à chaque fois qu'il y avait quelque chose d'intéressant, comme une visite officielle. On en a également beaucoup des bateaux qui passaient, y compris lorsque ces bateaux avaient des malheurs : il y a une série de photos (à Brême) sur l'échouage du vapeur *Lucie-Woermann* (18). Il y a ainsi beaucoup de choses précises.

Je n'ai pas mentionné encore un photographe allemand qui n'appartenait pas aux missions et ne résidait pas à Lomé. C'est un jeune parent de la famille Oloff, dont la firme Oloff-et-Compagnie était installée ici (19) ; venu à la fois en vacances et en voyage familial professionnel pendant un an, entre 1906 et 1907, Walter Oloff a fait des photos partout où il est passé car il est probable que son cousin, directeur de la firme ici, l'avait chargé d'une espèce de mission d'inspection dans toutes les succursales de la société au Togo. Après quoi, il est allé continuer la même chose au Dahomey. Il a laissé quelques cartes postales et des photos inédites, qui sont actuellement aux Archives de l'Etat de Brême. Elles ont été révélées par ces Archives, qui ont organisé en 1984 une exposition de photos coloniales dont Bürgi, le missionnaire déjà cité, et ce jeune Oloff étaient les vedettes. On a là des photos

(17) On en a retrouvé depuis dans les collections de Steyl.

(18) En janvier 1907.

(19) Dans la belle maison Anthony de la rue du Grand-marché.

de 1907 parfaitement datées, prises par Oloff, et un certain nombre de ses photos concernent évidemment Lomé (20).

Il y a aussi, dans la production photographique de la Mission catholique de Lomé à l'époque allemande, une série de photos tout à fait intéressantes, qui ont été publiées en 1905 dans un album que j'ai eu entre les mains. C'est une série de photos prises du haut des tours de la cathédrale ; les neuf photos sont présentées sur des cartons pliés en accordéon ; dépliées, les photos font une vue circulaire de 360° à partir des tours de la cathédrale. Non seulement les photos sont jointives, mais on a pris la précaution de pointer les clichés : un total de 33 ou 34 points remarquables sont désignés, et l'on sait donc exactement ce qui se trouvait à ces endroits à cette époque.

- Q - *Comment nos auditeurs pourraient-ils voir ces photos si séduisantes ?*

- Au risque de les décevoir (mais je crois que je l'ai déjà mentionné), il faut dire que la dispersion de tous ces trésors d'images est telle qu'il n'y a pas grand-chose au Togo. C'est une situation à laquelle on peut apporter des solutions, mais pas dans l'immédiat. Vous avez vu que l'ensemble de ces trésors d'images concernant le Togo sont dispersés entre tous les pays d'Europe que j'ai cités, sans compter les gisements que je n'ai pas visités personnellement, plus les gisements qui sont peut-être insoupçonnés dans les deux Allemagnes, la Suisse, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne. C'est un minimum... Il y a aussi le Togo lui-même et peut-être le Bénin, dans la mesure où les archives de l'Eglise méthodiste du Togo sont restées à Cotonou (il n'y a pas d'archives de l'Eglise méthodiste du Togo au Togo : il faut aller à Cotonou !). La dispersion est telle, encore une fois, que la grosse majorité de tous ces stocks se trouvent à l'étranger. Il n'est donc pas possible de les faire connaître aussi longtemps que l'on n'a pas pu rapatrier -je ne dis pas les originaux, bien sûr- mais rapatrier sous une forme seconde, c'est-à-dire par reproduction, l'essentiel, peut-être même la totalité de toutes les photos, de tous les documents iconographiques concernant le Togo. Ce qui suppose qu'il faut aller les inventorier d'une façon complète et exhaustive, bien plus que je n'ai pu le faire jusqu'à présent ; et il faut les reproduire, une fois la décision prise et le financement trouvé. Encore une fois, la grosse majorité de cet ensemble n'est pas au Togo, et donc ne peut pas être montrée aux Togolais jusqu'à présent.

Pour l'instant, je me considère comme le signaleur, l'éclaireur montrant l'intérêt, l'enjeu de ce qui existe, la valeur que cela représente pour le patrimoine national, et j'indique également les étapes de ce qui me paraît possible pour une politique de rassemblement systématique de tous ces documents, dont la richesse est étonnante.

(20) De la même année datent plusieurs clichés (en particulier pris du haut du clocher du temple) pris par l'architecte Steiner (en fonction au Togo de septembre 1907 à juillet 1909).

- Q - Et une fois rassemblés, on pourra les exposer et peut-être les publier sous forme de livres ?

La première étape, c'est détecter, trouver. La seconde étape, c'est inventorier une fois qu'on sait où les choses se trouvent. Ce sont les deux phases les plus difficiles. La troisième phase, c'est la reproduction, pour montrer et faire connaître ce qui existe, par un effort d'exposition et de publication à partir du moment où c'est possible. Et puis la quatrième phase -il va de soi que c'est la plus facile ; elle appartient à tout le monde- c'est la phase d'exploitation à partir du moment où les choses sont rassemblées au Togo, sont archivées et accessibles à tous. La phase d'exploitation au bénéfice du patrimoine va de soi, elle marche toute seule. Le reste suivra.

N.B. Les principales des photographies anciennes réunies au sein des Archives nationales du Togo par une équipe dont Ph. David et Y. Marguerat ont été les initiateurs seront publiées dans la série :

LOME, UN SIECLE D'IMAGES.

déjà paru :

n° 1 : *Lomé entre la terre et la mer*

Lomé, PUB et ANT, 1993, 72 p., 129 photographies.

**NOS HOTES LES PLUS LOINTAINS :
LA COMMUNAUTE INDIENNE**

M. Ram SHRIYAN

(né en 1936 à Kaup, Union Indienne)
directeur des établissements RAMCO

Il y a à Lomé une communauté active, mais peu connue et surtout très rare dans un pays de tradition francophone, la communauté indienne, qui nous est présentée aujourd'hui par M. Ram Shriyan, un commerçant bien connu de la ville par ses magasins Ramco : l'un d'entre eux a même donné son nom populaire à un carrefour de Tokoin. Il nous expliquera tout à l'heure comment.

- Q - M. Shriyan, quelle est l'importance de cette communauté indienne à Lomé ?

- Nous sommes à peu près 120 personnes, des commerçants à 100 %.

- Q - D'où vient cette communauté, de quelles parties de l'Inde ?

- Le gros de notre communauté vient du Nord et de l'Ouest de l'Inde, en particulier de Bombay, Poona et Delhi. Mais, moi je suis du Sud de l'Inde, comme M. Thomas, qui est venu lui aussi du Sud.

- Q - Donc il y a des groupes différents. Alors que les Libanais (1), viennent pour l'essentiel de quelques villages du Nord du Liban, vous, vous êtes relativement diversifiés.

(1) Voir Tome III.

- Oui, nous sommes vraiment diversifiés, comme je vous l'ai dit. Il y a aussi des gens venus de Calcutta, de Madras, etc. Oui, nous sommes bien diversifiés.

- Q - Mais le groupe principal, ce sont plutôt les gens de la région de Bombay ?

- Oui.

- Q - En Afrique orientale, l'essentiel des «Indiens» (très nombreux là-bas) sont en fait surtout des Pakistanais, de religion ismaélienne (c'est-à-dire une variété de l'islam chiïte, qui a pour chef l'Aga Khan). Ce n'est pas le cas ici ?

- Non ! Il y a ici tout de même un commerçant (il fait des locations de voitures, mon ami Karim Alibey) qui est de cette communauté de l'Aga Khan. Mais vous avez raison : au Kenya ou en Tanzanie, il y a beaucoup d'Indiens ou de Pakistanais qui sont des musulmans ismaéliens.

- Q - Vous êtes donc ici une petite communauté originale par rapport à celle de l'Afrique de l'Est. Vous-même, comment êtes-vous arrivé au Togo ?

- Personnellement, je suis venu ici pour travailler dans une société qui existait déjà : l'OTC, c'est-à-dire «Oasis Trading Company». J'avais signé un contrat avec cette société, pour travailler ici comme chef-comptable.

- Q - C'était une compagnie anglaise ?

- Non, une compagnie purement indienne. Je suis arrivé ici avec un contrat de trois ans. J'ai fini ce contrat, et puis j'en ai signé un deuxième. Mais au cours de ce deuxième contrat, notre siège, qui se trouvait à Hong-Kong à l'époque, a eu quelques problèmes. Alors, on a été obligé de fermer la société ici. Je me suis retrouvé libre. C'est comme ça que j'ai démarré ma société, Ramco, en 1973.

- Q - Vous êtes donc là depuis 1968 ou 69 ?

- Je suis arrivé ici précisément le 17 février 1969 : je suis maintenant dans ma vingtième année au Togo...

- Q - Parlez-vous déjà le français en arrivant ici ?

- Pas du tout ! Pas un mot !

- Q - Vous l'avez appris «sur le tas» ?

- Oui ! (rire).

- Q - Fort bien, à vrai dire. Vous n'êtes donc pas le premier Indien à s'être implanté à Lomé. Qui était le premier, ou les premiers ?

- Le premier Indien venu ici est M. Tourani. Il est arrivé au Togo, je crois, en 1959 ou bien en 1960, et il a créé un magasin appelé Besteco. Après lui, c'est M. Balani, qui est venu s'installer ici en 1962 (sa société s'appelle maintenant l'Indo-Togolaise). Ensuite, il y a eu Mayfair, Alankar, Baghus..., qui sont aussi des compagnies indiennes assez anciennes à Lomé.

- Q - Mais comment sont-ils arrivés ? Directement de l'Inde au Togo ? Ou bien ont-ils transité par d'autres pays (je pense bien sûr au Ghana) ?

- Oui. C'est le cas de M. Tourani et aussi de la société Mayfair : ils ont vécu longtemps au Ghana avant de venir ici. M. Balani, lui, était à Lagos avant de venir à Lomé.

- Q - Est-ce à cause de la crise économique du Ghana qu'ils sont venus à côté, voir si c'était plus prospère ?

- Je ne crois pas que ç'ait été une crise économique qui les a envoyés ici. En tant que commerçants, ils ont pensé qu'à Lomé le commerce marcherait bien. Les commerçants de Lagos, de Cotonou, de Ouagadougou, de Niamey descendent ici. Je crois que c'est pour cette seule raison qu'ils sont venus s'installer à Lomé.

- Q - Plusieurs d'entre vous ont-ils eu la même idée, ou est-ce que le premier a fait venir le second, qui a fait venir le troisième, qui a fait venir le quatrième... ?

- Oh, vous savez, en tant que commerçant, personne n'encourage d'autres commerçants à venir... (rire). Ils ne sont venus que par leur propre volonté.

- Q - Vous avez quand même l'habitude de faire venir, pour vous aider, des cousins, des neveux, des enfants ?

- Oh oui ! Dans nos sociétés, on ne prend pas d'étrangers pour venir y travailler. Nous donnons l'occasion à notre cousin, notre frère, ou bien notre beau-frère de travailler dans la société.

- Q - Par exemple, combien avez-vous fait venir ici de vos propres parents ?

- Dans notre société, nous sommes sept. Comme nous avons cinq à six boutiques, il est nécessaire de les confier à nos parents pour les gérer. Bien entendu, nous avons aussi beaucoup de Togolais qui travaillent avec nous. Mais pour gérer comme chef de magasin, c'est tout à fait normal de mettre un parent.

- Q - Parce que vous avez réellement confiance en lui, plus que si c'était quelqu'un avec lequel vous n'avez pas de relations familiales ?

- Oui. On a beaucoup plus confiance quand on fait travailler son parent. Et aussi on peut mieux discuter de notre commerce, parce que nous avons les mêmes idées, la même formation...

- Q - Arrive-t-il que ces neveux et cousins, après un certain temps, puissent devenir indépendants, et constituer leur propre société ?

- Oui... Ça dépend... Si la personne est capable de gérer elle-même, elle crée sa propre société. Ou bien, celui qui a fait venir un neveu ou un frère dit : «Voilà, maintenant, il est capable de gérer sa chose». On lui donne une part de la société, et il se débrouille en indépendant.

- Q - Vos activités, en général, restent-elles limitées à Lomé (et aux autres villes du Togo), ou bien cherchez-vous à créer des réseaux dans plusieurs pays de l'Afrique de l'ouest ?

- Pour le moment, ceux qui sont venus à Lomé n'osent pas aller à l'extérieur du pays. Mais à l'intérieur du pays, oui, beaucoup d'Indiens sont partis s'installer à Atakpamé, Kpalimé, Tsévié..., à Kara aussi.

- Q - Comme commerçants indépendants ou bien comme filiales des entreprises de Lomé ?

- Ce sont des filiales des entreprises de Lomé. Personne n'est indépendant à l'extérieur de Lomé.

- Q - Cherchez-vous à importer en particulier des marchandises fabriquées dans votre pays d'origine et qui n'existeraient pas sur le marché togolais ? Est-ce que vous avez beaucoup de liens commerciaux avec l'Inde ?

- Nous avons des liens commerciaux, mais, malheureusement, on ne peut pas importer beaucoup de marchandises de l'Inde. Comme notre pays est très peuplé, il y a une demande forte pour la consommation locale. Quand nous demandons des marchandises, bien entendu, ils acceptent d'exporter, mais les conditions de paiement ne sont pas favorables. Souvent il faut faire des lettres de crédit. Alors que, si on fait une commande de marchandises en France ou en Angleterre ou dans d'autres pays, on peut obtenir les crédits facilement (avec de bonnes conditions de paiement). Voilà pourquoi il n'y a pas beaucoup de marchandises indiennes qui viennent à Lomé. Et puis, une autre raison, c'est qu'il n'y a pas de bateaux qui viennent directement de l'Inde à Lomé. Il faut faire des transbordements un peu partout, et, avec ces transbordements, il y a souvent des vols... Donc ça décourage les commerçants d'importer des marchandises venant de l'Inde.

- Q - Nous disions, M. Shriyan, que vous avez donné votre nom à un carrefour de la ville de Tokoin. Racontez-nous la naissance de «Tokoin-Ramco».

- Mais ce n'est pas moi qui ai donné ce nom à ce carrefour ! (rire).

- Q - C'est l'opinion publique ?

- Oui ! En 1974, nous avons créé un petit magasin là-bas. En ce temps-là, il n'y avait pas de magasin de ce genre, où, quand les gens viennent, ils trouvent un peu de tout : de la petite aiguille jusqu'à la bouteille de whisky ou au poste radio-télé, tout ça, là... Tout de suite, cette boutique a eu de la popularité. Quand les gens venaient et qu'on leur disait :

- «Où tu vas ?»

Ils répondaient :

- «On va à Ramco»

Par exemple, si quelqu'un veut prendre un taxi depuis le grand-marché, au lieu de dire : «Je vais à la Pharmacie de Tokoin», ou bien autre chose, il dit : «à Tokoin-Ramco».

C'est facile pour eux. C'est comme ça qu'on a pris l'habitude d'appeler ainsi ce carrefour...

- Q - Quand vous vous y êtes installé, à quoi ressemblait ce carrefour ? Qu'y avait-il là comme bâtiments et comme équipement ?

- Vous savez, dans ce carrefour, il y a un grand bâtiment ; c'est moi qui l'ai construit, en 1977. Juste en face c'est Radeco, qui vient d'être construit, il y a à peine cinq ans. La route circulaire, maintenant «d'avenue des Armées», ça existait déjà (2). Maintenant, c'est propre. Avant, ce n'était pas comme ça... L'autre rue, c'est-à-dire l'avenue de la Libération-prolongée, n'était pas encore goudronnée. Mais il y avait quand même une population assez importante ; c'est pourquoi nous avons créé là ce magasin. Aujourd'hui, on trouve à peu près une vingtaine de magasins dans les parages.

- Q - Vous avez donc choisi cet emplacement après une étude du site, en voyant qu'il y avait de la population et mais pas d'infrastructures ?

- Purement parce qu'il y avait une population assez importante. Avant l'implantation de ce magasin-là, en 1973, j'avais créé mon premier magasin à

(2) Depuis les années 1930, d'abord en suivant les sinuosités du plateau de Tokoin, puis, dans les années 1950, tout droit de l'hôpital à l'aéroport.

Amoutivé. Là aussi, c'était le même cas : il y a une population immense, mais pas de magasins.

- Q - Et d'autres collègues (ou concurrents) sont venus ensuite s'installer à côté de vous ?

- Oui, ils sont venus s'installer petit à petit.

- Q - Ce qui a l'avantage d'amener la clientèle à tout le monde.

- Bien sûr.

- Q - On peut faire le tour d'une boutique à l'autre...

- C'est ça ! Nous parlons de concurrence, mais on oublie que, quand il y a beaucoup de magasins, il y a aussi beaucoup de clients qui viennent. Donc, franchement, s'il y a une concurrence là, il n'y a pas de problèmes : personne ne dérange notre clientèle, et on ne dérange pas la leur. Au contraire, quand il y a beaucoup de magasins, le carrefour est bien animé : ça attire la clientèle des autres coins de la ville. Donc ce n'est pas une perte quand il y a beaucoup de magasins.

- Q - Vous avez vous-même essaimé d'autres boutiques à travers la ville ?

- Oui ! Compte tenu de la population : par exemple, à Djidjollé, à Forever, tout ça..., il y a beaucoup de monde qui a construit, beaucoup de gens y habitent. Ils ont besoin de magasins.

- Q - Avez-vous l'intention de créer des implantations dans ces nouveaux quartiers du nord de la ville ?

- Oui, oui. Nous avons l'intention de créer encore des magasins là où il y a beaucoup de population.

- Q - Mais, d'un autre côté, vous avez aussi fait un retour aux vraies sources du commerce à Lomé, c'est-à-dire que vous venez récemment de vous implanter rue du Commerce, à l'emplacement de ce qui était la poste à l'époque allemande.

- Ça, je ne le savais pas (*rire*). Je me suis mis rue du Commerce pour représenter une marque qui n'est pas à la portée de tout le monde : ce sont des appareils qui coûtent cher. Alors pour ce genre de marchandises, la rue du Commerce est la place idéale.

- Q - Vous faites exactement de la géographie urbaine appliquée, avec le centre des affaires où se traitent les produits chers, et les commerces populaires dans les quartiers périphériques...

- C'est tout à fait normal (*rire*).

- Q - C'est ce que j'enseigne à mes étudiants en géographie (*rire*). En voilà une excellente illustration concrète...

*
* *

- Q - La communauté indienne de Lomé est donc implantée ici depuis environ vingt-cinq ans. Vos enfants sont-ils nés ici ; sont-ils éduqués ici ?

- Oui ! Avant, par exemple, quand une dame de chez nous attendait un enfant, elle voyageait en Inde pour faire son accouchement, où bien à Londres, ou quelque part ailleurs. Mais maintenant, comme il y a de bonnes facilités d'accouchement à Lomé, il y a beaucoup de nos enfants qui sont nés ici. Et il y a aussi beaucoup de nos enfants qui fréquentent le lycée français, l'école américaine ou l'école anglaise.

- Q - Donc la nouvelle génération ne connaît guère son pays d'origine ?

- Pas tellement... Mais, de temps en temps, nous voyageons avec nos enfants en Inde : une fois tous les deux ou trois ans. Il arrive même que nous voyagions deux fois par an, s'il y a un cas urgent. Donc ce n'est pas qu'ils ne connaissent pas le pays, ils le connaissent... Mais pas comme le Togo, qu'ils connaissent mieux que l'Inde.

- Q - Parmi ceux qui sont nés ici ou qui ont grandi ici, il doit y en avoir qui sont déjà en âge de se marier. Est-ce qu'ils se marient à l'intérieur de la communauté indienne ?

- Ceux qui sont nés ici ne sont pas encore assez grand pour se marier. Mais je connais deux cas d'Indiens qui vivent avec des femmes togolaises.

- Q - Donc il commence à se faire une intégration ?

- Bien sûr.

- Q - Parmi ces jeunes qui arrivent pour travailler avec vous, il y en a, je pense, qui veulent se marier. Est-ce qu'ils se marient ici ou bien retournent-ils au pays chercher une épouse ?

- Ils retournent en général en Inde. Dans notre religion, ce sont les parents qui choisissent les épouses. Maintenant, les choses ont un peu changé : on donne la liberté aux garçons de chercher les filles qu'ils veulent. Mais quand même ils demandent l'avis de leurs parents. Quand tous les deux sont d'accord, à ce moment, ils se marient carrément en Inde.

- Q - Un grave problème en Inde, c'est la question de la dot. Il faut rappeler à nos auditeurs qu'il ne s'agit pas du tout de la dot à l'africaine (où c'est le garçon qui donne à la famille de la fille), mais la dot plutôt à l'européenne autrefois : c'est la famille de la fille qui doit donner au jeune ménage, c'est-à-dire au garçon. Est-ce qu'elle se pratique encore chez vous ?

- Oui, ça se pratique encore. Vous savez, ici, en Afrique, on peut être polygame, c'est-à-dire qu'on peut prendre trois, quatre femmes... Chez nous, la polygamie est interdite. Surtout dans notre religion hindoue : c'est strictement interdit. Donc un homme ne peut se marier qu'avec une seule fille. Alors, ce n'est pas facile de trouver un bon mari pour une fille : c'est très difficile. C'est pourquoi on est obligé de donner la dot. Maintenant, c'est un problème, en Inde. Vous-même, vous l'avez souvent écouté à la radio ou lu dans la presse : il y a des suicides parce que les pauvres parents ne peuvent pas payer la dot, et les enfants (c'est-à-dire les filles) ne peuvent pas se marier sans dot... C'est vraiment un problème grave en Inde.

- Q - Mais dans votre communauté, ici, si deux jeunes veulent se marier, est-ce que la dot sera symbolique ou sera-t-elle effectivement quelque chose de très important ?

- Maintenant, les gens qui ont voyagé comprennent le problème de la dot. Si on fait quelque chose, ça doit être symbolique. Ça ne peut pas coûter une fortune...

- Q - En Inde, quel est le montant moyen d'une dot ?

- Non, on ne peut pas le dire, parce qu'il y a tellement de différences... Un homme qui gagne à peu près... disons : 100 000 F CFA par mois, il va peut-être payer deux à trois millions ! Ça dépend des possibilités de chacun. Mais il y a des riches qui donnent des dots qu'on ne peut pas imaginer, vraiment colossales ! Dans le cas des pauvres, ça se négocie toujours : on peut négocier avec les parents du garçon.

- Q - En famille, ici, continuez-vous à parler votre langue ?

- Oui, bien sûr, en famille nous parlons notre langue, le «toulou» ; je suis de l'Etat de Karnataka, à côté du Kerala (3). Peut-être avez-vous entendu parler du Kerala ? Nous sommes voisins. Donc, je parle toulou avec ma famille. Nous avons aussi notre langue nationale, le hindi. Il y a beaucoup de films indiens qui viennent ici ; c'est la langue qu'on entend dans ces films. Et puis, comme nous avons été colonisés par les Anglais, l'anglais est aussi notre langue : nous parlons anglais entre nous. Pas dans la maison, mais quand on rencontre des amis indiens, on parle anglais aussi, anglais ou hindi...

(3) Extrême-sud de l'Union indienne (qui est une république fédérale).

- Q - Par exemple, avec les gens de la région de Bombay ou de Delhi, c'est l'hindi qui vous réunit ?

- L'hindi, oui, c'est ça !

- Q - Vous avez un autre élément d'unité : la religion. Vous êtes pour la plupart de religion hindouiste, n'est-ce-pas ?

- Oui, la plupart d'entre nous sont de religion hindoue. Mais il y a ici des Indiens qui sont chrétiens, catholiques, et même des musulmans.

- Q - Je pense que nos auditeurs ont rarement l'occasion d'entendre parler de la religion hindouiste. Est-ce que vous pourriez nous la décrire en quelques mots ?

- La religion hindoue... (*silence*). Excusez-moi, je ne suis pas un philosophe... Ce que je peux vous expliquer, c'est que la religion hindoue est vraiment flexible. C'est une religion très libre. Si quelqu'un le veut, il peut la pratiquer comme il veut.

Ici, par exemple, chaque maison a un petit sanctuaire, où nous faisons nos prières. Malheureusement, il n'y a pas assez de temples ici : il n'existe qu'un seul temple (je crois que ça fait à peu près vingt-cinq ans qu'il existe). Nous le visitons de temps en temps. Il y a aussi des Togolais qui pratiquent cette religion, et j'en connais à peu près une quinzaine qui viennent prier dans ce temple.

- Q - Y a-t-il de grandes fêtes religieuses qui vous réunissent chaque année, l'équivalent de Noël pour les chrétiens ?

- Oui. Nous avons une très grande fête : «*Diwali*», c'est la grande fête nationale, en Inde. A cette occasion, tous les travailleurs, tous les ouvriers, tous les cadres reçoivent à peu près deux, trois, quatre,... ou au moins un mois de salaire supplémentaire. C'est une fête qui dure à peu près trois jours. Dans ma région, elle dure au moins quatre ou cinq jours. Même une société en faillite est obligée de donner au moins un mois de salaire comme cadeau pour cette fête...

Ici, malheureusement, cela tombe sur un jour ouvrable, alors ce n'est pas possible de nous réunir le jour même. Mais nous nous réunissons un week-end pour fêter. Donc, une fois par an, nous nous réunissons pour fêter notre grande fête nationale.

- Q - A quoi correspond cette fête ?

- Au Nouvel An. Nous fêtons la nouvelle année, qui commence pour nous en octobre ou novembre (selon le calendrier lunaire). Cela veut dire la «fête de la lumière», et tout est illuminé ; on met des lampes et des bougies partout. C'est très beau. Si vous survolez l'Inde pendant ces jours-là, c'est un spectacle féérique.

- Q - Est-ce que vous n'avez pas peur que les enfants élevés à l'école française ou à l'école américaine ne s'éloignent beaucoup de ces traditions, que celles-ci, pour eux, ne deviennent qu'une espèce de folklore familial ?

- Nous parlons souvent de notre religion à nos enfants. Je ne crois pas que les enfants vont se détourner de notre religion : ils vont toujours la pratiquer.

- Q - Avez-vous une organisation qui vous unit ?

- Oui, nous avons notre «Association amicale des Hindous». Nous nous réunissons de temps en temps, et, s'il y a des problèmes, nous discutons entre nous pour chercher une solution.

- Q - Pour vos questions consulaires, par exemple si vous avez à déclarer une naissance, un mariage, un décès, ou pour avoir une pièce d'identité, qui représente ici le gouvernement indien pour vous ?

- Le gouvernement indien est représenté par notre ambassadeur, qui se trouve à Accra. Pour nos activités d'ambassade, on est obligé de voyager jusqu'à Accra. Des fois, nous allons à Lagos (nous avons aussi une ambassade là-bas). Mais notre juridiction consulaire est assurée par le Ghana.

- Q - La cuisine indienne est excellente, avec des goûts et des parfums très particuliers. Faites-vous venir des ingrédients de cette cuisine indienne, ou est-ce que vous nourrissez à la Togolaise ?

- Très souvent, nous mangeons les repas togolais. C'est difficile de trouver ici nos condiments de cuisine. Il faut les faire venir de l'Inde, ou bien de Londres. Et souvent on ne trouve pas ce qu'on veut. Mais à côté des repas togolais, nous apprécions toutes les cuisines, par exemple la chinoise, la française ou la libanaise. Nous, vous savez, on s'adapte facilement... Pas de problème ! (rire)

- Q - En Inde, la nourriture est très fortement pimentée. Vous ne devez donc pas être trop dépaysés ici ?

- Oh, quand nous retournons en Inde, ce qu'on mange là-bas est trop pimenté pour nous, maintenant ! Parce qu'ici on ne mange pas beaucoup de piment. Pour les condiments, il n'y a pas de problème, on s'adapte facilement. Et puis nous apprécions beaucoup les plats togolais. Par exemple, chez moi au moins une fois par semaine nous mangeons les plats togolais. C'est très bien...

- Q - C'est le signe que vous êtes maintenant vraiment bien enracinés au Togo.

- En effet (rire).

n° 18

TAILLEURS ET COUTURIERES
(Première partie)

Mme Laurette NUDEKOR
(née en 1916 à Keta, Ghana)

M. Sowa MENSAH
(né en 1913 à Agbodrafo)

M. Komlan Emmanuel FREEMAN
(né en 1936 à Lomé)

couturière et tailleurs.

Nous parlerons aujourd'hui d'une activité professionnelle particulièrement importante à Lomé, d'abord par le nombre de gens qui l'exercent (car elle représente en gros la moitié de l'artisanat, et bien plus pour les femmes), ensuite parce que tout le monde y a recours plusieurs fois dans l'année : il s'agit des tailleurs et des couturières.

Nous sommes à Lomé Nava, dans un atelier ancien et prestigieux : celui de M. Caspar (ou Gaspard) Nudekor. Lui-même est décédé depuis longtemps, mais nous avons avec nous sa veuve, Madame Nudekor, qui a aujourd'hui 72 ans, couturière elle-aussi, ainsi qu'un autre tailleur fort âgé, M. Mensah, qui a 75 ans, et un autre plus jeune, M. Freeman, qui, lui, n'en a que 52.

- Q - M. Freeman, tout d'abord, d'où vient votre nom, peu courant à Lomé ?

- Mon nom vient de mon grand-père, qui était un Libérien venu ici au temps colonial allemand servir comme soldat, et qui s'est marié à une Togolaise, ma grand-mère, qui a fait mon papa, et, après, mon papa m'a fait ici.

- *Q - Avant d'être soldat, avait-il été ce qu'on appelait krouman, c'est-à-dire des gens qui déchargeaient les bateaux et qui, en particulier, avaient l'art de franchir la barre ?*

- Non, il a été amené par les Allemands de là-bas, mais il ne faisait pas partie des *kroumen*.

- *Q - Je pose la question parce que les kroumen étaient nombreux (ils sont une centaine à Lomé en 1900, sur 3 000 habitants), mais, apparemment, ils n'ont pas fait souche à Lomé. Connaissez-vous d'autres descendants des Libériens au Togo ?*

- Oui, une de mes tantes, appelée Maboussou, de la famille Bindi.

*
* *

- *Q - Venons-en donc au problème de la couture à Lomé. M. Mensah, qui êtes ici le doyen, où avez-vous appris ce métier ?*

- Chez Monsieur Bamezon, à Lomé.

- *Q - Et où lui-même avait-il appris son métier de tailleur ?*

- A l'école professionnelle catholique.

- *Q - A quelle époque, à peu près ?*

- En 1912.

- *Q - En 1912, y avait-il déjà des tailleurs privés qui formaient des apprentis, ou est-ce que tout le monde venait de l'école professionnelle ?*

- Tout le monde venait de l'école professionnelle.

- *Q - Donc M. Bamezon était de la toute première génération des tailleurs indépendants, ceux qui ont formé ensuite les autres ?*

- Oui, c'est ça.

- *Q - A quelle époque est-ce que vous avez été formé vous-même ?*

- J'ai commencé en 1934, et j'ai été libéré en 1940.

- Q - *Vous avez donc fait six années d'apprentissage ?*

- Oui, six ans d'apprentissage !

- Q - *C'est bien long par rapport à ce qui se fait aujourd'hui... Pensez-vous que c'était nécessaire, six années pour apprendre le métier ?*

- En ce temps-là, il y avait la confiance ; nous faisons quatre ans d'apprentissage, et puis deux ans bénévolement.

- Q - *Vous avez fait deux ans pour «remercier», comme on dit ?*

- Oui, pour remercier.

- Q - *De votre formation...*

- Oui, de ma formation.

- Q - *Et quand vous avez fini, est-ce qu'on a fait une fête de «libération» ?*

- Oui, oui ! On avait acheté des boissons, et puis des friandises...

- Q - *Vous rappelez-vous combien de boissons on avait dû acheter ?*

- Douze bouteilles en tout.

- Q - *Des bouteilles de quoi ?*

- Quatre «forts» : whisky, cognac, St-James (1), et puis les apéritifs...

- Q - *Et on a réuni des gens, d'autres tailleurs de profession, pour la libération ?*

- Oui, d'autres tailleurs.

- Q - *Madame Nudekor, est-ce que vous pouvez nous raconter vous-aussi comment vous avez été formée ?*

- Moi, j'ai eu mon diplôme en 1939, et j'ai engagé des apprenties. A l'époque, on prenait de chaque apprentie 60 F par mois, pour deux ans d'apprentissage, jusqu'à la libération. Après, celles qui sont libérées ouvrent leurs ateliers, et prennent des apprenties elles-aussi. Maintenant nous ne demandons plus 60 F aux apprenties, mais 500 francs par mois. Pour une durée de trois ans, ça fait 18 000 francs.

(1) Rhum.

- *Q - M. Mensah, quand vous avez vous-même commencé à prendre des apprentis, aviez-vous déjà utilisé le système actuel du contrat payant ?*

- C'est l'ancien système que nous employions.

- *Q - C'est-à-dire que vous avez pris aussi vos apprentis gratuitement, mais qu'ils restaient ensuite deux ans ou trois ans pour vous remercier ?*

- Gratuitement, oui.

- *Q - Et quand vos premiers apprentis libérés sont devenus tailleurs à leur tour, ont-ils commencé à faire payer les apprentis ?*

- Entre temps, nous prenions 10 000 francs pour une période de quatre ans.

- *Q - A quelle époque est-ce que vous avez commencé à demander aux apprentis une somme d'argent ?*

- En 1945.

- *Q - Avant, ça ne se faisait donc pas ?*

- Avant ? Non !

- *Q - Aujourd'hui l'apprentissage des tailleurs-couturières est relativement peu coûteux grâce au rôle modérateur de votre syndicat, par rapport à d'autres corps de métiers beaucoup plus gourmands.*

M. Freeman, vous êtes -disons- de la troisième génération, après celle de l'école professionnelle à l'époque allemande, qui forme à son tour, dans les années 1925-30, la génération de M. Mensah. Vous-même, avec vingt ans de moins, dans quel système avez-vous été formé ?

- Moi, j'ai commencé mon apprentissage en 1949, et j'ai fait un contrat pour quatre ans. A ce moment-là, mes parents ont payé 8 000 francs, et après, pour ma libération, on a fourni six bouteilles de «fort», puis des apéritifs et quelques bouteilles de limonade et de bière.

- *Q - Toute la somme au début, et les bouteilles seulement à la fin ?*

- Le jour du contrat, on paie la moitié de la somme, et puis, à la fin de l'apprentissage, on verse le reste.

- *Q - Pour avoir une idée de ce que valait le franc dans les années 1949-50, il faut multiplier par plus que dix : 4 000 francs de 1950, ça fait plus de 40 000 francs d'aujourd'hui en pouvoir d'achat, n'est-ce pas ?*

- Oui.

- Q - Est-ce qu'il y avait aussi des bouteilles au début, à la signature du contrat ?

- Quatre «forts» et deux apéritifs pour le contrat.

- Q - Qui avait formé votre patron ?

- C'est M. Bamezon.

- Q - Vous êtes donc issu du même patron que M. Mensah ?

- Oui, comme M. Mensah.

- Q - Donc en une génération, on est passé d'un apprentissage du type patriarcal à l'apprentissage moderne, celui que nous connaissons aujourd'hui ?

- C'est ça !

*
* *

- Q - Revenons à la situation de la couture à Lomé dans les années 1920-1930. M. Mensah, combien y avait-il d'ateliers à l'époque où vous vous installiez ? Les ateliers étaient-ils nombreux à Lomé ?

- Il y avait M. Comlan Télagan, après M. N'Gbéké, M. Agbemenyah aussi...

- Q - Peut-être cinq ou dix ateliers ?

- A peu près une dizaine de tailleurs...

- Q - Comment s'habillaient les gens à l'époque ? S'il n'y avait qu'une dizaine de tailleurs pour une ville qui avait 10 à 15 000 habitants, ça veut dire que les gens n'allaient pas souvent chez les tailleurs ?

- Ils y venaient.

- Q - Dans les années 1930, la plupart des gens, hommes et femmes, portaient-ils des vêtements cousus, ou bien y avait-il encore une majorité des gens qui continuaient à se draper dans les pagnes, comme autrefois ?

- La majorité des gens portaient des vêtements cousus.

Q - Les femmes commençaient aussi à se faire coudre des robes de type moderne ?

- C'est ça !

Q - Mais peut-être pas toutes les femmes ? C'était peut-être seulement les femmes qui avaient le plus d'argent, Mme Nudekor ?

- Elles portaient des robes, mais la mode de cette époque différait beaucoup de celle d'aujourd'hui. Elles portaient de longues robes et se coiffaient de casques pour aller au travail.

Q - Etaient-elles aussi sensibles à la mode autrefois qu'aujourd'hui ?

- Elles y étaient sensibles ! Nous cousions le *scalping* et le *double-sketch*.

Q - Et pour les hommes ? Est-ce que leurs modes ont beaucoup évolué ?

- En ce temps-là, on commandait des complets croisés, assez longs, qu'on appelait *zazou*.

Q - «Zazou», c'était une expression populaire pour désigner les jeunes élégants des années de la deuxième guerre mondiale en France. Ça, c'est une mode qui a disparu ?

- Oui, ça a disparu avec le temps...

Q - Quels étaient les tissus que les gens appréciaient ?

- Il y avait de la laine, de la pure laine et du *palmbeach*.

Q - S'habiller en laine ici (surtout à l'époque où il n'y avait pas de climatisation), c'est vraiment aimer la chaleur...

- Mais, quand même, on s'en contentait...

Q - Il faut souffrir pour être beau ?

- Oui, oui !

Q - Pensez-vous que pour les patrons (pas pour les apprentis), il y a maintenant plus de travail, autant de travail ou moins de travail toute l'année qu'autrefois ?

- Dans le temps, il y avait beaucoup de travail, mais aujourd'hui, comme les tailleurs se multiplient, le travail manque.

- Q - Oui, mais la demande se multiplie aussi. Je pense par exemple aux uniformes scolaires : rien qu'à Lomé vous avez 100 000 enfants dans les écoles primaires ; ça fait au moins 100 000 uniformes à coudre à chaque mois de septembre ?

- Mais ce n'est pas tout le monde qui en bénéficie.

- Q - Tous les écoliers ont leurs uniformes, non ?

- Tous les écoliers ont des uniformes, mais ce n'est pas tous les tailleurs qui bénéficient de ces uniformes-là, ou alors en petite quantité.

- Q - C'est-à-dire que, en fait, à force de former des apprentis, vous avez formé des concurrents ?

- C'est ça ! C'est toujours ça : quand vos apprentis vous quittent, il y a des clients de moins.

- Q - Parce que les apprentis, pendant qu'ils étaient chez vous ont pris contact avec des gens ?

- Oui.

- Q - En leur proposant quoi ? De travailler moins cher ou un travail de meilleure qualité ?

- C'est que, durant l'apprentissage, il y a des clients qui s'adonnent à quelques apprentis, qu'ils aiment, quoi !... Et, quand ils sont libérés, ils les touchent et leur disent : «Maintenant, je vais t'essayer pour voir si tu sais coudre, si tu as bien appris ton métier...» Là, on perd ces clients.

- Q - Pensez-vous que les clients s'intéressent plus à la qualité du travail, ou à son bas prix ? Entre le tailleur qui fait bien mais cher et celui qui fait du travail pas très joli, pas très solide, mais bon marché, où va le client ?

- Quelques clients aiment du bon, du beau... D'autres, compte tenu de leur poche, s'en vont vers le mauvais et payent le moins cher.

- Q - Quels sont les plus nombreux, d'après vous ?

- Les plus nombreux sont ceux qui cherchent le moins cher.

- Q - Il y a donc une prime à la mauvaise qualité ?

- Oui ! (rires).

- *Q - Est-ce que vous pensez -surtout vous, les aînés- que, en moyenne, la qualité s'est maintenue ? Je ne dis pas cela pour vous, parce qu'en 50 ans vous avez pu améliorer encore ce que vous aviez appris au début ; mais pensez-vous que la moyenne des jeunes tailleurs d'aujourd'hui (qui ont été formés par des gens que vous avez formés vous-mêmes) en savent autant que vous, ou est-ce que, au contraire, il y a eu une réduction de la compétence professionnelle des tailleurs et couturières ?*

- Ceux qui sont «déméchants» le font avec précision, et, des fois, ils égalent leurs patrons.

- *Q - Comment est-ce que l'on travaillait, autrefois ? Ce qui caractérise aujourd'hui les couturières et les tailleurs, c'est la machine à coudre, avec un pied pour ceux qui ont un atelier, sans pied (que l'on promène sur l'épaule) pour les tailleurs qui vont de maison en maison... Est-ce que, dans ces années 1930, 1940, 1950, la machine à coudre était aussi répandue qu'aujourd'hui ?*

- Oui, c'était répandu comme aujourd'hui, c'était abondant ! Les machines à pied, oui, de marque Singer, Grisner, Adler...

- *Q - A l'époque c'était de vraies Singer anglaises. Aujourd'hui nous avons des copies chinoises beaucoup moins chères, n'est-ce pas ?*

- Maintenant c'est très, très cher.

- *Q - A l'époque, c'était déjà cher, non ?*

- C'était moins cher à l'époque.

- *Q - Combien, environ ?*

- Dans les 4 000 à 6 000 francs. La mienne avait coûté 4 500 F au total.

- *Q - Qui est-ce qui a payé votre première machine ? Votre père ?*

- Oui, c'est mon père qui me l'a payée.

- *Q - Et vous, M. Freeman, vingt ans après, qui vous a payé votre première machine ?*

- C'est mon papa.

- *Q - Est-ce que vous vous rappelez quel en était le prix ?*

- Oui, c'était une machine Singer, qui a coûté 23 000 francs en 1955.

- Q - Quel avait été le coût de votre libération ?

- C'était 8 000 francs.

- Q - Donc la libération valait le tiers du prix d'une machine ?

- Oui, oui !

- Q - Aujourd'hui on a une bonne machine pour 60 000 francs et les libérations sont à plus de 20 000.

- La libération, c'est 24 000 F pour quatre ans.

- Q - Plus les bouteilles ?

- Oui.

- Q - Est-ce que vous pensez qu'il était plus facile à un jeune de s'installer dans les années 1955 qu'aujourd'hui ?

- Ce n'était pas facile ; il fallait que les parents vous aident avant de pouvoir vous installer.

- Q - C'est-à-dire acheter la machine et du matériel, louer un local ?

- Oui, c'est ça.

- Q - Où était installée votre première boutique ?

- C'est dans la maison familiale que j'avais installé mon atelier.

- Q - Dans quel quartier ?

- Lom Nava.

- Q - Mais Lom Nava en était à ses débuts, à ce moment-là. Il n'y avait pas encore beaucoup de maisons. Depuis quelle date vos parents s'étaient-ils installés à Lom Nava ?

- Depuis 1935.

- Q - Ça devait être l'une des premières maisons du quartier ?

- Oui, l'une des premières.

- Au moment de votre installation, dans les années 1955, il y avait suffisamment d'habitants et suffisamment peu de tailleurs pour que vous ayez une clientèle ?

- A ce moment-là, il y avait peu d'habitants, mais on avait assez de clients.

- Q - M. Mensah, avez-vous formé vos propres enfants à devenir tailleurs ou couturières ?

- Non, j'ai formé mon frère cadet, qui est tailleur.

- Q - Vous n'avez pas de fils tailleur ?

- Non, non,...

- Q - M. Freeman, avez-vous des enfants tailleurs ou couturières ?

- J'ai un garçon qui est élève, mais qui s'intéresse à la couture. Quand il est en vacances, il travaille, il coud pour ses camarades... J'ai placé aussi une de mes filles en apprentissage de couturière.

- Q - Et vous, Madame Nudekor ?

- Je n'ai pas d'enfants couturiers ni couturières, mais j'ai des soeurs, des petits-frères et des cousines qui sont du métier.

- Q - Ça fait quand même très peu de vos enfants directs qui ont choisi le métier de leurs parents. Pourquoi ? Ont-ils trouvé que c'était un métier trop dur ?

- Les enfants sont découragés du fait que les clients ne payent pas à temps, ne payent pas comme il faut... C'est la raison pour laquelle ils n'aiment pas apprendre ce métier. Les enfants d'aujourd'hui ne sont pas patients comme nous, de l'ancienne époque. Leur souhait, c'est d'avoir de l'argent, et vite...

- Q - Dans les facteurs de concurrence et de gêne pour les tailleurs, est-ce que vous n'avez pas eu, ces dernières années, le développement massif de l'ablioni (2), de la fripe ? Vous y achetez pour 1 000 francs un pantalon très bien fait. Il suffit d'aller rue de l'Eglise : c'est moins cher que chez un tailleur...

- Oui ! C'est justement ça, ce qui a fait baisser notre travail.

- Q - Y a-t-il toujours eu une coupure très nette entre tailleurs pour les hommes et couturières pour les femmes ? Je sais que maintenant il y a des hommes qui

(2) L'expression viendrait de Gold Coast, de la langue twi (Bruni : le Blanc), désignant les vêtements qu'un Européen qui quittait le pays laissait à son départ. Mais les fripes d'aujourd'hui sont beaucoup plus des fins de série que des vêtements de seconde main.

cousent pour certaines femmes et certaines femmes qui cousent pour les hommes. Est-ce que c'est nouveau ou bien, autrefois, les tailleurs et les couturières pouvaient-ils faire aussi bien pour les hommes que pour les femmes ?

- C'est nouveau ! Dans le temps, les hommes travaillaient pour les hommes et les femmes pour les femmes. Mais actuellement il y a des hommes qui préfèrent travailler pour les femmes, parce qu'ils trouvent que les hommes n'arrivent pas à payer à temps, alors que les femmes, quand elles viennent retirer leur travail, elles payent...

- Q - Les femmes sont meilleures clientes que les hommes ?

- Ah oui !

- Q - Parce qu'elles ne font de commandes qu'à bon escient, ou bien parce qu'elles ont plus d'argent que les hommes ?

- C'est que, pour les femmes, c'est toujours pour des sorties. Elles viennent commander et vous disent : «J'ai besoin de ce travail pour tel jour». Si vous le faites, elles viennent retirer ça avec de l'argent. Quant aux hommes, ce n'est pas ça...

- Q - La solution idéale, c'est ce qu'a fait Mme Nudakor : qu'une couturière épouse un tailleur et que l'atelier puisse travailler pour tout le monde... Est-ce fréquent ? Y a-t-il beaucoup de couturières mariées à des tailleurs ?

- Non, ce n'est pas fréquent.

- Q - Pourquoi, d'après vous ?

- Des fois, en réunion, quand nos aînés disent aux jeunes filles, aux jeunes couturières, de se marier aux jeunes tailleurs, elles disent que les tailleurs n'ont pas d'argent ! (rires). C'est pour cette raison qu'elles ne peuvent pas les épouser.

*

* *

- Q - Vous avez un syndicat ; vous êtes l'une des très rares professions de ce que les économistes appellent le secteur informel (ou «non structuré») qui, précisément, est structuré par un syndicat. Comment est-ce que celui-ci s'est mis en place ?

- Au début, c'est-à-dire en 1946, feu Gaspard Noudekor a réuni ses collègues, c'est-à-dire ses amis tailleurs, pour former une association, l'association des tailleurs ; et puis, l'année suivante, il a déposé les statuts de cette association, qui ont été signés, et, depuis lors, ça a pris le nom de l'Association des tailleurs et

couturières. Avec le temps cette Association a adhéré à un syndicat des Croyants (3) ; elle a travaillé avec ce dernier jusqu'en 1973, quand ce syndicat s'est joint à l'Union nationale des travailleurs du Togo, l'UNTT, qui est devenue aujourd'hui la CNTT. Alors notre association aussi a pris le nom de Syndicat des couturières et tailleurs du Togo.

- Q - Donc Monsieur Nudekor en a été le fondateur, et pendant longtemps le dirigeant ?

- Il a été président de l'association jusqu'en 1973-74, quand nous nous sommes affiliés à la CNTT.

Et bien, nous allons maintenant nous entretenir avec les responsables actuels de ce syndicat.

(3) La CST, branche de la Confédération Africaine des Travailleurs Croyants. Cf. Tome I, dialogue n° 12.

(Deuxième partie)

M. Yaovi OLYMPIO

(né en 1924 à Atakpamé)

professeur de couture, directeur du Cours Technique du Vêtement

assisté de

M. Motcho AMOUSSA

tailleur

cadres du Syndicat national des tailleurs et couturières.

- Q - M. Olympio, M. Amoussa, comment a pu être créé un syndicat d'artisans ? Ce qui caractérise les artisans, c'est l'individualisme : ils n'ont pas de patrons communs, ils sont concurrents pour le marché... Il est donc difficile de les organiser dans une structure comparable à celles des ouvriers ou des fonctionnaires. Comment s'est mis sur pied votre syndicat, et comment fonctionne-t-il ?

- Notre syndicat fonctionne par la motivation que nous avons prise pour pouvoir rassembler, ou bien pour pouvoir continuer ce que les grands frères ont fait : mettre sur pied l'Association des couturières et tailleurs de la place, et nous sommes arrivés à nous syndiquer. Vous savez que le syndicalisme, ce n'est pas une chose de force : on vient librement s'adhérer au syndicat. On ne peut forcer personne...

- Q - Est-ce que ça a été difficile et long, ou les tailleurs ont-ils répondu rapidement et facilement à vos propositions ?

- Nous avons commencé par nous former, et par informer les autres. C'est par là que nous avons eu des adhésions.

- Q - Combien avez-vous d'adhérents en ville ?

- A Lomé tout seul, je peux vous dire un nombre de 2 000 adhérents, à peu près, du côté des hommes et près de 3 000 du côté des dames.

- Q - Vous pensez que cela représente l'essentiel des ateliers, ou y en a-t-il beaucoup qui vous échappent ?

- Il reste bien des ateliers qui nous échappent : ce ne sont pas tous les ateliers qui sont syndiqués.

- A Lomé, nous avons des sections : douze sections pour la ville.

- Q - Par quartier ?

- Oui, par quartier. Il y a les sections de Nyékonakpoè, de Tokoin, ainsi de suite..., qui ont leur numéro : Section n° 2, n° 3, n° 4..., jusqu'à n° 13. Nous sommes allés jusqu'à Sanguera (4).

- Q - Les sections sont-elles très autonomes ?

- Oui, elles sont très autonomes.

- Q - Ya-t-il de grandes différences d'activité d'une section à l'autre ? Est-ce que dans les quartiers anciens, avec de vieilles boutiques implantées depuis très longtemps, la syndicalisation est meilleure que dans les quartiers nouveaux où les jeunes viennent s'installer, ou bien est-ce le contraire ?

- Il y a harmonisation, à telle enseigne que, quand vous arrivez dans un quartier pour vous installer, vous devez absolument aller vous faire inscrire dans cette section. Il y a des réunions hebdomadaires ; vous devez y aller. Sans ça les dirigeants de la section iront vous demander comment vous êtes arrivé à ouvrir votre atelier, ou bien votre qualification, si vous avez des diplômes... Parce que nous évitons maintenant la routine. Nous ne voulons pas que la routine existe dans notre métier.

- Q - Pouvez-vous préciser votre pensée, s'il vous plaît ?

- C'est-à-dire que certains de nos apprentis qui n'ont pas fini leur apprentissage se sont retirés pour aller s'installer. Chez eux, ils prennent moins cher, mais la qualité ne sera pas la même.

- Q - Pensez-vous que, dans les nouveaux quartiers, les sections syndicales sont plus rigoureuses que dans la partie plus ancienne de la ville, où les vieilles boutiques seraient plus individualistes ?

- On ne peut pas faire une grande différence entre les ateliers, selon qu'un atelier est vieux ou pas ! Notre métier évolue à tout moment. J'ai déjà dit au départ

(4) 20 km du centre-ville, sur la route de Kpalimé.

que nous formons les gens. Nous allons même dans la technologie de notre métier. En dehors de nos réunions, on consacre du temps pour parler de la mode, comment il faut faire ceci, faire cela, pour arriver à habiller convenablement quelqu'un.

- Q - Ce qui frappe avec les tailleurs-couturières, c'est d'une part qu'ils ont un contrat unique pour l'ensemble de la profession (5), avec une somme qui est fixée pour tous les tailleurs (ce qui est déjà un grand progrès sur les autres ateliers, où chacun fait son contrat, plus ou moins fantaisiste), et, d'autre part (ce qui me paraît un progrès plus important encore), il y a un examen technique : on ne libère pas un apprenti s'il ne présente pas un certain nombre de garanties de compétence. Comment avez-vous été amenés à mettre sur pied ce système ?

- Nous ne voulons plus la routine ; nous voulons former nos apprentis dans de bonnes conditions. C'est pourquoi nous sommes arrivés à instituer maintenant un diplôme de fin d'apprentissage. Tous les ans, nous organisons des examens de fin d'apprentissage (présentement même, il y a des sections qui sont en examen), pour vraiment prouver au public que notre métier doit aller de l'avant, en formant nos apprentis et qu'ils aient leur qualification, et en les testant avec l'examen de fin d'apprentissage.

- Q - Quand avez-vous créé cet examen ?

- Il y a toujours eu des examens, mais ils ont été officialisés très exactement le 26 juillet 1980.

- Q - Est-ce que cela s'est fait facilement, d'imposer à la profession ce système d'examen ?

- Ça n'a pas été facile, mais ça a été, avec les Autorités (vous savez, il faut aller toujours avec les Autorités, composer avec les Autorités : comme ça, vous arrivez). C'est maintenant suivi par les coiffeuses. On souhaite que les autres métiers fassent de même, comme nous.

- Q - Et s'il y a un patron d'atelier très récalcitrant, qui ne veut pas faire comme tout le monde, qui se moque pas mal de savoir si ses apprentis vont réussir ou non à l'examen ?

- Un patron qui ne respecte pas les règlements intérieurs, on le convoque et on le remet à sa place ! S'il y a des sanctions à prendre, on les prend. De même pour les apprentis. Nous sommes même arrivés à remettre à sa place un apprenti pour l'empêcher de quitter pour aller dans un autre atelier : ça amène des désordres. Ce qui fait qu'il y a une crainte mutuelle parmi nous : on se respecte...

(5) En avril 1989, le Ministère de la Formation professionnelle a généralisé ce principe et fixé un contrat et un coût standard pour chaque profession.

- Q - Et que se passe-t-il si un apprenti échoue à son examen ?

- Un examen, c'est un examen ! Vous échouez, vous avez échoué ! Il faut que vous repassiez un autre examen. Il y a des normes : quelqu'un qui a obtenu une note qui répond aux normes passe ; mais celui qui est un peu faible, on le recale pour trois mois au moins, et, après trois mois, on peut lui donner son diplôme. Mais s'il a échoué, il faut absolument que l'élève repasse son examen, comme ça se passe un peu partout. Il paye le droit d'inscription, il remplit toutes les conditions, et il repasse son examen.

- Q - Un étudiant qui échoue c'est peut-être qu'il a mal travaillé ou qu'il n'est pas doué. Mais si, systématiquement, tous les apprentis d'un atelier ne réussissent pas, ça veut dire qu'il y a un problème de formation dans cet atelier. Que pouvez-vous faire dans ce cas-là ?

- Ah, c'est un problème pour nous ! On essaie de voir le patron pour savoir si c'est à cause de lui, ou bien à cause de la négligence des apprentis eux-mêmes. Je vous disais tout à l'heure que nous organisons des cours. Nous avons des séminaires de recyclage...

- Q - Pour les patrons ?

- Oui, pour les patrons.

- Q - Parce qu'on entend dire que certains patrons cachent à leurs apprentis certains secrets du métier, pour ne pas se faire concurrencer ensuite.

- Cela a existé, mais actuellement non ! Quand vous voyiez un tailleur ou bien une couturière venir à votre atelier, vous cachiez ce que vous faisiez. Actuellement, non ! Il n'en est plus question : on collabore. Avec celui-là qui vient, vous allez trouver ensemble une solution au problème. Et même, nous avons au sein même de notre syndicat des groupements qui se forment. Par exemple, nous avons l'Association Promotion-Couture : c'est des femmes qui se sont regroupées ; celle-là vient avec son projet de mode, celle-ci..., et puis elles se mettent autour pour trouver une solution entre elles pour la coupe, et ça donne un style.

- Q - Pensez-vous que se sont les tailleurs et couturières qui créent la mode, ou est-ce que ce sont les clients qui sont demandeurs, qui veulent que la robe se raccourcisse ou se rallonge, que le veston soit plus ceinturé ou le pantalon plus «pattes d'éléphant» ? Qui a l'initiative dans la transformation de la mode ?

- Ça provient aussi des clients. Quelqu'un vient de l'extérieur (par exemple de France, d'Allemagne...) ; vous voyez un vêtement sur lui ; vous le copiez. Parce que, nous, nous sommes des photographes des yeux et que, quand nous voyons une première mode, tout de suite, on la calque, et après on essaie de voir ce qu'on peut

faire et modifier, apporter une petite modification qui donnera un autre style à cette mode...

- Q - Donc ce sont surtout les tailleurs qui proposent les nouveautés ?

- Exactement. Nous copions, des fois, sur les catalogues venus d'Europe ou d'ailleurs, mais on essaie d'apporter notre intelligence aussi.

- Q - Les modes féminines évoluent-elles plus vite que les modes masculines ?

- (*rires*). Les modes féminines évoluent tellement que tous les ans vous pouvez avoir douze à quinze qualités de modes, tandis que pour l'homme, c'est le pantalon et la chemise, la veste... Peut-être le pantalon sera-t-il bouffant à cette époque, et après ce sera un peu étriqué, ainsi de suite... Ça varie avec le temps...

- Q - Pouvez-vous nous décrire par exemple les modes des années 1940-1950 ?

- En 1940, il y avait la veste et le pantalon normal. En 1950, il y avait le pantalon bouffant qu'on appelait *London-Bas* c'était en 1948-50), parce que le bas était très large. Après, ça s'est réduit et, comme Freeman l'a dit, il y a eu le temps des *zazou*, qui venaient de France, après la guerre : les vestes venaient jusqu'aux genoux ! Après, ça s'est rétréci, et aussi il y a eu les vestes courtes qu'on appelait *milano* et consorts... Mais c'est toujours la veste et le pantalon, tandis que pour les dames, vous avez des modes *poiff*, les nids d'abeilles... L'homme ne porte jamais de nid d'abeilles : c'est pour les dames. L'homme, c'est la veste. On fait une veste sans revers ou avec revers, et on met des franges dessus... Mais la veste et le pantalon, la chemise-veste que nous appelons aujourd'hui *provisoire* (*définitif* quand c'est manches longues...)

Autrefois, pour le mariage, vous vous habilliez galamment... C'était la galanterie, hein ? Ce n'est pas comme aujourd'hui, où nous mettons n'importe quoi. On appelait la veste, comme Freeman l'a dit, le *dievote*. C'était des tissus en laine ; le *palmbeach*... Quand vous portez le *palmbeach*, vraiment, c'est l'élégance ! On avait des tissus naturels, le kaki, le drill, mais pour s'habiller galamment, il faut le *palmbeach* ou bien le *staff*...

- Q - Pour les femmes il n'y a pas que la forme des vêtements qui change. Il y a aussi la couleur des tissus, le choix des motifs...

- Oui, les couleurs changent avec les périodes. Quand il fait chaud, les femmes aiment s'habiller en clair. Quand il va faire un peu froid, il y a un tissu sombre, parce que, vous savez, là, c'est la technologie du tissu : au moment de la chaleur, il faut porter des tissus clairs, et au moment du froid, il faut porter des tissus sombres.

- *Q - Quand vous étiez jeune apprenti, dans les années 1942-46, y avait-il beaucoup de gens qui se faisaient coudre des vêtements ou la majorité de la population ne continuait-elle pas à se draper en pagne ?*

- *(rires)*. Oh ! Les gens s'habillaient ! Même, les gens venaient du Ghana pour s'habiller à Lomé, ou de Cotonou pour s'habiller à Lomé ! Au Togo, je ne sais pas ce qu'il y a, mais il y a l'élégance. Les gens quittaient de loin pour venir s'habiller à Lomé...

- *Q - On se faisait faire des vêtements chics pour les grandes cérémonies. Mais est-ce que dans la vie quotidienne les gens portaient ces vêtements cousus ?*

- C'est plutôt pour les cérémonies qu'on s'habillait élégamment. Mais celui qui va aller au service doit s'habiller correctement : chemise, pantalon propres. Mais les jours de cérémonies, aux week-ends, il faut les voir ! Parce qu'on organise -ce n'est pas d'aujourd'hui que ça dure !- les *surprises-parties* ! Les *surprises-parties* s'organisaient déjà aux temps de nos pères, tout ça... Il fallait les voir habillés !

- *Q - Donc, très tôt, tout le monde s'est habillé -je ne dirai pas à l'européenne, parce que les modes étaient spécifiquement togolaises- mais s'est habillé avec ces vêtements fabriqués par les tailleurs.*

- Oui, exactement.

- *Q - Et il n'y avait pas, à l'époque, d'importation de fripes ?*

- Non !

- *Q - Quand est-ce que ça a commencé au Togo, exactement ?*

- Ça a commencé après la guerre. Oui, c'est après-guerre que ça a commencé, je peux dire que vers 1946-48. Mais les habits importés étaient très rares ; on venait plutôt s'habiller sur place.

- *Q - Quand les fripes se sont-elles vraiment développées à Lomé ?*

- C'est très récent.

- *Q - On m'a dit que ce sont en particulier des Ibo, après la guerre du Biafra (6), qui sont venus créer ce commerce à Lomé.*

- Exactement, exactement ! C'est ça...

(6) 1967-70 (tentative de sécession du pays ibo hors du Nigéria).

- Q - Donc à partir de 1970 ?

- Avant, ils venaient, mais ce n'était pas en abondance. C'est maintenant que ça afflue. Ce n'était pas aussi abondant. On ne leur permettait pas, dans les premiers temps, de faire débarquer leurs marchandises, mais après, par de petits couloirs, ça s'est rempli, et c'est fini : ça a pris le terrain...

- Q - C'est pour une concurrence redoutable ?

- Ah ! C'est une concurrence terrible pour notre métier !

- Q - Par exemple, la plupart des jeunes portent des pantalons en jean ?

- Avec la main-d'oeuvre qui revient à 1 500 francs ou bien à 2 000 francs, sur place, et vous avez le tissu à acheter... Là, le pantalon qui vous revient à 1 000 francs ! Ça nous bloque...

- Q - Et les jeans que tous les jeunes portent sont comme ça, achetés tout faits ?

- Tout faits, oui !

*
* *

- Q - En tant que responsables de la profession, vous êtes-vous intéressés à l'histoire des tailleurs de Lomé ? Quels ont été les premiers tailleurs qui se sont implantés dans la ville, et qui ensuite ont formé les successeurs ?

- Les premiers tailleurs ont été formés à l'école professionnelle de Lomé. Je peux citer en passant Bamezon, Barboza, Comlan Télagan, Michel [Koudawo], qui ont à leur tour formé d'autres tailleurs : par exemple le feu Caspar [Nudekor] qui avait été formé par Bamezon. Il y a eu Ajavon Ambroise (qui est décédé), et ainsi de suite...

- Q - Qui est-ce qui les formait à l'école professionnelle ?

- C'était des Allemands (7) qui avaient créé cette école professionnelle, où il y avait tous les métiers, toutes les branches. Seulement, à l'école professionnelle actuelle, vous n'avez plus les vêtements (je crois qu'il y a encore la menuiserie, l'imprimerie et consorts qui fonctionnent jusqu'à présent).

- Q - Quand l'école professionnelle a-t-elle cessé d'être la principale source de nouveaux tailleurs ?

(7) Des Frères de la Mission SVD de Steyl (d'où son surnom de brotherhomé : «chez les Frères»). Voir dialogue suivant.

- Oh ! Je crois que c'est tout juste après la guerre de 1914 que cela a cessé, parce qu'il y a eu des difficultés pour les recruter.

- Q - Donc dès les années 1920, il y avait suffisamment des tailleurs à Lomé pour répondre à la demande et pour former les nouveaux apprentis ?

- Exactement.

- Q - Avec des apprentissages qui étaient très longs ?

- Comme M. Mensah l'a dit, les apprentissages étaient de quatre ans et puis, bénévolement, vous deviez travailler pendant deux ans pour remercier votre patron, et vous étiez libéré. .

- Q - Selon vous, quand s'est fait le passage (et comment ?) de ce type d'apprentissage où l'on payait son patron en travaillant pour lui plusieurs années, au système moderne où l'on paie directement en argent au début et à la fin de l'apprentissage ?

- Je vais vous dire tout simplement qu'il n'y a rien sans rien. Quand vous allez dans un atelier, vous devez faire un geste. Ce geste venait simplement des parents. Maintenant, je me souviens que, quand j'étais en apprentissage chez Télagan, on nous payait quelque chose au rendement, c'est-à-dire que, quand vous faites un pantalon (un pantalon bien fait !), on vous payait 20 centimes.

- Q - A combien vendait-on ce pantalon au client ?

- Nous, on ne savait pas le taux que prenait le patron... Mais quand vous arrivez à faire un pantalon convenablement, on vous calcule 20, 25 centimes, et quand vous arrivez à faire dix pantalons dans le mois, vous savez ce que ça vous donne... Alors ça nous encourageait. Et c'est ce système que, maintenant, nous avons essayé de mettre en place, dans nos contrats : quand un élève ou une apprentie donne un bon rendement, après un an dans l'atelier, on essaie de leur donner quelque chose pour les encourager, ne serait-ce que pour les aider à faire leur lessive et autres dépenses...

- Q - Quand vous étiez jeune apprenti, dans les années 1940, combien d'élèves y avait-il dans votre promotion ?

- On était nombreux : une quinzaine ! Il y a les devanciers et les nouveaux : ce qu'on appelle les *seniors* et les *juniors*. Quand vous avez devancé quelqu'un, celui-là vous doit le respect, comme, réciproquement, vous le deviez à votre devancier.

- *Q - Quelle était la discipline qui régnait entre vous ?*

- Cette discipline, on ne peut plus l'appliquer aujourd'hui, hein ? Quand vous arriviez au seuil de la maison et que la sirène sonnait, vous étiez obligés de recevoir une sanction : vous aviez au moins six coups ! «Pourquoi vous n'êtes pas à l'heure ? Pourquoi vous n'êtes pas arrivé assez tôt ?». Il fallait faire le ménage avant les heures de l'atelier, même quand vous n'étiez pas de service : il fallait que vous soyez là à temps ! Maintenant, cette discipline est bâclée, mais on essaie d'y revenir, avec souplesse.

- *Q - Quelle était cette sirène qui marquait ainsi le travail ?*

- Il y avait toujours la sirène.

- *Q - Une sirène de l'atelier ? Ou celle des Chemins-de-fer ?*

- Celle des Chemins-de-fer, oui !

- *Q - On l'entendait dans toute la ville ?*

- Oui, dans toute la ville...

- *Q - Les tailleurs étaient-ils surtout regroupés autour du grand-marché ?*

- Oh, pas précisément ! Il y avait des tailleurs à Hanoukopé, un peu partout... Le vieux Bamezon était du côté de la SGGG, Barboza était à Anagokomé...

- *Q - En quoi Télagan était-il particulièrement renommé ?*

- Télagan ? On l'appelait Télagan parce qu'il était l'un des premiers qui étaient sortis de l'école professionnelle.

- *Q - Qu'est-ce que ça veut dire «Télagan» ?*

- «Grand tailleur».

- *Q - Ah, «tailor-gan» (8) ?*

- Oui, «*Tailor-gan*» : «grand-tailleur». Il habillait les prêtres. Il était bon, en ce temps-là. Il était polyvalent : il faisait tout ; c'est pour cela qu'on l'appelait Télagan, parce qu'il était plus grand que les autres... Bamezon et consorts, ils ont été de la même promotion, mais c'est lui qu'on appelait Télagan...

(8) Jeu de mot anglo-éwé.

- *Q - Les chapeaux étaient-ils à la mode ?*

- Ah oui, oui ! (*rire*) Une belle dame qui s'habille en robe doit mettre son chapeau, un chapeau à larges bords...

- *Q - Étaient-ce les couturières qui faisaient aussi les chapeaux ?*

- Non ! Il y avait les chapelières... Tout cela a disparu, mais, enfin, jusqu'ici il y a des couturières qui font des chapeaux. J'en connais des couturières qui ont accompagné leur métier avec la chapellerie et qui font des chapeaux...

- *Q - Et les tailleurs ?*

- Oh, les tailleurs ne faisaient pas de chapeaux !

- *Q - Où pouvait-on les acheter ? Et le casque colonial ?*

- Le casque colonial, ça se vendait dans les boutiques. Et les *pompéas* ? On allait en Gold Coast pour acheter les *pompéas* : des chapeaux feutres. Il y avait des «larges bords», des «petits bords», mais c'était bien... Il y avait un peu de tout. On s'habillait bien...

- *Q - Vous exprimez une certaine nostalgie de la mode d'autrefois. Pensez-vous que les Loméens d'aujourd'hui sont moins élégants que n'étaient leurs parents ?*

- Oui et non ! Nos parents étaient très, très élégants ; ils aimaient s'habiller très convenablement, et puis propres ! Tandis que nous, aujourd'hui... Enfin : nos jeunes... Bof ! Il suffit de mettre quelque chose, et ça y est ! Mais les habits de nos parents correspondaient au climat. J'insiste là-dessus : il faut s'habiller selon la température...

n° 19

LES DEBUTS DE L'IMPRIMERIE

M. Adoté Richard AKUE-ADOTEVI

(né en 1929 à Aného)

directeur de l'imprimerie ATP

et

M. William GOUNOU

(né en 1949 à Atakpamé)

chef de l'imprimerie de l'école professionnelle catholique

assistés de MM.

SEGBETSE et Koffi KONOU

- Q - M. Akué, pouvez-vous nous raconter les débuts de l'imprimerie à Lomé ?

- Je me réjouis que vous ayez porté votre choix sur ma personne, parce que je suis non seulement le directeur de l'imprimerie ATP, mais aussi le président des «maîtres-imprimeurs du Togo». Donc je peux vous raconter l'avènement de l'imprimerie ici. Il faut commencer par l'imprimerie de l'école professionnelle, la toute première, installée par les Allemands. C'était la seule, d'ailleurs, qui existait à l'époque. Après, je crois qu'il y avait eu trois imprimeries privées, mais de toutes petites imprimeries. Il y en a qui ont progressé, et d'autres non. L'avènement même de l'imprimerie privée proprement dite commence après l'Indépendance du Togo.

- Q - Donc pendant très longtemps, la seule imprimerie de la ville était celle de l'école professionnelle catholique ?

- Oui.

- Q - Celle-ci n'était donc pas seulement destinée à former de futurs imprimeurs, alors que les autres ateliers de l'école formaient des jeunes pour qu'ils partent s'installer. Là, il s'agissait aussi d'imprimer, n'est-ce pas, M. Gounou ?

- Bien sûr, ils formaient aussi des élèves imprimeurs.

- Dans le souci de former des jeunes à s'auto-suffire, et afin de pouvoir évangéliser la masse, l'Eglise a jugé bon d'installer une imprimerie, en 1912. Cette imprimerie avait pour but essentiel de produire des documents pour l'évangélisation. Jusqu'en 1922, tous les travaux étaient composés manuellement : la composition était faite à la main. Ce n'est qu'en 1922-1923 que l'école professionnelle a été dotée des premières machines typographiques, capables de composer, de faire 1000 signes à l'heure, ce qui faisait avancer le travail et rendait beaucoup plus facile la tâche aux ouvriers.

- Q - Mais au départ cette imprimerie n'avait-elle pas d'abord une vocation de formation professionnelle ?

- Cette imprimerie avait bien sûr pour vocation la formation, puisqu'elle était installée au sein de l'école professionnelle. Cette école a été créée par les Allemands de la SVD (la Société du Verbe Divin), dans le but de former des jeunes à devenir des artisans capables de travailler (1).

- Q - Une main d'oeuvre qu'ils utilisaient ensuite eux-mêmes ?

- Non, qui se lanceront dans le marché : il y en a qui voyagent pour chercher le travail ailleurs, à Abidjan, à l'étranger, enfin n'importe où ils peuvent trouver du travail...

- L'école professionnelle a toujours formé des jeunes. Ces jeunes, une fois formés, sont libres, après leurs diplômes, d'aller où ils veulent. Mais ceux que l'école trouve sérieux, dans la mesure où elle a besoin de personnel, elle les engage. Ce sont les meilleurs que l'école engage. Quant aux autres, on leur délivre des attestations, et ils vont travailler ailleurs. La plupart des ouvriers qui sont sur le marché, plus spécialement ceux qui ont démarré avec l'imprimerie de l'Editogo, ont été formés à l'école professionnelle. Il y a même eu des apprentis qui venaient de Côte d'Ivoire, du Bénin, du Burkina et du Sénégal pour se faire former ici, à l'école professionnelle, puisque elle était l'unique centre technique sur les côtes de l'Afrique, dans le temps. C'est ainsi que la plupart des imprimeurs qui sont aujourd'hui les maîtres d'oeuvre en République gabonaise ont été formés ici, dans les années 1973-1974.

(1) Dès 1899, la mission catholique avait créé des ateliers de formation professionnelle, au début dispersés dans la ville. La construction de l'actuelle école professionnelle commença en 1905; le grand bâtiment des ateliers, rue du chemin-de-fer et rue de la libération, fut construit en 1910-1911; l'école fut pleinement opérationnelle en 1912, formant alors un complexe industriel très remarquable (et très remarqué), juxtaposant imprimerie, couture, mécanique, menuiserie...

- Q - Cette imprimerie faisait en même temps fonction d'imprimerie officielle. Par exemple le «Journal officiel des Territoires occupés de l'ancien Togo», (c'est le nom du tout premier volume, en 1920, du Journal officiel) est imprimé par l'imprimerie de l'école catholique.

- Oui ! Jusqu'à notre Indépendance, c'est l'imprimerie de l'école professionnelle qui était chargée d'imprimer le Journal officiel.

- Elle a commencé par imprimer des livres et des brochures dans le but d'évangéliser la population. Par la suite, l'Etat et le privé lui ont demandé des travaux, vu la qualité du travail qui se faisait dans cette maison religieuse. Le premier journal sorti sur les presses de l'imprimerie de l'école professionnelle est paru le 4 janvier 1913. C'est le Journal officiel pour le protectorat du Togo : «*Amsblatt für das Schutzgebiet Togo*» (2). En plus de l'évangélisation (qui constituait la raison d'être primordiale de l'imprimerie), l'école pouvait fabriquer de petits recueils pour les amateurs de poésie, des livres, tel que le «*Précis d'histoire du peuple éwé*» du RP Kwakumé, paru le 30 mai 1948, ou le «*Dzipomo*»(3) que nous employons habituellement. La première édition a été faite à Steyl (4), en Hollande, en 1905, et la deuxième ici, sur les presses de l'imprimerie de l'école professionnelle, en 1916. En 1911 a commencé à paraître le mensuel catholique «*Mia Holo*», en éwé et en allemand. Le «*Togo Français*», un journal écrit en français pour les Togolais, a vu le jour le 7 octobre 1943. Ce journal, qui était le seul organe d'information, était vendu à 2,50F à l'époque ; il sortait tous les jours, sauf le dimanche. L'école professionnelle imprimait aussi des journaux comme «*Le Togo Républicain*», «*Présence chrétienne*», et «*La Croix du Dahomey*». Le Journal officiel de la République togolaise a été imprimé jusqu'aux années 1963 à l'école professionnelle, date à laquelle le relais a été passé à l'Editogo.

- Q - A l'inverse de beaucoup de pays, l'Administration, à Lomé n'avait donc pas d'imprimerie propre ?

- Non, à l'époque l'Administration n'avait pas d'imprimerie.

- Q - Est-ce que tous les imprimeurs de votre génération, et vous-même, M. Akué, avez été formés à cette école professionnelle ?

(2) L'école continua ainsi pendant l'occupation anglaise. D'où cette remarque relevée dans le rapport du gouverneur de Gold Coast en visite officielle à Lomé en août 1916 : «On fait imprimer chaque jour le télégramme de l'agence de presse [britannique] Reuter, qui est largement diffusé dans la zone d'occupation anglaise. La correction de ses épreuves doit être, je présume, une certaine forme de pénitence pour l'ecclésiastique allemand qui en a la charge».

(3) Livre de prières et de cantiques en éwé (mot-à-mot : le «Chemin du Ciel»), toujours en usage chez les fidèles.

(4) Siège de la Mission de la Société du Verbe Divin (encore de nos jours), installé en territoire néerlandais en 1875, à quelques kilomètres de la frontière allemande, en raison de la lutte que menait alors le gouvernement allemand contre l'Eglise catholique.

- Moi, non ! Il y avait déjà une imprimerie privée à l'époque (je crois que c'est la plus ancienne), l'imprimerie Zupitza, dont le directeur et propriétaire (5) avait été formé par l'école professionnelle. Cette imprimerie existe jusqu'ici ; elle est dirigée par son fils. Quant à moi, je n'ai pas été formé par l'école professionnelle ; j'ai été formé au Bénin, l'ancien Dahomey.

- Q - Qu'y avait-il là-bas, comme structure de formation ?

- Ce n'était pas une école professionnelle proprement dite. J'ai reçu ma formation chez un imprimeur privé de Cotonou, l'imprimerie Noutayi (un Dahoméen).

- Q - Pourquoi étiez-vous parti là-bas ?

- J'y avais rejoint mon grand-frère.

- Q - Est-ce que Cotonou était bien équipée en imprimerie ?

- Oh non ! Moins bien que Lomé !

- Q - Quant à vous, M. Segbetsé, vous avez fait votre formation à l'école professionnelle ?

- Oui, je suis entré à l'école professionnelle en 1949-50. Il y avait un patron nommé M. Toutchou. J'ai apporté mon carnet de baptême. En ce temps-là, le Père Simon (6) était le directeur de l'école. Alors mon patron m'a amené chez lui pour l'apprentissage. Je suis venu à l'imprimerie, et on m'a confié à M. Paul Wesley, le chef de la reliure. J'ai commencé à travailler ce jour-là, et j'ai fait une durée de quatre ans à la reliure.

- Q - Comme condition d'entrée, il fallait donc un carnet de baptême ?

- Avant, c'était comme ça... Mais maintenant, il faut un examen.

- Q - Et que vos parents devaient-ils donner aux responsables de l'école professionnelle en «remerciement»?

- On donnait au moins deux boissons fortes pour les remercier.

- Q - Pas d'argent ?

- Oh, pas d'argent ! Le patron qui m'avait amené ici, je l'ai remercié à la maison avec une petite somme et deux boissons fortes.

(5) Fils d'un médecin colonial allemand.

(6) RP Robert Simon, au Togo depuis 1934.

- Q - Aujourd'hui, une imprimerie exige des machines très puissantes, très automatiques. Quel était l'équipement de cette école qui, pendant cinquante ans, a eu la seule véritable imprimerie du Togo ?

- A l'époque, il y avait, je crois, des machines semi-automatiques, des grandes machines à cylindre, qui étaient tournées à la main.

- La composition était d'abord manuelle, jusqu'à 1922. Pour composer à la main, il fallait prendre chaque lettre ou chaque signe, l'un après l'autre, et le travail devenait de plus en plus dur. En 1922, l'école professionnelle a été dotée de typographes, c'est-à-dire de machines qui pouvaient composer jusqu'à 1000 à 1500 signes à l'heure. Pour l'impression, le machiniste devait actionner ou faire marcher sa machine à l'aide du pied ; de la main droite, il passait la feuille sur l'habillage et, de la main gauche, il sortait l'imprimé, jusqu'au moment où la turbine apparaît dans la distribution complète du courant sur les grandes machines et les petites, en vue d'une production beaucoup plus rationnelle.

- Q - En 1926, on a installé l'électricité à Lomé. Est-ce qu'on a mis des machines à moteur électrique ?

- Quant l'imprimerie a vu le jour, en 1912, elle a donné cette chance immédiatement à l'école professionnelle d'être électrifiée. L'imprimerie, la mécanique et la menuiserie ont été créées la même année. Leurs machines fonctionnaient avec sans le dispositif que les Allemands avaient installé : une turbine à mouvement alternatif, qui marchait à l'aide de l'eau et du gaz de ville et dont l'énergie était distribuée par des poulies à courroie.

*
* *

- Q - Dans ces temps où l'école professionnelle avait le monopole de l'imprimerie, combien y avait-il de typographes à Lomé ? Etaient-ils nombreux ?

- Je n'ai pas idée exacte du nombre, mais quand-même ils étaient un peu nombreux.

- Q - M. Kokou Koffi, vous êtes entré à l'école professionnelle comme apprenti en mars 1938, pour quatre ans, puis vous avez été engagé comme typographe en 1944. Combien y avait-il de typographes à l'époque ?

- Il y en avait cinq, et quatre apprentis.

- Q - Et vers 1960 ?

- En 1960, il ne restait que deux. Trois étaient déjà morts, et on n'en avait plus engagé.

- Q - Pourquoi ? Parce qu'il n'y avait plus d'élèves apprentis en typographie ?

- Parce que tous les apprentis n'étaient pas engagés.

- Q - Ils étaient partis ailleurs ?

- Ils étaient partis à l'Editogo.

- Q - Aujourd'hui vous êtes en retraite. Pensez-vous que l'école professionnelle a encore besoin de typographes ?

- Non. Actuellement on travaille sur la lino avec des offsets.

- Q - Dans l'histoire du mouvement ouvrier européen, les typographes ont été vraiment une élite, parce qu'ils lisaient nécessairement beaucoup de choses...

- Voilà !

- Q - Du coup, ils étaient un peu la conscience intellectuelle de la classe ouvrière. Est-ce que ces ouvriers typographes ont joué un rôle important au Togo ?

- L'ouvrier typographe, c'est celui qui lit le texte le premier, juste après celui qui l'a rédigé. C'est à lui qu'il revient maintenant de le soigner. A force de lire souvent le texte, l'ouvrier, automatiquement, commence à prendre de l'expérience. Il revient même à l'ouvrier de redresser s'il y a des fautes.

- Q - Vos ancêtres, ceux qui ont été les créateurs de la profession, ont-ils marqué le Togo d'une manière ou d'une autre ? Ont-ils formé des jeunes, est-ce qu'ils ont formé des syndicalistes, par exemple ? Ont-ils joué ce rôle moteur que les typographes ont joué en Europe ?

- Je peux dire que non, parce qu'à l'époque, il n'y avait pas grand'chose, comme je viens de le dire. Il n'y avait que l'imprimerie de l'école professionnelle.

- Q - Il y a eu aussi une imprimerie à la mission évangélique à Lomé, n'est-ce pas ?

- C'est bien après l'imprimerie catholique de l'école professionnelle. Mais, elle fait partie des plus anciennes elle aussi. A l'époque, il n'y avait pas de syndicalisme, ni de quoi que ce soit.

- Q - Peut-être aussi parce que c'était un cadre religieux ?

- Oui, on peut dire ça aussi, puisqu'il s'agit des imprimeries des missions.

- *Q - M. Kokou, dans les années 1945, y avait-il un syndicat à l'école professionnelle ?*

- Quand il y a eu un syndicat, il était chrétien : le «Syndicat des travailleurs croyants» (7). Ça ne concernait pas l'école professionnelle, mais les enseignants catholiques.

- *Q - Avez-vous gardé, dans la profession, la mémoire des problèmes qui sont posés, des gens qui ont dû changer de métier quand il a fallu passer d'une imprimerie en allemand à une imprimerie en anglais, puis en français ? Ou bien, au contraire, les typographes ont-ils pu se réadapter aux changements de langue ?*

- Je ne sais pas grand'chose de cela, mais je sais que le système de l'imprimerie est universel. Mais les Anglais, eux, ont leurs propres mesures typographiques, différentes des mesures typographiques universelles que l'Allemagne ou la France utilisent.

- *Q - M. Akué, quelle a été votre carrière ?*

J'ai commencé l'apprentissage en 1946, et j'ai terminé en 1949. J'ai voyagé au Congo-Brazzaville, et j'ai même travaillé un temps dans l'ancienne colonie belge (le Congo-Léopoldville, à l'époque). Ensuite, j'ai quitté le Congo-Léopoldville pour travailler aussi à Brazzaville, à l'Imprimerie nationale.

- *Q - En quelle année êtes-vous revenu à Lomé ?*

- Je suis rentré en 1957.

- *Q - A l'époque, combien y avait-il d'imprimeurs privés ?*

- Il y avait déjà trois imprimeries privées.

- *Q - Lesquelles ?*

- Après l'école professionnelle, il y a eu l'imprimerie Savi de Tové (8). Cette imprimerie, qui avait fait son apparition vers les années 1932, se situait presque en face de la librairie NOPATO. Ensuite il y a eu l'imprimerie «City-Press-Zupitza», qui a été fondée sur l'initiative du père Zupitza, un ancien apprenti de l'école professionnelle. Elle a été la troisième imprimerie, créée vers les années 1940-41. L'imprimerie Aboulouwakou, qui travaillait souvent avec des caractères éwé, a été fondée par M. Ajavon. L'imprimerie de l'Eglise Evangélique que nous appelons «l'imprimerie évangélique» existait aussi (9) et fonctionnait normalement aussi

(7) En 1949. Voir «Si Lomé m'était contée...» tome I, dialogue n° 12.

(8) Grand polyglotte. Secrétaire du Conseil des notables jusqu'en 1933. Futur président de l'Assemblée nationale.

(9) Ancêtre des Editions Haho.

bien avec des caractères français que des caractères éwé, pour pouvoir imprimer des livres et former les jeunes en langue vernaculaire. L'imprimerie Homawoo, que nous appelons «Standard graphique Togolais», existe depuis longtemps.

- Mais l'école professionnelle avait le monopole des Journaux officiels.

- Q - Quel était le marché principal pour les entrepreneurs privés ? De quoi vivaient-ils ? Y avait-il déjà beaucoup de cartons de funérailles ?

- Les faire-part et autres ? Ah oui, il y en avait, mais pas beaucoup parce que les gens n'y étaient pas habitués. A l'époque, c'était rare...

- Q - D'après vous, quand s'est-on mis à faire ces faire-part de funérailles ?

- Oh, je peux vous dire que, quand je me suis installé, ça avait déjà commencé. On les imprimait. On commandait des formules de faire-part spéciales en France avant d'imprimer le texte là-dessus. Ce sont des formules qui sont en forme d'enveloppe : quand on a imprimé, on plie le rabat, et ça sert en même temps d'enveloppe.

- Q - En France, ces faire-part ont un bord noir. Est-ce qu'on a utilisé ça au Togo : un liséré noir tout autour de la lettre et de l'enveloppe ?

- Voilà ! Si ! Si !

- Q - Mais cela a disparu de nos jours ?

- Ça a disparu complètement, avec l'évolution. Actuellement, toutes ces histoires n'existent plus.

- Q - Est-ce qu'il y a longtemps que l'on met la photo du défunt sur la couverture ?

- Après notre accession à l'Indépendance, les choses ont commencé à évoluer, après l'installation de l'imprimerie Editogo. Ils ont commandé des choses pour pouvoir imprimer. Ils ont commencé à faire notre journal quotidien *Togo-Presse*, je crois, en 1962 (10). Ils ont commandé tout ce qu'il faut, pour pouvoir illustrer le journal, etc., etc. Et ils ont attiré beaucoup de clients.

- Q - Mais Editogo, à sa création, était surtout concurrente de l'imprimerie catholique, plus que les imprimeurs privés, non ?

(10) Le premier numéro est paru le 28 août 1962.

- Dans un premier temps, quand l'Editogo a été créée, elle ne pouvait pas faire face tout de suite à tous les travaux administratifs : ils ont laissé pendant un certain temps encore les travaux à l'imprimerie de l'école professionnelle, parce qu'ils ont mis du temps avant de s'installer complètement.

- Q - Il a fallu combien d'années pour qu'ils soient vraiment opérationnels ?

- Oh, je peux dire trois ans.

- Q - En 1965 ?

- En 1965, oui.

- Q - Mais, d'après-vous, ont-ils aussi pris des parts de marché aux entrepreneurs privés comme vous ?

- Je peux vous dire tout de suite oui, et je peux vous dire tout de suite non ! Parce que, à l'époque, j'étais vraiment un concurrent de taille à l'Editogo parce qu'on travaillait beaucoup, et eux aussi, ils travaillaient beaucoup. Vous savez, ils ont beaucoup de travaux administratifs à faire, donc ils ne peuvent pas tout faire. Alors les travaux tels que les imprimés commerciaux, tout ça..., c'est nous, les imprimeries privées, qui les faisons. Ils n'ont pas tellement le temps pour tout faire, donc nous trouvons aussi notre part.

- Q - Et puis les petits entrepreneurs comme vous ont peut-être une politique commerciale plus souple, plus agressive ?

- Oui, à l'époque, oui ! On avait une politique plus souple et plus agressive. On travaillait beaucoup. Lomé n'était pas quand même ce qu'il est aujourd'hui, mais on travaillait beaucoup. C'est maintenant que nous connaissons une recrudescence du nombre des imprimeries, qui se multiplient vraiment d'une façon très inquiétante : ça se crée partout...

- Q - A la fin de l'époque coloniale, il y avait donc quatre ou cinq entreprises privées. Au début de l'Indépendance, Editogo s'installe. Dans ces années-là, y a-t-il eu d'autres petites entreprises à se monter ?

- Ah, oui, bien sûr. Il y avait aussi l'imprimerie Homawoo, par exemple et puis, moi, je me suis installé en 1964, et ainsi de suite, ... On s'installait, mais à un rythme vraiment lent.

- Q - Qui correspondait à la croissance des besoins ?

- Voilà ! il faut aussi avoir les moyens pour financer. Il y a tout ça qui compte.

- Q - Mais ce financement échappe aux possibilités d'un individu normal. Est-ce que les banques ont eu une politique d'aide aux jeunes entrepreneurs qui voulaient se lancer ?

- A l'époque ?

- Q - Oui, dans les années 1960-70 ?

- Ah non, non !

- Q - Et dans les années 1980 ?

- En ce qui me concerne, je peux dire que je n'ai pas eu cette chance-là. Mais par contre, maintenant, à partir des années 1970-75, oui, les banques ont été un peu plus souples. Je connais même beaucoup de collègues imprimeurs privés qui ont été aidés par les banques de la place.

- Q - Quand vous revenez au Togo, en 1957, il y avait beaucoup de journaux. Lesquels ?

- Justement ! Il y avait beaucoup de journaux ! Mais la plupart du temps, c'était seulement l'en-tête qui est imprimé, et le reste était rénéotypé.

- Q - Est-ce que des Togolais vous proposaient d'imprimer des romans et ou d'autres écrits littéraires ?

- A l'époque, c'était un secteur qui était tout à fait inexistant. Il y a un problème, c'est que, souvent, les gens qui veulent imprimer des romans n'ont pas les moyens de les financer. Moi j'ai fait l'expérience deux fois, mais je l'ai pu parce que c'était financé par l'USAID (11).

- Q - On oppose souvent le monde de l'audio-visuel et le monde de l'imprimé. Grâce à vous, nous avons pu aujourd'hui, réunir les deux dans cette histoire orale de l'imprimerie à Lomé. Merci Messieurs les imprimeurs.

(11) Coopération américaine.

UNE VISITE A L'ANCIEN PALAIS DES GOUVERNEURS DU TOGO

M. Georges Amakoé APEDO-AMAH

(1914-1992) *

ancien fonctionnaire au palais des gouverneurs,
ancien ministre, ancien président de l'Assemblée Nationale du Togo

Aujourd'hui une nouveauté dans nos émissions : nous ne nous intéressons pas à une personne, ni à une activité, ni à un quartier... Nous visitons un monument, un bâtiment qui a été au coeur de l'histoire de Lomé et du Togo pendant trois quarts de siècle : l'ancien palais des gouverneurs, au quartier administratif.

Notre guide dans cette visite sera M. Apedo-Amah, ancien président de l'Assemblée nationale, qui était venu travailler dans ce bâtiment il y a très longtemps.

- Q - En quelle année aviez-vous commencé, Monsieur le Président ?

- En 1930.

- Q - Quel âge aviez-vous à l'époque ?

- J'avais seize ans.

- Q - Quand nous avons fait une émission avec vous(1), vous aviez raconté avoir été l'un des tout premiers diplômés togolais, et donc embauché très tôt dans l'administration centrale. Nous allons découvrir -et vous allez redécouvrir avec nous- ce bâtiment, que nous allons essayer de faire connaître à nos auditeurs par la seule parole. Ce bâtiment a une naissance qui est mal connue, il y a peu de choses à ce sujet dans les documents anciens, et je suis essentiellement redevable de ce que j'en sais à Peter Sebald, cet historien est-allemand qui est le principal spécialiste du Togo. Quand l'administration coloniale a décidé de venir s'installer à Lomé en 1897, elle a d'abord construit un bâtiment qui se trouvait devant

* Texte revu par son fils M. Ayayi Togoata Apedo-Amah, enseignant à l'UB.

(1) Tome I, dialogue n°4.

l'actuel «Air Gabon», à côté du wharf : un grand bâtiment à étages, qui a été détruit très tôt, en 1913. Le palais avait été commencé dès 1898 par le gouverneur Köhler(2), mais sans plans et sans financement, jusqu'à ce qu'arrive un véritable architecte, Ernst Schmidt(3), qui a repris le travail sérieusement en 1902. Le bâtiment aurait été terminé en 1904 pour le gros oeuvre et probablement habité en 1905. Avez-vous des informations plus complètes, M. Apédo-Amah?

- Non, j'ai à peu près les mêmes informations. Le bâtiment aurait été habité en 1904.

- Q - Il y a encore, aux Archives, des documents de 1904 sur les projets en cours : par exemple, une grande horloge qui aurait dû être posée sur la tour orientale et qui, en fait, n'a jamais été installée, et aussi un dessin des rambardes en fer forgé pour l'escalier d'honneur.

Nous sommes ici devant la façade côté ville, une grande façade blanche dominée par une tour crénelée. Cette façade a-t-elle changé d'allure depuis les années 1930, quand vous êtes venu travailler ici ?

- Non, non ! Rien n'a changé du tout. Elle est restée telle quelle, et cela depuis la construction elle-même, je crois (4).

- Q - Nous sommes devant un grand escalier d'honneur, en marbre. Etais-ce l'entrée officielle du bâtiment ?

- Oui, c'était l'entrée officielle. Côté mer, c'est l'entrée privée du gouverneur, vers ses appartements. Ici, c'est l'entrée du public.

- Q - Les autres façades ont-elles été modifiées ?

- Je ne me rappelle pas qu'aucune des façades ait été modifiée. Tout est resté tel quel.

- Q - Sur les anciennes photos, il y avait des vérandas de bois (5), qui sont maintenant remplacées par la maçonnerie et des vitrages (nécessaires pour la climatisation). La silhouette était la même, mais on avait des volets de bois qui étaient ouverts au vent du large.

- C'est possible, c'est possible... Mais le changement a dû intervenir très tôt, avant 1930 en tout cas, je crois.

(2) Arrivé au Togo en mars 1895, décédé à Lomé le 19 janvier 1902 ; il est enterré au centre du vieux cimetière de Béniglato.

(3) Arrivé en août 1899, décédé à Lomé en janvier 1904.

(4) Elle portait à l'origine une sorte de grosse boule, qui a disparu dès les années 1910.

(5) Dont les volets ont été posés au début de l'époque française. Ce bâtiment a été remanié dans les années 1975-76 sous la direction de l'architecte Locooh-Donou, si habilement que l'on ne se rend pas compte des transformations.

*
* *

- Q - *Nous allons pénétrer dans le bâtiment et le décrire au fur et à mesure que nous le découvrirons. Nous avons fait maintenant le tour du bâtiment, vers la façade sud, côté mer, où est maintenant l'entrée principale.*

- Autrefois, c'était par l'entrée orientale qu'entraient les personnalités invitées par le gouverneur.

- Q - *Nous voici sur la terrasse en demi-cercle, avec une belle balustrade, rafraîchie par l'air du large. Il y a devant nous un vaste jardin : essentiellement des pelouses, des bosquets de fleurs, des cocotiers... Avez-vous un souvenir du jardin tel qu'il était en 1930 ?*

- C'était comme ça, ça n'a pas été changé.

- Q - *Sur le plan de Lomé de 1908, le bâtiment est séparé de la ville par une forêt de filaos. Vous rappelez-vous cette forêt de filaos ?*

- Non, non.

- Q - *Elle n'a pas dû durer très longtemps ?*

- Elle n'a pas duré longtemps, non !

- Q - *Sur cette terrasse, nous voyons deux gros lions assis, en porcelaine. Etaient-ils là autrefois ?*

- Non, pas du tout. Ça, c'est une décoration récente.

Ces lieux sont riches d'histoire. Par exemple, en 1913, quand le ministre des Colonies de l'Allemagne vient ici, les notables de Lomé vont lui présenter une pétition et on les amène devant cette façade sud, pendant qu'on fait sortir le ministre et le gouverneur par la façade est, de manière à ce qu'ils puissent contourner les notables, mais ceux-ci ont été prévenus et accourent à toute vitesse : ils réussissent quand même à rattraper la voiture avant qu'elle ne s'en aille et à remettre leur pétition au gouverneur, qui n'en était pas spécialement content..

Autre épisode fameux qui se passe dans ces jardins, c'est l'émeute du 24 janvier 1933 : les femmes de Lomé, en fureur parce qu'on veut augmenter les impôts et qu'on a arrêté les gens du Duawo (6), viennent pratiquement assiéger le palais.

(6) Groupes d'hommes plus jeunes et moins riches que les membres du Conseil des notables, qui étaient devenus les vrais leaders de l'opinion publique loméenne. Voir Mme Siliti d'Almeida-Ekué : «La révolte des Loméennes, 24-25 janvier 1933». NEA-Togo, Lomé, 1992, 166 p.

- Q - Où étiez-vous ce jour-là ?

- Moi, j'étais sur l'autre façade, avec le gouverneur et un petit groupe de fonctionnaires. Et les protestataires étaient devant cet éperon de la terrasse, de ce côté-là.

- Q - Côté est ?

- Côté est, c'est ça : côté ville.

- Q - Étaient-elles vraiment nombreuses, ces femmes ?

- Ah oui, elles étaient nombreuses !

- Q - Mais elles ne couvraient pas l'ensemble du jardin ?

- Non, elles étaient très nombreuses, mais elle ne couvraient pas tout l'espace.

- Q - Comment avez-vous été averti de leur arrivée ?

- Par des bruits de gongon, des chants, des hurlements...

- Q - Vous étiez en train de travailler, et vous avez été dérangé par le vacarme ?

- Ah oui ! Dérangé ? Enfin... je ne travaillais plus, parce que, quand on entend des bruits comme ça, quelque chose d'aussi inusité, on est sur le qui-vive !

- Q - Est-ce que vous avez été surpris et inquiet ?

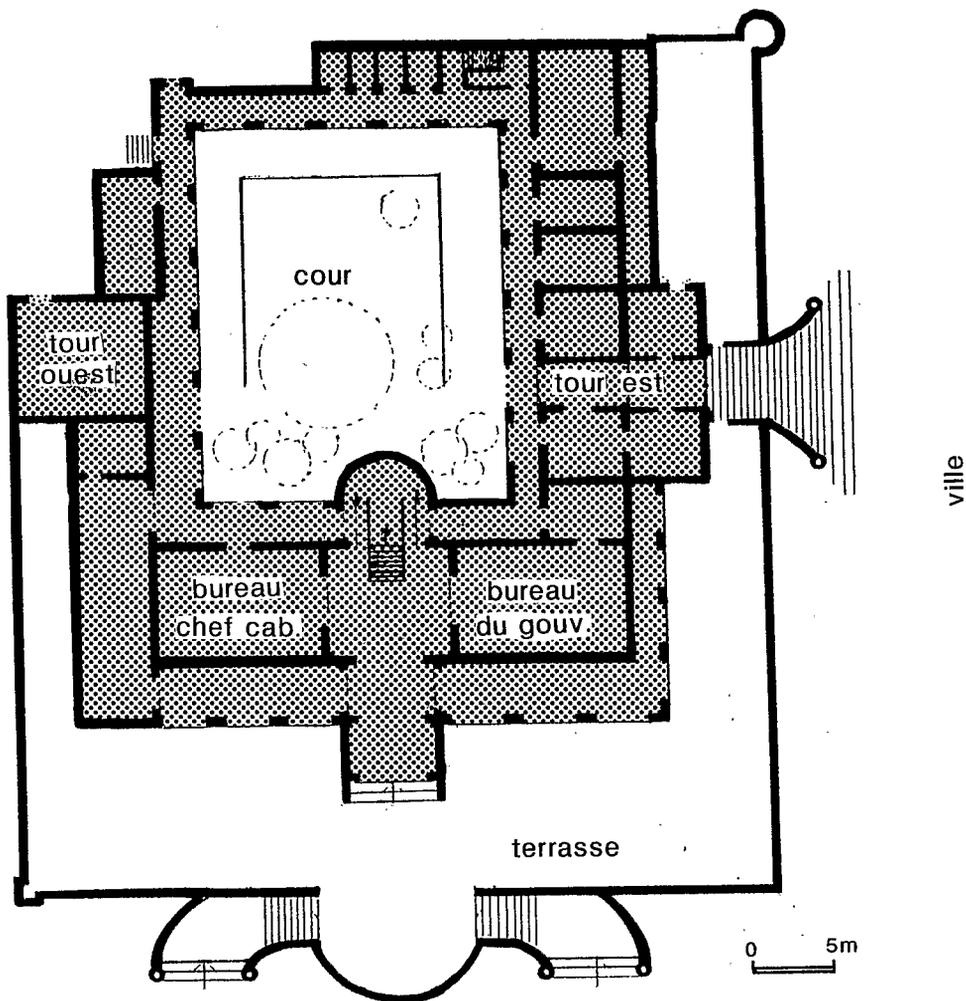
- Inquiet ? Non ! Surpris ? Non, parce que le bruit courait qu'il y aurait quelque chose. Quoi ? On ne savait pas... Mais c'était dans l'air...

- Q - Avez-vous eu peur, par exemple, que les manifestantes n'envahissent le palais ?

- Non, parce que c'était tout de même gardé : il y avait un petit piquet de gardes-cerle (comme on disait autrefois), qui étaient là. Elles n'osaient pas entrer.

- Q - En fait, elles étaient venues pour réclamer la libération de deux dirigeants du Duawo arrêtés le matin même. Et le gouverneur a capitulé ; il a fait libérer Kobina Garthey et Michel Johnson, et les femmes sont reparties ... Combien de temps cela a-t-il duré, à peu près ?

- Un peu plus d'une demi-heure.



Jardin

Océan

LE PALAIS DES GOUVERNEURS

(rez-de-chaussée)

plan relevé par N. Chambon et W. Lauber (1990)

- Q - Donc ça a été très bref ?

- Pas une heure !

- Q - A quel moment étaient-elles arrivées ?

- En fin d'après-midi.

- Q - L'arrestation a eu lieu le matin et le procès expéditif des deux Duawo vraisemblablement vers 14h 30, n'est-ce-pas ?

- C'est ça.

- Q - Vous avez dit tout à l'heure qu'il y avait une petite poignée de fonctionnaires autour du gouverneur. Y avait-il des Togolais parmi eux ?

- Non, non, tous des fonctionnaires, des cadres blancs : les chefs de service qui entouraient le gouverneur.

- Q - Qui eux, peut-être, n'étaient pas très rassurés ...

- Si, si ! Ce n'était pas méchant, ça n'a jamais été vraiment méchant...

*

* *

- Q - Nous entrons maintenant par la grande porte sud. Nous voici dans l'entrée de l'ancienne véranda, qui isolait le noyau intérieur du bâtiment. L'ensemble est maintenant vitré et climatisé en permanence. Devant nous, il y a le grand escalier monumental avec deux grosses lanternes dorées au bas de l'escalier, et, légèrement en retrait, deux superbes défenses d'éléphant qui mesurent ... -difficile à dire ! - peut-être 1,80m. Ce sont des exemples magnifiques des défenses d'éléphant qu'on trouvait autrefois au Togo. Comment était cette entrée en 1930 ?

- Oh, je ne vois pas beaucoup de changement ici. C'était tel que nous le voyons maintenant.

- Q - Les défenses étaient-elles derrière l'escalier ou en haut des marches ?

- Derrière l'escalier... Attendez : il y a bien deux paires hein ?

- Q - Pour le moment, nous n'en voyons qu'une.

- Il y avait deux petites défenses là-haut, et deux grandes ici, en bas.

- Q - Quelle était autrefois la fonction de ces salles qui sont maintenant à notre droite et à notre gauche ?

- A notre droite, vous aviez le bureau du gouverneur et à notre gauche celui de son directeur de cabinet, ou de son directeur des affaires politiques (ça dépendait de ce que voulait le gouverneur). Tout ceci était réservé au gouverneur et à ses plus proches collaborateurs, pour leur travail.

- Q - Dans ce bâtiment, comme dans toutes les constructions de l'époque, il y avait donc les activités au rez-de-chaussée et le logement à l'étage ?

- Oui, oui, le logement à l'étage.

- Q - Les autres ailes du bâtiment abritaient donc les autres services ?

- Les autres services administratifs, oui.

- Q - Donc nous passerons tout à l'heure dans le bureau qui était le vôtre ?

- Oui...

- Q - Avant d'y arriver, pouvez-vous nous dire quels services abritait ce palais ?

- Il y avait le haut-commissariat de la République et son cabinet. Il y avait les Affaires politiques et administratives qui occupaient un bureau ; il y avait les Affaires économiques, le bureau du Personnel, et c'était tout. Par la suite, notre bureau est venu s'agréger à cet ensemble.

- Q - Quant au « numéro 2 » de l'administration, c'est-à-dire le secrétaire général, il siégeait là où il y a aujourd'hui la direction des Douanes, ce qu'on appelait à l'époque le Secrétariat général, n'est-ce pas ?

- C'est ça, oui.

- Q - La pièce en entrant à droite, qui est donc l'ancien bureau du gouverneur, est aujourd'hui transformée en une très jolie salle de réunion, avec une table de présidence, une quarantaine de chaises avec tablettes de bois, dans un décor très sobre, de teinte beige-ocre, avec au mur une décoration de Paul Ahvi : une sorte de bois plastifié, quelque chose de très beau, très coloré. Au mur, il y a aussi des lustres de verre assez sobres.

Vous rappelez-vous quelle était la décoration de ce bureau à l'époque des gouverneurs ?

- Oui. C'était tout à fait sobre : les murs nus, blanchis à la chaux... En face, il y avait un tableau représentant un gros éléphant. Ce tableau a dû être remplacé.

- Q - Et le bureau lui-même, sur lequel le gouverneur écrivait, était-ce un meuble important, massif ?

- Non, pas massif. C'était un meuble respectable, mais joli.

- Q - De fabrication locale ? Ou bien on avait apporté un meuble ancien d'Europe ?

- Oui, oui, oui, je crois qu'on l'avait apporté d'Europe du temps des Allemands (7).

- Q - Vous entriez souvent dans le bureau du gouverneur ?

- Non, pas souvent ! C'était très rare qu'on y entre ...

- Q - Qu'est-ce qui vous impressionnait le plus quand vous entriez ici ?

- Oh, la personne elle-même, les lieux... On vous appelle, on vous fait venir devant le gouverneur, ce n'est pas de la blague ! On sentait qu'il fallait toujours faire attention ... Mais ce n'était pas méchant, en ce temps-là.

- Q - Je pense qu'il y avait une assez grande différence de caractère entre les deux que vous avez côtoyés ici : Auguste Bonnacarrère(8) était un homme chaleureux et ouvert, Robert de Guise(9), au contraire, hautain et cassant.

- C'est vrai !

- Q - Nous voici maintenant dans la salle qui est à gauche en entrant, qui était donc autrefois le bureau du plus proche collaborateur du gouverneur, son conseiller politique. C'est aujourd'hui une salle d'attente très sobre, avec simplement de grands canapés de cuir clair et, au mur, encore une peinture de Paul Ahyi dans un ensemble de couleur beige. Vous rappelez-vous, M. Apédo-Amah, de ce qu'il y avait dans ce bureau-ci ?

- C'était un bureau comme l'autre : les murs nus, blanchis à la chaux ; pas de lustres.

- Q - Comment s'éclairait-on au palais à l'époque ?

- A la lumière électrique.

(7) En 1912-13, le duc de Mecklenburg avait commandé pour le palais à l'atelier de menuiserie de l'école professionnelle catholique, un mobilier de style «Regency» (début du XIXème siècle anglais). Il en a réclamé la restitution après la guerre, comme étant sa propriété personnelle. Mais le dossier (aux archives du Ministre français des Colonies) rapporte que tout ce mobilier (ainsi que sa belle Mercedes) était hors d'usage, trop maltraité par les occupants anglais.

(8) Janvier 1922 - décembre 1931.

(9) Décembre 1931 - octobre 1933.

- Q - *Le palais avait son groupe électrogène ?*

- Non, non, relié à la ville.

- Q - *Ah oui, c'est vrai, on avait fait l'installation en 1926.*

- Oui.

- Q - *Est-ce que vous aviez retrouvé certains vestiges de l'éclairage à l'époque allemande ?*

- Non. Quand j'étais là, tout ce qui existait du temps des Allemands avait été balayé, remplacé par des choses modernes.

- Q - *Il fut une époque où vous avez vous-même occupé ce bureau.*

- Ah oui ! J'ai été ici comme directeur de cabinet du commissaire de la République par intérim. Je suis resté trois mois ici.

- Q - *En quelle année ?*

- En 19... ? (silence) Je n'ai plus de mémoire...

- Q - *Qui était alors commissaire ?*

- C'était le gouverneur Bérard.

- Q - *Donc vers 1955.*

- 1955, oui...(10)

- Q - *La décoration était-elle encore celle de 1930, ou avait-elle beaucoup changé entre 1930 et 1955 ?*

- Non, non, elle n'avait pas bougé !

- Q - *Mais maintenant, c'est tout à fait méconnaissable. Ce n'est d'ailleurs plus un bureau, mais une salle d'attente.*

- Oui, oui, c'est méconnaissable.

*
* *

(10) Jean Bérard a été commissaire par interim de juillet 1954 à août 1955. Il sera titularisé par la suite.

Nous continuons le tour du bâtiment. Nous voici sur l'ancienne véranda côté ouest, côté Kodjoviakopé, qui a été transformée en bureaux et en appartements pour le président de la République. Nous sommes actuellement dans le bureau qu'il utilise quand il vient dans ce bâtiment. C'est un bureau de bois sobrement décoré, toujours dans les teintes que nous trouvons dans l'ensemble de ce bâtiment : des beiges, des crèmes, des bruns légers, avec encore une décoration de Paul Ahyi au mur, et une série de fauteuils pour accueillir les hôtes.

- Q - Vous rappelez-vous quelle était la destination de cette aile en 1930 ?

- Cette aile était utilisée comme bureaux. Au lieu de fauteuils, vous aviez des bureaux, des chaises, une grande table... Ici avait lieu un conseil, un petit conseil (pas celui d'Administration).

- Q - Un conseil de cabinet ?

- Non, une réunion de bureau, la réunion du bureau des Affaires politiques, quelque chose comme ça ...

- Q - Par exemple, l'affaire de l'émeute des femmes a dû être traitée ici ?

- Oui. Tout ce qui est politique et qui survient se traite ici.

- Q - Par un petit nombre de très hauts responsables ?

- Oui, un petit nombre de très hauts responsables.

- Q - Qui regroupait des Européens et des Togolais ?

- Non, les fonctionnaires européens seulement.

*

* *

Après le bureau du président de la République et ses appartements privés, puis les salles qui peuvent servir à accueillir des hôtes de marque, nous voici dans le jardin intérieur, extrêmement fleuri, très joli, avec un grand palmier central, beaucoup de fleurs tout autour... La cour, en fait, n'est pas rectangulaire, car l'escalier de la façade sud fait une avancée en demi-cercle, et la terrasse à l'étage présente sur l'un des angles des encorbellements qui permettent de relier une façade à l'autre.

- Q - M. le Président Apédo-Amah, à quoi ressemblait ce jardin intérieur à l'époque où vous étiez petit fonctionnaire ici ?

- C'était comme ça déjà. Sauf le palmier, qui était plus jeune.

- Q - En cinquante ans, on a peut-être renouvelé ce palmier ...

- Ah oui, il a été renouvelé au moins une fois.

- Q - Et les fleurs ?

- C'est sensiblement la même chose.

- Q - Il y a des hibiscus, des fleurs rouges, des fleurs jaunes, des fleurs roses, et des palmiers d'ornementation : c'est comme un patio à l'espagnol, extrêmement sympathique.

C'était autour de cette cour centrale que se trouvaient autrefois les bureaux de l'Administration ?

- C'est ça.

- Q - Quel était le vôtre en 1930 ?

- (léger rire) J'étais ici. Mais au départ, j'étais là-bas...

- Q - C'est-à-dire à l'angle nord-est.

- Oui, et puis j'ai migré pour venir ici, au fond...

- Q - Donc à l'angle nord-ouest. Quelles étaient vos occupations dans le premier bureau ?

- J'étais ce qu'on appelait un commis expéditionnaire.

- Q - En quoi cela consistait-il ?

- Cela consistait à écrire, à enregistrer le courrier qui arrive et qui part.

- Q - C'était au cours des premières années de votre engagement ?

- Mes premiers pas dans l'Administration, oui (rire)...

- Q - Et quand vous revenez vingt-cinq ans plus tard, devenu l'un des plus hauts responsables de cette Administration, quelle était la répartition des activités ?

- Ah ça, le bâtiment avait changé énormément. Toute cette aile là...

- Q - *C'est-à-dire l'aile est.*

- L'aile est était destinée aux bureaux du personnel. Dans l'angle-là, il y avait le téléphone, le standard téléphonique.

- Q - *Donc à l'angle nord-est.*

- Ici au nord, c'étaient des bureaux où j'étais aussi autrefois, et puis ici...

- Q - *Face à l'ouest ?*

- C'était un bureau.

- Q - *Il y avait désormais un grand nombre de gens qui travaillaient dans le palais ?*

- Il y avait beaucoup de gens !

- Q - *Plusieurs dizaines de fonctionnaires ?*

- Oui, oui, plusieurs dizaines...

Actuellement, l'ensemble de ces pièces est transformé en logements pour les accompagnateurs des délégations officielles.

*
* *

Nous allons maintenant monter le grand escalier d'honneur, celui qui fait face à la mer. Il est recouvert d'un velours rouge, il est orné de rambarde en fer forgé, aujourd'hui peintes de couleur orange clair, et c'est bien ce dessin que l'on retrouve aux Archives nationales, dans le dossier de la commande faite par l'administration coloniale à un entrepreneur en ferronnerie allemand.

- Q - *Quelles étaient les couleurs autrefois ?*

- La rambarde en fer était en noir, pour la protéger contre la rouille.

- Q - *Et sur les marches elles-mêmes, y avait-il ce velours rouge ?*

- Non, il n'y avait pas de velours. Le sol était blanc, peint à la chaux, avec dessus un tapis rouge, du haut jusqu'en bas.

- Q - *A mi-hauteur, l'escalier arrive à une petite plate forme. Il se dédouble ensuite en deux volées qui remontent en sens inverse vers l'étage. En haut de l'escalier,*

nous arrivons dans un salon central qui donne accès aux diverses pièces de la suite réservée aux hôtes de marque. Là encore une décoration sobre, élégante, des canapés, des petites tables... Au centre, une vasque, qui aujourd'hui n'a pas d'eau. Aux murs des décorations qui ne sont pas toutes de Paul Ahyi. En voici une qui est signée «Ange 1976». Côté est, un grand salon ; côté ouest, la salle à manger, avec une très grande table.

Nous voici dans le grand salon qui fait l'angle sud-est du bâtiment c'est-à-dire le plus proche du palais présidentiel actuel : toute une série de canapés, de fauteuils... Les murs sont toujours dans ces teintes beige clair, avec aux murs des décorations diverses, mais en particulier de Paul Ahyi, qui se reconnaît du premier coup d'oeil. La salle a vraisemblablement été agrandie en ouvrant les murs jusqu'à la véranda, qui est aujourd'hui fermée pour permettre la climatisation centrale.

- *Q - Vous rappelez-vous à quoi ressemblaient ces pièces en 1930 et en 1955-60 ?*

- C'était un salon dont les murs étaient déjà très bas. Je veux dire les murs à l'intérieur étaient très bas du côté de la véranda. Aujourd'hui la décoration est très remarquable.

- *Q - Comment était-elle autrefois ?*

- Oh, il y avait un ou deux tableaux, et c'était tout.

- *Q - Qui représentaient des paysages d'Europe ?*

- Non d'Afrique : des éléphants, des arbres, des paysages...

- *Q - Peut-être étaient-ce des tableaux de ces deux peintres, Heims et Vollbehr qui sont venus au Togo à l'époque allemande et dont nous avait parlé M. David(11).*

- Sûrement. La personne qui a fait ces tableaux était venue ici pour se faire une telle idée des éléphants.

- *Q - A l'époque, il n'y avait pas du tout d'art vraiment africain, des masques par exemple, pour orner l'intérieur ou le bureau du gouverneur ?*

- Non, non !

- *Q - Quels autres souvenirs avez-vous de cet appartement ?*

(11) Ci-dessus, dialogue n°16.

- Cette pièce était attenante au bureau du gouverneur. Parce qu'il y a des gouverneurs qui ont transporté leur bureau ici, en haut. Pour venir les voir, on prend l'escalier et on entre par cette porte, et le bureau est là.

- Q - Quels sont les gouverneurs qui ont travaillé ainsi à l'étage ?

- Par exemple, Bourguine (12) travaillait en haut.

- Q - Mais, en fait, Bourguine venait très peu à Lomé, puisque son siège était à Porto-Novo ?

- Non, au moment où il était commissaire par intérim ici (13). Quand il était à Porto-Novo, il ne venait plus du tout ici.

- Q - Où logeait-il, en ce temps-là ?

- Au même endroit, dans la pièce à côté.

- Q - En fait, tous ces gouverneurs étaient des hommes âgés, disons 50 à 60 ans. Ils n'avaient donc pas d'enfants avec eux ?

- Non. Rarement.

- Q - Donc les appartements du gouverneur se réduisaient à sa chambre à coucher, à un salon pour son épouse et puis un peu de rangement ?

- Ce palais, on l'a souvent dit, n'était pas habitable, parce qu'il n'y avait que deux pièces. Dans toute cette grosse masse, il n'y a que deux chambres !

- Q - D'immenses salons et très peu d'espace personnel ?

- Des doubles salons et seulement deux chambres...

- Q - Côté température, est-ce que le palais était bien ventilé ? Etait-il agréable de travailler ici ?

- Ah non, non ! Tant qu'il n'y a pas eu la climatisation, comme maintenant, c'était difficile de travailler ici. Quand il faisait chaud, on s'en ressentait. Il y avait seulement les fenêtres qu'on ouvrait ou fermait selon qu'il faisait du vent ou non...

- Q - Ici, côté océan, il devrait y avoir une brise agréable. Mais les bureaux situés au nord n'étaient pas du tout ventilés.

(12) 1933-1936, époque où, pour des raisons budgétaires, on avait fusionné les administrations centrales du Togo et du Dahomey.

(13) D'octobre à décembre 1933. Il est affecté à Porto-Novo le 1er janvier 1934.

- Pas du tout !

- *Q - Est-ce qu'il y avait des brasseurs d'air ?*

- Il y avait des ventilateurs, si vous voulez.

- *Q - Au plafond ?*

- Au plafond, c'est ça.

- *Q - Dès 1930 ? ou seulement dans les années 1955 ?*

- Dès 1930, oui.

- *Q - Ce qui fait que tous les papiers s'envolaient au fur et à mesure qu'on les sortait des dossiers ?*

- Je me rappelle qu'il y eu un incident, un jour : un ventilateur est tombé presque sur les pieds du gouverneur Digo (14) (rire).

- *Q - Il a hurlé à l'attentat ?*

- Non, non, non ! Il a dit seulement : «Au travail ! Il faut refaire ça...» Vite, on a convoqué le directeur de l'UNELCO pour venir réparer les dommages...

- *Q - L'UNELCO, c'était la compagnie électrique du Togo, l'ancêtre de la CEET ?*

- Voilà !

- *Q - Et le directeur s'occupait personnellement des ventilateurs du palais ?*

- Il était le directeur ! Quand le gouverneur veut s'en prendre à quelqu'un pour le travail fait par la société, il s'adresse au directeur de la société ...

*
* *

Nous continuons notre visite de l'étage, côté est, face à la ville, dans ce qui est aujourd'hui le salon de l'hôte que l'on héberge. La décoration a changé de couleur : nous sommes passés des beiges aux bleus, des bleus gris très légers, très fins, avec une moquette également bleue, des tables, des tableaux, une sculpture en poterie de Paul Ahyi : un ensemble très agréable, très sympathique.

(14) Mai 1950 - avril 1952

- Q - Qu'y avait-il autrefois dans cette aile ?

- C'était un couloir simplement, une véranda où l'on se tenait pour regarder la ville, pour prendre de l'air... Ce n'était pas un ensemble habitable, comme aujourd'hui.

- Q - Nous arrivons ici dans les appartements privés du gouverneur. C'était sa véranda personnelle ?

- Oui, c'était sa véranda.

- Q - Vous est-il arrivé, au moment où vous étiez chef de cabinet, de monter ici, pour partager avec lui le frais et l'apéritif ?

- L'apéritif, non. Mais je venais lui apporter des papiers, par exemple. Ou si il m'appelait, je venais le voir.

- Q - Nous voici maintenant sur la face nord, où il n'y a pratiquement pas d'espaces habitables ; il n'y a que quelques cabinets de toilette, et puis un grand escalier qui redescend vers le rez-de-chaussée. Cette façade n'a jamais eu de bureaux ni de logements ?

- Non, jamais. L'escalier est nouveau, lui aussi.

- Q - Nous continuons à tourner autour de la cour. Nous sommes maintenant à l'angle nord-ouest, côté Kodjoviakopé. Là, ce sont les communs, c'est-à-dire les cuisines, un petit escalier de service, la climatisation centrale... Ici, c'est la partie du palais où, normalement, l'on ne va pas ?

- C'est ça.

- Q - Ceci de tout temps ?

- Oui. Moi-même j'y allais rarement, sauf quand il y avait des réparations à faire, quand quelque chose ne marchait pas... Les serviteurs venaient m'appeler, et je montais voir. Je convoquais un menuisier, un ouvrier, et on venait voir ensemble.

- Q - Quel était votre rôle ?

- J'étais ce qu'on appelait autrefois chef du Bureau du garde-meubles : tout ce qui est meuble était à ma charge.

- Q - Les cuisines étaient-elles déjà à l'emplacement où on les voit ?

- Oui, les cuisines étaient déjà là.

- *Q - Est-ce que les gouverneurs que vous avez connus étaient tous portés sur la bonne cuisine, ou est-ce qu'ils mangeaient un peu n'importe quoi ?*

- (rire) Oh, on mangeait bien, toujours... Tous mangeaient bien.

- *Q - Est-ce qu'ils recevaient beaucoup ?*

- Quelques-uns recevaient beaucoup, d'autres non ... Ceux qu'ils recevaient, c'étaient les fonctionnaires, les notabilités de la ville, une fois par mois au moins...

- *Q - Dans quelle salle se faisaient ces banquets ?*

- Là ...

- *Q - Là, c'est-à-dire côté océan.*

*
* *

Nous sommes maintenant revenus sur la façade sud, dans ce qui était la salle de banquet autrefois, et qui l'est toujours actuellement.

Il y a ici une très grande table, qui en fait est composée de petites tables mises bout à bout, ce qui permet de moduler en fonction des besoins : de quoi recevoir peut-être une quinzaine de personnes. La pièce est ornée d'une moquette beige orangée ; les murs sont bois-de-rose. Quelques tableaux modernes sobres aux murs. Le même style de lampadaires en cristal très modernes, élégants.

- *Q - Avez-vous eu l'occasion, M. Apédo-Amah, de venir manger ici en tant qu'invité ?*

- Oui, plusieurs fois. Mais ce n'était pas la même chose que maintenant. La salle était plus grande, elle donnait sur la véranda : il n'y avait pas de porte, pas de cloison. Elle était plus grande et une grande table partait d'ici jusque là-bas.

- *Q - Combien de personnes pouvait-elle recevoir à la fois ?*

- Ah, soixante personnes, je crois ! elle était très grande. Evidemment, il n'y avait pas les décorations que l'on voit maintenant.

- *Q - Qu'est-ce-qu'il y avait, à l'époque ?*

- Rien du tout ! La chaux ! Il n'y avait pas ce souci de la finition. Le sol était nu, avec un tapis. C'est vraiment joli ce qu'on voit maintenant, vraiment joli ...

- *Q - Oui, c'est très accueillant, certainement agréable à habiter ...*

A l'époque des gouverneurs, le palais représentait donc un grand désir de prestige à l'extérieur, avec ses tours, ses arcades, ses créneaux, ... Mais, en fait, il était d'une grande sobriété à l'intérieur.

- Oui, à l'intérieur, c'était d'une extrême sobriété.

- *Q - Selon vous, M. le Président, quels ont été ceux des gouverneurs qui ont laissé les souvenirs les plus intéressants ?*

- C'est évidemment Bonnacarrère, pour commencer. Bonnacarrère était très avenant, très accueillant. Mais il en imposait par sa manière d'être, sa façon d'être...

- *Q - Certains sportifs ont gardé de lui un bon souvenir. Est-ce qu'il s'occupait beaucoup de sports ?*

- Il s'intéressait au sport, bien entendu, mais de loin. Il allait voir les matches de foot-ball, mais il n'a pas touché au sport de près.

- *Q - L'autre gouverneur populaire de l'entre-deux-guerres, c'est Lucien Montagné(15) ?*

- Lucien Montagné était très populaire ; il entretenait sa popularité... Il était très axé là-dessus, et malheureux s'il voit qu'il ne reçoit pas l'hommage qui lui est dû...

- *Q - Après la guerre, la personnalité la plus marquante, c'est Jean Noutary ?*

- (rire) Oui, Noutary ... C'étaient mes chefs... (rire). Je ne veux être amené à dire du mal de personne ... Enfin, il y avait Noutary ... (16)

- *Q - Les autres ont beaucoup moins marqué le Togo, il est vrai qu'ils ne sont restés que deux ans au plus ?*

- Oui, deux ans, trois ans ...

- *Q - Même si c'étaient des personnalités fortes et avec des idées intéressantes, ils ne pouvaient guère marquer. Ce qui a fait aussi la force de Bonnacarrère, c'est*

(15) Octobre 1936 - mars 1941

(16) Janvier 1944 - février 1948. Responsable du brutal «effort de guerre» imposé aux Togolais en 1944-1945, il n'était pas aimé, et volontiers caricaturé sur sa vie privée.

qu'il est resté dix ans et qu'il a bénéficié d'une prospérité continue, puisqu'il s'en va avant la grande crise économique. Donc à son époque, on pouvait construire beaucoup, et les impôts étaient légers ...

- Oui, oui !

- Q - C'est facile d'être populaire dans ces conditions... Après, c'était beaucoup plus dur.

- C'est exact. Je crois que la fonction du gouverneur était très délicate. Pour l'apprécier, je fais toujours attention, parce que je ne veux pas dire quelque chose de définitif d'un gouverneur. Vous savez ? Il y a tant de choses, tant de côtés, tant de facettes, dont il faut tenir compte... Si on veut en tenir compte, il vaut mieux rester dans les généralités.

- Q - J'admire que, après tant d'années, vous ayez gardé le sens de la réserve qui doit caractériser le bon fonctionnaire.

- (petit rire) Je crois qu'il le faut...

- Q - Evoquons aussi un peu la mémoire des gouverneurs allemands, que, bien sûr, vous n'avez pas connus personnellement. Köhler est mort en 1902, avant de pouvoir venir dans ce palais dont il avait commencé la construction, mais le comte Zech (17) a habité ici de 1905 à 1910.

- Et ensuite von Doering. (18)

- Q - Tout à la fin ! Entre 1912 et 1914, il y a surtout Mecklenburg qui est l'un des principaux princes allemands, puisqu'il est de la famille des grands-ducs souverains de Mecklenburg. C'est lui qui, en 1913 -on l'a raconté tout à l'heure- a dû se battre avec ce problème des colonisés qui n'avaient pas envie de se laisser traiter comme de vulgaires colonisés, mais qui estimaient qu'ils avaient aussi droit à la parole. Et puis il y a donc von Doering, qui était depuis fort longtemps le chef de l'Administration, le erster Referent (en gros, le secrétaire général), et qui a assuré l'intérim quand le duc était parti en vacances en Allemagne avant la guerre. C'est donc lui qui a eu à signer la capitulation.

Pendant la guerre, le major Charles Rew (19), puis, à la fin, le major Frank Jackson (20) ont représenté la puissance occupante anglaise. Au début de

(17) Julius von Zech, gouverneur de novembre 1903 à mai 1910. Au Togo depuis 1895, il avait commandé les cercles de Kete-Krachi et d'Aného. tué au front en France en 1914.

(18) Au Togo depuis 1893, commandant des cercles de Kete-Krachi, Atakpamé, puis Sokodé ; depuis 1909, n°2 de l'Administration, il assure à plusieurs reprises l'interim du gouverneur (pour la dernière fois, d'avril à août 1914). Prisonnier des français, il sera libéré en 1917 et décèdera en 1921.

(19) Juin 1915 - juin 1919.

(20) Juin 1919 - septembre 1920.

l'époque française, Woelfel (21) n'est pas un personnage qui est à la hauteur de la tâche, puisqu'il va tremper dans des trafics assez louches sur les biens allemands, ce qui lui vaut d'être remercié. Auguste Bonnacarrère reste ensuite dix ans, et il est certainement le gouverneur qui a le plus marqué le Togo sous cette occupation de la France. Lui succède Robert de Guise, qui, lui, ne sait pas du tout comment s'y prendre avec les Togolais, ce qui aboutit à l'insurrection de janvier 1933, où il est obligé de capituler lamentablement. Il fera payer ça à la population par une occupation militaire assez lourde. Mais le rapport qui est fait sur lui par un inspecteur général de l'administration des colonies, Cazeaux, qui était en mission d'inspection au Togo à ce moment-là, est extrêmement sévère et conclut que «Robert de Guise n'est plus apte à diriger le Togo, ni aucune autre colonie», et, en octobre, 1933, il est mis à la retraite. A ce moment-là, en fait, le Togo va être rattaché administrativement au Dahomey, perd son autonomie ; c'est le gouverneur du Dahomey qui sera en même temps commissaire de la République pour le Togo pendant deux ans (c'est l'époque de Bourguine). La Société des Nations pousse des cris parce que c'est une annexion déguisée, et la France est obligée de reconstituer l'administration du Togo, mais c'est le gouverneur-général de l'AOF qui sera officiellement le haut-commissaire de la République, avec sur place un commissaire moins gradé et moins payé (c'était ça l'objectif). Ce sera donc Montagné jusqu'aux premières années de la guerre. Après la guerre, Noutary est le premier gouverneur gaulliste, c'est-à-dire amorçant une transition vers une démocratisation de la vie politique en Afrique Noire, qui sera beaucoup plus rapide au Togo. Mais il est aussi, l'homme du travail forcé, de l'«effort de guerre» qui lui a aliéné toutes les sympathies. Ensuite on a une série de gouverneurs qui passent relativement vite, Jean Cédile (22), Yves Digo (23), Laurent Péchoux (24)... Ceux-ci, vous les avez connus personnellement ?

- Je les ai tous connus. Après Péchoux, c'est Bérard (25).

- Q - Et enfin, le dernier ?

- Le dernier, c'est Georges Spénal (26).

- Q - Au moment de l'Indépendance, le président de la République togolaise s'installe donc ici, à la place du dernier gouverneur.

- Oui, c'est bien cela.

(21) Avril 1917 (à Aného), puis du 1er octobre 1920 (à Lomé) au 25 janvier 1922, sans même attendre la passation de service avec Bonnacarrère.

(22) Mars 1948 - avril 1950

(23) Mai 1950 - avril 1952

(24) Mai 1952 - juin 1954

(25) Août 1955 - octobre 1957

(26) Novembre 1958 - 26 avril 1960

- Q - *Mais, peu de temps après, on a construit le bâtiment qu'on appelle aujourd'hui la vice-présidence, situé entre l'ancien palais et la présidence actuelle.*

- En 1963.

- Q - *Pendant la II^e République (27), le président était ici, dans le vieux palais, et le vice-président là-bas ?*

- Oh, il n'y a pas toujours eu un vice-président ! Mais quand il y en a eu un, oui, il était là-bas. Si ce n'était pas le vice-président, c'était le directeur de cabinet, ou quelque chose comme ça.

- Q - *Mais le président continuait à habiter ici ?*

- Il travaillait ici.

- Q - *Où se tenait le conseil des ministres ?*

- Ici, dans ce bâtiment.

- Q - *Mais l'autre, le nouveau, était peut-être plus fonctionnel ?*

- Plus fonctionnel, mais on n'y faisait que le travail de routine.

- Q - *C'est-à-dire qu'une partie des services étaient regroupé là-bas, mais le centre des décisions restait ici ?*

- C'est ça.

- Q - *Jusqu'en 1970. C'est alors qu'entre en fonction la présidence actuelle. Et ce très vénérable palais est abandonné (28), avant d'être transformé en «résidence des hôtes de marque».*

- C'est ça.

*
* *

Voilà, nous avons fini la visite du palais. Nous sommes ressortis ; nous sommes à nouveau sur la grande terrasse, face à la mer, où il s'est passé tant d'événements importants de l'histoire du Togo, agréables ou moins agréables.

(27) 1963-1967. Président : Nicolas Grunitzky, vice-président : Antoine Méachi.

(28) Il est alors partiellement occupé par le ministère des Finances et du Plan.

Aujourd'hui, cette noble demeure est devenue une maison très accueillante, qui fait vraiment honneur à l'hospitalité togolaise.

*
* *

Cette émission, qui n'a jamais été diffusée sur les ondes de Radio-Lomé, est aujourd'hui doublement historique. D'abord parce que Georges Apédo-Amah est décédé le 14 novembre 1992, peu après avoir reçu un exemplaire du tome I de «*Si Lomé m'était contée...*». Il ne pouvait plus lire, mais cela a été l'une des dernières joies de ce grand Togolais. Au moment de cette visite du palais, en 1988, sa vue avait déjà beaucoup baissé, et il fallait que son fils le guidât tendrement : «Attention, il y a une marche devant... Attention, nous tournons à droite...» C'est, en fait, un paysage tout intérieur qu'il nous décrirait : celui qu'il avait connu un demi-siècle plus tôt, et qu'il revivait avec nous avec une émotion croissante.

D'autre part, on sait ce que les malheurs du temps ont fait depuis le 3 décembre 1991 : ce beau vieux palais, si amoureuxment restauré quinze ans auparavant, n'est plus qu'une épave béante, ravagée par le feu, vidée de tout contenu, triste symbole de toutes les souffrances du Togo. Mais la vieille maçonnerie est toujours là, toujours aussi solide, et la charpente est intacte : on pourra, on devra, tôt ou tard, rebâtir le palais, rendre son éclat, sa grandeur, sa joie, au premier symbole de l'Etat Togolais.

Puisse ce temps arriver très vite.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES ET D'ENTREPRISES

- Aba : 183
 Aboubakar : 204
Aboulouwakou (imprim.) : 269
 Abouyavi : 85
 Achon : 183
 Acolatsé : 60, 73, 77, 225
 Adjallé : 121
 Adjangba : 66
 Adowè : 160, 163
 Agbéményah : 245
 Agbobli : 162
 Agboyibor (Me) : 114
 Agodo : 7
 Aguiar : 60, 175
 Ahoudou Gorko : 132
 Ahyi (Paul) : 193, 279, 280, 285, 286
Air Afrique : 43, 65
Air Gabon : 274
 Ajavon (divers) : 85, 259, 269
 Akakpo (Dr) : 48
 Aklassou : 14, 16, 17, 23
 Akpatchaka : 52
 Akpokli : 48
 Akuété : 104
 Albert : 94, 101
 Alfa Taïrou : 172
 Alibey : 232
 Alipui : 211
 Allandou : 172
 Alméida d'(divers) : 55, 127
 Amegee : 160
 Amemaka Libla : 26, 27
 Amétozion : 75
 Amorin : 26, 59, 168, 169, 214
 Amouzou : 165
 Ankra : 160, 162
 Anthony : 60, 62, 64, 163
 Aoudou : 204
 Apédo-Amah (Moorhouse) : 162
 Atadégnon : 160
 Atakpamé (V.) : 163
 Atayi (Salomon) : 43, 152, 153
 Ayéva (D.) : 119
 Ayivi (Denkpo) : 60
 Ayivi-L'impôt : 61
 Baba Kéké : 203
 Baéta (W.) : 162
 Baghus : 233
 Balani : 233
 Bamezon : 242, 245, 259, 261
 Bankambari : 203
BAO : 207-212, 214, 216
 Barberot : 93
 Barbosa : 259, 261
 Barrigah : 74
Bata : 136
BBWA : 209-211
BCEAO : 210, 211, 215
BCCI : 213
 Bénédictus : 175
Bénin (Le) : 68
 Bento : 168, 175
 Bérard : 281, 292
BIAO : 61
 Bida : 203
 Bindi : 242
 Blagoege : 60
BOAD : 131, 199
 Bonnecarrière : 223, 280, 290-292
 Bourguine : 154, 286, 292
 Bruce : 60
BTCT : 29, 57, 60, 61, 94, 106, 131, 199, 212, 213, 216
BTD : 57, 216
 Bürgi : 222, 224, 226, 228
 Cazeaux : 292
 Cédile : 292
CEET : 100
 Cessou (Mgr) : 181, 223
CFAO : 56, 214
CICA : 149, 213
 Clémenceau : 68, 69
 Couchoro : 189
Crédit du Togo : 57
 Creppy : 69
 Dagniké : 160, 162
 Damasus (Fr.) : 226
 Danyaro : 204
 Deckon : 48-50
 Degbava : 75
 Délima : 146
Delmas : 64
 Digo : 287, 292
 Doering (von) : 291
 Domingo : 168, 171, 173, 175
 Domissy : 48
 Dosseh : 195
 Dossouvi : 48
 Dravie (RP) : 180
DWAB : 207, 211
Ecole professionnelle cath. : 126, 154, 175, 214, 242, 244, 259, 261, 263-268, 271
 Edekpé : 75
Editogo : 264, 265, 268, 270, 271
Elder-Dempster : 49
 Eudé : 48
 Eychenne : 163
 Fandoudji : 162
 Fiadjoe : 48, 60
 Fionovi : 17, 18
 Fréau : 48, 64, 175
 Fumey (commiss.) : 48
 Fumey (football.) : 75
 Gariglio : 173, 174
 Garthey : 274
 Gaudillot : 128
 Gaulle de : 39, 42
 Gbadoe (Paul) : 60, 60
 Gbadoe (Vénovito) : 50, 53
 Gbati : 93
 Geismar : 164
 Géraldo : 168, 169, 171, 173
 Gibrila : 168
 Ginet : 50
 Godjé : 203
 Gonçalves : 59, 60
 Gordon : 194, 195
Goyi Score : 115, 117
 Gradassi : 129
 Grunitzky : 293
 Guise (R. de) : 54, 276, 280, 292
 Heims : 227
Hollando : 59

Homawoo : 270, 271
 Ibrahim : 203
 Isert : 16
 Issaka : 205
 Jackson : 291
 Jazzar : 72
John-Holt : 63, 127
 Johnson : 276
 Johannès (Fr.) : 228
 Koehler : 74, 291
 Kòkouvi : 73
 Kouassigan (Me) : 114
 Koudawo : 259
 Kponton (H.) : 191-193, 214
 Kūas : 17, 190, 191
 Kutuklui (Me) : 114
 Kwakumé (RP) : 6, 268
 Lassey : 64, 73
 Lawson (divers) : 49, 60, 104
 Lecellier : 161
 Lingenheim (RP) : 144
 Lohmann : 227
Lorne (pharmacie) : 64
 Loumiyou : 204
 Maillet : 97
 Maître (pasteur) : 224
 Malazoué : 119
 Malo : 69
 Mamata : 73
 Marty : 40
 Méatchi : 293
 Mecklenburg : 275, 280, 291
 Medeiros (de) : 168
 Mensah (Franz) : 60, 185
 Mensah (Tonyéviadjji) : 66
 Mermet : 48
 Messanvoussou : 104
 Montagné : 68, 148, 149, 155-159, 162, 163, 290, 292
 Nachtigal : 229
 Nasr : 72
 Nassar : 52, 72, 163
 Noutary : 162, 290, 292
 Nudekor (G.) : 241, 259
 Oklou : 73
 Oloff (W.) : 228
 Olympio (Octaviano) : 60, 61, 103, 199, 214
 Olympio (Sylvanus) : 42, 48, 292
 Olympio (autres) : 60, 103, 104, 168, 169, 214, 225
OTC : 232
 Otou : 183
 Pageor : 162
 Pauc : 48
 Péchoux : 133, 191, 193, 292
 Pereira : 60
 Pétain : 39, 41
 Pinto : 60
 Poupard : 135
Ramco : 231, 232, 235
Radeco : 235
 Réhart : 53, 54
 Rew : 98
 Robert (Alex) : 98
 Roufino : 168
 Roux de : 145, 162
 Sant'anna : 168-172, 175
 Santos : 28, 73, 169
 Savi de Tové : 269
 Schmidt : 274
SCOA : 42, 57, 144, 214
SDWAB : 207
 Segbaya : 146, 163
 Sergent : 153, 154, 159
SGGG : 71, 96, 109, 127, 261
 Silva da : 57-72, 108, 169
 Simon (RP) : 266
 Sizogan : 160
 Sognigbé : 50
 Sogodjo : 160
 Sossou : 162
 Souper : 61, 213
 Souza (Augustino de) : 17, 19, 27, 28, 31, 129
 Spénal : 292
 Spieth : 226
 Stane : 84
 Steiner : 228
 Stubenrauch : 227
 Tamakloe : 60
 Télagan : 245, 259, 260, 261
 Térac : 128
 Thomas : 231
 Tonyéviadjji : voir Mensah
 Torko : 23
 Tossoukpè : 160
 Trosselli : 42
 Toürani : 233
 Toutchou : 266
UAC : 62, 63, 156, 214
UTB : 60, 65, 212, 213, 216
 Verger : 170
 Viale (Me) : 113, 114
Volk : 213
 Vollbehr : 227
 Wallbrecht : 27, 28
 Wesley : 266
 Wilson : 162
 Woelfel : 291
 Wogomegbou : 30
Wolber-et-Brohm : 221
 Yamassalassi : 30
 Yessoufou : 172, 173
 Zech : 207, 291
 Zoklivi : 61
 Zöller : 13
 Zupitza : 266, 269

INDEX DES NOMS DE LIEUX

(apparaissant au moins deux fois)

Lomé et sa périphérie

- Ablogamé : 30, 43
Adakpamé : 13, 32
Adawlato : 85, 154, 185
Adélato (Bè) : 5-7
Adjrométi (Bè) : 5-8, 12-14, 16
Agbadahonou : 60, 185, 26, 35
Agodo (Bè) : 7, 36
Agodogan (Bè) : 7, 36
Agoènyivé : 8, 12, 33, 178
Aguiarkomé : 23, 24, 62, 66, 178, 282, 288
Amoutivé : 7, 12, 13, 24-32, 35-37,
Anagokomé : 62, 131, 154, 171, 172, 241, 249
Apéyéomé (Bè) : 7, 8, 12, 13, 29
Assivimé/Assivito : 24, 96, 154, 199, 200
Baguida : 20, 21, 24, 35, 36, 63
Bassadjì : 8, 12, 13, 25, 29, 34
Bè : 5-38, 56, 66, 67, 69, 71, 173, 178, 191
Bè-Gare : 25, 26
Bè Kpota : 24-26, 31, 32, 35, 37
Béniglato : 17, 274
Bioissé : 12, 30
Caccavelli : 70, 97
Dangbipé (Bè) : 7, 12, 19, 36, 49, 96, 145, 273
Doulassamé : 30, 45
Forever : 33, 37, 236
Fréau-jardin : 143, 144, 153, 163
Gbadago (Tokoin) : 46, 121
Hanoukopé : 33, 60, 180
Hedjé (Bè) : 7, 8, 12, 13, 16, 17, Hedjranawoé : 33, 35, 37
Kélégougan : 12, 13, 33
Kodjoviakopé : 30, 44, 101, 143,
Kokétimé : 62, 154, 177, 185, 49, 50, 66, 67, 178, 180
Kpéhénou : 13, 34, 46, 56
Lom Nava : 34, 56, 57, 241, 249, 185, 199
Massouhoïn : 12, 33
Noukafou : 32, 33, 35, 37
Nyékonakpoè : 44, 60, 69, 101, 121, 173, 178, 199, 254
Ramco (Tokoin) : 231, 235
Saint-Joseph (Tokoin) : 32, 35
Quartier administratif : voir *Yovokomé*
Togo-2000 (Tokoin) : 32, 34
Tokoin : 8, 11-14, 33, 61, 101, 254
Wétrivikondji : 60-62
Wuiti (Tokoin) : 32, 35
Yovokomé (quartier admin.) : 39, 96, 145, 273
Zongo : 5-7, 29, 60, 71, 130-136, 197-206

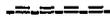
Togo (hors de Lomé)

- Adétikopé : 33, 34
Agbodrafo : 167, 227
Alokoégbé : 98, 100, 101
Aného : 6, 7, 16, 23, 35, 43, 52, 56, 59-61, 145, 178, 183, 189, 191, 227, 291
Assahoun : 98, 178
Atakpamé : 33, 43, 61, 128, 137, 145, 156, 178, 183, 234, 291
Dapaong : 95, 118
Glidji : 6, 16
Kara : 118, 234
Kpalimé : 43, 61, 74, 178, 183, 224, 234
Lébé : 14, 17
Mango : 93, 95, 171
Sokodé : 128, 137, 291
Togoville : 6, 14, 17, 18, 20, 21, 181
Tsévié : 16, 33, 34, 98, 145, 156, 183, 234

Hors du Togo

- Abidjan : 91, 136
Accra : 16, 39, 64, 83, 126, 127, 224
Aflao : 8, 11, 12, 15, 17, 26, 27, 39, 71, 189, 224
Agoué : 59, 60, 63, 130, 131, 167-169
Cotonou : 86, 91, 155, 157, 167, 183, 229, 266
Dakar : 151, 152, 157, 163, 219
Keta : 21, 63, 149, 150, 156, 158, 167
Kete-Krachi : 208, 222, 291
Lagos : 86, 124, 126, 167, 168, 170, 226
Ouidah : 60, 167, 175, 176
Oyo : 124-126
Porto-Novo : 126, 136, 168, 176, 286

TABLES DES MATIERES



1 - Un village dans la ville : Bè et ses traditions	5
(M. Amèdon)	
2 - La police autrefois	39
(M. Blucktor)	
3 - L'architecture et la construction	59
(MM. Da Silva)	
4 - Les photographes et la photographie	73
(M. Badohu)	
5 - Les revendeuses de tissus	81
(Mme Doe-Bruce)	
6 - Le métier de cuisinier	93
(M. Douti)	
7 - Les magistrats et la Justice	103
(Mme Kekeh et M. Quashie)	
8 - Conduire une voiture à Lomé autrefois	115
(M. Tagba)	
9 - Un vieux cordonnier... et bien d'autres choses encore	123
(M. Liadi)	
10 - Le football et les footballeurs	141
(MM. Lawson, Aguiar, Doé-Bruce, Fumey)	
11 - A cheval sur l'Atlantique : les Nago	167
(MM. Géraldo)	
12 - Les fantassins de l'Eglise	177
(M. Mensah et M. Ametozion)	
13 - La vie artistique : littérature, peinture et musique	187
(M. Ananou)	

14 - D'un Zongo à l'autre, la communauté haoussa	197
(Chef Salifou, MM. Amadou et Garba)	
15 - La banque et la monnaie	207
(M. Paass)	
16 - Les cartes postales anciennes et les sources de l'iconographie du Togo	219
(M. David)	
17 - Nos hôtes les plus lointains : la communauté indienne	231
(M. Shriyan)	
18 - Tailleurs et couturières, première partie	241
(Mme Nudekor, MM. Mensah, Freeman, Olympio, Amoussa)	
- Tailleurs et couturières, deuxième partie	253
(MM. Olympio et Amoussa)	
19 - Les débuts de l'imprimerie	263
(MM. Akué, Gounou, Segbetsé, Kokou)	
20 - Une visite à l'ancien palais des gouverneurs du Togo	273
(M. Apédo-Amah)	
Index des noms de personnes et d'entreprises	295
Index des noms de lieux	297
Illustrations - Les quartiers de Lomé	4
- Les quartiers de Bè	9
- Le palais des gouverneurs	277
- Les quartiers et rues du Centre-ville	300
- Nos interlocuteurs	301 à 306

Saisie informatique :	- Pierre DOGNON	(ORSTOM)
	- Mlle Kafui T. MENSAH	(DAASRS/UB)
Mise en page :	Raoul Nicoué AMOYI	(DAASRS/UB)
Cartes :	Yao AGBOGEE	(ORSTOM)



Emmanuel BLUCKTOR



Etsè AMEDON



Laura DOE-BRUCE



John
BADOHU



Alcide
da SILVA



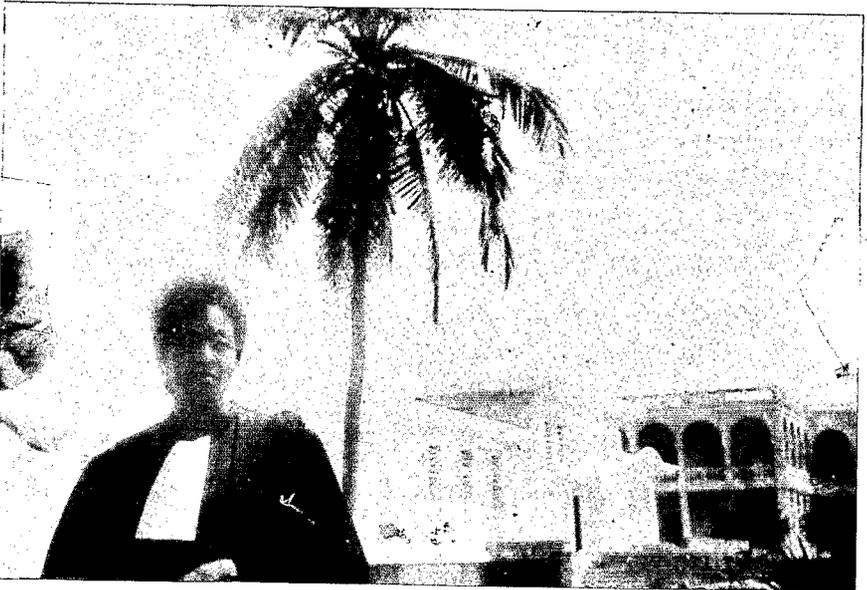
Djabri
DOUTI



Léonidas
QUASHIE



Sébastien
TAGBA



Mme Brigitte BRYM-KEKEH



Moustapha LIADI



Jacob DOE-BRUCE



Félix FUMEY



"Bombardier" LAWSON



Lucas AGUIAR



Moutairou
GERALDO



Raimi
GFRAI DO



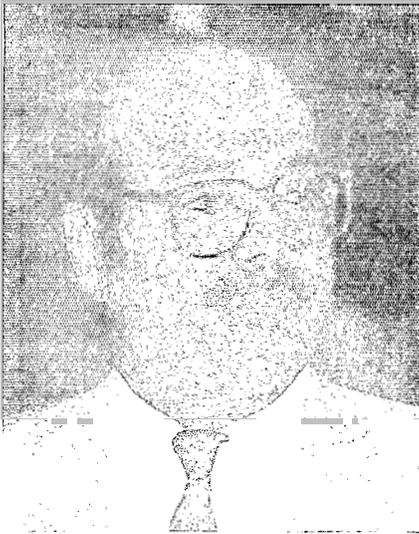
Kodjo MENSAH



Chef Ousmane SALIFOU



David ANANOU



Kossi PAASS



Ram SHRIYAN



Philippe DAVID



R. AKUE-ADOTEVI



William GOUNOU



Yaovi OLYMPIO



Sowa MENSAH



Komlan FREEMAN



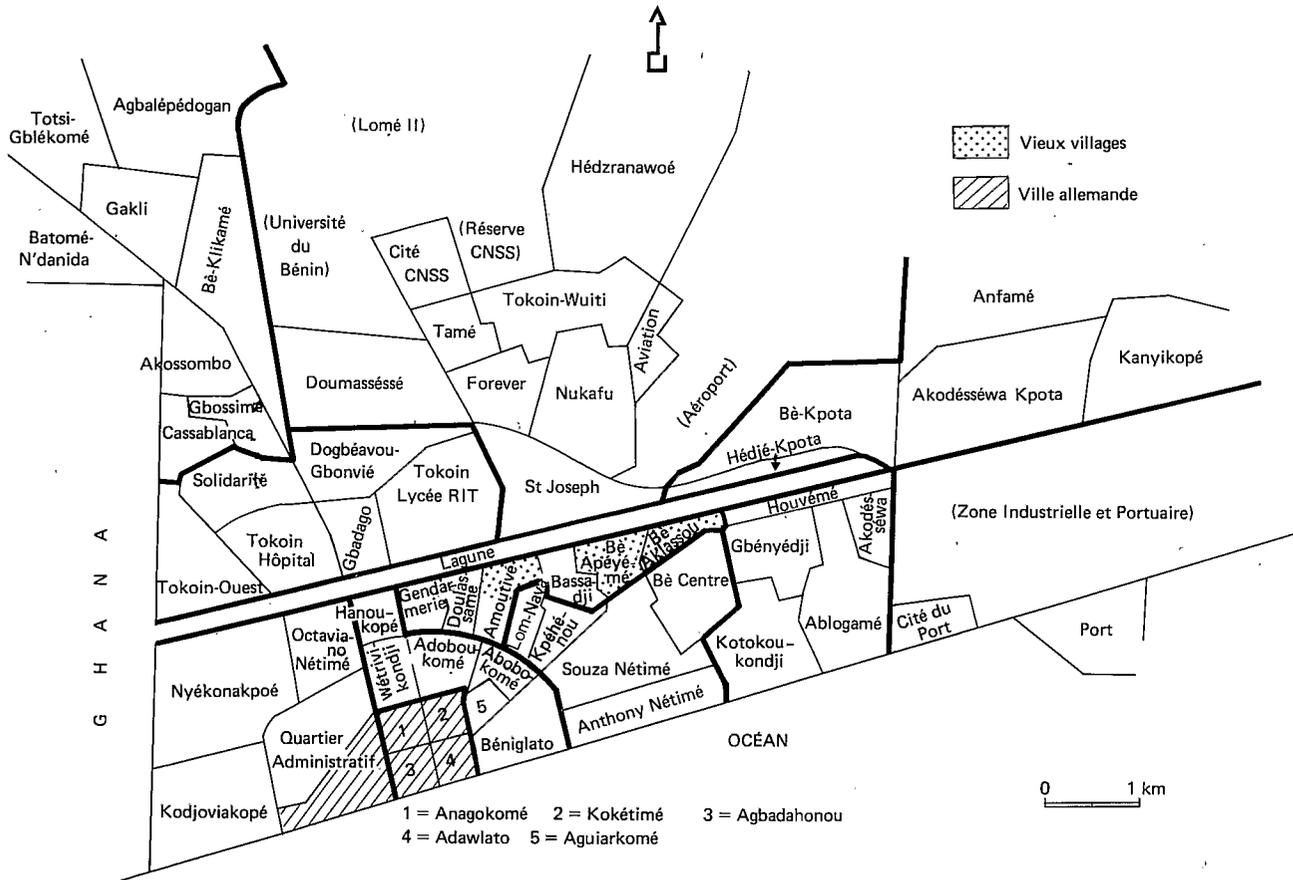
Mme Laurette Nudekor



Georges APEDO-AMAH



LE PALAIS DES GOUVERNEURS VERS 1935 (façade est)



Les quartiers de Lomé

C. T. C. E.
CENTRE TOGOLAIS DE COMMUNICATION EV.
Imprimerie - Librairie - Editions Haho
B.P. 378 Lomé - Togo

Si Lomé m'était contée...

La fameuse émission de Radio-Lomé (1987-1991) enfin disponible en livre : l'histoire d'une ville à travers les souvenirs croisés de ses habitants.

DIALOGUES AVEC LES VIEUX LOMEENS

TOME II

Un village dans la ville : Bè et ses traditions (*M. Amèdon*). **La police autrefois** (*M. Blucktor*). **L'architecture et la construction** (*MM. da Silva*). **Les photographes et la photographie** (*M. Badohu*). **Les revendeuses de tissus** (*Mme Doé-Bruce*). **Le métier de cuisinier** (*M. Douiti*). **Les magistrats et la Justice** (*Mme Kekeh et Mme Quashie*). **Conduire une voiture à Lomé autrefois** (*M. Tagba*). **Un vieux cordonnier... et bien d'autres choses encore** (*M. Liadi*). **Le football et les footballeurs** (*MM. Lawson, Aguiar, Doé-Bruce, Fumey*). **A cheval sur l'Atlantique : les Nago** (*MM. Géraldo*). **Les fantassins de l'Eglise** (*M. Mensah, M. Amétozion*). **La vie artistique : littérature, peinture et musique** (*M. Ananou*). **D'un Zongo à l'autre, la communauté haoussa** (*chef Salifou et ses notables*). **La banque et la monnaie** (*M. Paass*). **Les cartes postales anciennes et les sources de l'iconographie du Togo** (*M. David*). **Nos hôtes les plus lointains : la communauté indienne** (*M. Shriyan*). **Tailleurs et couturières** (*Mme Nudekor, MM. Mensah, Freeman, Olympio, Amoussa*). **Les débuts de l'imprimerie** (*MM. Akué, Gounou et leurs amis*). **Une visite à l'ancien palais des gouverneurs du Togo** (*M. Apedo-Amah*).

Cet ouvrage a été réalisé grâce à la participation de

O. T. P.

OFFICE TOGOLAIS DES PHOSPHATES

- 1^{er} producteur mondial de phosphate par sa qualité
- **Principales activités** : • extraction et traitement du phosphate brut et exportation du phosphate marchand
 - ventes dans tout le monde entier : AFRIQUE, AMERIQUE, ASIE, EUROPE et OCEANIE.
- **Champ d'actions** : utilisé pour la fabrication de l'Acide phosphorique et des engrais

SIEGE SOCIAL : B.P. 379 – KPEME – TEL. : 21 39 01 FAX : 21 71 05
TELEX : 5214 FOSFAT TG